

Année 2016

**LES PREMIERS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE
VÉTÉRINAIRE D'ALFORT (1766-1796)**

THÈSE

Pour le

DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE CRÉTEIL

Le 12 juillet 2016

par

Laura, Caroline GAITAN

Née le 11 octobre 1990 à Paris XIV^{ème}

JURY

Président : Pr.

Professeur à la Faculté de Médecine de CRÉTEIL

Membres

Directeur : Pr. Christophe DEGUEURCE

Professeur à l'ENVA

Assesseur : Dr. Sébastien PERROT

Maître de conférences à l'ENVA

Liste des membres du corps enseignant

Directeur : M. le Professeur Gogny Marc

Directeurs honoraires : MM. les Professeurs : Cotard Jean-Pierre, Mialot Jean-Paul, Moraillon Robert, Parodi André-Laurent, Pilet Charles, Toma Bernard.

Professeurs émérites : Mme et MM. : Bénét Jean-Jacques, Chermette René, Combrisson Hélène, Courreau Jean-François, Deputte Bertrand, Niebauer Gert, Paragon Bernard, Pouchelon Jean-Louis.

Département d'élevage et de pathologie des Équidés et des Carnivores (DEPEC)

Chef du département : Pr Grandjean Dominique - Adjoint : Pr Blot Stéphane

Unité pédagogique de cardiologie - Pr Chetboul Valérie* - Dr Gkouni Vassiliki, Praticien hospitalier - Dr Séchi-Tréhiou Emilie, Praticien hospitalier Unité pédagogique de clinique équine - Pr Audigé Fabrice - Dr Bertoni Léila, Maître de conférences contractuel - Dr Bourzac Céline, Maître de conférences contractuel - Dr Coudry Virginie, Praticien hospitalier - Pr Denoix Jean-Marie - Dr Giraudet Aude, Praticien hospitalier * - Dr Jacquet Sandrine, Praticien hospitalier - Dr Mespoulhès-Rivière Céline, Praticien hospitalier Unité pédagogique de médecine interne - Dr Aguilar Pablo, Praticien hospitalier - Dr Bencheikroun Ghita, Maître de conférences - Pr Blot Stéphane* - Dr Campos Miguel, Maître de conférences associé - Dr Freiche-Legros Valérie, Praticien hospitalier - Dr Maurey-Guéneq Christelle, Maître de conférences Discipline : imagerie médicale - Dr Stambouli Fouzia, Praticien hospitalier	Unité pédagogique de médecine de l'élevage et du sport - Dr Cléro Delphine, Maître de conférences - Dr Fontbonne Alain, Maître de conférences - Pr Grandjean Dominique* - Dr Maenhoudt Cindy, Praticien hospitalier - Dr Nudelmann Nicolas, Maître de conférences Unité pédagogique de pathologie chirurgicale - Pr Fayolle Pascal - Dr Mailhac Jean-Marie, Maître de conférences - Dr Manassero Mathieu, Maître de conférences - Pr Moissonnier Pierre - Pr Viateau-Duval Véronique* - Dr Zilberstein Luca, Maître de conférences Discipline : ophtalmologie - Dr Chahory Sabine, Maître de conférences Discipline : Urgences - soins intensifs - Dr Steblaj Barbara, Praticien Hospitalier Discipline : nouveaux animaux de compagnie - Dr Pignon Charly, Praticien hospitalier
--	---

Département des Productions Animales et de la Santé Publique (DPASP)

Chef du département : Pr Millemann Yves - Adjoint : Pr Dufour Barbara

Unité pédagogique d'hygiène, qualité et sécurité des aliments - Pr Augustin Jean-Christophe - Dr Bolnot François, Maître de conférences * - Pr Cartier Vincent Unité pédagogique de maladies réglementées, zoonoses et épidémiologie - Pr Dufour Barbara* - Pr Haddad/Hoang-Xuan Nadia - Dr Praud Anne, Maître de conférences - Dr Rivière Julie, Maître de conférences Unité pédagogique de pathologie des animaux de production - Pr Adjou Karim* - Dr Belbis Guillaume, Maître de conférences - Pr Millemann Yves - Dr Ravary-Plumioën Bérandère, Maître de conférences - Dr Troitsky Karine, Praticien hospitalier	Unité pédagogique de reproduction animale - Dr Constant Fabienne, Maître de conférences* - Dr Desbois Christophe, Maître de conférences (rattaché au DEPEC) - Dr El Bay Sarah, Praticien hospitalier - Dr Mauffré Vincent, Assistant d'enseignement et de recherche contractuel - Dr Ribeiro Dos Santos Natalia, Maître de conférences contractuel Unité pédagogique de zootechnie, économie rurale - Dr Arné Pascal, Maître de conférences - Pr Bossé Philippe* - Dr De Paula Reis Aline, Maître de conférences contractuel - Pr Grimard-Ballif Bénédicte - Dr Leroy-Barassin Isabelle, Maître de conférences - Pr Ponter Andrew - Dr Wolgast Valérie, Praticien hospitalier
--	---

Département des sciences biologiques et pharmaceutiques (DSBP)

Chef du département : Pr Chateau Henry - Adjoint : Dr Pilot-Storck Fanny

Unité pédagogique d'anatomie des animaux domestiques - Pr Chateau Henry - Pr Crevier-Denoix Nathalie - Pr Degueurce Christophe - Pr Robert Céline* Unité pédagogique de bactériologie, immunologie, virologie - Pr Boulouis Henri-Jean* - Dr Le Poder Sophie, Maître de conférences - Dr Le Roux Delphine, Maître de conférences - Pr Quintin-Colonna Françoise Unité pédagogique de biochimie - Pr Bellier Sylvain* - Dr Lagrange Isabelle, Praticien hospitalier - Dr Michaux Jean-Michel, Maître de conférences Discipline : éducation physique et sportive - M. Philips Pascal, Professeur certifié Unité pédagogique d'histologie, anatomie pathologique - Dr Cordonnier-Lefort Nathalie, Maître de conférences - Pr Fontaine Jean-Jacques* - Dr Laloy Eve, Maître de conférences - Dr Reyes-Gomez Edouard, Maître de conférences	Unité pédagogique de management, communication, outils scientifiques - Mme Conan Muriel, Professeur certifié (Anglais) - Dr Desquilbet Loïc, Maître de conférences (Biostatistique, Epidémiologie) * - Dr Fournel Christelle, Maître de conférences contractuelle (Gestion et management) Unité de parasitologie, maladies parasitaires, dermatologie - Dr Blaga Radu, Maître de conférences (rattaché au DPASP) - Dr Cochet-Faivre Noëlle, Praticien hospitalier (rattachée au DEPEC) - Dr Darmon Céline, Maître de conférences contractuel (rattachée au DEPEC) - Pr Guillot Jacques* - Dr Polack Bruno, Maître de conférences - Dr Risco-Castillo Verónica, Maître de conférences Unité pédagogique de pharmacie et toxicologie - Pr Enriquez Brigitte, - Dr Perrot Sébastien, Maître de conférences * - Pr Tissier Renaud Unité pédagogique de physiologie, éthologie, génétique - Dr Chevallier Lucie, Maître de conférences contractuelle (Génétique) - Dr Crépeaux Guillemette, Maître de conférences (Physiologie, Pharmacologie) - Dr Gilbert Caroline, Maître de conférences (Ethologie) - Pr Panthier Jean-Jacques, Professeur (Génétique) - Dr Pilot-Storck Fanny, Maître de conférences (Physiologie, Pharmacologie) - Pr Turet Laurent, Professeur (Physiologie, Pharmacologie) *
--	---

* responsable d'unité pédagogique

REMERCIEMENTS

Au Professeur de la faculté de médecine de Créteil,

Qui m'a fait l'honneur d'accepter la présidence de mon jury de thèse,

Mon très respectueux hommage.

A Monsieur le Professeur Christophe Degueurce,

Qui m'a fait l'honneur de me proposer ce sujet et d'être mon directeur de thèse,

Pour votre soutien et votre aide très précieux à l'élaboration de ce travail,

Pour votre passion de l'histoire de notre École qui nous transporte et votre volonté de nous la faire partager,

Toute ma gratitude.

A Monsieur le Docteur Sébastien Perrot,

Pour avoir accepté d'être mon assesseur avec enthousiasme,

Pour votre gentillesse et votre soutien à l'élaboration de ce travail,

Ma profonde reconnaissance.

A Monsieur le Professeur Bernard Toma,

Pour vos précieux commentaires et votre disponibilité,

Sincères remerciements.

Au Docteur Lina Awada, vétérinaire épidémiologiste à l'OIE,

Qui a grandement participé à l'élaboration de cette thèse,

Pour ton soutien, ton amitié et ton aide sans faille,

Sincères remerciements.

A Marie-Caroline Cartier et Jorge Gaitan,

Pour votre soutien tout au long de l'élaboration de ce projet et vos encouragements,

Au Docteur Alexandre Aussavy,

Pour tes conseils avisés et ton soutien inébranlable,

A Yvette et Maurice Cartier,

A qui j'aurais été fière de présenter ce travail et qui me manquent,

Toute ma reconnaissance.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	5
LISTE DES TABLEAUX	7
INTRODUCTION.....	9
PREMIÈRE PARTIE : Recrutement, origines et missions des premiers élèves de l'École vétérinaire d'Alfort	11
I. La création des Écoles vétérinaires françaises par Claude Bourgelat	13
A. La nécessaire création d'un corps professionnel de la médecine des bêtes au XVIII ^e siècle	13
B. Claude Bourgelat, écuyer et savant	15
C. La création des Écoles vétérinaires de Lyon puis d'Alfort	16
D. Le recrutement des premiers élèves d'Alfort	16
E. Les difficultés de l'École de Lyon face à la concurrence d'Alfort.....	19
II. L'origine sociale des élèves d'Alfort et l'enseignement prodigué	21
A. Les règles d'admission des élèves à l'École vétérinaire d'Alfort avant 1777	21
B. Le <i>Règlement pour les Écoles royales vétérinaires de France</i> de Claude Bourgelat, 1777	23
1. La discipline militaire appliquée aux élèves d'Alfort	24
2. L'enseignement prodigué aux élèves d'Alfort	27
III. La lutte contre les épizooties et les élèves d'Alfort	31
A. Une situation sanitaire déplorable en France et en Europe	31
B. État des lieux des épizooties en France entre 1766 et 1796	32
1. Les épizooties « contagieuses ».....	32
a. La peste bovine.....	32
b. La fièvre aphteuse.....	34
c. La péri-pneumonie contagieuse des bovins.....	35
d. La clavelée ou variole ovine.....	36
e. Le « glossanthrax » ou charbon de langue	37
2. Les épizooties « non contagieuses »	38
a. Les charbons.....	38
b. Les maladies parasitaires : la pourriture ou cachexie aqueuse	39
c. Les intoxications : la maladie rouge des moutons de Sologne	39
3. Chronologie des principales épizooties bovines et ovines en France de 1700 à 1850	40
4. Les provinces puis départements français entre 1766 et 1796	43
5. Les missions des élèves vétérinaires dans la lutte contre les épizooties.....	45

IV. Monographie d'élèves illustres parmi les premiers d'Alfort	48
A. Marie-François Eloy de Beauvais (1744-1815)	48
B. Abdon-Casimir Bourgelat (1775-1776)	48
C. Louis Bredin (1738-1813)	48
D. Claude-Julien Bredin (1776-1854)	49
E. Aphrodise-Babylas Chabert (1778- ?-)	49
F. André-Thomas de Chaumontel (comte de) (1752-1814)	49
G. Pierre Flandrin (1752-1796)	50
H. Antoine Flandrin (1788-?-)	51
I. François-Hilaire Gilbert (1757-1800)	51
J. Jean-Baptiste Girard (1770-1852)	52
K. Jean-Baptiste Gohier (1776-1819)	53
L. Jacques-Marie Hénou (1749-1809)	53
M. Jean-Baptiste Huzard (1755-1838)	54
N. Gustav Lennborm (-?-1814)	55
O. Jean Soulier (1752-?-)	56
P. Ernst Jacob Vierordt (1756-1810)	57
Q. Antoine-François Vincent (1743-1789)	57
R. Johann Gottlieb Wolstein (1738-1820)	57
DEUXIÈME PARTIE : Les élèves de l'École vétérinaire d'Alfort entre 1766 et 1796 : étude statistique	59
I. Problématique et contexte	61
II. Matériels et méthodes	62
A. Sources	62
1. Registres des fonds de l'École nationale vétérinaire d'Alfort aux Archives départementales du Val-de-Marne à Créteil	62
2. Source pour les pics d'épizooties	66
B. Étude descriptive	66
C. Étude analytique	68
III. Résultats	70
A. Étude descriptive	70
1. Évolution du nombre d'entrées à Alfort, par année d'entrée, entre 1766 et 1796	70
2. Sexe des élèves inscrits à l'École d'Alfort	70
3. Province d'origine des élèves inscrits à l'École d'Alfort	71
4. Âge d'entrée des élèves inscrits à l'École d'Alfort	75
5. Durée d'études des élèves inscrits à l'École d'Alfort	77

6.	Source de financement des élèves inscrits à l'École d'Alfort	78
7.	Statut militaire des élèves inscrits à l'École d'Alfort	81
8.	Élèves brevetés ou renvoyés parmi les élèves inscrits à l'École d'Alfort	82
B.	Étude analytique	84
1.	Respect de la volonté de Bourgelat concernant l'âge d'entrée des élèves	84
2.	Tendance de la moyenne des âges d'entrée des élèves	85
3.	Nombre d'élèves envoyés par les provinces et pics d'épizooties	85
4.	Nombre d'élèves inscrits et proximité géographique de la province d'origine	86
IV.	Discussion	89
A.	Matériels et méthodes	89
B.	Partie descriptive	89
1.	Nombre d'élèves inscrits par année d'entrée, entre 1766 et 1796	89
2.	Province d'origine des élèves d'Alfort	90
3.	Âge d'entrée des élèves à Alfort	90
4.	Élèves brevetés et renvoyés	91
5.	Durée d'études des élèves à l'École d'Alfort	92
6.	Source de financement	92
7.	Élèves militaires	92
C.	Partie analytique	93
1.	Analyse de l'âge d'entrée des élèves	93
2.	Lien entre le nombre d'élèves envoyés par les provinces et les pics d'épizooties	94
3.	Lien entre le nombre d'élèves envoyés à Alfort et la proximité géographique de leur province avec Alfort	94
	CONCLUSION	97
	BIBLIOGRAPHIE	99
	ANNEXE	103

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolution des nouvelles entrées à l'École vétérinaire de Lyon entre 1762 et 1793 (d'après Hours, <i>La lutte contre les épizooties et l'École de Lyon au XVIIIe siècle</i> , 1957, p.27)	20
Figure 2 : Âge des élèves à l'entrée à l'École de Lyon, entre 1762 et 1791 (d'après Hours, <i>La lutte contre les épizooties et l'École de Lyon au XVIIIe siècle</i> , 1957, p.37)	23
Figure 3 : Page de garde du <i>Règlement pour les Écoles royales vétérinaires de France</i> , de Claude Bourgelat	24
Figure 4 : Prix de pratique, figurant une flamme, l'ustensile utilisé pour pratiquer la saignée. Musée Fragonard, EnvA, inv. 2008.03.001	30
Figure 5 : Tableau chronologique des principales épizooties sur les bovins et les ovins en France de 1700 à 1775 d'après (Vallat, 2001).....	41
Figure 6 : Tableau chronologique des principales épizooties sur les bovins et les ovins en France de 1775 à 1850 d'après (Vallat, 2001).....	41
Figure 7 : Carte des anciennes provinces de France d'après www.axl.cefan.ulaval.ca	43
Figure 8 : Résultats de l'action des élèves délégués par les écoles vétérinaires dans la lutte contre les épizooties entre 1762 et 1780	46
Figure 9 : Extrait d'acte de naissance de Jean Soulier, Archives départementales de Seine-et-Marne (5MI6220 De 1751 à 1766)	57
Figure 10 : Deux premières pages du 5ème registre : <i>Contrôle des élèves de l'École Vétérinaire de Paris de l'an IV jusqu'en 1790</i> (photographie personnelle).....	63
Figure 11 : Page de garde du 3ème Contrôle des élèves de l'École royale vétérinaire depuis 1767 jusqu'en 1780 (Archives départementales du Val-de-Marne, 1ETP 397).....	64
Figure 12 : Modèle du 3ème registre : <i>Contrôle des Elèves de l'École royale vétérinaire depuis 1762 jusqu'en 1780</i>	65
Figure 13 : Nombre d'élèves inscrits à Alfort, par année d'entrée, entre 1766 et 1796	70
Figure 14 : Pourcentage d'élèves étrangers en fonction de leur pays d'origine.....	74
Figure 15 : Nombre d'élèves en fonction de l'âge d'entrée entre 1766 et 1796.....	75
Figure 16 : Nombre d'élèves par âge d'entrée, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796)	76
Figure 17 : Moyenne des âges d'entrée des élèves, par année d'entrée (1766-1796).....	76
Figure 18 : Nombre d'élèves par durée d'études, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796)	77
Figure 19 : Moyenne des durées d'étude des élèves, par année d'entrée (1766-1796).....	77
Figure 20 : Nombre d'élèves par source de financement, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796).....	78
Figure 21 : Sources de financement des élèves, par année d'entrée (1766-1796)	79
Figure 22 : Pourcentage d'élèves financés par leur province d'origine, entrés à Alfort entre 1766 et 1796.....	81
Figure 23 : Pourcentage d'élèves ayant un statut militaire, par année d'entrée (1766-1796)..	82
Figure 24 : Nombre d'élèves brevetés ou renvoyés, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796).....	82

Figure 25 : Pourcentage d'élèves brevetés et renvoyés, par année d'entrée (1766-1796)	83
Figure 26 : Nombre d'élèves inscrits, en fonction de la distance du chef-lieu de leur province d'origine, entre 1766 et 1796.	88

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des premiers élèves de l'École vétérinaire d'Alfort entre 1766 et 1767 d'après (Railliet et Moulé, 1908)	17
Tableau 2 : Résumé des principales épizooties de 1760 à 1796 en France.....	42
Tableau 3 : Provinces françaises jusqu'en 1789 d'après www.axl.cefan.ulaval.ca	44
Tableau 4 : Correspondance entre les provinces et les départements d'origine cités dans les registres (recherche personnelle)	71
Tableau 5 : Nombre et pourcentage d'élèves par province d'origine, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796).....	72
Tableau 6 : Liste des élèves étrangers inscrits dans les registres d'Alfort (1766 et 1796)	73
Tableau 7 : Nombre d'élèves par province de financement, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796).....	79
Tableau 8 : Nombre d'élèves dans la catégorie 16-30 ans et hors catégorie, avant et après le Règlements de Bourgelat paru en 1777	84
Tableau 9 : Nombre d'élèves dans la catégorie 16-30 ans et hors catégorie, avant et après la mort de Claude Bourgelat en 1779	85
Tableau 10 : Élèves aux frais des provinces sur la période des épizooties majeures et sur la période en dehors des épizooties majeures	86
Tableau 11 : Correspondance entre le nombre d'élèves envoyés par les provinces et la distance avec l'École d'Alfort.....	87

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des élèves de l'École vétérinaire d'Alfort entre 1766 et l'an IV (1796)
(travail de retranscription personnel à partir des registres d'Alfort retrouvés aux Archives départementales du Val-de-Marne)

INTRODUCTION

Le milieu du XVIII^e siècle fut le point de conjonction de deux paramètres majeurs desquels résultent les deux premières Écoles vétérinaires au monde : Lyon et Alfort. Le premier paramètre est d'ordre conceptuel : en effet, l'essor de l'esprit des Lumières et des courants physiocratiques favorise le développement des sciences, l'intérêt pour la nature, la recherche des connaissances rationnelles et scientifiques dans tous les domaines et l'intérêt pour l'agriculture. Le second paramètre est d'ordre économique et sanitaire : l'Europe a été confrontée, de manière récurrente, à des maladies épizootiques, telles que la morve, la rage, les charbons ou la peste, qui se sont montrées dévastatrices pour les troupeaux de chevaux, bovins et moutons. Ces fléaux, très contagieux pour certains, ont ruiné l'économie agricole et forcé les scientifiques à améliorer leurs connaissances en matière de pathologie animale.

Les autorités politiques, désarmées, cherchaient des conseils techniques auprès de médecins envoyés en mission dans les provinces. Parfois, les moyens nécessaires pour procéder à l'abattage des animaux malades ou à l'isolement des étables contaminées leur étaient mis à disposition. Ces mesures mises en place par les maréchaux-ferrants restaient souvent ponctuelles et peu efficaces. Leurs méthodes empiriques fondées sur d'obscurités croyances ne permettaient pas de juguler ces épizooties.

Ces lacunes en matière de connaissances fondamentales sur l'étiologie des maladies et les procédés de lutte, vont faire le souci des dirigeants de l'époque qui savaient déjà que l'essor de l'agriculture passe par une bonne gestion des troupeaux.

Mais c'est Claude Bourgelat (1712-1779) qui va véritablement lancer le sujet d'élever l'art vétérinaire au niveau des sciences et de décider de la création des Écoles d'enseignement vétérinaire. Aidé de l'influent Henri Bertin, Claude Bourgelat ouvre, à la suite de l'arrêt royal du 4 août 1761, la première école vétérinaire au monde à Lyon. Mais ses ambitions le conduisent à Paris. Ainsi, Bourgelat s'établit dans la capitale fin juin 1765.

Dans le contexte du 250^e anniversaire de l'ouverture des portes de l'École vétérinaire d'Alfort, ce travail porte plus précisément sur les premiers élèves de l'École vétérinaire d'Alfort de 1766 à 1796. Dans un premier temps, un résumé du contexte historique de l'ouverture de l'École d'Alfort, une recherche sur le recrutement des élèves par Bourgelat dès 1765, leur vie et instruction à l'école ainsi que leurs missions face aux épizooties de l'époque ont été entrepris.

Dans un second temps, une étude statistique se fondant sur la liste la plus exhaustive possible établie à partir des cinq premiers contrôles manuscrits des élèves d'Alfort recouvrant les années 1766 à 1796 retrouvés aux Archives de Créteil, a été initiée. En premier lieu, une étude descriptive de la liste retranscrite des élèves d'Alfort de 1766 à 1796 (1 140 élèves) a été réalisée portant sur leur âge d'entrée, le nombre d'années d'étude à Alfort, leur province d'origine, le financement et le succès de leurs études. Ensuite, une étude analytique a été menée concernant le respect de la volonté de Bourgelat sur l'âge d'entrée des élèves, l'existence d'une corrélation statistique entre les envois d'élèves à Alfort par les provinces françaises et les années de pics d'épizooties et enfin, l'existence d'une corrélation statistique entre les envois d'élèves par les provinces et la proximité géographique avec l'École d'Alfort.

PREMIÈRE PARTIE :

Recrutement, origines et missions des premiers élèves de l'École vétérinaire d'Alfort

I. La création des Écoles vétérinaires françaises par Claude Bourgelat

A. La nécessaire création d'un corps professionnel de la médecine des bêtes au XVIII^e siècle

Bourgelat a écrit dans son *Précis anatomique du corps du cheval* : « Nous ouvrons simplement les voies. D'autres que nous reculeront les bornes auxquelles nous nous sommes arrêtés. Le champ vaste et inculte dont nous arrachons avec tant de peines les ronces et les épines deviendra fertile dans leurs mains ; ils extirperont peut-être jusqu'à la racine des préjugés, et leurs travaux ainsi que leurs succès, apprendront vraisemblablement enfin que les lumières qu'exige le traitement des animaux n'ont point été et ne seront jamais données et accordées indifféremment à quiconque veut s'y livrer »¹. Ainsi, il formule implicitement la nécessaire constitution d'un corps de professionnels et ouvre un débat, incessant tout au long du XVIII^e siècle, sur le monopole de la médecine des bêtes.

« Une médecine des bêtes dépourvue de légitimité, marginale, qui définit dès ses origines le statut social des thérapeutes selon les catégories animales auxquelles ils prodiguent leurs soins, et dont le classement hiérarchique obéit à la fois aux représentations de l'imaginaire collectif et à leurs usages sociaux [...]. Le cheval est synonyme de noblesse [...], sa prophylaxie et sa pathologie sont suffisamment jugées dignes d'intérêt pour susciter l'attention d'esprits distingués, de médecins sinon de spécialistes, les hippiatres, qui lui consacrent de nombreux traités [...]. En revanche, l'entretien de la plèbe bovine et ovine laisse indifférent et est abandonné aux bergers, châtreurs et autres guérisseurs d'occasion ».²

Dans les campagnes françaises et pendant près de huit siècles jusqu'à l'ouverture des premières écoles vétérinaires, ce sont des maréchaux, des empiriques et des charlatans qui dispensent leurs pratiques et leurs remèdes aux chevaux et au bétail bien que quelques hippiatres renommés étaient parfois consultés pour les soins à donner aux chevaux des plus hauts personnages de la société. Tout homme de métier qui touche à l'animal (berger, vacher, forgeron, bourreau, équarrisseur, fauconnier, piqueur) s'estime en effet compétent pour lui appliquer, sans autre fondement que le bouche-à-oreille, les remèdes « de bonne femme » les plus incohérents et les plus inutiles. Cette médecine populaire fait appel à des recettes anciennes, à base de plantes, de suppurations provoquées, de scarifications et de cautérisations révulsives, de résections et de saignées.

Les pratiques habituelles convoquent les usages de la magie et de l'astrologie. Dans le premier cas, on lui fait porter un charme, un sachet au contenu hétéroclite, on prononce une formule magique, on invoque les saints guérisseurs. Dans le second cas, on observe les phases de la lune et on règle sa conduite sur le zodiaque. Mais au-delà de cette médecine entachée de

¹ Bourgelat, 1797, p. 16

² Hubscher, 1999, p. 17-18

réminiscences païennes, émerge lentement une pratique laïque, voire savante, que certains qualifient de proto-vétérinaire³.

Alors pourquoi, au XVIIIème siècle, prit-on conscience de l'impérieuse nécessité d'organiser, sur des bases scientifiques, la protection médicale de nos animaux? Selon Pol Jeanjot-Emery, il existe plusieurs raisons à cela mais une principale en ressort : les guerres quasi-permanentes qui ont touché les XVIIème et XVIIIème siècles. Après la guerre de trente ans de 1618 à 1648, qui ruina et dépeupla de nombreux États allemands impliqués dans ce conflit, tant politique que religieux, ce fut la guerre de Hollande, opposant la France aux Provinces-Unies et à l'Espagne, qui se termina par la paix de Nimègue en 1678. Bientôt après, ce fut la guerre de la ligue d'Augsbourg, terminée en 1697 par le traité de Ryswick, mettant fin à la suprématie de la France en Europe, sur le plan politique mais aussi économique. Puis de 1756 à 1763, la guerre de Sept Ans vit les combats terrestres se dérouler encore en Allemagne.

*« Les cavaleries de guerre sont évidemment très éprouvées. Des manques importants se font sentir dans les effectifs équins des nations. Ces campagnes provoquent des déplacements du bétail pour les approvisionnements des armées. Les exodes des populations civiles avec leur cheptel sont également à l'origine de mouvements importants. La fréquence, la progression et l'ampleur des épizooties à cette époque s'expliquent ainsi. La fièvre aphteuse est bien décrite par Dieterichs en Allemagne en 1696; la péripneumonie règne en Hesse à la même époque; la peste bovine, venant de la vallée du Danube, envahit toute l'Europe occidentale en 1711 ; elle sévira en Europe centrale pendant la seconde moitié du XVIIIème siècle. Les maladies parasitaires comme la gale provoquent également des désordres importants dans les effectifs équins, civils et militaires. Les gouvernements réagissent en édictant des mesures de police sanitaire, mais qui sont difficilement applicables en période de guerre. Et puis, qui a qualité pour identifier rapidement la nature d'une maladie infectieuse et contagieuse ? Les médecins de l'homme sont consultés, mais leur compétence est variable ».*⁴

Ainsi, c'est la nécessité économique qui a imposé de disposer d'un corps médical apte à reconnaître rapidement les maladies contagieuses et à traiter efficacement les animaux atteints.

³ Jeanjot-Emery, 2003, p. 70-71

⁴ Jeanjot-Emery, 2003, p. 71

B. Claude Bourgelat, écuyer et savant⁵

Claude Bourgelat (1712-1779), le fondateur des deux premières écoles vétérinaires au monde eut bien des fonctions, entre autres : cadet des mousquetaires du Roy, avocat, écuyer, encyclopédiste, commissaire inspecteur des haras du Lyonnais... avant d'endosser les responsabilités de directeur et d'inspecteur général des Écoles royales vétérinaires.

En 1719, à la mort de son père, un commerçant lyonnais de petite noblesse, Bourgelat vit sa famille se déchirer autour de son héritage et ses ressources diminuer. Il entama donc sa vie d'adulte avec peu de moyens. Entre 1724 et 1729, il servit dans la troupe des Mousquetaires. Il devint ensuite avocat à Lyon, entre 1733 et 1740.

Le 29 juillet 1740, Bourgelat obtint le brevet « *d'écuyer du roi tenant l'Académie d'équitation de Lyon* », fonction qu'il occupa de 1740 à 1765. Dès 1744, il publia son premier ouvrage *Le Nouveau Newcastle*. Ce traité d'équitation qui présentait une nouvelle approche de l'art équestre lui valut une notoriété considérable dans l'Europe entière. À l'occasion de la rédaction de ce livre, Bourgelat remarqua des anomalies dans les descriptions antérieures de la biomécanique du cheval. Il les attribua à des erreurs dans les connaissances anatomiques de l'époque. Il décida alors de se consacrer à des recherches dans ce domaine et réclama, pour ce faire, la collaboration des chirurgiens humains exerçant à l'hôtel-Dieu. Claude Pouteau et Jean-Baptiste Charmetton, professeurs au Collège de chirurgie de Lyon répondirent avec intérêt et enthousiasme à sa demande.

En 1750, il publia le premier tome des *Éléments d'hippiatrique*. La conception du plan de cet ouvrage englobait toutes les notions d'anatomie, de physiologie, de pathologie, d'hygiène, de thérapeutique voire de zootechnie y compris la visite d'achat du cheval. L'auteur les aborda avec un esprit qui fit appel à l'expérience, à l'observation, au raisonnement, à l'analyse et à la déduction. Il s'agissait d'une méthode novatrice qui repoussait résolument l'empirisme et ses recettes.

En 1752, Bourgelat fut nommé correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Ami de d'Alembert, il fut choisi comme collaborateur de l'*Encyclopédie* pour y rédiger les articles se rapportant à la science hippique. Il écrivit plus de la moitié du contenu de l'*Encyclopédie* en matière d'équitation, de médecine et de chirurgie vétérinaires.

Il fut ensuite nommé commissaire-inspecteur des haras du Lyonnais, une fonction enviée par les plus grands noms de France. Pendant qu'il dirigeait l'Académie d'équitation de Lyon, Bourgelat fut choisi comme censeur de la Librairie, titre qui fut ensuite remplacé par celui d'inspecteur de la Librairie de Lyon en 1760. A ce titre, il exerça des fonctions de censure pour le pouvoir royal qui montraient que ses compétences dépassaient la simple question équestre.

⁵ Cottureau et Weber-Godde, 2011, p. 23-25

C. La création des Écoles vétérinaires de Lyon puis d'Alfort⁶

Il fallut la conjonction de l'action de deux hommes cultivés, Henri Bertin, fin politique, et Bourgelat, mais aussi l'appui d'un troisième homme politique, Malesherbes, pour éclairer le Roi quant aux besoins de l'agriculture et de l'élevage du royaume. Par arrêt royal du 4 août 1761, l'autorisation est donnée à Bourgelat d'ouvrir une école vétérinaire à Lyon.

Bourgelat était connu pour son savoir sur l'espèce équine. Seulement Bertin, soucieux de réfréner les épizooties qui ravageaient le bétail dans tout le royaume à l'époque et de faire reculer les famines récurrentes, voulait que cette école soit le lieu d'enseignement des maladies de tous les animaux domestiques.

Installée au « Logis de l'Abondance », l'École de Lyon accueille son premier élève le 13 février 1762, suivi de cinq autres le 14 février et de douze en avril. Le 25 février 1762, un rapport au Contrôleur Général stipule :

« L'école est ouverte il y a quelques jours, il y a cinq élèves dont quatre des provinces de Bresse et du Bugey, le cinquième est de la ville de Lyon, ils copient les cahiers composés par M. Bourgelat ».

À la fin 1762, l'École de Lyon comptait 29 élèves, dont neuf âgés de 11, 12 et 14 ans.

Ainsi, Claude Bourgelat arrive au sommet de ses ambitions à Lyon mais pour assouvir la consécration de toute son œuvre, il lui faut être à Paris. En mars 1764, Bourgelat écrit à Bertin :

« L'École de Lyon ne pourra se maintenir longtemps en mon absence et je persiste à vous présenter la nécessité d'en ordonner la translation à Paris ».

Bertin n'avait pas l'intention de transporter à Paris l'École vétérinaire de Lyon mais il souhaitait en créer une nouvelle dans la capitale. Le 1^{er} juin 1764, Claude Bourgelat fut nommé directeur et inspecteur général de l'École vétérinaire de Lyon et de toutes les écoles vétérinaires établies ou à établir dans le royaume, par arrêt royal. Le 26 mai 1765, Bertin demandait à Bourgelat de créer l'École de Paris.

Il s'y établit fin juin 1765. L'école fut installée dans des locaux provisoires à l'extérieur de la capitale, pour des raisons économiques, mais aussi pour éviter des querelles avec les maréchaux-ferrants. À la fin de l'été 1766, l'école fut transférée de Paris au château d'Alfort, qui demeure le siège de l'école aujourd'hui.

D. Le recrutement des premiers élèves d'Alfort

Pour former le noyau central du nouvel établissement établi à Alfort, Bourgelat a fait venir quelques-uns des meilleurs élèves de Lyon. Une seule indication relative à la présence de ces élèves à Paris en 1765 a pu être trouvée par les auteurs de *l'Histoire de l'École d'Alfort* (Railliet et Moulé, 1908) : une pièce comptable des Archives nationales, signalant le

⁶ Cottureau et Weber-Godde, 2011, p. 23-27

versement fait à Fragonard le 8 octobre 1765, à l'occasion des dépenses effectuées pour les lits des sieurs Beauvais, Danguin, et Parnet. Or les registres de Lyon portent les sieurs Beauvais et Parnet comme sortis le 14 octobre 1765.

Mais en 1766, lors du transfert de l'École au château d'Alfort, c'est-à-dire lors de l'ouverture réelle de l'établissement, les listes d'élèves sont beaucoup plus fournies (voir **Tableau 1**).

Tableau 1 : Liste des premiers élèves de l'École vétérinaire d'Alfort entre 1766 et 1767 d'après (Railliet et Moulé, 1908)⁷

Nom	Prénom	Âge	province d'origine	Date d'entrée	Ancien élève de Lyon
BEAUVAIS*	Eloy	24 ans	Méricourt-l'Abbé, Picardie	26/08/1766	Oui
DANGUIN*	Joseph	17 ans	Lyon	26/08/1766	Oui
FRAGONARD *dit Fragonard Cadet	François	33 ans	Grasse, Provence	Même époque	Oui
FLANDRIN	Pierre	14 ans	Lyon	01/11/1766	Oui
SOULIER	Jean	15 ans	Provins, Champagne	12/10/1766	Non
PERRET	Julien	16 ans	Courcelles, Maine	13/12/1766	Non
PREVÔT	Antoine	15 ans	Paris	13/12/1766 non	
BRADE	François	26 ans	Avallon, Bourgogne	20/01/1767	Non
THIEBAUT	François	19 ans	Avallon, Bourgogne	20/01/1767	Non
CAMBRAY	Antoine	15 ans	Valenciennes	05/02/1767	Non
BECHMIE	Louis-Joseph	17 ans	Moulins	28/02/1767	Non
RAMBERT	Macaire	26 ans	Saint-Martin du Bugey	08/07/1767	Oui
LENNBORM*	Gustav	27 ans	Stockholm	01/08/1767	Oui
BRAVI	André-Gilbert	21 ans	Montargis	07/09/1767	Non
SIMON	François-Thomas-Henry	21 ans	Hirsingen, Alsace	16/09/1767	Non
BESSIERE	Jean	15 ans	Wissembourg, Alsace	29/10/1767	Non

⁷ Railliet et Moulé, 1908, p. 409

PEAN*	Jean-Baptiste	30 ans	Amboise, Touraine	01/11/1767	Oui
BREDIN*	Louis	29 ans	Auxonne, Bourgogne	01/11/1767	Oui
BRUYERE	Guillaume	16 ans	Reyrieux, Dombes	04/11/1767	Non
LACOEUILLE	Sicaire	17 ans	Paussac, Périgord	06/11/1767	Non
LEFEVRE	Thomas	25 ans	Saint-Lô		
CHANUT*	Antoine	20 ans	Montméland, Bourgogne	20/11/1767	Oui
GENSON	Joseph	17 ans	Versailles	21/11/1767	Non
MIRGON	Louis	27 ans	Clermont, Argonne	03/12/1767	Non
DOUBLET*	Claude	26 ans	Vertus, Champagne	12/12/1767	Non

(*)Les noms des élèves « *entretenus par le Roy* » c'est-à-dire appelés à Alfort pour concourir à l'enseignement sont marqués d'un astérisque.

Les élèves « *entretenus par le Roy* » venaient presque tous de l'École de Lyon : c'étaient ceux que Bourgelat et Bertin avaient appelé à constituer le premier noyau de l'École de Paris :

« Les seules exceptions sont présentées par François Fragonard, frère cadet du Directeur et par Claude Doublet, vraisemblablement un maréchal que le directeur général avait dû recruter en raison de ses aptitudes spéciales. Il est à noter aussi que Parnet, un des élèves de Lyon venus à Paris en 1765, ne figure pas sur cette liste : dès juillet 1766, il avait été rappelé à Lyon comme professeur ». Bourgelat ajoute : « Ceux qui voudront envoyer des élèves s'adresseront à M. Fragonard, Directeur et Démonstrateur de l'École Royale Vétérinaire de Paris, au château d'Alfort, près Charenton, et en son absence, à M. Chabert, démonstrateur de ladite École »⁸.

Dès juillet 1765, Fragonard cadet et Chabert, entrés comme simples garçons de forge à l'École de Lyon ont été envoyés à Paris pour encadrer les quatre élèves mutés de Lyon à Paris le 23 août 1765, mais la recherche d'une maison pour installer la nouvelle école se révèle difficile. En octobre 1765, Bourgelat installa provisoirement la nouvelle École vétérinaire de Paris dans un pavillon qu'il loua près de la barrière Saint-Denis. Dès la signature de ce bail, Bourgelat emprunta à l'école de Lyon plusieurs préparations d'anatomie, utiles à la nouvelle École. En effet, on trouve dans la comptabilité de l'année 1765, la dépense suivante, transférée du compte de l'école de Lyon à celle de Paris⁹ :

« Frais d'envoy à Paris de huit caisses d'anatomie, 305 livres ; frais de voyage à Paris de quatre élèves, 250 livres... ».

⁸ Railliet et Moulé, 1908, p. 409

⁹ Cottureau et Weber-Godde Janine, 2011, p 424-426

Trois noms parmi ces quatre élèves sont connus : Beauvais, Danguin et Parnet. Bourgelat occupa ces élèves, dès leur arrivée à Paris, à disséquer et à faire des préparations d'anatomie, propres à servir à l'instruction des élèves de l'École d'Alfort. Bourgelat était alors à la recherche d'un nouveau lieu prêt à accueillir son École.

À la fin de l'été 1766, le transfert de l'École vétérinaire de Paris au château d'Alfort est terminé. Le 12 octobre 1766, le premier élève qui est admis sans être passé par l'École de Lyon se nomme Jean Soulier. Il vient de Provins où il est né en 1752, et est fils de maréchal... tout un symbole. Une circulaire de Bertin aux intendants datée du 14 juillet 1767, stipule que l'école vétérinaire a été ouverte le 8 de ce même mois mais cette indication se rapporte à l'organisation normale, définitive de l'enseignement et il est bien établi que les hôpitaux étaient en plein fonctionnement à la fin de l'année 1766.

En ce qui concerne les élèves de Lyon admis à l'école d'Alfort, il s'agit de : Danguin, Beauvais le 26 août 1766 et Girard le 10 octobre 1766¹⁰. On trouve ensuite Prévot et Pérret le 13 décembre 1766, Nantes le 8 janvier 1767, Brade et Thiébaut le 20 janvier 1767, Courbray le 5 février 1767, Bechmie le 28 février 1767, Rambert le 8 juillet 1767, Lennborm le 23 août 1767, Simon et Bravi en septembre 1767. Il a été mentionné plus haut que Bourgelat avait fait venir Fragonard et Chabert à Paris ainsi que quelques-uns des meilleurs élèves de Lyon comme Bredin, Vincent et Flandrin.

Fragonard, cousin germain du célèbre peintre, allait enseigner l'anatomie et assurer en outre la fonction de directeur de l'école. Chabert allait professer la maréchalerie et devenir chef des hôpitaux ; en 1771, il prit la direction de l'école qu'il marqua d'une forte empreinte pendant les 43 ans de son mandat. Jusqu'en 1776, la hiérarchie du personnel enseignant de l'école d'Alfort fut la suivante : au premier rang, les démonstrateurs : Fragonard aîné, Chabert, Goiffon, Cadet de Vaux, Ardoin, Parnet, sous la direction des professeurs : Péan aîné, Lennborm, Doublet, Fragonard cadet, Danguin, Flandrin, Vincent, Bredin¹¹.

E. Les difficultés de l'École de Lyon face à la concurrence d'Alfort

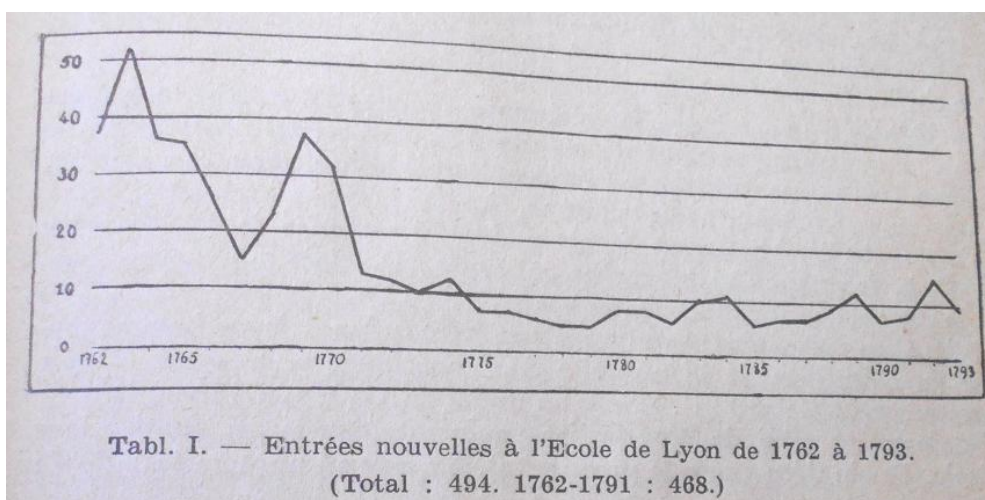
Dès 1762, 37 vinrent à la Guillotière s'entasser dans le petit « Logis de l'Abondance » où se tenait l'École de Lyon : parmi eux, on trouvait onze lyonnais, six bressans, dombistes et bugistes et trois dauphinois, il en vint également de Bourgogne, Lorraine, Bourbonnais, Angoumois et Limousin. L'effort le plus remarquable avait été produit par la Picardie qui avait envoyé sept élèves. Attirés par le succès des premiers élèves face aux épizooties, cinquante-deux nouveaux se présentèrent à l'École au cours de l'année 1763. Ils venaient, cette fois, de partout : Bresse, Bugey et Dombes, Lyon et Guillotière, Forey et Beaujolais, Franche-Comté, Picardie, Flandre, Auvergne, Guyenne, Touraine, Alsace et même de l'étranger : Savoie, Suisse, Danemark. Les années suivantes, le chiffre des entrées nouvelles diminua un peu, mais se maintint pourtant à 36 en 1764 dont neuf dauphinois, trois militaires, douze étrangers : Suisse, Prusse, Suède, Autriche, Piémont, et à 35 en 1765 (dont sept

¹⁰ Il ne s'agit pas du fameux Jean Girard.

¹¹ Cottureau et Weber-Godde Janine, 2011, p 434-444

étrangers venant de Suisse, Danemark, Piémont et de quelques provinces du royaume qui n'avaient encore envoyé personne : Provence, Normandie, Anjou, Maine). Le mouvement gagnait les régions les plus éloignées¹². Henri Hours a réalisé une figure montrant l'évolution des nouvelles entrées à l'École vétérinaire de Lyon entre 1762 et 1793, à partir des contrôles d'élèves de l'École de Lyon (voir **Figure 1**).

Figure 1 : Évolution des nouvelles entrées à l'École vétérinaire de Lyon entre 1762 et 1793 (d'après Hours, *La lutte contre les épizooties et l'École de Lyon au XVIIIe siècle*, 1957, p.27)



Selon Hours, devant ces débuts encourageants, on pouvait penser que l'École de Lyon, bien lancée, répondant à un besoin évident, n'allait connaître que de beaux jours. Or, dès 1766, le chiffre des entrées nouvelles tomba à vingt-six, puis à quinze en 1767 ; après une remontée passagère de 1768 à 1770, il s'affaissa et retomba même à cinq en 1778 et 1779. Les exhortations du Contrôleur général aux intendants des provinces en 1777 n'eurent pas d'influence sur la courbe qui n'atteignit à nouveau le chiffre de douze qu'en 1789.

Que s'est-il passé selon Hours ? En 1766, l'École d'Alfort ouvrait, munie de moyens relativement considérables. Elle put se constituer de belles collections zoologiques, un cabinet d'anatomie intéressant à partir des pièces que Bourgelat emporta avec lui de Lyon¹³. Il est exact qu'en face de l'École d'Alfort, richement installée dans son château, celle de la Guillotière, dans son auberge, faisait petite figure. Bourgelat avait également emmené avec lui ses meilleurs collaborateurs parmi lesquels Fragonard et Chabert. Et de quels pauvres moyens professeurs et directeurs, l'École de Lyon dut se contenter ! Pour comprendre la différence de situation des deux écoles, point n'est besoin de long discours : le budget d'Alfort en 1780 s'élevait à 65 880 livres, celui de Lyon à 12 920. Il y avait ordinairement à l'École de Lyon vingt-cinq ou trente élèves contre cent ou cent-vingt à celle d'Alfort. Cela nous suffit pour bien saisir qu'aux yeux de l'administration centrale, l'effort principal devait être porté sur

¹² Hours, 1957, p.25-27

¹³ Cette idée que Bourgelat avait emporté les collections lyonnaise persiste dans la conscience lyonnaise, le fameux cavalier de Fragonard étant parfois considéré comme transporté de la première école. Le détail du contenu des caisses emportées laisse peu de place à cette hypothèse.

Alfort. Des conditions aussi mauvaises d'administration ou d'enseignement ne pouvaient avoir que des conséquences désastreuses sur le recrutement et les études des élèves de Lyon.

Nous n'insisterons pas sur le fait que, dès l'ouverture d'Alfort, les provinces plus proches de Paris cessèrent d'envoyer à Lyon leurs candidats. Dès 1766 par exemple, il ne vint à Lyon plus aucun élève de la généralité d'Amiens, qui en avaient auparavant fourni dix. Il est plus remarquable que d'autres provinces, point trop éloignées, marquèrent, à considérer les chiffres, une véritable défiance à l'égard de Lyon. La Bresse qui avait fourni vingt-cinq élèves de 1762 à 1771, n'en fournit plus que six en vingt ans. [...]. Ils furent rares, sans doute, ceux qui, tel l'Intendant de Bordeaux en 1769, préféraient Lyon à Alfort, dans la crainte qu'à Paris les élèves ne trouvassent plus facilement, une fois les études terminées, des occasions de ne pas revenir dans la province natale.

Il n'y a donc pas grand risque à attribuer, d'une part, à la concurrence d'Alfort, d'autre part, à la crise de direction subie par la direction de Lyon pendant une dizaine d'années, le tarissement dangereux de son recrutement¹⁴.

II. L'origine sociale des élèves d'Alfort et l'enseignement prodigué

A. Les règles d'admission des élèves à l'École vétérinaire d'Alfort avant 1777

À l'ouverture de l'École vétérinaire d'Alfort en 1766, Bourgelat n'avait pas encore formulé la moindre règle pour l'admission des élèves, pas même de limite d'âge car on pouvait y trouver en même temps des élèves de 14 ans et d'autres de 30 ans. La seule condition d'admission apparaissant dans l'avertissement de son *Art vétérinaire* en 1767, était l'obligation de se soumettre totalement au régime d'internat qu'il avait décidé d'instaurer¹⁵. Les admissions avaient lieu toute l'année à l'École d'Alfort.

Aussi, dans cette optique de soumission et d'obéissance de ses élèves, Bourgelat prêtait une attention toute particulière au milieu social dans lequel il les recrutait. D'après Railliet et Moulé (1908), il recherchait avant tout des sujets habitués au maniement des chevaux, principal objet d'étude de l'enseignement vétérinaire, c'est-à-dire des gens issus de familles de cultivateurs ou de maréchaux, initiés à l'art de la forge et de la ferrure. Ces jeunes gens issus de milieux modestes avaient l'avantage pour Bourgelat d'avoir des prédispositions à s'adapter rapidement à des conditions de vie plutôt rustiques et surtout disposés à accepter des principes pédagogiques et disciplinaires stricts. Les élèves, pour être admis, devaient avoir acquis les notions de lecture et d'écriture.

Il était en effet venu dès le début des sujets d'une origine sociale plus favorable tels que quelques médecins attirés par le caractère nouveau de l'institution ou par leur curiosité intellectuelle et leur volonté d'étendre leurs connaissances. Cette expérience fut relativement négative puisque ces élèves se pliaient plutôt difficilement à un tel régime d'obéissance. Il fut

¹⁴ Hours, 1957, p. 31-34

¹⁵ Railliet et Moulé, 1908, p. 409

en effet compliqué de « contenir les élèves qui regardent comme au-dessous d'eux la forge et les hôpitaux »¹⁶. Bourgelat qualifiait d'ailleurs ce type de sujet comme étant « trop damoiseaux pour l'art »¹⁷.

Une de ses lettres adressée en 1772 au Dr Gicognini de Milan, qui lui avait demandé son avis sur l'envoi de jeunes Lombards dans les écoles françaises, confirmait cette aversion pour les sujets issus d'un milieu social plus bourgeois :

« L'idée d'arrêter son choix sur des gens de bonne naissance comme sur des chirurgiens ou des jeunes médecins, est contraire au bien que l'on voudrait espérer et à notre institution même [...], il fallait les distinguer des élèves ordinaires et pour cet effet, leur permettre une habitation à l'Académie, les laisser à eux-mêmes à manger dehors, en un mot, n'avoir aucune manière d'œil sur eux et tels ont été leurs dérangements et leurs débauches que notre Ministère a décidé qu'on en reçoive aucun qui ne soit soumis au régime de l'École et aux travaux de main de toutes espèces qui peuvent tenir et être essentiels à l'art ; ainsi, si l'on persiste d'envoyer des écoliers, il est important qu'on choisisse de préférences des enfants du commun, des fils de maréchaux honnêtes, et qui sachent lire et écrire ; voilà tout ce que nous demandons et les seuls élèves qu'il nous soit permis d'agréer »¹⁸.

Cette aversion pour les sujets d'origine un peu élevée, manifestée avec tant d'insistance par un homme de la valeur de Bourgelat, surprenait tellement les Milanais, qu'ils ne pouvaient la croire sincère. A leurs yeux, le fondateur des écoles vétérinaires, jaloux de ses lauriers, refusait d'admettre des jeunes gens instruits, dans la seule crainte que le mystère de l'École ne fut pénétré et transporté ailleurs, au détriment de l'établissement français¹⁹.

Selon Henri Hours, qui a pour sa part étudié les registres de l'École de Lyon :

« Il nous est possible par cette observation, de nous faire une idée du recrutement social des élèves. Idée bien vague, puisque la profession des parents ne figure pas sur les registres de l'École et qu'aucun document ne permet de combler cette lacune. Mais avertis que les autorités recherchaient surtout comme candidats des fils de maréchaux-ferrants (parce qu'ils avaient moins de peine à se mettre au courant, bien sûr, mais surtout parce que leur installation à la sortie de l'école, était assurée, sans frais pour les collectivités), nous n'avons pas de peine à déceler, sous la prédominance numérique des citadins, celle des fils de maréchaux. On conserve dix-neuf demandes d'admission à l'École de Lyon pour cette période, dans la mesure où une si faible quantité rend le calcul légitime, elles confirment notre déduction : 6 concernent des fils de maréchaux, 2 des fils d'un marchand de bestiaux et de vin, et du maître du poste de Roanne. Les autres étaient fils de petits artisans (serrurier,

¹⁶ Railliet et Moulé, 1908, Lettre de mars 1768 de Bourgelat au Ministre de l'agriculture

¹⁷ Railliet et Moulé, 1908, p. 410

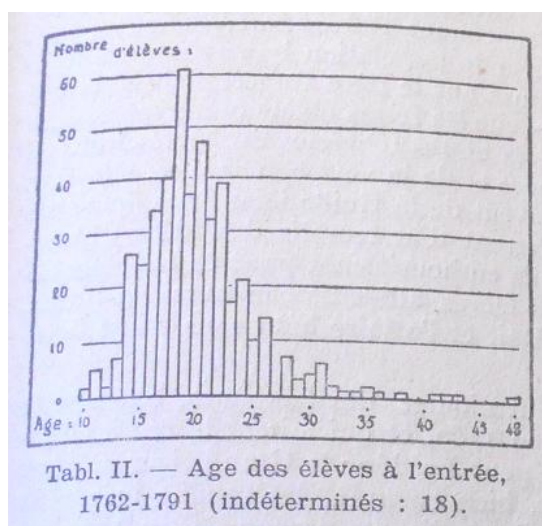
¹⁸ Railliet et Moulé, 1908, p. 411

¹⁹ Railliet et Moulé, 1908, p. 412.

tailleurs, teinturier) ou commerçants, mais 3 déjà apprentis maréchaux. Enfin 3 seulement venaient de la terre, fils d'un laboureur, d'un jardinier, d'un valet de ferme ; sur l'ensemble ce dernier était le seul dont le père n'était pas établi à son compte.

De niveau social sans doute à peu près homogène, les élèves étaient par contre séparés par des différences d'âge étonnantes à nos yeux, mais qui paraissaient probablement moins extraordinaires aux contemporains. Sur 30 années, l'âge des élèves à leur entrée à Lyon s'étagea de 10 à 48 ans. Les trois-quarts étaient compris entre 14 et 24 ans. Bien entendu les plus jeunes, (tous ceux de 10, 11 et 12 ans) étaient de Lyon ou de la Guillotière et restaient par conséquent sous la surveillance ou à proximité étroite de leurs parents »²⁰ (voir **Figure 2**).

Figure 2 : Âge des élèves à l'entrée à l'École de Lyon, entre 1762 et 1791 (d'après Hours, *La lutte contre les épizooties et l'École de Lyon au XVIIIe siècle*, 1957, p.37)



B. Le *Règlement pour les Écoles royales vétérinaires de France* de Claude Bourgelat, 1777

En 1777, Bourgelat publie le *Règlement pour les Écoles royales vétérinaires de France* (voir **Figure 3**) dans lequel il décrit le programme et les méthodes d'enseignement, admirables de rigueur et de précision. Les conditions d'admission des élèves ne semblent avoir été précisées officiellement que dans cet ouvrage, en 1777.

Ce document de 255 pages comprend deux parties : la première porte sur la police et la discipline générale (84 pages) et la deuxième traite de l'enseignement en général, de l'enseignement en particulier et de la police des études.

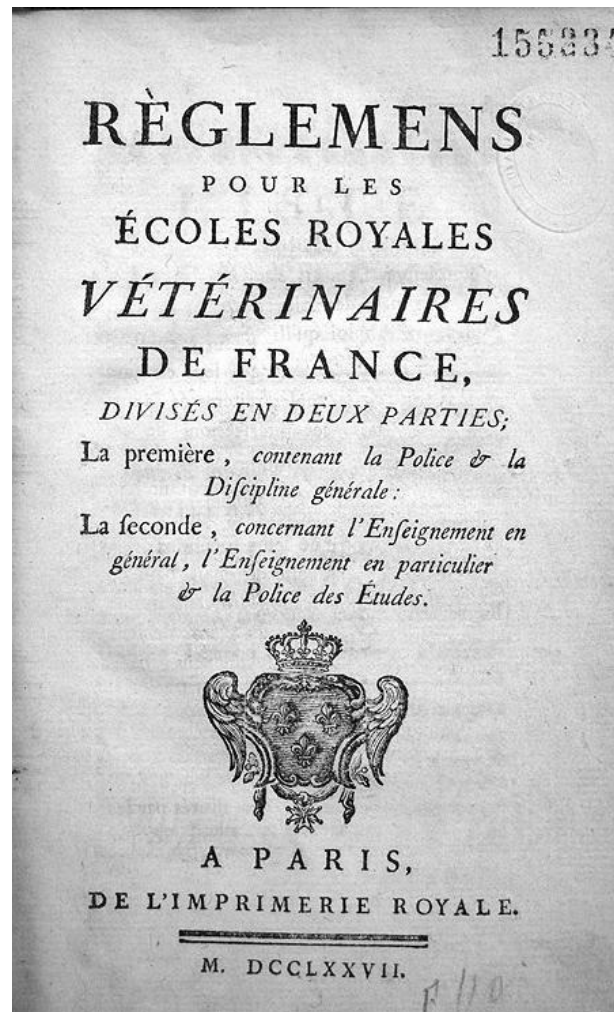
La liste des anciens élèves de la fondation de l'École d'Alfort à 1777 y est dressée :

- les élèves détachés dans divers lieux et dans divers corps pour y servir en qualité d'artistes vétérinaires : sept élèves

²⁰ Hours, 1957, p. 36-37

- les élèves militaires qui se sont distingués véritablement dans leurs études : 21 élèves
- les élèves étrangers qui se sont distingués dans leurs études : 14 élèves
- les élèves provinciaux brevetés par Sa Majesté : 88 élèves
- les élèves non brevetés, mais qui cependant peuvent servir utilement dans leur province : 40 élèves.

Figure 3 : Page de garde du *Règlements pour les Écoles royales vétérinaires de France*, de Claude Bourgelat



1. La discipline militaire appliquée aux élèves d'Alfort

Bourgelat écrit : « exigeant des élèves un ordre et une discipline sévères en ce qui concerne leur conduite et leurs mœurs, et d'autre part un régime et une méthode capable d'assurer leur progrès dans les études qu'ils ont à faire (...) il a été arrêté ce qui suit »²¹. Dans l'organisation de l'école, on distingue le directeur-inspecteur général, les inspecteurs-visiteurs et le corps enseignant.

²¹ Bourgelat, 1777, p. 3

Étaient subordonnés au directeur-inspecteur général, l'inspecteur général, les inspecteurs, directeurs, professeurs, chefs, sous-chefs, élèves ordinaires, régisseurs, concierges, domestiques, suisses et palefreniers. Les inspecteurs-visiteurs étaient, quant à eux, chargés de visiter les Écoles et d'en examiner leur composition, leurs dépenses, l'exécution des règlements. Ils devaient remettre au directeur général leurs observations.

Le corps enseignant était composé de professeurs, chefs, sous-chefs et il était choisi parmi : « ceux qui marqueront le plus de zèle, de soin et d'attention pour la discipline, le plus de talent pour l'enseignement, les mœurs les plus pures, la conduite la plus irréprochable, le caractère le plus doux et le plus liant ».

Les élèves devaient avoir au minimum 16 ans :

*« Ce serait, d'une part, un fardeau trop onéreux aux provinces que l'entretien d'un sujet pendant la double et la triple durée du temps nécessaire, et, de l'autre, on asservirait les Directeurs, Professeurs, et Chefs à des attentions qui les détourneraient inévitablement de leurs occupations et de leurs devoirs, en leur confiant le soin, presque toujours inutile, de jeunes enfants sur lesquels ils seraient continuellement obligés de veiller ».*²²

Les élèves devaient avoir également au maximum 30 ans « vu le peu de flexibilité de leur compréhension après ce nombre d'années »²³. Ils devaient savoir lire et écrire, présenter des certificats de vie et mœurs en bonne et due forme. Ils devaient obligatoirement être internes, surveillés par les professeurs établis à l'école.

L'entrée à l'École était refusée à tous les sujets infirmes, faibles ou peu disposés aux travaux de la pratique de l'Art.

Bourgelat insistait sur le fait que tous les sujets envoyés par les Commissaires départis aux provinces et qui entreraient dans les limites imposées seraient reçus directement à l'École. Par contre, les sujets se présentant eux-mêmes et se chargeant de leurs propres besoins devaient présenter un extrait baptistaire et des certificats de vie et de mœurs avant d'être agréés.

De même, Bourgelat refusait toute possibilité pour les élèves de vivre à l'extérieur de l'École. Ils devaient être logés dans l'École et constamment sous les yeux de leurs maîtres qui devaient également y habiter.

Parmi les élèves envoyés par les provinces, les fils de maréchaux étaient préférés aux autres :

*« La plupart de ceux-ci ayant été accoutumés de bonne heure au marteau et à l'enclume, emploieront moins de temps dans les forges des Écoles, que des fils de fermiers ou autres protégés qui n'ont jamais été à portée de frapper le fer [...] »*²⁴.

²² Bourgelat, 1777, p. 7

²³ Bourgelat, 1777, p. 8

²⁴ Bourgelat, 1777, p. 10

Les études étant payées par les provinces, on exigeait un remboursement formel des frais si les brevetés choisissaient de s'établir dans une région autre que celle ayant fourni la bourse.

Les élèves étrangers étaient admis à condition qu'il ne soit fait aucune différence entre eux et les élèves français et qu'ils aient le même niveau.

De même, les élèves militaires étaient admis à condition qu'ils soient « encasernés » près de l'École et qu'ils entrent dans les limites imposées plus haut par Bourgelat.

L'uniforme bleu-roi était obligatoire et les livres et instruments étaient fournis aux élèves. *«Les Commissaires des régions sont priés de n'accorder aucune aide à leurs régionaux qui pourraient oublier ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont et ce qu'ils doivent être un jour (...) en leur offrant des moyens de dérangements et de débauche »*²⁵. Une somme de 360 livres était payable annuellement et employée à la nourriture, l'entretien et les faux frais. Toute détérioration de matériel était retenue sur leur solde ou sur la totalité des élèves si le coupable n'était pas connu. Les dépenses de cuisine, de lumière, de blanchissage, de chauffage étaient prises sur les 30 livres mensuelles de chaque élève. Un élève était chargé de surveiller les dépenses et consommation effectives des aliments : 1 kg de pain, 500 g de viande par jour. Le reste, soit environ le tiers, était remis à l'élève, selon l'estimation de Bourgelat.

Les élèves étaient punis d'autant de jours de prison que de jours dépassés après leur congé. Directeur, professeurs, chefs et sous chefs étaient toujours choisis parmi les élèves ; ils portaient un uniforme bleu roi avec un galon doré d'inégale largeur et n'étaient tenus de le porter que dans les concours. Nul ne pouvait être directeur s'il n'avait pas la connaissance entière et parfaite de toutes les parties de l'art.

*« Le premier de tous les devoirs est de remplir tous ceux que la religion impose »*²⁶.

*« À cet effet, il sera dit une messe tous les jours. Professeurs en tête, ceux-ci conduiront les élèves à la paroisse ; au préalable un appel sera fait. Seront punis de prison ceux qui n'y ont pas assisté, et expulsés de l'école ceux qui auront mérité trois fois cette punition. Prison également pour les élèves habillés indécemment ou au comportement scandaleux. A Pâques, chaque élève fournit un billet attestant qu'il s'est confessé. En effet, ne seront soufferts dans les écoles aucun élève affichant irréligion et libertinage ; tout homme sans mœurs et qui méconnaît ce qu'il doit à l'Être Suprême ne pouvant être, quelques talents qu'il ait d'ailleurs, qu'un être absolument méprisable »*²⁷.

Les exercices de la journée se faisaient tous au son de la cloche : lever, messe, travaux, repas, travaux puis repas dans les chambres. Les élèves se levaient à 5h ou 6h en hiver. Ils déjeunaient à 6h45, puis l'appel était effectué, ils allaient à la messe puis retournaient dans les différents services. Il leur était interdit de paraître en pantoufles ou mal peignés sous peine de punition.

²⁵ Bourgelat, 1777, p. 17

²⁶ Bourgelat, 1777, p. 31

²⁷ Bourgelat 1777, p. 32

Les élèves effectuaient les pansements à 9h, puis ils bénéficiaient d'un moment de détente et d'occupations utiles à 11h. Ils allaient ensuite au réfectoire avec défense d'entrer dans les cuisines avant 12h. A la fin du repas, ils retournaient dans les salles où un appel était effectué. A 18h, ils ré-effectuaient les pansements et s'occupaient du nettoyage des salles. Le souper à 19h sonnait la fin des leçons. Enfin, les élèves allaient se coucher à 22h et l'extinction des lieux était sonnée à 22h15.

Des jours de congés étaient accordés aux élèves les dimanches, fêtes, jeudis et Saint-Eloi ; ils étaient alors autorisés à sortir en uniforme avec une permission imprimée. Cependant, Bourgelat insistait sur le fait que « *Il leur est formellement interdit de hanter les lieux suspects sous peine d'être chassés des Écoles* »²⁸. Les élèves au service des hôpitaux, forges et pharmacie ne sortaient pas de la semaine et n'avaient pas de jour de congé durant tout le temps de leur rotation. Enfin, les élèves qui découchaient étaient placés en prison la première fois puis expulsés des Écoles la seconde.

2. L'enseignement prodigué aux élèves d'Alfort

Cette deuxième partie est de loin la plus développée et ne comporte pas moins de 170 pages. Elle se compose de 19 titres qui sont résumés dans ce qui suit.

Le premier titre : « *de l'enseignement en général* » traite de généralités :

*« Il est nécessaire de simplifier les explications : les élèves, constamment surveillés, n'auront pas la liberté de voler à leur gré d'une démonstration qu'ils comprennent à peine à une autre qui serait enseignée trois ans plus tard. L'enseignement doit être logique. Les élèves doivent avoir lu les cours auparavant, ils doivent être initiés et préparés dans les sujets que l'on va traiter [...]. Les professeurs doivent se mettre à la portée des élèves. Les élèves compétents et instruits feront des répétitions de leçons comme sous-chefs, chefs puis professeurs [...]. On admettra pour vrai que ce qui a été vu et revu. On interdira aux élèves tout ouvrage systématique et on leur marquera d'une manière précise les limites auxquelles on doit s'arrêter dans l'étude de l'économie animale »*²⁹.

Selon Bourgelat, il fallait éviter aux élèves la tentation de prendre la maladie pour les symptômes et vice-versa. Faute d'une nomenclature exacte, les noms de la médecine des hommes étaient choisis. On leur enseignait à distinguer les maladies aiguës et chroniques, continues et intermittentes, bénignes et malignes, contagieuses et non contagieuses, sporadiques et épisodiques, etc.

Le praticien devait employer les préparations les plus simples et les moins coûteuses face aux charlatans avides. En matière médicale, l'effet des drogues devait être précédé des indications, des contre-indications, des effets et de la durée d'administration. C'était une erreur de croire que l'on pouvait tout guérir avec des remèdes. Des conseils étaient donnés en matière de chirurgie, de pansements et de ferrure.

²⁸ Bourgelat, 1777, p. 46

²⁹ Bourgelat, 1777, p. 88-89

Le deuxième titre traite de l'inspecteur général des études :

« L'inspecteur général s'attachera à la pureté de l'enseignement [...] débarrassé des hypothèses, du mensonge, de l'espoir de se faire un nom dont on n'est véritablement digne qu'au moment où l'on en connaît le néant et la chimère ».

A chaque élève était affecté un cahier comprenant douze colonnes : nom, pays d'origine, âge, date d'entrée et nom du mécène, nom de la province d'origine, « zootomie » (ostéologie, myologie, splachnologie, anatomie comparée, préparations anatomiques), extérieurs et choix des animaux, matières médicale interne et externe, botanique et pharmacie, forge et ferrure, maladies diverses, bandages et opérations, jour de sortie des élèves formés, mœurs, conduite et talents. Le changement des différentes sections d'étude était effectué tous les mois. Les élèves intéressés et doués pouvaient passer plus rapidement aux connaissances nouvelles, selon l'ordre établi.

Les troisième et quatrième titres s'intéressent à la zootomie ou anatomie comparée et aux salles de dissection. Cette matière s'étalait sur quatre mois et comportait la description du cheval, du mouton et du bœuf. L'anatomie des deux derniers était comparée à celle du premier. Puis les téguments, muscles et viscères étaient étudiés dans les salles de dissections (titre IV) qu'il fallait maintenir propres.

Le cinquième titre a pour objet les soins et la nourriture des ânes, mulets, bovins, bêtes à laine, porcs, chiens et oiseaux domestiques. Suivaient l'étude de l'extérieur des animaux pour déterminer la beauté parfaite du cheval ainsi que son hygiène. Des visites hebdomadaires étaient prévues au marché aux chevaux. Le sixième titre traite des salles d'étude.

Le cours de botanique et le jardin des plantes sont abordés dans le septième titre. *« Les professeurs se souviendront qu'on n'a point en vue de former des botanistes, mais de connaître les plantes qui pourront leur être utiles dans la pratique de leur art : plantes médicinales et plantes nutritives pour les animaux »*³⁰ ; ce cours se terminait par l'histoire abrégée des drogues utiles en médecine des animaux.

La matière médicale et la pharmacie sont abordées dans les titres VIII et IX. Le premier étudie la matière médicale et distingue les altérants, les évacuants, les fortifiants et les calmants. Le second concerne la pharmacie :

« On doit bannir à jamais des écoles l'étude de la chimie plus propre à détourner l'attention de l'élève qu'à lui procurer des produits dont il peut faire usage. On définira seulement les termes tels que breuvage, bol, opiat, poudre, collyre, cataplasme, pédiluve, etc. et ceux qui concernent les opérations sur les plantes médicinales : lotion, trituration, digestion, liquéfaction. Les formules seront magistrales (usage interne) ou officinales (usage externe). Enfin on énumérera les

³⁰ Bourgelat, 1777, p. 159

*formules officinales que les artistes vétérinaires, revenus dans leur province, pourront préparer dans leur pharmacie».*³¹

Le dixième titre concerne la « *Police de la pharmacie* » qui décrit l'organisation et les dépenses liées à la pharmacie.

Dans le titre XI : « *Maladie des hôpitaux* », Bourgelat rappelait que la théorie ne pouvait offrir que des connaissances générales :

*« La certitude de l'art, la vérité, a pour base l'expérience [...]. Ecouter avec défiance les rapports faits par les propriétaires d'animaux malades [...]. Les élèves se convaincront qu'un amas de recettes ne peut être un objet de richesse que pour les ignorants et qu'un très petit nombre de mixtes médicaux suffit, dans des mains habiles, à la guérison de beaucoup de maux ».*³² Les élèves devaient se répartir les malades et faire au professeur un rapport journalier. Ils consignaient par écrit « *tout ce qui a été tenté et les améliorations attribuées à leurs thérapies ou à la nature... C'est ainsi que l'art s'élèvera insensiblement sur les fondements inébranlables de l'expérience dont une routine méprisante et vaine n'a été jusqu'ici que le masque* »³³.

Lorsque les maladies avaient été supérieures à toutes les ressources de la nature et de l'art, les professeurs profitaient de l'autopsie des cadavres pour y noter toutes les anomalies :

*« Les portes de l'école seront ouvertes aux médecins s'ils veulent interroger la nature et vérifier des idées qui peuvent être utiles à l'espèce humaine (...) On ne négligera pas au surplus de prévenir les élèves contre le préjugé trop commun que tous les sacrifices auxquels on se livrera seront autant d'actes de cruauté dont l'humanité doit frémir »*³⁴.

Dans le titre XII : « *Police des hôpitaux* », Bourgelat recommandait d'isoler dans une cour très distante les animaux atteints de gale ou d'autres maladies contagieuses. Les animaux des pauvres cultivateurs voisins étaient soignés gratuitement pourvu qu'ils apportassent la nourriture nécessaire.

Le treizième titre concerne les palefreniers, chargés de l'écurie des animaux contagieux. « *Ils ne doivent sous aucun prétexte pénétrer dans les autres écuries* »³⁵.

Le titre XIV a pour objet les bandages et opérations chirurgicales. Les techniques de pansements enseignées étaient de différentes sortes : bandes, éclisses, mèches, plumasseaux etc. Le travail pour contenir les animaux y était décrit. Les élèves débutaient par les chirurgies les plus simples puis ils s'orientaient vers les plus compliquées : fistule anale, lithotomie,

³¹ Bourgelat, 1777, p. 177

³² Bourgelat, 1777, p. 189

³³ Bourgelat, 1777, p. 195

³⁴ Bourgelat, 1777, p. 198-199

³⁵ Bourgelat, 1777, p. 212

césarienne, trépanation, ponction de l'abdomen, de la panse de bœuf *etc.* Les élèves devaient pratiquer l'opération à laquelle ils avaient assisté auparavant.

Dans le titre XV, Bourgelat décrivait la nécessité d'une longue activité dans les forges : d'abord la forge d'étude pour se familiariser aux différents instruments puis la forge de pratique. Les élèves commençaient par s'exercer sur les pieds de chevaux morts.

Bourgelat instaura des concours pour l'obtention de prix décernés par un jury présidé par le ministre responsable de l'École. Les lauréats gagnaient une trousse de 50 livres, une chaîne en or et une médaille en argent différente suivant les spécialités (titre XVII). Les élèves qui avaient étudié une même partie étaient entendus en concurrence. Le hasard déterminait les questions qui leur étaient faites et celui d'entre eux qui avait montré le plus de capacité et avait répondu le plus solidement aux demandes était couronné. En ce qui concerne les concours d'opérations et de ferrure, le prix était une médaille suspendue par une chaîne en or. La marque de l'accessit ou le second prix était une chaîne seulement. La médaille d'argent sertie en or portait une fleur de lys rayonnante, dont les rayons écartaient les nuages et sur le revers un fer à cheval. Au-dessus était écrit : « Prix de ferrure » et autour « École royale vétérinaire » (voir **Figure 4**).

Figure 4 : Prix de pratique, figurant une flamme, l'ustensile utilisé pour pratiquer la saignée. Musée Fragonard, EnvA, inv. 2008.03.001



Les élèves les plus intelligents et les plus anciens des Hôpitaux étaient envoyés, à la première réquisition, dans les provinces et lieux où les épizooties faisaient des ravages. Ils y étaient sous les ordres des commissaires départis, auxquels ils rendaient compte directement. On leur traçait, avant leur départ, un plan de conduite qui devait les aider à triompher de tous les obstacles (titre XVIII).

Le titre XIX explicite le retour et l'établissement des élèves dans leurs provinces. Bourgelat ne fixait pas de nombre d'années d'études obligatoires, celle-ci dépendant directement de la capacité des élèves. Il précisait cependant que les élèves ne pouvaient pas passer moins de quatre années consécutives au sein de l'École. Par un arrêté royal datant du 11 août 1765, le roi avait ordonné qu'il soit expédié par le Secrétaire d'Etat ayant la charge du département des Écoles, un brevet de privilégié du roi à ceux qui auront terminé les cours en totalité et passé au moins quatre années consécutives à l'École.

Pour ceux qui n'avaient pas terminé leurs études ou qui n'avaient pu intégrer la totalité des cours, mais dont les mœurs et la conduite avaient été irréprochables, de simples attestations étaient délivrées de la part des directeurs particuliers, dans lesquelles étaient spécifiées les études réalisées. Mais « *ceux-ci installés dans leur province peuvent par la suite obtenir ce brevet privilégié, si les services rendus sont indubitables* »³⁶.

Les élèves brevetés avaient l'obligation de rendre des comptes aux Écoles sur les maladies et épizooties rencontrées dans leur province afin de faire avancer leur art :

*« Seront tenus les élèves brevetés d'entretenir la plus exacte correspondance avec les écoles tant en ce qui concerne les maladies qu'ils traiteront qu'en ce qui regarde les expériences, observations et même les découvertes qu'ils pourront faire dans toutes les parties de l'art dont ils doivent à leur tour travailler à reculer les limites [...]. Cette attention sera de leur part une suite et un effet de leur reconnaissance envers la mère commune qui les aura alimentés dans leur enfance ; et cette même mère les regardant tous du même œil et toujours comme des enfants précieux, rendra hautement à chacun d'eux la justice qui leur sera due, en publiant sous leurs noms et avec une satisfaction véritable les nouveaux trésors qu'ils lui confieront »*³⁷.

III. La lutte contre les épizooties et les élèves d'Alfort

A. Une situation sanitaire déplorable en France et en Europe

Selon Robin (1999), si l'idée d'instruire les vétérinaires commençait à cheminer au début du XVIIIème siècle, c'était aussi que la situation sanitaire du cheptel français était déplorable. Il faut souligner que le terme d'épizootie n'avait pas son sens actuel : on entendait par là toute maladie qui, dans une localité donnée, atteint simultanément un grand nombre d'animaux. C'est ainsi qu'on parle d'épizootie de rage en Italie (1708), en France (1780) etc.

Selon lui, du XVème au XVIIIème siècle, de nombreuses maladies du bétail sévissaient à l'état enzootique dans toute l'Europe. De temps à autre, des flambées épizootiques envahissaient telle ou telle région, conséquence des mouvements des armées en campagne, qui déplaçaient avec elles le bétail nécessaire à leur subsistance. La mortalité était considérable : au total, entre 1713 et 1796, il aurait péri environ 10 millions de bovins en

³⁶ Bourgelat, 1777, p. 251

³⁷ Bourgelat, 1777, p. 253-254

France et en Belgique. Toutefois, ces estimations étaient très approximatives. Les renseignements ponctuels relevés par Henri Hours pour la région lyonnaise étaient beaucoup plus précis et plus évocateurs. Ainsi, pour citer deux exemples, au cours de l'année 1714, 133 bovins sont morts sur les 160 que possédait la paroisse de Chassagny, 110 sur 120 à Paray-le-Monial. On conçoit sans peine combien ces pertes venaient ajouter à la misère des campagnes déjà rudement éprouvées par la famine de 1709, qui avait imposé des abattages massifs de bétail, et la guerre de succession d'Espagne, les campagnes de Louis XIV ayant épuisé la population équine du royaume. On peut suivre à la trace la plus meurtrière de ces maladies : la peste bovine. En 1711, elle passait de Hongrie en Italie (importation de bestiaux), envahissait l'Allemagne, la Suisse, la Hollande et l'Angleterre et atteignait la France au printemps 1714. Dans la région lyonnaise, elle se manifesta de Juillet à Novembre pour reparaître en 1715. En 1743, nouvelle flambée de peste apportée par les troupes françaises pendant leur repli sur le Rhin : Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Dauphiné étaient envahis successivement puis le Lyonnais était atteint en Juillet 1744³⁸.

Parmi ces épizooties sévissant au début du XVIIIème siècle en France, on distingue d'une part les « contagieuses » : la peste bovine, la fièvre aphteuse, la péripneumonie contagieuse des bovins, la variole ovine et le charbon de langue. D'autre part, on distingue les épizooties « non contagieuses » : les charbons, les maladies parasitaires et les intoxications.

B. État des lieux des épizooties en France entre 1766 et 1796

1. Les épizooties « contagieuses »

a. La peste bovine³⁹

Appelée jusqu'au XIXe siècle *typhus contagieux des bêtes à cornes*, la peste bovine est provoquée par un virus proche de celui de la rougeole de l'homme, responsable d'une mortalité très élevée. Pendant plusieurs jours de forte fièvre, l'animal ne mange pas, il larmoie, son pelage est hérissé. Les trois à cinq jours qui suivent voient apparaître les symptômes : inflammation puis ulcération nécrotique de toutes les muqueuses. La conjonctivite s'aggrave. Le jetage, la salivation deviennent abondants, purulents. Des lésions cutanées envahissent les aines, les flancs, l'encolure. L'attaque des muqueuses digestives provoque une diarrhée profuse. Après une chute brusque de la température et l'aggravation des symptômes, la mort survient en une journée.

La maladie sévissait en permanence dans le bassin de la Caspienne. L'approvisionnement des armées slaves et allemandes a ramené le virus en Occident lors de chaque conflit européen, avec le bétail hongrois, rustique et excellent marcheur. Pour mémoire, le territoire français avait déjà été atteint en 1610 (Alsace), et de 1625 à 1645, pendant la guerre de Trente Ans qui généralisa l'épizootie à une grande partie de l'Europe. Une accalmie est constatée en France entre 1745 et 1770, favorisant les débuts des Écoles vétérinaires.

³⁸ Robin, 1999, p. 10-11

³⁹ Vallat, 2001, p. 31-59

- 1769-1770. Partie de la Turquie d'Europe, l'épizootie arrive en Flandre française et en Artois à partir de la Hollande qui devient source régulière d'infection pour la France du Nord durant les dix années suivantes. D'avril 1769 à fin mars 1770 : 220 919 bêtes malades dont 61 681 sont mortes. La France méridionale est indemne jusqu'en 1774.
 - 1771. Lyonnais, Picardie, Artois
 - 1772. Artois, Soissonnais et Nord-Est.
 - 1773. Généralités de Lille, Soissons, Rouen, Châlons, Valenciennes, Amiens, et l'Artois. Dans cette région où le bétail est mieux entretenu que partout ailleurs, Raulin, envoyé en août à La Groise, près de Landrecies, et dans la châtellenie de Bouchain, près de Denain, note avec clairvoyance que les animaux les plus beaux souffrent davantage de l'épizootie.
 - 1774. Partie de Bayonne, l'infection du Sud-Ouest a été attribuée à tort à des peaux vertes en provenance de Hollande. La stupeur qu'elle répand dans cette région jusque-là épargnée se lit dans l'abondance des archives qui nous sont parvenues.
- L'épizootie s'étend ensuite à toute la France, sauf la Bretagne, la Vendée, et une partie de la Normandie.

En Béarn, à la fin de 1775, dans les subdélégations de Morlaàs, Pau, Oloron, Sauveterre et Orthez, 110 966 bêtes auraient péri sur 126 862, soit 87,4 %. Mais Félix Vicq d'Azyr signale que, vers la fin de l'épizootie, la maladie devient sporadique. La peste bovine s'éteint d'elle-même lorsque ne restent que des survivants guéris, tous immunisés. Sur les indications de Vicq d'Azyr, un ensemble cohérent de mesures sanitaires est institué pour la première fois : abattage indemnisé à raison du tiers de la valeur des animaux, désinfection, recensement et isolement. Nouvelles en France, ces mesures s'inspiraient d'expériences étrangères. Au cours de l'épizootie de 1709 dans la région de Mantoue, le célèbre médecin Giovanni-Mario Lancisi avait déjà préconisé abattage, enfouissement des cadavres, interdiction de déplacement du bétail et inspection des viandes destinées à la consommation. Ces directives avaient fait l'objet d'un édit papal mais n'avaient pu être appliquées. L'Angleterre, en revanche, avait en 1714 éradiqué la peste bovine par de semblables dispositions assorties d'indemnités à l'abattage.

- 1775-1776. Flandre et Artois. Le 6 mai 1776, Félix Vicq d'Azyr, envoyé pour enquête, écrit au Contrôleur général une lettre où il met sévèrement en cause l'incurie des États d'Artois. Un arrêt du Conseil du 27 juin précise quelles sont les autorités chargées de l'exécution des mesures, ce qui n'avait pas été fait jusque-là. Quelques abattages sont entrepris mais c'est d'elle-même que l'épizootie s'éteindra.
- 1779. Picardie. « Sur 648 bêtes malades, 385 sont mortes » soit 59 %.

De 1792 à 1815, la peste bovine sévit dans l'Europe entière à divers degrés. Elle entre en France en 1796 :

« Le typhus se manifesta parmi les bœufs formant les convois de l'armée française, occupant alors les bords du Rhin. La maladie, qu'on ne regarda pas d'abord comme contagieuse, se propagea avec une effrayante rapidité à toutes les bêtes à cornes du

Bas-Rhin. Bientôt elle envahit l'Alsace, la Lorraine, la Belgique, la Picardie, les Vosges et la Franche-Comté. De ce dernier point, elle pénétra dans la Suisse, revint en France par la Bourgogne et arriva jusqu'aux portes de Paris. Partout où elle séjournait, cette épizootie typhoïde fit périr un grand nombre de bestiaux. Dans le seul département du Bas-Rhin, la mortalité fut de 11 043 bêtes, et pour les 27 départements de la France qu'elle attaqua, la perte fut estimée approximativement à 130 000 bêtes »⁴⁰.

Comme le note également Mireille Mousnier dans *Les animaux malades en Europe occidentale (VIe-XIXe siècle)* (2005), si l'on reprend les épizooties de peste bovine en Europe, on s'aperçoit que presque aucun siècle n'a été épargné. Localement, certains épisodes ont pu être catastrophiques pour l'élevage. L'épizootie du sud-ouest de la France, à la fin du XVIIIe siècle, aurait causé, entre 1774 et 1776, la mort de 150 000 bovins. En 1772, une épizootie survient dans les environs de Bayonne. En 1774, tout le sud-ouest de la France jusqu'à Bordeaux, est touché. En 1776, un tiers des laboureurs n'ont plus de bêtes à cornes et doivent cultiver leurs terres à bras d'homme.

« Cette crise a probablement été le déclic pour l'organisation d'une prophylaxie et de méthodes d'isolement des animaux contaminés sans précédent. Dès 1746, dans un contexte endémique, les animaux atteints doivent être déclarés et sont isolés »⁴¹.

b. La fièvre aphteuse⁴²

Très contagieuse, cette maladie virale, qui atteint les ruminants et le porc, se caractérise par une éruption vésiculeuse sur les muqueuses et sur la peau : dans la bouche, entre les onglons, sur la mamelle, d'où les dénominations française *surlangue et claudication*, anglaise *foot and mouth disease*, et allemande *Maul- und Klauen-seuche*. Les lésions du pied, régulièrement observées, permettent de distinguer rétrospectivement la fièvre aphteuse des autres maladies s'attaquant à la seule muqueuse buccale. En français, elle s'appelle surtout *cocotte*. C'est à Francisco Toggia, qui l'observe en 1799 dans le Piémont, que nous devons son nom actuel.

Les aphtes buccaux se résolvent spontanément en quelques jours mais cette affection, en dépit d'une mortalité toujours inférieure à 2 %, occasionne des pertes énormes dues à l'amaigrissement, au repos forcé pour les bêtes de travail, victimes d'altérations ongulaires, à la baisse de lactation, à l'interdiction des foires. Les auteurs du XIX^e siècle estimaient la mortalité à seulement 2 à 5 %, mais les veaux, plus sensibles, mouraient parfois davantage. La fièvre aphteuse frappe moins violemment les animaux mal entretenus ; les bêtes en bon état sont celles qui présentent les formes graves. L'amélioration des conditions d'élevage a sans doute renforcé l'impact de cette maladie dans le courant du XIX^e siècle.

⁴⁰ Delafond, 1838, p. 155. *Arrêt du directoire exécutif qui donne l'exécution des mesures destinées à prévenir la contagion des maladies épizootiques*, du 27 messidor an V (15 juillet 1797).

⁴¹ Mousnier, 2005, p. 141

⁴² Vallat, 2001, p 63-37

*« Il paraît que, pendant l'année 1763 et au commencement de 1764, les aphtes formèrent le caractère essentiel de l'épizootie qui régna sur les chevaux et sur les bêtes à cornes dans presque toute la France et principalement dans l'Auvergne, le Périgord et à Paris et dans les environs, où Lafosse l'observe parmi les chevaux, dont elle fit périr plusieurs »*⁴³

Il est impossible de reconnaître la fièvre aphteuse dans l'article de Huzard, d'autant que les chevaux sont atteints et qu'aucune lésion du pied n'est rapportée chez les ruminants. On a très probablement affaire à des cas de *glossanthrax*, cette maladie ayant alors atteint une grande partie du royaume. En revanche, une épizootie de fièvre aphteuse a réellement sévi en Allemagne et en Moravie pendant l'année 1764. Les contagions d'aphtes sur les bovins de la généralité de Moulins, rapportées par Jean-François Barailon pour les années 1765, 1776 et 1785, ne sauraient être assimilées à de la fièvre aphteuse. En revanche l'association de lésions buccales et podales, décrite en Lorraine en 1779, évoque bien la maladie. S'agissait-il de l'extension d'une épizootie allemande ? Elle n'a cependant pas gagné l'intérieur du pays.

C'est de 1809 à 1813 que sévit la première épizootie de fièvre aphteuse que l'on puisse considérer comme certaine : Haut-Rhin, Ardennes, Vosges, dans la capitale et aux environs d'Alfort, vallée d'Auge, Rhône, Corrèze, Pyrénées.

c. La péri-pneumonie contagieuse des bovins⁴⁴

Rien ne laisse supposer que cette maladie ait été importée à l'époque moderne : Johann Christian Heusinger, qui n'envisage que les épizooties, ne la mentionne au XVII^e siècle, ni en France ni à l'étranger, la nature de la « pulmonie » de 1693, en Hesse, restant indéterminée. Mais on peut penser que, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la péri-pneumonie contagieuse a évolué à bas bruit, sans attirer l'attention en Allemagne méridionale, en Suisse et en Franche-Comté.

En 1764, Bourgelat confirmait l'existence de la péri-pneumonie dans cette province en insistant sur son caractère sporadique. Bien que les documents fassent défaut pour certaines régions, tous les massifs montagneux ont été plus ou moins infectés pendant la première moitié du XIX^e siècle (Suisse, Jura, Dauphiné, et aussi désormais les Vosges et l'Auvergne).

L'extension de la péri-pneumonie contagieuse des bovins semble avoir coïncidé avec les grands mouvements de bestiaux qui se sont produits, à partir de 1789-1792, avec la suppression des entraves commerciales et surtout les déplacements d'animaux pour les besoins des armées de la République. La maladie régnait désormais dans le Nord, et dans certaines provinces de Hollande et de Belgique, importée avec les animaux dans les étables des nourrisseurs de Paris, dans les pays de grande culture, et chez les engraisseurs dont les stabulations permanentes reproduisaient les conditions de confinement qui caractérisaient auparavant l'élevage montagnard.

⁴³ Huzard, 1812, p. 162.

⁴⁴ Barberet, 1766, p. 67 et 144-149.

On signale la péripneumonie près de Saint-Florentin (Yonne) et près de Paris en 1790, dans la Nièvre, entre Decize et Luzy, à partir de 1796.

d. La clavelée ou variole ovine⁴⁵

Maladie due à un *Pox-virus*, on l'appelle claveau jusqu'en 1820, où le terme est retenu pour désigner le produit inoculé lors de la clavelisation. En effet, la similitude de la clavelée avec la variole humaine a motivé, dès le XVIII^e siècle – en particulier dans le midi de la France – des essais de clavelisation analogues à la variolisation (inoculation du « virus » pur). La maladie dure en tout deux à quatre semaines. Elle débute par une fièvre élevée, un écoulement des yeux et du nez. Les agneaux peuvent mourir à ce stade, sans autres signes, avant qu'apparaissent les lésions cutanées classiques sur les régions dépourvues de laine ainsi que sur les muqueuses (clavelée grave, dite « irrégulière »). La mortalité atteint dans ce cas 50 %. Mais une forme bénigne existe (clavelée « régulière »), dans laquelle les pertes n'excèdent pas 5 %. La physionomie des épizooties de clavelée varie beaucoup avec la résistance des animaux et la saison. En général, dans un troupeau, elle procède par bouffées toutes les quatre semaines (« lunées »), après avoir frappé un petit nombre d'animaux. Cependant, comme la fièvre aphteuse, responsable elle aussi d'une faible mortalité, la clavelée présente de lourdes conséquences économiques.

Sans doute d'origine méditerranéenne, la maladie est alors bien installée dans les régions à moutons. La résistance du virus à la dessiccation favorise sa dispersion par le vent, sa persistance dans les toisons, les locaux, voire les pâturages. Les animaux guéris ou clavelisés peuvent rester contagieux. Ici encore la transhumance et les déplacements vers les grandes villes consommatrices jouent un rôle prédominant dans la dissémination.

Mais comme il s'agit d'une maladie enzootique capable çà et là de brusques flambées, il est rarement possible d'observer de véritables épizooties nationales, passant d'une région à l'autre. Tout au plus peut-on deviner qu'à partir du XIX^e siècle, l'intensification des échanges a renforcé la fréquence des contagions : en 1830, « *cette maladie est tellement répandue dans toute l'Europe qu'elle y règne constamment et est même devenue enzootique [aux environs des capitales et] dans les régions de commerce intense* »⁴⁶.

Les « épizooties » relevées consciencieusement par Louis Hurtrel d'Arboval suggèrent une répartition spatiale identique à celle du troupeau ovine⁴⁷. De 1746 à 1822, des 35 références, 10 concernent la Picardie, la Champagne, l'Île-de-France, la Beauce et la Brie ; cinq le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme ; six les Alpes, la Provence ; sept les Pyrénées, l'Aude, la Haute-Garonne, le Gers et le Tarn ; sept les autres départements.

⁴⁵ Vallat, 2001, p. 84-87

⁴⁶ Moiroud, Notes de cours manuscrites de police sanitaire, Alfort, 1830

⁴⁷ Hurtrel d'Arboval, 1822 ; spécialement, *Histoire particulière d'une épizootie de la clavelée dans le département du Pas-de-Calais, en 1815 et 1816*, p. 27-53, 1 tableau h. t.

e. Le « glossanthrax » ou charbon de langue⁴⁸

Cette maladie des équidés et des ruminants évoque, par ses manifestations, des pathologies nécrotiques provoquées par *Fusobacterium necrophorum*, probablement en association avec un agent inconnu, peut-être un virus ; elle a disparu en tant qu'épizootie dès le début du XIX^e siècle, certainement à la suite d'une amélioration des conditions d'élevage. Nous devons sa dernière description à un médecin d'Aurillac qui a observé quelques cas en avril 1838. Celui-ci rapporte qu'au début, l'état général est bon, les yeux ne sont pas larmoyants. Sur la langue, ulcères à fond lardacé, à rebords calleux, dans les cas les plus bénins. Ils ont quelquefois pris la forme d'ulcères transversaux, profonds, parfois fistuleux qui ont rongé la langue en peu de jours et occasionné en partie sa chute.

La fièvre s'installe lorsque les ulcères ont progressé : prostration, absence de rumination, anorexie, tarissement. Si la gangrène laryngo-pharyngée se déclare : convulsions et mort. Parfois la tuméfaction de la langue était telle que celle-ci ne pouvait tenir dans la bouche. L'œdème mandibulaire était fréquent. La maladie semble répondre à l'antisepsie locale.

La première mention de cette affection remonte à 1682 dans le Lyonnais, le Dauphiné, puis dans « plusieurs provinces françaises ». Cette épizootie de charbon de langue avait auparavant parcouru la Suisse, la Hollande, l'Allemagne et la Pologne.

Jusqu'en 1802, plusieurs épizooties sont ensuite survenues :

- 1713. Roanne
- 1731-1732. Presque générale en France, la maladie est étudiée dans le Languedoc par François Boissier de Sauvages
- 1762. Le « chancre volant » ou « maladie de la langue » fait périr plus de 400 bœufs en Basse-Normandie. En réalité, la maladie est venue d'Allemagne en Lorraine en avril 1762. En mai, l'Argonne et la Champagne sont prises, et bientôt l'Île-de-France et la Normandie.
- 1763. En février, le glossanthrax atteint les ruminants et les chevaux de la généralité de Moulins, passe dans celles de Limoges, Poitiers, La Rochelle en avril. Vers l'ouest, il s'étend dans le Berry, la Touraine dès la fin d'avril, puis en Bretagne. Vers le Midi, le mal gagne le Lyonnais en mars, l'Auvergne, la généralité de Montauban, enfin, en juillet, le Dauphiné. À l'est, Vosges, Alsace et Franche-Comté sont frappées en juin.
- 1780. Fontainebleau. Une autre épizootie parcourt le Velay, le Forez, le Lyonnais, le Beaujolais, la Bresse, et enfin le Bugey, sans tuer un seul animal ! En 1781, récidive en Velay, Forez, Lyonnais, Beaujolais, puis en Dauphiné, sur les équidés et les bovins.
- 1787. Normandie
- 1802, Août et septembre : Dordogne et Haute-Garonne. »

⁴⁸ Vallat, 2001, p. 88-105

2. Les épizooties « non contagieuses »

Les maladies suivantes, qui ont pu avoir autrefois un caractère explosif dans une localité apparaissent très rarement de nos jours sous la forme épizootique, au moins en France. Ce sont les « maladies de sang », ou maladies charbonneuses. Encore à naître, la bactériologie ne les avait pas encore différenciées en fièvre charbonneuse, charbon symptomatique, gangrènes gazeuses, *etc.*

A. Les charbons⁴⁹

i. La fièvre charbonneuse

Philibert Chabert cite plusieurs exemples d'épizooties de charbon bactérien traitées par les élèves d'Alfort : en 1780, à Puicolet et à Montmirail, la maladie, qui est enzootique dans ces deux paroisses et reparaît chaque année en été, prend une extension inaccoutumée en raison de la sécheresse exceptionnelle ; 196 bêtes (bœufs, mulets et ânes) ont déjà succombé lorsque arrive l'élève.

Vers 1785, on s'inquiète de la « maladie des montagnes » qui chaque année se déchaîne à la « montée » des troupeaux auvergnats dans les montagnes de Besse-en-Chandesse et du Luguët et qui finit par faire abandonner ces pâturages. Meunier, venu d'Alfort, et le médecin Brièude sont consultés en vain. Philibert Chabert, sollicité par l'intendant, prodigue instructions et conseils en 1786 et 1787. Aux mêmes endroits, des mortalités sont encore déplorées en 1789 par Petit, vétérinaire à Ardes (Puy-de-Dôme) sur les sommets du Luguët, de la Godivelle, du Paillasson, *etc.* Les cadavres enterrés sans soin sont la raison encore ignorée de la pérennisation de l'infection.

ii. Le charbon symptomatique

Dû au germe anaérobie *Clostridium chauvoei*, il provoque dans les masses musculaires d'énormes abcès à contenu gazeux, d'où son nom actuel de *Myosite clostridienne*. Très circonscrites et souvent inféodées à des terrains inondables, les épizooties occasionnent en été de fortes mortalités. Les animaux succombent d'ordinaire en 12 à 36 heures.

Autrefois, chaque localisation de la maladie sur le corps de l'animal justifiait une appellation différente. Chabert en cite presque deux pages. *Avant-Cœur*, et *Anti-Cœur*, termes utilisés depuis le Moyen Âge par les maréchaux, désignent l'atteinte du poitrail.

- 1757 : En juillet, l'*Avant-Cœur* sévit dans plus de 60 paroisses de la Brie. Selon Audoin de Chaignebrun, il passe des cerfs de la forêt très marécageuse de Crécy (la-Chapelle), aux moutons, aux bovins, aux chevaux et aux ânes. Porcs, et hommes contractent la maladie par ingestion.

⁴⁹ Vallat, 2001, p. 107-128

- 1763 : Dans les marais de Brouage près de Marennes, le charbon symptomatique est observé par Nicolau, médecin local.
- 1777 : Béarn, Navarre, Bigorre, Nébouzan.

B. Les maladies parasitaires : la pourriture ou cachexie aqueuse⁵⁰

Il s'agit de la *fasciolose hépato-biliaire* ou distomatose ou « douve du foie » du mouton, sous sa forme chronique. C'est essentiellement une maladie de pâturage, liée à l'absorption, avec la végétation des parcs ou l'eau des mares, de formes larvaires enkystées de *Fasciola hepatica*. Bien que non contagieuse, elle frappe la quasi-totalité des ovins d'une même exploitation, et revêt, de ce fait, un caractère endémique et même épizootique, lorsque les conditions climatiques favorisent le développement exogène du parasite (lié essentiellement à son hôte intermédiaire, le mollusque gastéropode hygrophile *Limnea truncatula*). C'est une maladie d'allure saisonnière, dont les manifestations s'accusent à l'automne et en hiver. La forme chronique est caractérisée cliniquement par une anémie lente aboutissant à la cachexie. La mort survient en général à partir de février sur des animaux amaigris, essoufflés, et « déguenillés », car la sécheresse de la peau laisse la laine se détacher par plaques. Les œdèmes sont généralisés (l'accumulation « d'eau dans le bas-ventre » s'appelait *eneaussement*). En raison de la position basse de la tête pendant les heures de pâture, une infiltration œdémateuse intermandibulaire apparaît le soir, *la bouteille*, terme qui désigne souvent la maladie (de même que *la gouëtre*, *la ganache*, *l'hydropisie*, *la bourse*, *la game*, *la gamure*, *la ganuge*, *la tare*, *la falourde*, *la pouille*, *la tarière*, *le mane*, *la primure*, *les mites*, *la nébladure*). On parlait aussi de la *douve*, des *doges*, du *foie douvé*.

Il est évident que les hivers succédant à une année pluvieuse pouvaient voir des régions entières atteintes de mortalité, comme en 1743, où périrent tous les ovins du territoire d'Arles. En 1761, c'est le tour du Boulonnais, où la pourriture sévit du mois d'octobre au printemps suivant.

L'enquête de l'an III révèle l'ampleur des ravages causés par la pourriture : les plaintes dont elle fait l'objet sont les plus nombreuses parmi celles que suscitent alors les épizooties.

C. Les intoxications : la maladie rouge des moutons de Sologne⁵¹

La maladie semble avoir toujours existé dans ce pays et durerait de mai à août. Les pertes occasionnées en 1778 et 1779 ayant été considérables. Les signes principaux de la maladie sont associés à l'anémie : les animaux hébétés perdent l'appétit, s'affaiblissent, respirent avec peine et émettent des urines rouges. L'évolution prend six à dix jours. Les éleveurs ne croient pas à la contagion.

⁵⁰ Vallat, 2001, p. 130-137

⁵¹ Vallat, 2001, p. 143-147

3. Chronologie des principales épizooties bovines et ovines en France de 1700 à 1850⁵²

Concernant la contagion majeure de la peste bovine, elle serait venue à plusieurs reprises d'Europe centrale. Ici les guerres ont joué un rôle essentiel en mobilisant le bétail : la viande sur pied suivait les armées aussi loin qu'il était nécessaire et le bétail hongrois, abondant et résistant à la marche, fut dès le début du XVII^e siècle, l'agent disséminateur primordial de la maladie.

Excepté le cas très particulier de la peste bovine, les épizooties n'ont cessé de croître en fréquence et en extension de 1700 à 1850, et l'impact des épizooties en France, au XVIII^e siècle, ne saurait se comparer aux très nombreuses contagions du siècle suivant. Elles seraient dues, toujours d'après (Vallat, 2001), aux guerres révolutionnaires puis au Système continental de l'Empire.

Les **Figures 5 et 6** présentent les tableaux chronologiques des principales épizooties bovines et ovines en France, entre 1700 et 1850 d'après (Vallat, 2001).

Le **Tableau 2** présente un résumé des principales épizooties bovines et ovines ayant sévi en France, sur la période 1760-1796.

⁵² Vallat, 2001, p. 149-160

Figure 5 : Tableau chronologique des principales épizooties sur les bovins et les ovins en France de 1700 à 1775 d'après (Vallat, 2001)

	1700	1710	1720	1730	1740	1750	1760	1770
<i>Peste bovine</i>	1714 Toute la France		1742-1748 Toute la France			1769-1776 France du Nord 1774-1775 Sud-Ouest		
<i>Fièvre aphteuse</i>	Néant				Néant		Néant	
<i>Péripleumonie contagieuse</i>	Enzootique dans les massifs montagneux				Attestée en Franche-Comté			
<i>Clavelée</i>	Épizooties sporadiques		Épizooties sporadiques		Épizooties nombreuses dans les régions à moutons 1746, 1754, 1761, 1762 Beauvais 1773 Dauphiné; 1774 Île-de-France; 1775 Aix			
<i>Glossanthrax</i>	1713 Roanne		1731-1732 Presque toute la France			1762 Basse-Normandie 1763 Toute la France		
<i>Charbons</i>	Enzoo-épizootique dans des localités ou des régions prédisposées							

Figure 6 : Tableau chronologique des principales épizooties sur les bovins et les ovins en France de 1775 à 1850 d'après (Vallat, 2001)

	1780	1790	1800	1810	1820	1830	1840	1850
<i>Peste bovine</i>	1779 Picardie	1796 Alsace-Lorraine, Vosges, Picardie, Bassin parisien Bourgogne, Franche-Comté		1814-1815 Presque tout le territoire				
<i>Fièvre aphteuse</i>				1809-1813 Toute la France		1834-1843 Vosges, Alsace-Lorraine Bassin parisien, Lyon, Normandie, Bretagne		
<i>Péripneumonie contagieuse</i>		1790 Yonne	Enzootique dans la moitié Nord de la France Massifs montagneux		1822-1830 Nord, Pas-de-Calais Vallée de Bray, Ardèche		1840-1850 Ardèche, Cantal, Aveyron, Lozère, Pas-de-Calais Alsace	
<i>Clavelée</i>		Une trentaine d'épizooties Celle de 1819 dépasse les autres en importance				Désormais enzootique dans les régions à moutons et près des villes		
<i>Glossanthrax</i>	1780-1781 Fontainebleau, Velay, Forez, Lyonnais, Bresse, Bugey	1787 Normandie	1802 Dordogne, Haute-Garonne			1838 Quelques cas Région d'Aurillac		
<i>Charbons</i>	Enzoo-épizootique dans des localités ou des régions prédisposées							

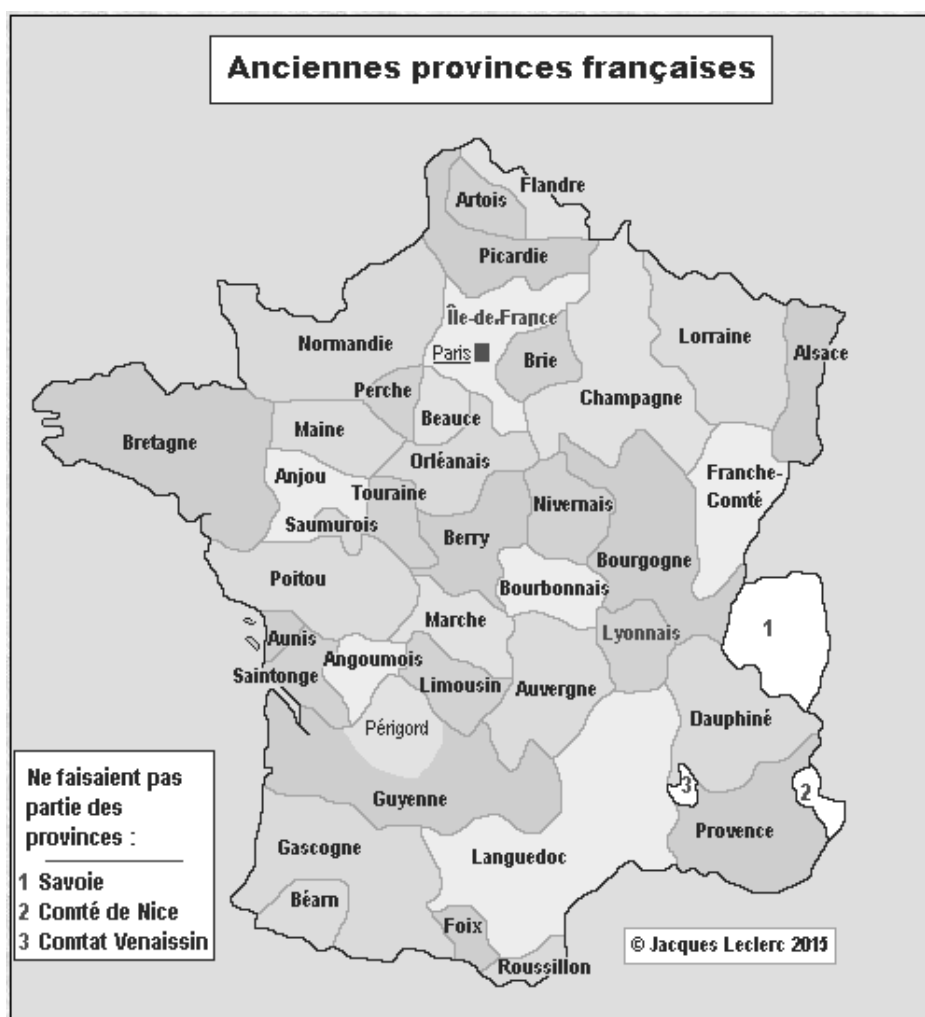
Tableau 2 : Résumé des principales épizooties de 1760 à 1796 en France

Maladie	Régions françaises atteintes	Années d'épizooties
Peste bovine	Flandre, Artois	1796-1776
	Lyonnais, Picardie	1771
	Soissonnais, Nord-Est	1772
	Lille, Soissons, Rouen, Chalons, Valenciennes, Amiens	1773
	Bayonne puis Sud-Ouest	1774
	Béarn	1775
	Picardie	1779
	Alsace, Lorraine, Picardie, Vosges, Franche-Comté, Bourgogne, Bassin parisien	1796
Fièvre aphteuse	Auvergne, Périgord, Bassin parisien	1763-1764
	Lorraine	1779
Péri-pneumonie contagieuse bovine	Franche-Comté	1764
	Yonne, Bassin parisien	1790
	Nièvre	1796
Variole ovine ou clavelée	Répartition spatiale identique à celle du troupeau ovin : Picardie, Champagne, Ile-de-France, Beauce, Brie, Nord, Pas-de-Calais, Alpes, Provence, Pyrénées, Aude, Haute-Garonne, Gers, Tarn	dès 1746
	Dauphiné	1773
	Ile-de-France	1774
	Provence	1775
Glossanthrax ou charbon de langue	Moulins, Limoges, Poitiers, La Rochelle, Berry, Touraine, Bretagne, Lyonnais, Auvergne, Dauphiné, Vosges, Alsace, Franche-Comté	1763
	Fontainebleau, Velay, Lyonnais, Beaujolais, Bresse, Brugey	1780
	Lyonnais, Beaujolais, Dauphiné	1781
	Normandie	1787
Charbons	Béarn, Navarre, Bigorre, Nébouzan	1777
Maladies parasitaires	Boulonnais	An III (1794-1795)
Maladie rouge des moutons	Sologne	dès 1760

4. Les provinces puis départements français entre 1766 et 1796

Jusqu'en 1789, la France de l'Ancien Régime était organisée en provinces (voir **Figure 7**), lesquelles furent remplacées ou subdivisées en départements lors de la Révolution. Toutefois, le classement par province n'était pas très précis sous l'Ancien Régime, et ce d'autant plus que la tradition populaire attribuait à certaines provinces des délimitations discutables, dont les contours furent variables selon les époques, notamment pour l'Île-de-France, la Gascogne et la Guyenne. Compte tenu qu'il s'agit d'établir la liste des provinces françaises en fonction de l'origine du peuplement de la Nouvelle-France, il est préférable de distinguer les 41 provinces qui suivent, sans la Savoie, ni le comté de Nice, ni le comtat Venaissin (sinon c'est 44). Par contre, il a fallu tenir compte de certaines petites provinces d'où sont issus de nombreux pionniers : la Brie, la Beauce, le Perche et le Saumurois.⁵³

Figure 7 : Carte des anciennes provinces de France d'après www.axl.cefan.ulaval.ca



⁵³ http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Nlle-France_provinces-de-France.htm

Le **Tableau 3** présente les 42 provinces françaises jusqu'en 1789.

Tableau 3 : Provinces françaises jusqu'en 1789 d'après www.axl.cefan.ulaval.ca

Nom	Chef-lieu
1. Alsace	Strasbourg
2. Angoumois	Angoulême
3. Anjou	Angers
4. Artois	Arras
5. Aunis	La Rochelle
6. Auvergne	Clermont-Ferrand
7. Béarn	Pau
8. Beauce	Chartres
9. Berry	Bourges
10. Boulonnais	Boulogne
11. Bourbonnais	Moulins
12. Bourgogne	Dijon
13. Bretagne	Nantes
14. Champagne	Reims
Comtat Venaissin	Avignon
15. Comté de Foix	Foix
Comté de Nice	Nice
16. Dauphiné	Grenoble
17. Flandre	Lille
18. Franche-Comté	Besançon
19. Gascogne	Bordeaux
20. Guyenne	

21. Hainaut	Mons (en Belgique)
22. Île-de-France	Paris
23. Languedoc	Toulouse
24. Limousin	Limoges
25. Lorraine	Nancy
26. Lyonnais	Lyon
27. Maine	Le Mans
28. Marche	Guéret
29. Navarre	Pau
30. Nivernais	Nevers
31. Normandie	Rouen
32. Orléanais	Orléans
33. Perche	Alençon
34. Périgord (comté en Guyenne)	Périgueux
35. Picardie	Amiens
36. Poitou	Poitiers
37. Provence	Marseille
38. Roussillon	Perpignan
39. Saintonge	Saintes
40. Saumurois	Saumur
41. Savoie	Chambéry
42. Touraine	Tours

À la fin de l'année 1789, les départements français sont créés suite à la Révolution Française. Les élèves de l'École d'Alfort étaient jusqu'ici envoyés pour la plupart par les Etats ou provinces.

Le décret décidant la division de la France en 83 départements a été voté par l'Assemblée constituante le 22 décembre 1789. Toutefois, leur nombre exact (83) est établi par le décret du

15 janvier 1790. La liste des départements et leurs limites, ainsi que les 555 districts, sont fixés le 26 février 1790 et leur existence prend effet le 4 mars suivant⁵⁴.

Le décret du 9 janvier 1790 accorde aux députés jusqu'au 13 janvier pour produire au Comité de constitution les projets de limites des districts et des départements. Durant plusieurs semaines sont examinées en séances de l'Assemblée les propositions concernant chaque département, donnant lieu à des décrets particuliers repris dans le décret général du 26 février 1790. Ce dernier évoque pour la première fois les noms des départements qui, durant toute la période des discussions parlementaires, sont identifiés par leur chef-lieu ou par l'ancienne province.

5. Les missions des élèves vétérinaires dans la lutte contre les épizooties

Dans l'*Almanach Vétérinaire* rédigé par Chabert, Flandrin et Huzard et publié en 1792, un chapitre entier est dédié aux élèves des écoles d'Alfort et de Lyon mandatés pour soigner les animaux malades dans différentes régions de France.

Voici l'exemple d'un élève envoyé pour traiter une péripneumonie à Bellisle en 1780 :

« Le sieur Pasquier a traité pendant l'été 1780, à Bellisle, une péripneumonie qui a attaqué les bœufs, les vaches et les chevaux.

Causes. L'habitude des habitants de mettre leurs animaux dans les vallons après le travail, les eaux vives, l'arrêt de l'insensible transpiration.

Symptômes. Tête basse, yeux chargés, flox par les naseaux, toux opiniâtre.

*Traitement. Béchiques adoucissans et incisifs, diète, propreté, etc. Un animal mort pendant le traitement : cent ont été guéris.»*⁵⁵

On retrouve parmi les maladies épizootiques décrites plus haut dans l'œuvre de Chabert le charbon, la péripneumonie et la maladie rouge.

De même, on retrouve à la page 113 de l'*Almanach vétérinaire* (voir **Figure 8**) un tableau montrant les résultats de l'action des élèves délégués par les écoles vétérinaires dans la lutte contre les épizooties entre 1762 et 1780 :

⁵⁴ Décret qui fixe la nomenclature des quatre-vingt-trois départements du royaume, 15 janvier 1790, d'après ("Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée Nationale, avec la mention des sanctions et acceptations données par le Roi, depuis le premier janvier jusque et compris le mois de Mai 1790,")

⁵⁵ Chabert et al., 1792, p. 106

Figure 8 : Résultats de l'action des élèves délégués par les écoles vétérinaires dans la lutte contre les épizooties entre 1762 et 1780⁵⁶

(113)

T A B L E A U

DU nombre des animaux morts, guéris ou préservés des maladies épizootiques, traitées par les élèves envoyés des écoles par l'ordre du ministre dans différentes provinces du royaume, depuis la création desdites écoles, jusqu'à l'année 1780.

ANNÉES.	ANIMAUX morts avant l'arrivée des élèves.	ANIMAUX morts pendant le traitement.	ANIMAUX traités & guéris par les élèves.	ANIMAUX soumis au traitement préservatif.
1762	"	10	107	632
1763	41	4	1341	3061
1764	41	6	107	295
1765	71	1	41	227
1766	36	"	273	66
1767	"	1	29	"
1768	126	18	233	828
1769	1211	176	3186	5827
1770	2997	316	4492	8527
1771	772	137	960	2965
1772	2021	83	1620	10000
1773	129	22	451	408
1774	288	24	447	2460
1775	102	1	451	785
1776	149	17	902	492
1777	"	"	99	"
1778	15	4	90	"
1779	"	"	2170	"
Totaux.	7999	820	16999	36573

Années 1782-90. H *

Il est surprenant de constater les succès spectaculaires observés entre 1762 et 1768, en imaginant les moyens mis en œuvre et la faible instruction des élèves mandatés. Nous avons déjà souligné que les débuts des Écoles vétérinaires avaient été favorisés par l'accalmie de la peste bovine, constatée en France entre 1745 et 1770. Le tableau montre en effet une véritable explosion de la mortalité en 1769 et surtout en 1770. Il serait cependant injuste d'attribuer à la seule chance les heureux résultats des Écoles vétérinaires. Il faut se reporter dans le contexte

⁵⁶ Chabert et al., 1792, p. 113

d'ignorance et de superstition du monde rural de l'époque pour ne pas mésestimer l'efficacité des simples mesures d'hygiène et de bon sens qui constituaient les seules ressources de jeunes praticiens. L'*Almanach Vétérinaire* rapporte une anecdote singulièrement instructive à cet égard⁵⁷. Un élève est appelé à traiter une grave épizootie de maladie rouge qui décime un troupeau de moutons. Pris de soupçons, l'élève fait creuser le sol de l'écurie qui abrite les animaux. Il y découvre les cadavres de quatre bœufs morts de la maladie, que les charlatans avaient fait enfouir pour préserver le reste du troupeau de la contagion. Le transfert des moutons dans une autre bergerie suffit à arrêter la mortalité et assure le succès de l'élève.

Voici un exemple d'un ordre donnant mission, par les Etats de Bourgogne, à François Brade, vétérinaire et ancien élève de l'École de Lyon, pour aller combattre une épizootie le 17 novembre 1770 (d'après Hours, 1957, p.91-92) :

« Les Elus Généraux des Etats du Duché de Bourgogne, comptés et pays adjacents, ordonnent au nommé François Brade, élève vétérinaire⁵⁸ et garde-haras de la province, de se transporter à la réception du présent ordre dans les communautés cy après dénommées, à l'effet de traiter les bestiaux attaqués d'une maladie épidémique. Fait en la chambre desdits Elus Généraux à Dijon le dix-sept novembre mil-sept-cent-soixante-dix. [...] »

Ledit François Brade se rendra à Maligny près Saint-Florentin. La route pour s'y rendre est par Lucy-le-Bois, Nitry et Chably ; de Maligny il se transportera à Saint-Florentin, de Saint-Florentin à Charentenay près d'Auxerre, de Charentenay à Domecy, et Domecy à Chort. Il sera logé dans les différents endroits où il séjournera à l'effet de quoi il fera apparaître de l'ordre dont il est porteur aux officiers de justice ou syndics desdites communautés ; et M. l'Intendant de Paris pourvoira, s'il est nécessaire, aux payements de ses déboursés, suivant la lettre de M. l'Intendant de Bourgogne du 14 9bre 1770 ».

ROUSSELOT (secrétaire des Elus)

⁵⁷ Chabert et al., 1792, p. 82

⁵⁸ On sait que l'ont désignait ainsi les anciens élèves de l'École

IV. Monographie d'élèves illustres parmi les premiers d'Alfort

Dans cette partie, on ne saurait vouloir retranscrire les biographies exhaustives de ces élèves qui ont marqué l'École d'Alfort, mais bien mettre en lumière les points importants de leur vie. Chaque élève illustre par sa parenté ou sa carrière a été sélectionné à partir de la liste des élèves répertoriés dans les registres d'Alfort, entre 1766 et 1796 (voir **Annexe 1**).

A. Marie-François Eloy de Beauvais (1744-1815)⁵⁹

Cet élève illustre entra à l'école de Lyon le 18 juillet 1762. Il quitta l'École le 17 juin 1767 pour travailler à l'École vétérinaire d'Alfort aux préparations anatomiques avec Fragonard. En avril 1766, il fut choisi pour traiter une maladie épizootique à Vitry-sur-Orge chez l'intendant de Paris et employé jusqu'en 1771 dans diverses parties de la France à l'examen et au traitement de plusieurs épizooties. Sur la recommandation du contrôleur général des Finances Bertin, il fut envoyé comme vétérinaire à l'île de France (île Maurice) où il fonda la troisième École royale vétérinaire en 1774 qu'il dirigea jusqu'à la conquête anglaise en 1810. En réalité, c'était la quatrième puisque l'école de Limoges fut créée en 1764 mais eut une brève existence. Né le 14 avril 1744 à Méricourt-l'Abbé en Picardie, il mourut à l'île Maurice le 12 novembre 1815.

B. Abdon-Casimir Bourgelat (1775-1776)⁶⁰

Fils de Claude Bourgelat et de sa seconde épouse Julie-Adélaïde Trusson (1745-1815), il naquit le 2 juillet 1775. Il fut probablement baptisé comme sa sœur en l'église Saint-Laurent. Inscrit le jour même de sa naissance sur les contrôles de l'École royale vétérinaire d'Alfort, il mourut en nourrice à Vitry-sur-Seine, âgé de dix-huit mois, le 18 décembre 1776 et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de l'église paroissiale Saint-Germain en présence de son père nourricier, Jean Lemaire, marchand d'arbres et de Philibert Chabert, directeur de l'École.

C. Louis Bredin (1738-1813)

C'est Louis Bredin, natif d'Auxonne en Bourgogne, qui effectuera la plus brillante carrière parmi les premiers élèves envoyés de Lyon à Alfort. Élève à l'École de Lyon de 1762 à 1767, il fut fréquemment envoyé en province pour lutter contre les épizooties sur les décisions de Bourgelat. La présence de Bredin était si indispensable à Lyon que Bourgelat refusa de le prêter pour enseigner à l'École vétérinaire de Limoges organisée par Turgot. Par la suite, Bredin fut nommé professeur de botanique à l'École d'Alfort, en 1767, puis directeur de l'École royale vétérinaire de Lyon, en 1780, et dont il assura la survie durant la Révolution en installant les élèves dans sa propriété d'Ecully⁶¹. La Révolution, le siège et la prise de Lyon par la Convention furent pour l'École une période de crise, d'où elle ne sortit que grâce

⁵⁹ De Wailly, 2003, résumé

⁶⁰ Plaideux, 2012, p. 167

⁶¹ Cottureau et *al.*, 2011, p. 351

au dévouement et aux sacrifices personnels de son directeur : la commission d'agriculture et des arts déclara authentiquement que Louis Bredin avait sauvé l'École vétérinaire⁶².

Selon Neumann, il n'a rien publié des notes qu'il avait recueillies. On connaît seulement de lui : *Observations en réponse au Mémoire de M. Lafosse sur l'École royale vétérinaire d'Alfort* ; Lyon, 1790.

D. Claude-Julien Bredin (1776-1854)⁶³

Fils de Louis Bredin, né à Alfort en 1776 et diplômé à l'École de Lyon en 1791, à l'âge de quinze ans, il fut envoyé à l'armée des Alpes comme vétérinaire militaire. En 1798, il fut rappelé à l'École de Lyon pour y remplir les fonctions de professeur d'anatomie et de physiologie. A la mort de son père, il le remplaça dans la direction de l'École. Les troubles qui éclatèrent en 1834 furent un prétexte à sa disgrâce et il fut mis à la retraite le 16 septembre 1835. Il fut remplacé par un certain Maffre de Werdtz, directeur du dépôt d'étalons de Cluny, dont la nomination regrettable, faite au mépris de tous droits et de tous règlements, n'a jamais pu être expliquée. C.-J. Bredin n'a laissé que quelques discours d'occasion, et entre autres, l'éloge du professeur Buniva, son ami. Mais ses élèves et ses collègues ont loué hautement ses qualités de directeur et d'homme privé.

E. Aphrodise-Babylas Chabert (1778- ?-)⁶⁴

C'est également Aphrodise-Babylas Chabert, inscrit de la même façon le jour de son baptême, 9 Janvier 1778, avec cette mention : « âgé de 24 heures ». Or, si ce fils de Chabert fit bien des études vétérinaires, il n'exerça jamais la profession puisqu'il fit une fugue à Saint-Domingue en l'an IV. On le retrouve ensuite commis de Marine et, en l'an VIII, il est prisonnier des Anglais.

F. André-Thomas de Chaumontel (comte de) (1752-1814)⁶⁵

Né à Caen en 1752, il entra à l'École d'Alfort en 1782 et en sortit en 1787 pour être envoyé en remonte en Normandie. A la Révolution, il suivit les princes en émigration. Rentré en France en 1797, il fut nommé par le Directoire, professeur à l'École d'Alfort, où il occupa pendant dix ans la chaire de clinique. Il dirigea ensuite une ferme à Créteil, à peu de distance de l'École. Il a publié un certain nombre d'observations dans la *Correspondance* de Fromage de Feugré et fut l'un des principaux rédacteurs du *Cours complet d'agriculture pratique* de l'abbé Rozier (1809). La Société d'agriculture de Paris, à laquelle il avait envoyé plusieurs observations cliniques, le nomma membre titulaire. Avec Chabert et Fromage de Feugré, Chaumontel a publié encore : *De l'importance de l'amélioration des chevaux en France, et Projet économique d'un système d'encouragement perpétuel des haras*, 1805. A la rentrée des

⁶² Neumann, 1886, p. 89

⁶³ Neumann, 1896, p. 46-47

⁶⁴ Jeanjot-Emery, 2002, p. 20

⁶⁵ Neumann, 1896, p. 64

Bourbons, il fut nommé colonel avec le titre de comte, mais il mourut peu après, le 23 octobre 1814.

G. Pierre Flandrin (1752-1796)⁶⁶

Né à Lyon le 12 septembre 1752 ; mort à Villévrard le 1^{er} mai 1796. Neveu de Chabert, il quitta le collège à l'âge de treize ans pour entrer comme élève à l'École vétérinaire de Lyon. Il y fit de brillantes études et fut nommé répétiteur d'anatomie. Mais il ne resta que deux ans à l'École de Lyon et fut, en 1767, appelé, comme chef des hôpitaux, à celle que Bourgelat fondait à Alfort. Peu de temps après, il était nommé sous-directeur. La direction de l'École de Lyon étant devenue vacante en 1774, par le retrait de Rozier, Flandrin fut désigné pour le remplacer. Il y resta cinq ans et enrichit le cabinet d'anatomie d'un grand nombre de préparations. Ce fut alors que, Bourgelat étant mort, Chabert fut nommé directeur général des Écoles vétérinaires et fit revenir Flandrin à Alfort, avec le titre de directeur adjoint, chargé de la chaire d'anatomie et d'opérations. Survint la Révolution, puis la Terreur. Chabert fut emprisonné ; Flandrin crut avoir à craindre pour lui-même. Déjà malade, il se retira à sa ferme de Villévrard, où il s'éteignit lentement, dans un âge encore jeune.

Durant sa courte carrière, Flandrin marqua sa trace par de bons travaux d'anatomie et de zootechnie. Dans quatre mémoires insérés dans le Journal de médecine (1790, 1791, 1792), il a exposé ses recherches sur l'absorption par les lymphatiques et les veines. On lui doit aussi une bonne dissertation sur l'anatomie de la sarigue, insérée dans le Dictionnaire anatomique de l'Encyclopédie méthodique. La *Feuille du cultivateur*, le *Mercure*, le *Journal de Paris* et autres publications périodiques ont reçu un grand nombre de lettres ou d'articles de Flandrin.

Un voyage qu'il fit en Angleterre en 1785, et une mission dont il fut en charge en Espagne en 1787, pour y étudier l'élevage des moutons à laine fine, lui firent prendre goût à l'économie rurale et il s'en occupa dès lors avec ardeur. En 1790, il donne un *Mémoire sur la possibilité d'améliorer les chevaux en France*, et, en 1791, un *Prospectus d'une association qui aura pour objet l'amélioration et la multiplication des chevaux en France*. La Société royale d'agriculture insère dans ses *Mémoires* plusieurs travaux de Flandrin, un, entre autres, sur *l'Education des bêtes à laine*, 1791, qui a été réimprimé plusieurs fois sous ce titre : *De la pratique de l'éducation des moutons et des moyens de perfectionner la laine* ; Paris, 1793, 1797, 1803.

Comme ouvrages d'enseignement, il a fait imprimer en 1787 trois petits volumes in-8° : *Précis de la connaissance extérieure du cheval* ; *Précis de l'anatomie du cheval* ; *Précis splachnologique, ou Traité abrégé des viscères du cheval*.

Il fut (avec Chabert et Huzard), un des rédacteurs de *l'Almanach vétérinaire* (Paris, 1782-17790) et des *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques* (Paris, 1792-1795).

⁶⁶ Neumann, 1896, p. 120-122

La plupart de ses ouvrages sur le cheval ont été traduits en allemand. Il venait d'être nommé membre correspondant de l'Académie des sciences quand il mourut.

H. Antoine Flandrin (1788-?-)⁶⁷

Fils de Pierre Flandrin, inscrit sur les registres de l'École d'Alfort le 17 octobre 1794 à l'âge de 7 ans bien qu'il ne fut jamais élève, il fut un écuyer au caractère ombrageux, chargé d'un cours d'hippiatrique spéciale pour des officiers détachés à Alfort, puis à l'École de Saumur et, en 1822 à Saint-Cyr. Il rédigea, avec Jean-Baptiste Cordier, le *Cours d'équitation militaire à l'usage des corps de troupes à cheval* (1830).

I. François-Hilaire Gilbert (1757-1800)⁶⁸

Ce savant professeur de l'École d'Alfort naquit à Châtellerault (Vienne) le 18 mars 1757. Il fit ses premières études dans sa ville natale, puis vint à Paris à l'âge de quatorze ans pour entrer au collège de Montaigu, qu'il quitta bientôt pour celui du Cardinal-Lemoine. Son père, qui était professeur à Châtellerault, le plaça chez un de ses collègues de Paris ; mais il ne tarda pas à quitter ce dernier pour se livrer, dans un état voisin de la misère, à l'étude des sciences naturelles. La lecture de Buffon lui inspira le vif désir de connaître en détail l'organisation du cheval. Ayant appris qu'il existait des Écoles vétérinaires, il se présenta au ministre Necker, qui, sur un rapport demandé à un intendant des finances, lui dit donner une place gratuite à l'École d'Alfort. Il y fut bientôt nommé répétiteur, et, au bout de trois années d'études, professeur ; il devint plus tard directeur adjoint.

La question des prairies artificielles était de celles qui préoccupaient alors les agriculteurs, plusieurs sociétés savantes la mirent au concours. Gilbert remporta les prix proposés par l'Académie d'Amiens, par celle d'Arras, par la Société royale d'agriculture ; son remarquable travail fut vivement recherché et eut de nombreuses éditions. Lors de la création de l'Institut national, il fut nommé dans la section d'économie rurale. Le gouvernement lui avait confié la mission d'organiser les établissements agricoles de Sceaux, de Versailles et de Rambouillet. Ses efforts ne purent réussir qu'à sauver ce dernier ; il y consacra tous ses soins à l'éducation des mérinos, dont il appréciait l'importance pour l'industrie française. Des diverses missions qui lui furent attribuées, la dernière et la plus importante fut provoquée par lui-même. Un article du traité de Bâle donnait à la France la faculté d'acheter en Espagne quelques milliers de moutons mérinos. En 1797, le Directoire chargea Gilbert de procéder à ces acquisitions, en lui promettant de mettre un million à sa disposition. Mais en arrivant à Madrid après mille fatigues, il ne trouva qu'une somme de trente mille francs et il engagea son propre patrimoine pour faire honneur aux dettes qu'il avait contractées au nom de son gouvernement. Malgré l'abandon dans lequel on le laissait, il s'efforçait de se rendre utile et envoyait au ministre de l'intérieur des semences et des plantes qu'il croyait capables de s'acclimater en France et d'y rendre des services. Abreuvé de chagrin, épuisé par les privations, il mourut d'une fièvre maligne le 8 septembre 1800, dans le village de Signoriolano, près de Saint-Ildefonso. Il était membre d'un grand nombre de sociétés savantes, et, peu de temps avant son départ, il avait

⁶⁷ Degueurce, 2013, p.22

⁶⁸ Neumann, 1896, p. 140-143

été élu membre du Corps législatif. Homme d'une intelligence vive, d'un cœur ardent, savant praticien, écrivain au style agréable et châtié, il a jeté un grand lustre sur sa profession.

J. Jean-Baptiste Girard (1770-1852)⁶⁹

Une des gloires de la médecine vétérinaire en France, il naquit au village de Fohët en Auvergne, le 19 mai 1770. Son père, cultivateur aisé, le mit au collège de Clermont-Ferrand, où il fit toutes ses études. A l'âge de vingt ans, il entra comme élève boursier à l'École d'Alfort. Pendant le cours de ses études vétérinaires, il fut distingué par Chabert, alors directeur, et par Flandrin, professeur d'anatomie. Celui-ci fit nommer Girard répétiteur et prospecteur ; il l'associa à tous ses travaux et contribua à développer en lui le goût des études anatomiques.

En 1793, la chaire d'anatomie et de physiologie étant devenue vacante par la retraite anticipée de Flandrin, Girard, qui venait de terminer ses études vétérinaires, fut chargé de l'occuper comme suppléant. Deux ans après, il en était nommé professeur titulaire. Pour donner à son enseignement une base aussi scientifique que possible, il suivit les cours de l'École de médecine de Paris, qui venait d'être réorganisée, et particulièrement celui de Chaussier, célèbre anatomiste. Après cinq ans de recherches personnelles, il publia son *Tableau comparatif de l'anatomie des animaux domestiques les plus essentiels à l'agriculture*, Paris, an VII (1799). Les ouvrages de Ruini, de Garsault, de Lafosse fils, de Bourgelat, etc., ne traitaient que de l'anatomie du cheval ; Vitet, Daubenton, Camper s'étaient occupés de la structure du bœuf, du mouton, du porc et du chien ; mais l'anatomie comparée des animaux domestiques restait à faire ; Girard remplit cette tâche difficile. En même temps, il avait introduit dans ses ouvrages et ses leçons la nomenclature qui ne fut guère suivie dans la médecine humaine et que Girard imposa pendant quarante ans à la médecine vétérinaire. Ce ne fut qu'en 1807 qu'il fit paraître son *Anatomie des animaux domestiques* (2 vol. in-8°), son ouvrage le plus considérable. La 2^e édition prit le titre de *Traité d'anatomie vétérinaire ou histoire abrégée de l'anatomie et de la physiologie des principaux domestiques* (1819-1820 ; 3^e édition, 1830 ; 4^e édition, 1841). Cet ouvrage a été traduit en allemand, en italien et en arabe.

Attaché, à diverses époques, à la chaire des hôpitaux d'Alfort pendant plusieurs années, Girard put faire contribuer son esprit scientifique au progrès de la chirurgie et de la médecine vétérinaires. Les deux ouvrages qui résument ses études cliniques les plus importantes sont : le *Traité du pied considéré dans les animaux domestiques* (1813 ; 3^e édition, 1836), qui fut traduit en allemand, en italien et en anglais ; et le *Traité des hernies inguinales dans le cheval*, 1827.

En 1812, Girard fut associé à Chabert comme directeur adjoint de l'École d'Alfort, et il lui succéda en qualité de directeur titulaire en 1814. En 1820, il devint membre de l'Académie de médecine ; il était depuis 1810 membre de la Société centrale d'agriculture et son associé

⁶⁹ Neumann, 1896, p. 143-145

ordinaire depuis 1818. En 1829, le roi Charles X le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Michel, ordre composé exclusivement de cent membres choisis par les notabilités scientifiques les plus marquantes de l'époque.

En 1831, un acte grave d'insubordination des élèves étant resté impuni par l'administration supérieure, Girard donna sa démission et vint habiter Paris. En 1844, la Société centrale de médecine vétérinaire, qui venait d'être fondée, le nomma président honoraire perpétuel. Il était, d'ailleurs, membre d'un grand nombre de sociétés savantes françaises et étrangères. Il mourut à Paris le 5 avril 1852.

K. Jean-Baptiste Gohier (1776-1819)⁷⁰

Professeur à l'École de Lyon, il était fils de maréchal ferrant de l'armée, retraité à Brande (Aisne), où il naquit en 1776. Le curé de ce village lui donna quelques leçons et obtint pour lui une place gratuite à l'École d'Alfort. Il y entra en 1795 et, après y avoir été répétiteur, en sortit en 1799 avec le diplôme de vétérinaire. Pris par la conscription, il ne tarda pas à passer dans un régiment de cavalerie, où il servit trois ans. Un concours s'étant ouvert à l'École de Lyon en 1802 pour une chaire de maréchalerie, Gohier se mit sur les rangs, mais ne fut nommé qu'après un second concours qui eut lieu à Paris. L'année suivante, il publiait ses deux grands *Tableaux synoptiques des différentes ferrures*, qui eurent trois éditions. Il fut chargé en 1806 de professer le cours de jurisprudence, et ses études sur ce sujet se traduisirent par un *Tableau synoptique des coutumes suivies à l'égard des cas rédhibitoires des animaux*, 1814 et par ses *Observations et expériences sur le pain moisi et sur quelques poisons minéraux et végétaux* en 1807. En 1809, il prit la chaire de pathologie laissée vacante par le décès de Hénon et l'occupa jusqu'à sa mort, survenue le 30 septembre 1819. Outre les travaux ci-dessus, il a publié : *Des effets des pailles rouillées*, 1803 ; *Mémoires sur des épizooties diverses*, 1803, 1804, 1814. Son principal ouvrage, *Mémoires et observations sur la chirurgie et la médecine vétérinaires* (1813-1816, 2 volumes in-8^e), contient nombre d'observations intéressantes, qui lui ont valu deux médailles d'or de la Société centrale d'agriculture et le titre de correspondant de cette société.

L. Jacques-Marie Hénon (1749-1809)⁷¹

Né le 17 janvier 1749, à Surgues en Picardie, il était fils d'un cultivateur peu fortuné. Élève boursier l'École d'Alfort, il fut adjoint par Bourgelat au professeur d'anatomie Fragonard, qu'il remplaça à partir de 1774. Il était ami de Chabert et publia avec lui quelques travaux (sur la cause de l'effusion des larmes chez les cerfs aux abois, sur le nilgaut, sur l'opération de la cataracte chez les animaux domestiques). En 1780, il fut adjoint à Bredin, nommé directeur de l'École de Lyon, et contribua avec lui à relever cet établissement. Il y enseignait l'anatomie, l'extérieur, l'hygiène et la thérapeutique. Il a perfectionné le manuel de plusieurs opérations chirurgicales et enrichi de belles préparations le cabinet des collections. Il

⁷⁰ Neumann, 1896, p. 149-150

⁷¹ Neumann, 1896, p. 172

mourut le 7 mai 1809, des suites lointaines d'un coup de pied de cheval. Il est inhumé dans le parc de l'ancienne école vétérinaire de Lyon, sur les quais de la Saône.

M. Jean-Baptiste Huzard (1755-1838)⁷²

Un des grands maîtres de la médecine vétérinaire, il naquit à Paris le 3 novembre 1755, d'une famille qui exerçait la maréchalerie depuis plus d'un siècle. Il fit la plus grande partie de ses études chez les Augustins réformés, appelés Petits-Pères. Ce fut d'après leurs conseils qu'en 1769, à l'âge de treize ans, il entra, peu après sa création, à l'École vétérinaire d'Alfort. Il en suivit les cours avec distinction, et fut un des élèves favoris de Bourgelat, si bien qu'à l'âge de dix-sept ans, il fut, en 1772, nommé professeur. On le chargea spécialement de professer l'extérieur et surtout la connaissance de l'âge du cheval, puis la chimie et la pharmacie, la matière médicale et l'application des bandages, seul cours qui ait eu lieu dans les Écoles sur ce dernier sujet. Mais, en 1775, son père l'obligea de quitter l'enseignement vétérinaire et de se consacrer exclusivement à la pratique, qui devait lui assurer une existence plus large. En 1779, une ordonnance du roi avait fondé à Alfort un concours de pratique. Huzard y prit part et remporta le premier prix consistant en une médaille d'or. Il fut aussi plusieurs fois récompensé par la Société royale de médecine pour des mémoires de pratique insérés dans ses recueils. Devenu membre de cette société, il y a fait plusieurs rapports avec Vicq d'Azyr. Celui-ci le décida à faire les articles de médecine vétérinaire dans le Dictionnaire de médecine de l'*Encyclopédie méthodique*.

En 1785, le *tribunal des juges et consuls des marchands* de Paris, et plus tard les divers tribunaux de la capitale lui confièrent des expertises relatives aux vices rédhibitoires. Il exerça cette fonction jusqu'en 1824 et, pendant cette période de près de quarante ans, il a réuni douze volumes in-folio de rapports et des procès-verbaux manuscrits, qui contiennent des documents précieux sur la jurisprudence vétérinaire. En 1792, il devint membre du Conseil vétérinaire et des remotes de l'administration de la Guerre et quand, deux ans après, le gouvernement fut organisé en douze commissions exécutives, il entra à la Commission d'agriculture et des arts, qui forma plus tard le ministère de l'Intérieur. Il y eut successivement les titres d'agent, de commissaire du gouvernement, enfin d'inspecteur général des Écoles vétérinaires, fonction qu'il exerçait encore dans sa quatre-vingt-unième année. Il avait quitté, en prenant ces titres officiels, sa clientèle privée et son établissement de maréchalerie.

Avec Tessier, Gilbert et surtout Daubenton, il eut une grande part à l'introduction des mérinos en France, en faisant insérer dans le traité de l'an III, conclu avec l'Espagne, l'article secret par lequel le gouvernement de la Péninsule permettait l'exportation de plus de cinq mille mérinos. Vers la fin de l'Empire, Huzard fut chargé d'établir deux nouvelles Écoles vétérinaires, l'une à Aix-la-Chapelle, l'autre à Zutphen. Les événements firent avorter ce projet ; les plans de Huzard ont cependant servi à la fondation de l'École qui se trouve aujourd'hui à Utrecht. Il fut plus heureux en 1829, où il installa la nouvelle École fondée à Toulouse. Membre du Conseil central de vaccine, il contribua beaucoup à la propagation de

⁷² Neumann, 1896, p. 182-185

ce moyen prophylactique. Il faisait aussi partie du Conseil de salubrité, qu'il avait fondé avec Parmentier et Cadet de Gassicourt. Il a appartenu à un nombre considérable de sociétés savantes de la France et de l'étranger. Il était entré à l'Académie des sciences lors de la formation de l'Institut en 1795. Napoléon l'avait nommé chevalier de la Légion d'honneur et Louis XVIII en fit un des cent membres de l'Ordre de Saint-Michel, exclusivement réservé aux savants. Huzard avait réuni une bibliothèque spéciale de plus de quarante mille volumes, dont beaucoup étaient rares et beaucoup aussi ont été annotés de sa main.

Sa femme, fille de Vallat la Chapelle, avait obtenu, en souvenir des services de son père, un brevet d'imprimeur-libraire qu'elle exploita. Ce fut l'origine de la librairie Bouchard-Huzard, où tant d'ouvrages vétérinaires ont été imprimés et qui a aidé beaucoup Huzard à former sa célèbre bibliothèque.

Une ordonnance royale de 1837, en mettant Huzard à la retraite, lui avait conféré le titre d'inspecteur général honoraire. Il mourut un an après, le 30 novembre 1838.

Il n'a pas laissé de livre important ; mais son activité d'écrivain s'est dépensée dans un nombre considérable de rapports et instructions, brochures diverses dont voici les principales : *Almanach vétérinaire*, avec Chabert et Flandrin, 1782. C'est le premier volume, plusieurs fois réimprimé des *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, 1792-1795, 6 volumes, *Essai sur les eaux-aux-jambes des chevaux*, 1784, *Instruction sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve et d'en prévenir les effets*, 1785 ; 4^e édition, 1797 (avec Chabert) ; *Instruction sur les soins à donner aux chevaux pour les conserver en santé sur les routes et dans les camps*, imprimée par ordre du Comité de salut public (1793) [...].

N. Gustav Lennborm⁷³ (-?-1814)

D'après (COTTEREAU et WEBER-GODDE, 2011), pour montrer l'audience européenne des Écoles vétérinaires de Lyon et d'Alfort à l'époque, nous pouvons citer l'envoi de Gustav Lennborm par le gouvernement suédois à l'École vétérinaire de Lyon en 1763 avec deux autres étudiants en médecine. Lennborm avait fait ses études à Uppsala sous la direction de Linné. A Lyon, il s'éleva au-dessus des autres élèves et selon Bourgelat lui-même, il a mérité la chaîne d'or et la médaille qui était donnée à ceux qui remportaient le prix de la ferrure.

En 1767, il fut appelé par Bourgelat à la nouvelle École d'Alfort ; plus tard Lennborm écrivit dans sa bibliothèque vétérinaire :

« En attendant l'ouverture de l'École de Paris, M. Bourgelat m'employa au dépôt général des haras d'Asnières, d'où M. Bertin, ministre et secrétaire d'état au département, me détacha pour aller au Maroc pour acheter des étalons Barbes pour le service des Haras de France. A mon retour, je me rendis à l'École, où je fus nommée

⁷³ Cottureau et al, 2011, p.353-354

chef des Hôpitaux au bout d'une année de résidence. Le 1^{er} janvier 1769, je suis entré aux Voitures de la Cour en qualité de Maréchal expert. Le 1^{er} juillet de la même année, je suis entré par ordre du Ministre, au service de la Compagnie Ecossaise des Gardes du corps du Roi, en qualité de Maréchal expert, place que j'ai occupée jusqu'en 1792, que le corps fut licencié. Alors me trouvant sans emploi, je me suis mis au service des Charois des Armées en qualité d'Artiste vétérinaire ; enfin le 8 septembre je fus nommé chef du dépôt des chevaux de la Réquisition au département de l'Oise».

Gustav Lennborm ne devait jamais revoir son pays natal. Il mourut à Beauvais en 1814. Il légua pourtant à la bibliothèque de l'université d'Uppsala ses livres et ses manuscrits, parmi lesquels se distingue une bibliographie vétérinaire sans précédent. Parmi les manuscrits déposés à la bibliothèque se trouve une lettre autographe adressée par Claude Bourgelat à son ancien élève suédois ; ni la date ni le lieu ne sont malheureusement indiqués mais l'analyse de certains détails confrontés à des faits incontestables permet de supposer que la lettre a dû être rédigée entre 1766 et 1771, probablement à Alfort.

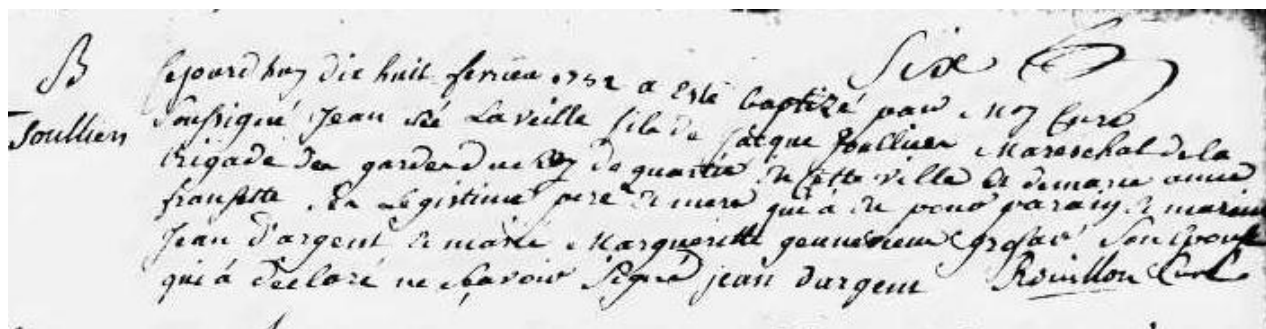
Quoi qu'il en soit, il s'agit de toute évidence d'une réponse à une question posée par Lennborm à Philibert Chabert concernant un cheval apoplectique. Bourgelat se saisit d'une feuille pliée en deux et formant quatre pages chez M. Duquenel, marchand, épiciier, rue Saint-Martin, presque vis-à-vis de l'église Saint-Martin. Il écrit :

« Chabert n'est point ici, mon cher Lennborm. Il est allé à Paris et il est bien à craindre que le cheval périsse. Ces sortes d'apoplexie sont pour l'ordinaire des apoplexies séreuses sous lesquelles les chevaux succombent presque toujours, les ventricules du cerveau se trouvent pleins d'une humeur séreuse et jaunâtre, vous pouvez tenter un séton avec le cautère actuel à la nuque : il faut recourir principalement au lavement irritant, les saignées de produiraient à rien ; de fortes frictions sur tout le corps avec des bouchons de paille et les réitérer pourrait être de quelque secours, enfin voyez l'effet des vésicatoires. Je charge notre express de prendre chez le droguiste de l'euphorbe et des cantharides [...]. Agissez tranquillement et sans vous troublez, on ne pourra rien vous imputer à cet effet et vous devez toujours compter sur mon amitié ».

O. Jean Soulier (1752-?-)

Il est connu pour être le premier élève inscrit à l'École d'Alfort le 12 octobre 1766 à l'âge de 14 ans, sans être passé par celle de Lyon auparavant. Jean Soulier est né le 17 février 1752 à Provins. Son père était Jacques Soulier, maréchal de la Brigade des Gardes du roi (voir **Figure 9**). Il est sorti d'Alfort le 29 juillet 1773 avec le brevet d'artiste vétérinaire, après presque sept années d'études.

Figure 9 : Extrait d'acte de naissance de Jean Soulier, Archives départementales de Seine-et-Marne (5MI6220 De 1751 à 1766)



P. Ernst Jacob Vierordt (1756-1810)⁷⁴

Médecin bâlois, qui en 1781 fut envoyé avec Stupfer à Alfort pour y étudier la médecine vétérinaire. A son retour en 1783, il fut nommé professeur à l'école vétérinaire de Karlsruhe. En 1800, il a publié : *Praktishes Handbuch für Thierarzte und Kurschmiede*.

Q. Antoine-François Vincent (1743-1789)⁷⁵

Il fut professeur de dessin à l'École d'Alfort à partir de 1768. Il a publié, en collaboration avec Goiffon : *Mémoire artificielle des principes relatifs à la fidèle représentation des animaux, tant en peinture qu'en sculpture : première partie, concernant le cheval* ; Paris, 1779, 3 vol ; in-folio, dont un atlas. Il s'y trouve une excellente méthode de représentation des allures du cheval. On doit aussi à Vincent (qui s'y intitule « vétérinaire ») : *Digression. Principales dimensions prises en 1779 sur des chevaux arabes* ; Paris, 1780, in-folio, 3 p. et des « Lettres à Bachelier » : *Examen du cheval écorché antique*, Paris, 1784, 32 p. ; *Des proportions géométrales et des aplombs des membres du taureau*, 1785, 22 p. ; *Essai sur l'expression des diverses passions du cheval*, 1787, 59 p. ; *De la position de l'homme à cheval*, 1787, 56 p. ; *Cheval écorché. Description et observations relatives*, 1888, 16 pages. Vincent est le promoteur du cheval type de Bourgelat. Il a peint le portrait du célèbre fondateur des Écoles vétérinaires ; Letellier en a fait une gravure.

R. Johann Gottlieb Wolstein (1738-1820)⁷⁶

Il est né à Flinsberg, en Silésie, le 14 mars 1738 et mort à Altona, le 3 juillet 1820. Il se destinait d'abord à la chirurgie ; aussi servit-il pendant neuf ans à Vienne auprès d'un praticien. Il suivait en même temps des cours de médecine et de chirurgie. En 1769, sur la recommandation de Brambilla, chirurgien de l'empereur, et sur celle du feld-maréchal Laszy, il fut envoyé à Alfort. Il y fut élève de Bourgelat et de Chabert, fréquenta les hôpitaux de Paris et tira surtout le plus grand profit de ses relations avec Lafosse en 1773 et 1774. Il alla ensuite à Londres, visita, au retour, le Danemark, le Mecklembourg et la Hollande, et prit en

⁷⁴ Neumann, 1896, p. 406

⁷⁵ Neumann, 1896, p. 407

⁷⁶ Neumann, 1896, p. 425-426

1775 à Iéna le grade de docteur en médecine et en chirurgie. Un hôpital pour les animaux domestiques avait été fondé à Vienne par Scotti. En 1777, Wolstein ouvrit l'École vétérinaire, qui eut d'abord pour but unique de fournir à l'armée les maréchaux et les vétérinaires dont elle avait besoin. Il eut pour collègue Toegl, qui enseignait l'anatomie ; il y avait, en outre, deux assistants et un pharmacien (Mengmann). L'enseignement y fut essentiellement pratique, et c'est aussi le caractère des œuvres de Wolstein. En 1795, celui-ci fut, par ordre supérieur, relevé de ses fonctions et exilé de l'Autriche : on ignore pour quel motif. Wolstein est considéré comme le fondateur de la médecine vétérinaire en Allemagne.

Il a laissé un nombre considérable d'ouvrages : *Sur les épizooties du gros bétail en Autriche*, Vienne, 1781, 2^e édition, 1796 ; *Sur les hernies inguinales et ombilicales*, 1784, 2^e édition 1799 ; *Traité de la chirurgie des animaux*, 1784, édition, 1793, 1808 ; *Sur les haras*, 1786 ; *Le livre de Marx Fugger (1578) sur l'élevage du cheval de guerre et du cheval de service*, traduit du vieil allemand et augmenté d'une seconde partie, 1786 [...]. Bien des écrits de Wolstein ont été traduits en plusieurs langues.

Après avoir vu de manière générale, dans cette première partie, quels étaient les critères de sélection des premiers élèves d'Alfort, leur enseignement, la rigueur de leur vie à l'École et leurs missions, nous allons nous intéresser à leurs caractéristiques, retrouvées dans les Contrôles de l'École d'Alfort, entre les années d'entrée 1766 et 1796. Quel âge avaient-ils à leur entrée, où sont-ils nés, qui payaient leurs frais de scolarité, combien de temps sont-ils restés à l'École, ont-ils été brevetés ou renvoyés, étaient-ils militaires ou étrangers ? Telles sont les questions auxquelles nous allons répondre dans cette seconde partie. Elle se fonde sur l'étude de cinq registres manuscrits, retranscrits sous forme d'un tableau informatique (voir **Annexe 1**) et permet de décrire les caractéristiques générales des 1 140 élèves retrouvés, inscrits à l'École vétérinaire d'Alfort entre 1766 et 1796, ainsi que leur évolution dans le temps. Puis, fort des observations mises en évidence dans la partie descriptive, nous allons tenter de répondre à plusieurs questions sur l'application de la volonté de Bourgelat sur l'âge d'entrée des élèves, l'existence d'un lien statistique entre les pics d'épizooties ayant sévi dans les provinces françaises entre 1766 et 1796 et l'envoi d'élèves par les provinces, et enfin, l'existence d'un lien statistique entre la distance géographique des provinces avec l'École d'Alfort et l'envoi d'élèves par ces dernières.

DEUXIÈME PARTIE :

Les élèves de l'École vétérinaire d'Alfort entre 1766 et 1796 : étude statistique

I. Problématique et contexte

La connaissance des profils et caractéristiques des élèves des écoles vétérinaires en France présente un intérêt sociologique et historique. En effet, le profil des élèves vétérinaires en France a beaucoup évolué depuis la création des écoles. Il est intéressant de mesurer cette évolution, notamment en ce qui concerne leur niveau social, leur âge, leur provenance, leur durée d'études, et depuis peu leur sexe.

Il est proposé dans cette partie d'étudier les caractéristiques des élèves d'Alfort sur trente années (1766-1796), en recensant leur province d'origine, leur âge d'entrée, la durée de leurs études, les modalités de prise en charge de leurs frais de scolarité, l'obtention du brevet d'Artiste vétérinaire ou leur renvoi, et leur éventuel statut militaire. Ces caractéristiques sont décrites de manière globale sur l'ensemble de la période, puis leur évolution dans le temps sera également envisagée.

Par la suite, dans une partie plus analytique, les résultats seront mis en perspective avec différents facteurs ayant pu les influencer. Tout d'abord, ils seront confrontés aux préceptes de Bourgelat tels qu'exposés dans *les Règlements* parus en 1777. Ensuite, ils seront mis en perspective avec la réalité de la situation zoosanitaire française pendant la période d'étude, et notamment avec les pics d'épizooties. Enfin, on se demandera s'il existe un lien entre la proximité géographique des provinces les plus représentées et l'École d'Alfort ou non.

Il s'agit d'une étude originale, basée sur des archives historiques ayant peu été décrites et analysées auparavant. Cette étude visera donc à contribuer à une meilleure connaissance historique des profils des élèves d'Alfort et de leur évolution au cours de la période 1766-1796.

La liste la plus complète possible établie à partir des cinq registres sélectionnés aux Archives départementales du Val-de-Marne et servant de base d'informations pour cette étude statistique sera disponible en **Annexe 1**.

II. Matériels et méthodes

A. Sources

1. Registres des fonds de l'École nationale vétérinaire d'Alfort aux Archives départementales du Val-de-Marne à Créteil

L'étude s'est appuyée principalement sur les données provenant de cinq registres manuscrits appartenant aux fonds de l'École nationale vétérinaire d'Alfort et qui se trouvent aux Archives départementales du Val-de-Marne à Créteil :

-Archive 1 ETP 396 ; ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA, 4ème registre, *Contrôle des élèves de l'École royale vétérinaire du 1er mars 1762 jusqu'en 1789 pour le quartier de l'année.*

-Archive 1 ETP 397 ; ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA, 3ème registre, *Contrôle des élèves de l'École royale vétérinaire du 1er mars 1767 jusqu'en 1780*

-Archive 1 ETP 398 ; ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA, 5ème registre, *Contrôle des élèves de l'École vétérinaire de Paris depuis 1783 jusqu'en 1790*

-Archive 1 ETP 399 ; ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA, 6ème registre, *Contrôle des élèves de l'École royale vétérinaire de Paris depuis 1780 jusqu'en l'an II*

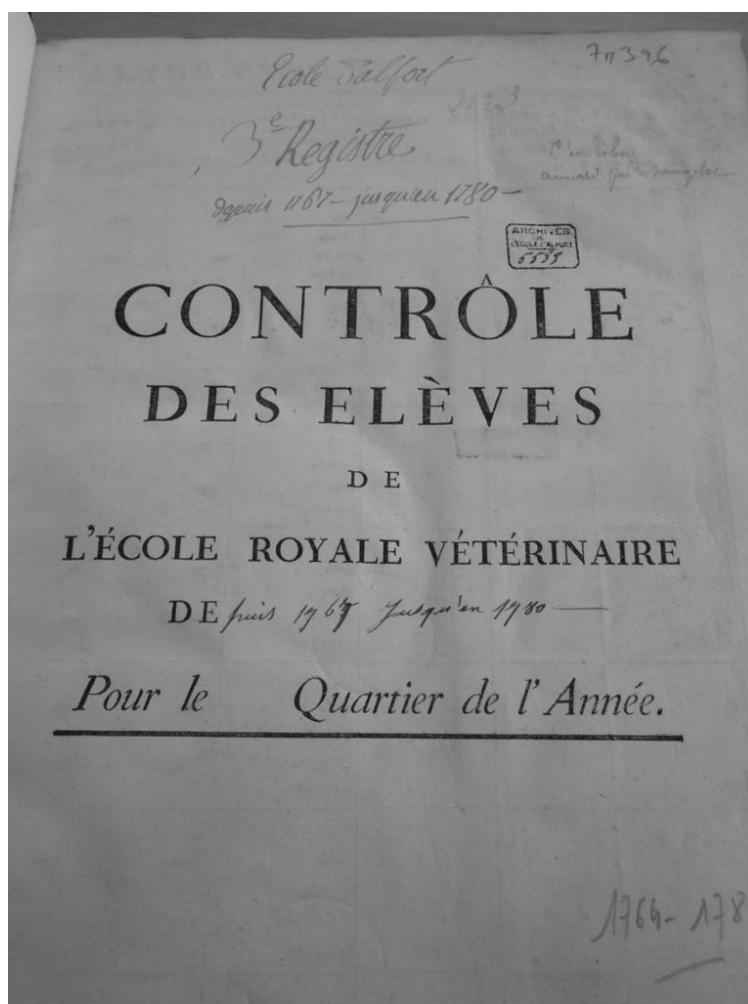
-Archive 1 ETP 103* ; ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA, 7ème registre, *Contrôle des élèves de l'École vétérinaire de Paris depuis 1785 jusqu'en l'an IV*

Ces archives recensent les caractéristiques des élèves d'Alfort sur trente années (1766-1796). Un accès aux archives 1ETP 396, 397, 398, 399 et 103* a été demandé. N'étant pas autorisée à déplacer des archives originales, chacune des pages des archives sélectionnées a été photographiée (voir **Figure 10**) puis les données ont été informatisées dans un second temps sous forme de tableau informatisé grâce au logiciel Microsoft Excel 2007 ©.

[illegible]

63

Figure 11 : Page de garde du 3ème *Contrôle des élèves de l'École royale vétérinaire depuis 1767 jusqu'en 1780* (Archives départementales du Val-de-Marne, 1ETP 397)



Les contrôles ont été retranscrits sous une forme commune de tableau sur le logiciel Excel comprenant dix colonnes : nom, prénom, province d'origine, âge d'entrée, date d'entrée à Alfort, date de sortie d'Alfort, au frais de, statut militaire et commentaires.

Figure 12 : Modèle du 3^{ème} registre : Contrôle des Elèves de l'École royale vétérinaire depuis 1762 jusqu'en 1780

NOMS, PAYS ET AGES	ENTREE PERSONNES chargées de l'Entretien	GENERALITES REGIMENS	ANATOMIE OSTEOLOGIE MIOLOGIE SPLANCHNOLOGIE PREPARATIONS ANATOMIQUES ANATOMIE COMPAREE	BOTANIQUE PHARMACIE	MATIERE MEDICALE Interne et externe	EXTERIEUR DES ANIMAUX CHOIX DES ANIMAUX	FORGE D'ETUDE & DE PRATIQUE FERRURE	MALADIES INTERNES MALADIES EPIZOOTIQUES MALADIES EXTERNES	BANDAGES OPERATIONS	SORTIE	OBSERVATIONS SUR LES MOEURS
			ost. miol. splanch. anat. co. p. p. ana.	Eota. Phar.	int. ext.	extér. choix	f. d'ét. f. de p. ferru.	mal. int. mal. ép. mal. ext.	ban. opé.		

Les élèves répertoriés ont pu être classés en fonction des personnes ou entités qui ont pris en charge leurs études :

- élèves à leurs frais ou aux frais de leur famille ;
- élèves aux frais du roi : caserniers, élèves venant de l'École de Lyon et envoyés à Alfort par la suite dits « *aux frais de l'École* » ;
- élèves aux frais des provinces (jusqu'en 1789) puis des départements ;
- élèves aux frais de particuliers (nobles *etc.*) ;
- élèves étrangers aux frais de princes ou rois étrangers.

2. Source pour les pics d'épizooties

Les informations recueillies sur les épizooties majeures entre 1766 et 1796 sont tirées du travail de François Vallat : « Les épizooties en France de 1700 à 1850. Inventaire clinique chez les bovins et les ovins », *Histoire & Sociétés Rurales* 1/2001 (Vol. 15), p. 67-104, disponible sur l'URL : www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2001-1-page-67.htm.

B. Étude descriptive

L'analyse descriptive a pour but d'étudier les caractéristiques des élèves d'Alfort sur trente années (1766-1796), en décrivant tout d'abord leur sexe, leur province d'origine, leur âge d'entrée, leur source de financement, leur durée d'études, leur réussite aux études (élèves brevetés ou renvoyés) et leur éventuel statut militaire, renseignés dans les cinq registres étudiés. Ces caractéristiques seront décrites de manière globale sur l'ensemble de la période. Dans un second temps, leur évolution dans le temps sera également décrite.

Les caractéristiques suivantes des élèves répertoriés dans les cinq contrôles sélectionnés entre 1766 et 1796 ont été analysées de façon descriptive :

- Le nombre d'élèves inscrits à l'École d'Alfort sur l'ensemble de la période puis par année d'entrée. Pour cela, nous nous sommes fondés sur la colonne « Année d'entrée à Alfort » de la liste des élèves, colonne créée à partir de la « Date d'entrée à Alfort » inscrite dans les registres pour chaque élève. Quand l'année d'entrée était absente, l'élève n'était pas sélectionné pour cette étude ;
- Le sexe des élèves inscrits à l'École d'Alfort, sur l'ensemble de la période (cette information ayant été déduite des prénoms des élèves) ;
- La province d'origine des élèves inscrits à l'École d'Alfort, sur l'ensemble de la période puis par année d'entrée. La plupart du temps, c'est la ville d'origine qui était mentionnée. Une recherche pour chacun des élèves pour lesquels la ville d'origine était mentionnée a été effectuée afin d'en trouver la province ou le département d'origine. Ensuite, tous les départements créés dès 1790 ont été attribués à une province pour plus d'homogénéité ;

- L'âge d'entrée des élèves inscrits à l'École d'Alfort, sur l'ensemble de la période puis par année d'entrée. Les élèves dont l'âge n'était pas mentionné n'ont pas été inclus dans cette étude ;
- La durée d'étude des élèves inscrits à l'École d'Alfort, sur l'ensemble de la période puis par année d'entrée, cette information ayant été mesurée comme étant la différence en nombre d'années entre les dates de sortie et d'entrée, inscrites sur les registres d'Alfort ;
- La source de financement des élèves inscrits à l'École d'Alfort, sur l'ensemble de la période puis par année d'entrée. Pour chaque élève dont le mécène était renseigné dans la colonne « *Personnes chargées de l'entretien* », une catégorie lui a été assignée :
 - catégorie 1 : à leurs frais ou aux frais de leur famille, renseignée dans les Contrôles par la mention « *à ses frais* » ou « *aux frais de son père* »,
 - catégorie 2 : aux frais des provinces, départements. Jusqu'en 1789, ce sont les provinces de l'Ancien Régime qui envoient des élèves. A partir de 1789-1790, après la Révolution française, les provinces sont éclatées et redistribuées en départements (voir Annexe n°1). Dans cette étude, les départements d'après 1790 sont ré-assignés aux provinces de l'Ancien Régime pour plus d'homogénéité,
 - catégorie 3 : aux frais d'un particulier n'appartenant pas à la famille de l'élève et n'étant pas intendant d'une province ou d'un département,
 - catégorie 4 : aux frais du roi (militaire, École, gendarmerie ...). Dans cette catégorie, on retrouve les élèves militaires (cavaliers, de la marine etc.) dont les études étaient financées par le roi, les élèves venant de l'École de Lyon et envoyés à Alfort par la suite mentionnés dans les Contrôles par « *École* », des élèves gendarmes etc.,
 - catégorie 5 : aux frais d'un roi ou prince étranger ;
- Pour chaque année d'entrée à Alfort entre 1766 et 1796, le nombre total d'élèves dont le mécène était renseigné a été évalué. Puis nous avons distingué les élèves envoyés par chaque catégorie de mécène. Enfin un pourcentage d'élèves envoyés par chaque catégorie de mécène, par année d'entrée à Alfort, a été produit ;
- Le pourcentage des élèves inscrits à l'École d'Alfort ayant un statut militaire, sur l'ensemble de la période puis par année d'entrée. Pour cela, à chaque fois que la mention « *Caserne* » était renseignée dans la ligne d'un élève sur les registres d'Alfort, une nouvelle colonne appelée « *Statut militaire* » a été créée dans la liste des élèves sur Excel comportant la mention « *oui* », ce qui nous a permis de tous les référencer ;
- Le pourcentage des élèves inscrits à l'École d'Alfort ayant été brevetés ou renvoyés ; sur l'ensemble de la période puis par année d'entrée. Pour cela, à chaque fois qu'un élève était mentionné comme « *breveté* » ou « *renvoyé* » dans la colonne « *Commentaires* » des registres d'Alfort, deux nouvelles colonnes ont été créées dans la liste Excel des élèves permettant de comptabiliser les brevetés et les renvoyés.

Les nombres sont présentés sous forme de diagrammes en secteurs ou d'histogrammes. Les pourcentages sont présentés sous forme de diagrammes en secteurs, d'histogrammes ou d'histogrammes empilés obtenus sous le logiciel Microsoft Excel 2007 ©.

La dernière colonne des registres, intitulée « *Observations sur les mœurs* », regorge d'informations sur le comportement et le niveau d'études des élèves à l'École d'Alfort. De nombreux élèves ont été renvoyés pour mauvaise conduite (libertinage, goût trop prononcé pour le vin) ou inaptitude aux études. En voici quelques exemples :

- Jean Bilhaute : « *Malade, inapte, nonchalant et très peu en état d'être utile à sa province* » ;
- Jean Blanche : « *Sujet très jeune, très dissipé et qui pour cette raison a été renvoyé de l'École* » ;
- François Maguin ou Magnin : « *Sujet très médiocre tant du côté des talents que du côté des mœurs. Il ne s'occupe que de la forge et son intelligence qui est très bornée n'est qu'au bout de ses doigts. S'est engagé le 18 mars 1791 pour le Régiment Viennois* ».

Pour certains, l'information sur leur métier après l'École est mentionnée :

- Jean Jacquinot : « *Bon artiste et bon à être placé, il est actif et intelligent. Au 1er régiment de cavalerie en qualité d'artiste* » ;
- François Kindeler ou Kindler : « *Celui-ci a autant de progrès en avant que l'autre est resté en arrière. Il est sage, appliqué et intelligent. Il s'est occupé du cours de pratique où il travaille avec beaucoup de succès. Il a fini ses cours et a obtenu la médaille. Il est sur le point de rendre des services à la province. Etabli à Moulins* ».

C. Étude analytique

La partie analytique a pour but de mettre les résultats en perspective avec différents facteurs ayant pu les influencer.

Tout d'abord, ils sont comparés à la volonté de Bourgelat exposée dans *le Règlements* paru en 1777, pour répondre aux deux questions suivantes :

- La volonté de Bourgelat sur l'âge minimal et maximal d'entrée des élèves à l'École d'Alfort, exposée dans *le Règlements* paru en 1777, a-t-elle été respectée avant la parution de son œuvre ? En effet, il souhaitait que l'âge d'entrée des élèves soit compris entre 16 et 30 ans.
- L'âge d'entrée des élèves inscrits à l'École d'Alfort est-il significativement différent avant et après la mort de Bourgelat en 1779 ?

Pour répondre à ces questions, les âges d'entrée des élèves à l'École d'Alfort seront regroupés en deux catégories « *conformes à la volonté de Bourgelat* » et « *non-conformes à la volonté de Bourgelat* ». La fréquence des deux catégories est alors présentée sous forme

d'histogramme empilé, par année d'entrée. Puis, un test de X^2 de Pearson permet de répondre à la deuxième question.

Suite aux résultats obtenus dans la partie descriptive, la tendance de la moyenne des âges d'entrée des élèves est analysée par un test du coefficient de corrélation de Spearman.

Ensuite, les caractéristiques des élèves à l'École d'Alfort sont mises en perspective avec la réalité de la situation zoosanitaire française pendant la période d'étude, et notamment avec les pics d'épizooties, pour répondre à la question suivante :

- Un lien statistique peut-il être établi entre les pics d'épizooties majeures référencés pendant cette période et l'envoi d'élèves par les provinces et départements ?

Pour répondre à cette question, les élèves à l'École d'Alfort sont regroupés en deux catégories « *financés par les provinces ou départements* » et « *non-financés par les provinces ou départements* ». La fréquence des deux catégories sera alors présentée sous forme d'histogrammes empilés par année d'entrée. Puis, un test de X^2 de Pearson permet de répondre à la question en comparant ces fréquences pour « *les années d'épizooties majeures* » et « *les années sans épizootie majeure* ».

Est définie comme une épizootie majeure, une épizootie ayant touché au moins quatre provinces ou départements la même année. Ainsi, nous considérons comme épizootie majeure :

- La peste bovine en 1771, 1772, 1773, 1775 et 1796 ;
- Le charbon de langue en 1763 et 1780 ;
- Les charbons en 1777.

Enfin, la question de l'influence de la proximité géographique des provinces d'origine avec l'École d'Alfort est posée quant à l'envoi d'élèves en comparaison avec des provinces plus éloignées. En effet, un lien statistique peut-il être établi entre la fréquence d'envoi d'élèves par les provinces et leur proximité géographique avec Alfort ? En d'autres termes : cette fréquence est-elle significativement plus élevée pour les provinces proches géographiquement de l'École d'Alfort que pour celles plus éloignées ?

Pour répondre à cette question, il a été associé à chaque élève de l'École d'Alfort une distance en kilomètres correspondant à la mesure entre Alfort et le chef-lieu de la province ou du département d'origine. Puis, l'association statistique entre la fréquence des élèves et leur mesure de distance sera analysée par un test du coefficient de corrélation de Spearman.

Ces analyses ont été conduites sur le logiciel R Development Core Team (2008).

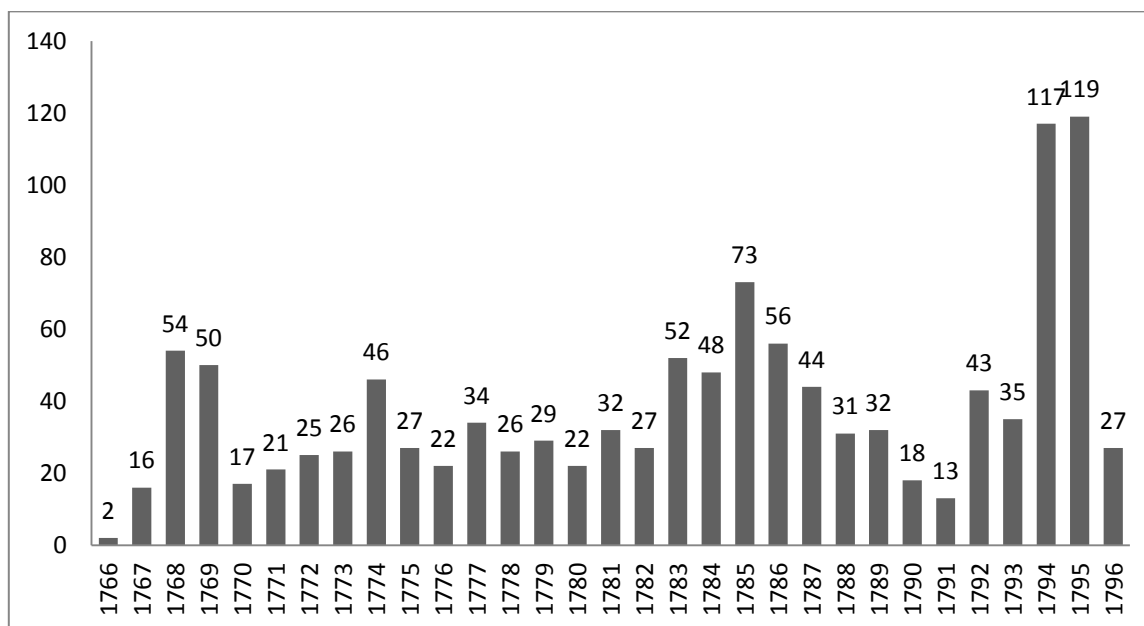
III. Résultats

A. Étude descriptive

1. Évolution du nombre d'entrées à Alfort, par année d'entrée, entre 1766 et 1796

La **Figure 13** présente le nombre d'élèves inscrits à l'Ecole d'Alfort, par année d'entrée, entre 1766 et 1796, d'après les registres.

Figure 13 : Nombre d'élèves inscrits à Alfort, par année d'entrée, entre 1766 et 1796



Au total, 1 140 élèves ont pu être retranscrits sous forme numérisée, à partir des cinq contrôles d'Alfort sélectionnés, inscrits entre 1766 et 1796. On note une tendance irrégulière du nombre d'élèves inscrits par an, avec des pics à plus de 34 élèves en 1768 et 1769, puis en 1774, en 1777, entre 1783 et 1787, en 1792 puis en 1794 et 1795.

Les années où les entrées nouvelles étaient les plus importantes ont été 1794 et 1795 avec respectivement 117 et 119 élèves inscrits. Les années où le nombre d'inscrits a été le plus faible, avec moins de 20 élèves, ont été les années 1766, 1767, puis 1770, 1790 et 1791.

On observe des chutes d'entrées nouvelles pour les années 1770-1771, 1775-1776, mais surtout 1790-1791.

Le nombre total d'élèves inscrits au cours de ces trente-et-une années est de 1 140, soit une moyenne d'un peu plus de 38 par année.

2. Sexe des élèves inscrits à l'École d'Alfort

Pour la période entre 1766 et 1796, les registres mentionnaient le prénom de 1 071 élèves parmi la totalité des 1 140 recensés comme inscrits à l'École d'Alfort. Tous les prénoms signent des candidats de sexe masculin.

3. Province d'origine des élèves inscrits à l'École d'Alfort

Pour la période allant de 1766 à 1796, les registres mentionnaient la province d'origine en France (ou le département ou la ville permettant d'identifier cette province) pour 1 074 élèves parmi la totalité des 1 140 recensés comme inscrits à l'École d'Alfort. Par ailleurs, 58 élèves provenaient de l'étranger, et principalement d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, d'Espagne et de Suisse soit 5 % des élèves dont on connaît l'origine géographique.

Lorsque, à partir de l'année d'entrée 1789, les provinces d'origine ont été remplacées par les départements dans les registres d'Alfort, les départements ont été assignés aux anciennes provinces pour plus d'homogénéité (voir **Tableau 4**) :

Tableau 4 : Correspondance entre les provinces et les départements d'origine cités dans les registres (recherche personnelle)

Province (avant 1790)	Départements correspondants (à partir de 1790)
Alsace	Bas-Rhin
Angoumois	Charente
Aunis	Charente Inférieure
Auvergne	Allier, Puy-de-Dôme, Cantal
Béarn	Pyrénées-Atlantiques
Berry	Cher, Indre
Boulonnais	Pas-de-Calais
Bourgogne	Côte d'Or, Saône-et-Loire, Yonne
Bretagne	Loire Inférieure, Morbihan
Bugey	Ain
Champagne	Ardennes, Marne, Haute-Marne
Dauphiné	Drôme, Hautes-Alpes, Isère
Flandre	Nord
Franche-Comté	Doubs, Haute-Saône
Gascogne	Gers, Gironde, Hautes-Pyrénées
Guyenne	Lot, Aveyron
Ile-de-France	Aisne, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Hauts-de-Seine
Languedoc	Ariège, Aude, Haute-Garonne, Haute-Loire, Tarn
Limousin	Corrèze, Haute-Vienne
Lorraine	Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges
Lyonnais	Rhône-et-Loire
Maine	Mayenne, Maine-et-Loire, Sarthe
Marche	Creuse
Nivernais	Nièvre
Normandie	Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine Inférieure
Orléanais	Eure-et-Loir, Loir-et-Cher
Périgord	Dordogne, Lot-et-Garonne
Picardie	Somme, Oise
Poitou	Deux-Sèvres, Vendée
Provence	Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes
Touraine	Indre-et-Loire

Le **Tableau 5** montre le nombre et le pourcentage d'élèves par province d'origine, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796).

Tableau 5 : Nombre et pourcentage d'élèves par province d'origine, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796)

Province d'origine	Nombre d'élèves	Pourcentage
Ile-de-France	120	12,3 %
Normandie	118	12,1 %
Champagne	70	7,2 %
Bourgogne	65	6,6 %
Lorraine	58	5,9 %
Picardie	54	5,5 %
Maine	48	4,9 %
Gascogne	36	3,7 %
Franche-Comté	32	3,3 %
Auvergne	31	3,2 %
Berry	28	2,9 %
Périgord	27	2,8 %
Languedoc	23	2,4 %
Orléanais	23	2,4 %
Provence	22	2,2 %
Bourbonnais	21	2,1 %
Poitou	21	2,1 %
Limousin	20	2,0 %
Bretagne	18	1,8 %
Lyonnais	18	1,8 %
Flandre	17	1,7 %
Touraine	16	1,6 %
Aunis	14	1,4 %
Nivernais	14	1,4 %
Perche	14	1,4 %
Dauphiné	9	0,9 %
Angoumois	8	0,8 %
Artois	8	0,8 %
Alsace	7	0,7 %
Guyenne	6	0,6 %
Marche	5	0,5 %
Béarn	2	0,2 %
Bugey	2	0,2 %
Anjou	1	0,1 %
Beauce	1	0,1 %
Boulonnais	1	0,1 %
Total	978	

Sur les 36 provinces citées dans les registres sélectionnés, sept sont ressorties comme associées à plus de 40 élèves sur l'ensemble de la période d'étude. Les sept provinces pour lesquelles plus de 40 élèves ont été comptabilisés sont : l'Ile-de-France (120), la Normandie (118), la Champagne (70), la Bourgogne (65), la Lorraine (58), la Picardie (54) et le Maine (48). Les 29 autres provinces comptabilisaient moins de 36 élèves sur cette période.

Le **Tableau 6** montre la liste des élèves étrangers inscrits à Alfort entre 1766 et 1796.

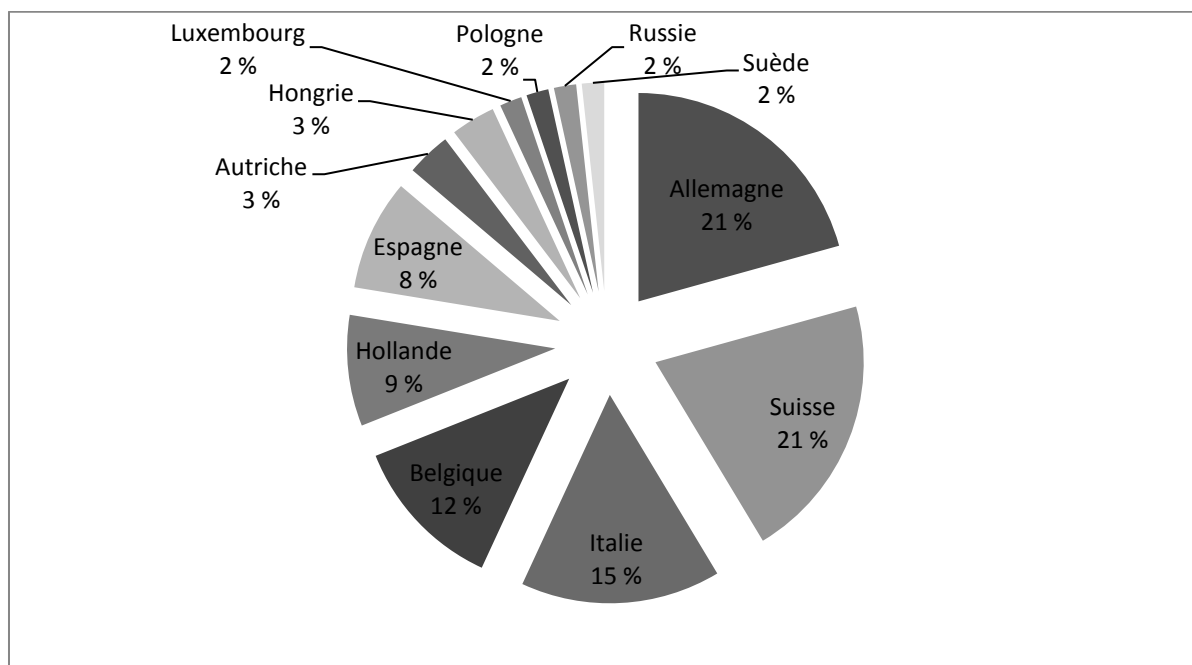
Tableau 6 : Liste des élèves étrangers inscrits dans les registres d'Alfort (1766 et 1796)

Nom	Prénom	Pays
AMIETHRE	Jean	Suisse
BAUDINBACHES	Nicolas	Suisse
BEBERLEIN	Laurent	Belgique
BERBIER	Joseph	Suisse
BOLLINI		Italie
BOREL	David George	Suisse
BROUWERT	Jean	Hollande
CAZAS	Joseph	Espagne
CHATON	Joseph	Suisse
CONSUL	Joseph-Ange	Italie
CORNET	Jean-Jacques	Belgique
DEBRUYN	Corneille	Hollande
DEMARY	Louis-Joseph	Belgique
DESSAUVEMIES	Pierre	Belgique
DOMINELLY	Ignace	Italie
ESTEVEZ	Hippolithe	Espagne
FEIRSTHEIN		Allemagne
FERDANZY	Antoine	Hongrie
FISCHER	Christophe	Allemagne
FROIDESAUX	Pierre Joseph	Suisse
GAROPHORA	Marc-Antoine	Italie
GUSTIN	Jean-Hubert	Luxembourg
HAVERMAN	Conrad	Allemagne
HEBERLIN	Laurent	Allemagne
HEVERLEIN	Laurent	Allemagne
HIRCH	Jean	Allemagne
LANGEVIN	Louis	Pologne
LEISTENER		Allemagne
LENNBORM	Gustave	Suède
LUCHINI	Jean-Baptiste	Italie
MALATZ		Espagne
MAZONE	André	Italie
MEGELE		Allemagne
NUYTS	Pierre	Belgique
ONELLI	Joseph	Italie
ORUS		Italie
PLEIMIZEN	Frédéric	Allemagne
RICHARD		Suisse

RISSE	Jean	Allemagne
RIVAT	François-Joseph Emmanuel	Espagne
RODRIGUES	Bernard	Espagne
SAKAROFF	Nikita	Russie
SALMON	Guillaume-Philippe	Belgique
SAUVAGE		Italie
SAUVEGIER	Ignace	Belgique
SCHMIT	Jean	Autriche
SHEIRKER	Arnaud	Hollande
SILVESTRE		Suisse
STOUVFER	Charles-Frédéric	Suisse
SULZER		Suisse
SYLVESTRE		Suisse
VARMIERT	Adrien	Hollande
VENDERMEULE	Nicolas	Hollande
VOLJI	Jean-Baptiste	Hongrie
WEBER	Christo-Federico	Allemagne
WIERORDT ou VIERORDT	Cheraft	Suisse
WILLE	Antoine	Allemagne
WOLSTEIN	Jean-André	Autriche

La **Figure 14** montre le pourcentage d'élèves étrangers en fonction de leur pays d'origine.

Figure 14 : Pourcentage d'élèves étrangers en fonction de leur pays d'origine



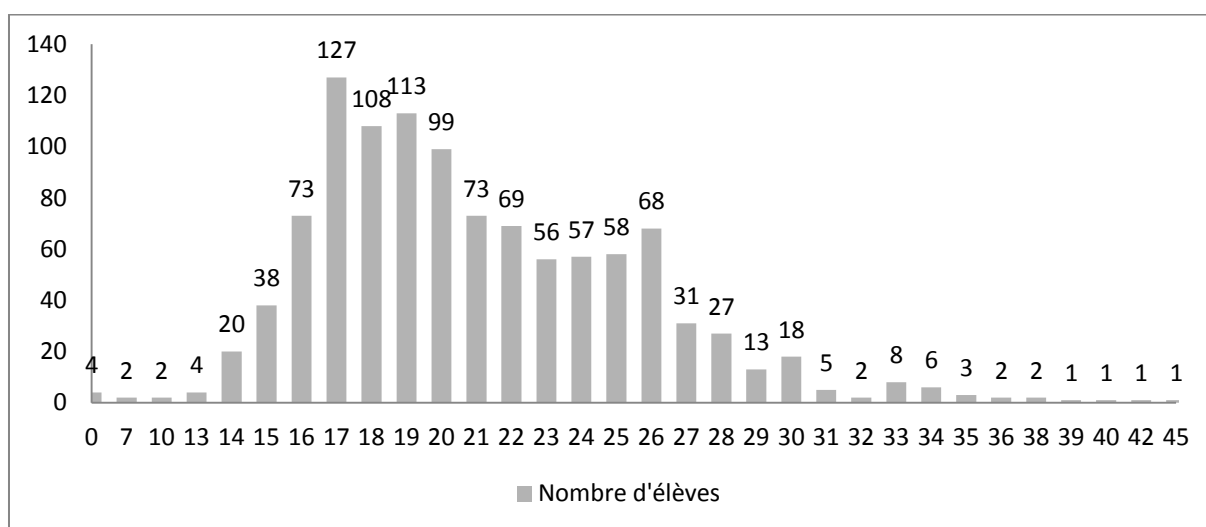
Parmi les élèves étrangers inscrits sur les registres d'Alfort sur la période étudiée, l'Allemagne (21 %), la Suisse (21 %), l'Italie (15 %) et la Belgique (12 %) sont les pays les

plus représentés. La Pologne, le Luxembourg, la Russie et la Suède sont les pays les moins représentés (2 %).

4. Âge d'entrée des élèves inscrits à l'École d'Alfort

Pour la période considérée, les registres mentionnaient l'âge d'entrée pour 1 087 élèves parmi la totalité des 1 140 recensés comme inscrits à l'École d'Alfort soit 95,3 %. La **Figure 15** montre le nombre d'élèves en fonction de leur âge d'entrée, inscrits sur les registres entre 1766 et 1796.

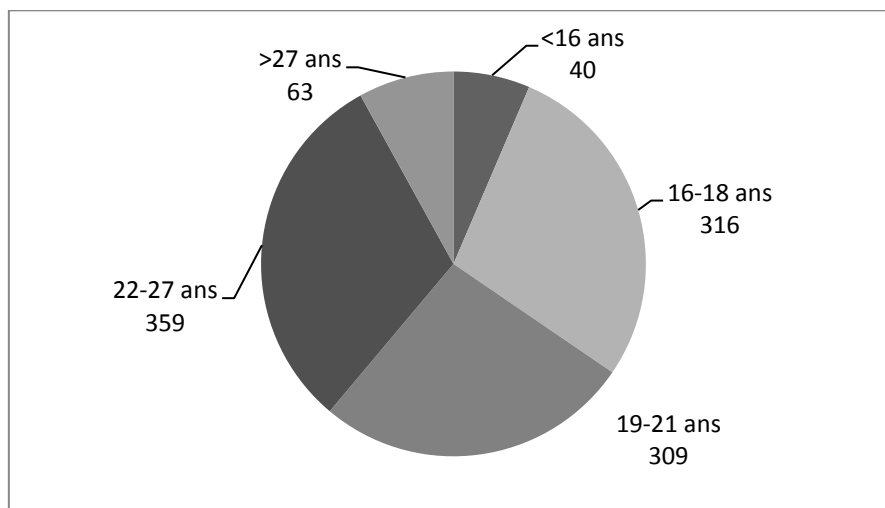
Figure 15 : Nombre d'élèves en fonction de l'âge d'entrée entre 1766 et 1796



Les âges d'entrée ont fluctué entre moins d'un an (quatre élèves, fils de directeurs) et 45 ans (un seul élève). L'âge le plus représenté est 17 ans avec 127 élèves inscrits au cours des 31 années soit 11,7 %. La moyenne de l'âge d'entrée entre 1766 et 1796 est de 21 ans.

La **Figure 16** montre le nombre d'élèves par âge d'entrée, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796).

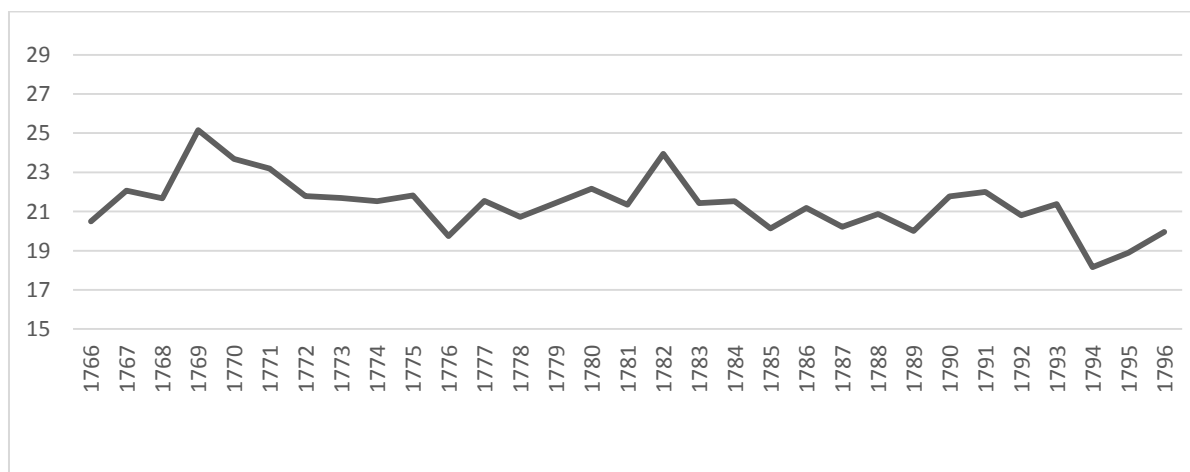
Figure 16 : Nombre d'élèves par âge d'entrée, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796)



Les catégories d'âges qui comptabilisaient le plus d'élèves sont les 22-27 ans (359), 16-18 ans (316) et les 19-21 ans (309). Seuls 40 élèves avaient moins de 16 ans et 63 avaient plus de 27 ans.

La **Figure 17** montre la moyenne des âges d'entrée des élèves, par année d'entrée.

Figure 17 : Moyenne des âges d'entrée des élèves, par année d'entrée (1766-1796)



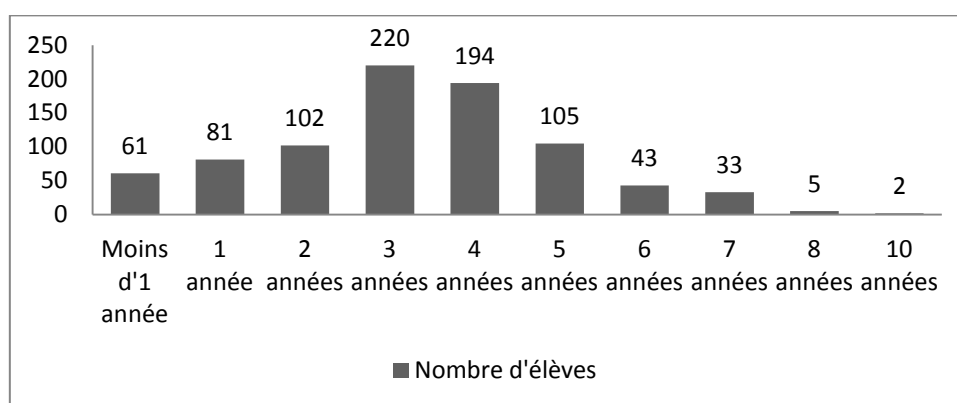
La moyenne d'âge d'entrée des élèves a fluctué entre 18 et 25 ans tout au long de la période étudiée. Une possible tendance à la baisse au fil des années sera évaluée dans la partie analytique.

5. Durée d'études des élèves inscrits à l'École d'Alfort

Pour la période considérée, les registres mentionnaient la date d'entrée et de sortie pour 841 élèves parmi la totalité des 1 140 recensés comme inscrits à l'École d'Alfort (soit 73,8 %).

La **Figure 18** montre le nombre d'élèves par durée d'études, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796).

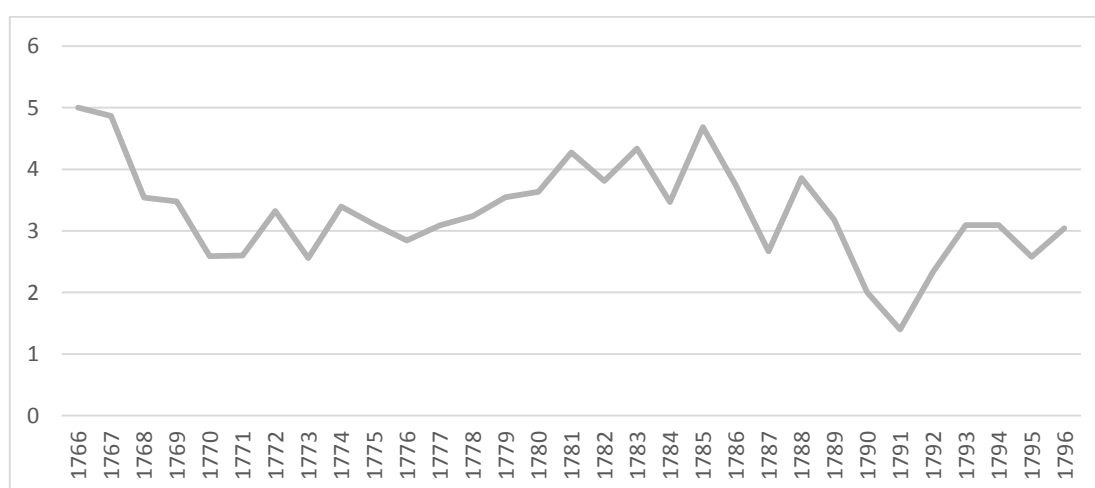
Figure 18 : Nombre d'élèves par durée d'études, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796)



Le nombre d'années d'études a fluctué entre moins d'un an (élèves renvoyés ou partis d'eux-mêmes) à dix années pour deux élèves. La majorité des élèves passaient trois (220 élèves soit 26 %) ou quatre années (194 élèves soit 23 %) d'études à l'École d'Alfort. La moyenne sur la période considérée était de trois ans comme le préconisait Bourgelat.

La **Figure 19** montre la moyenne de durée d'études des élèves, par année d'entrée.

Figure 19 : Moyenne des durées d'étude des élèves, par année d'entrée (1766-1796)



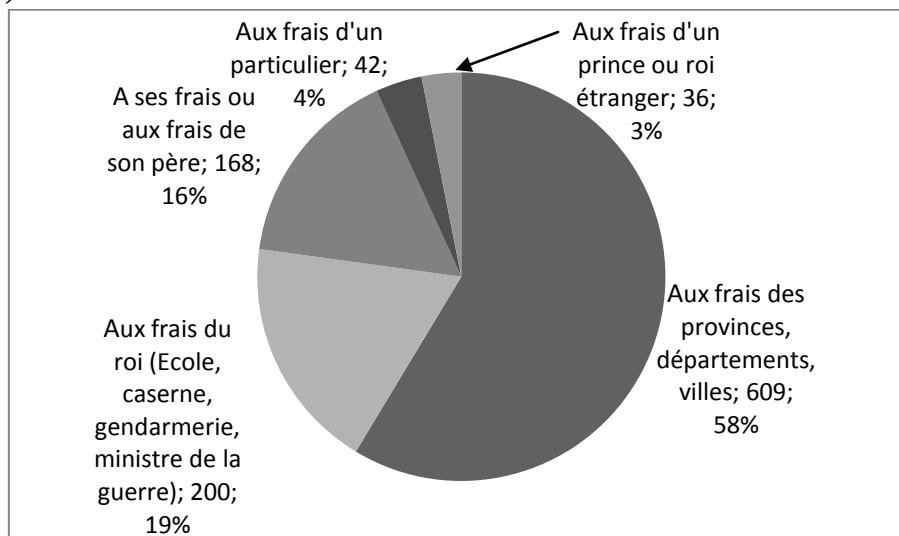
On note que la moyenne de durée d'études des élèves a fluctué entre un et cinq ans tout au long de la période étudiée, avec une tendance irrégulière et une grande variabilité.

6. Source de financement des élèves inscrits à l'École d'Alfort

Pour la période considérée, les registres mentionnaient la source de financement pour 1 050 élèves parmi la totalité des 1 140 recensés comme inscrits à l'École d'Alfort soit 92,1 %.

La **Figure 20** montre le nombre d'élèves par source de financement, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796).

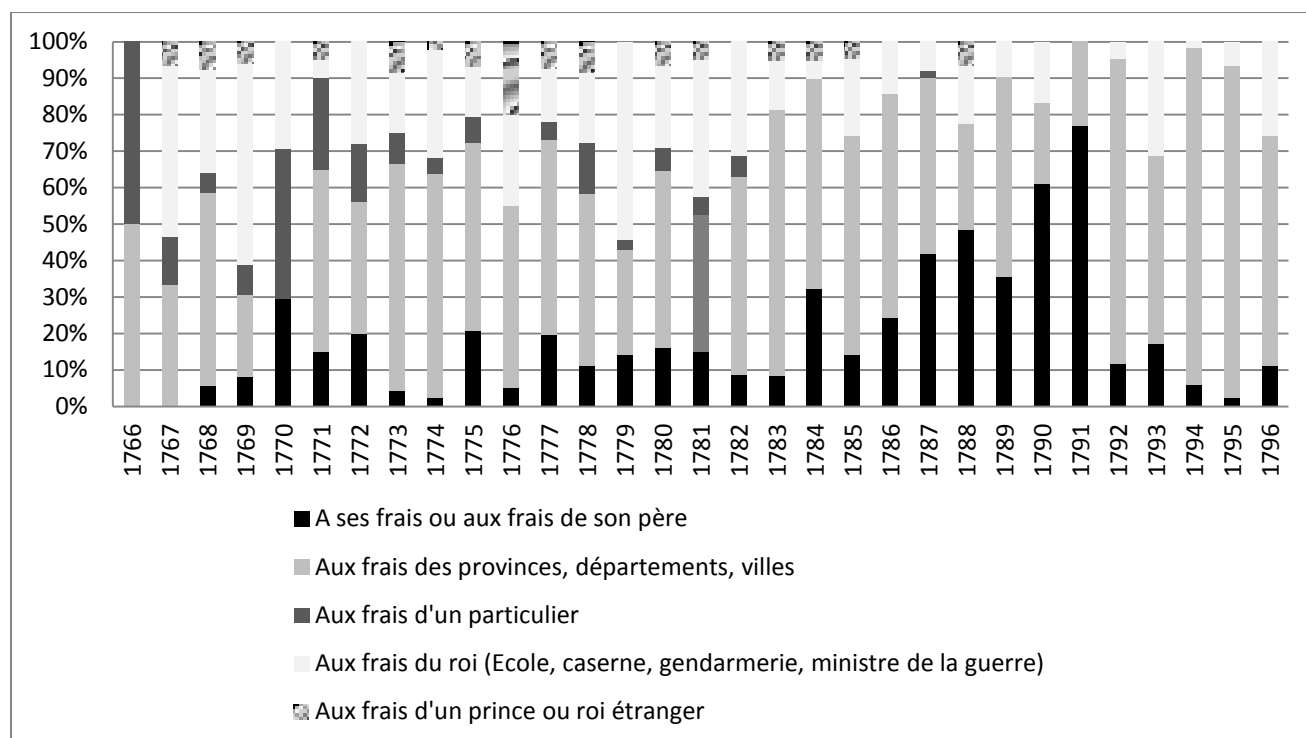
Figure 20 : Nombre d'élèves par source de financement, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796)



La majorité des élèves étaient aux frais des provinces, départements ou villes (609/1 050 soit 58 %). Une partie importante était aux frais du roi (200/1 050 soit 19 %) ou à ses frais ou aux frais de son père (168/1 050 soit 16 %). Enfin, des pourcentages faibles d'élèves étaient aux frais d'un particulier (42/1 050 soit 4 %) ou aux frais d'un prince ou roi étranger (36/1 050 soit 3 %).

La **Figure 21** montre les sources de financement des élèves, par année d'entrée.

Figure 21 : Sources de financement des élèves, par année d'entrée (1766-1796)



La modalité de financement est marquée par une certaine stabilité puisque le financement aux frais des provinces, départements et villes est majoritaire pour 24 années sur l'ensemble des 31 années d'études. Le financement aux frais du roi et le financement aux frais de l'élève ou de son père sont tous deux majoritaires pour trois années. Le financement aux frais d'un particulier n'est majoritaire que pour une année et le financement aux frais d'un prince ou roi étranger reste anecdotique sur l'ensemble de la période, avec 0 % à 20 % des étudiants dans cette catégorie selon les années.

Pour la période étudiée, les registres mentionnaient 654 élèves aux frais des provinces parmi les 978 élèves dont la province d'origine était mentionnée soit 66,7 % d'élèves.

Le **Tableau 7** présente le nombre d'élèves par province de financement, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796).

Tableau 7 : Nombre d'élèves par province de financement, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796)

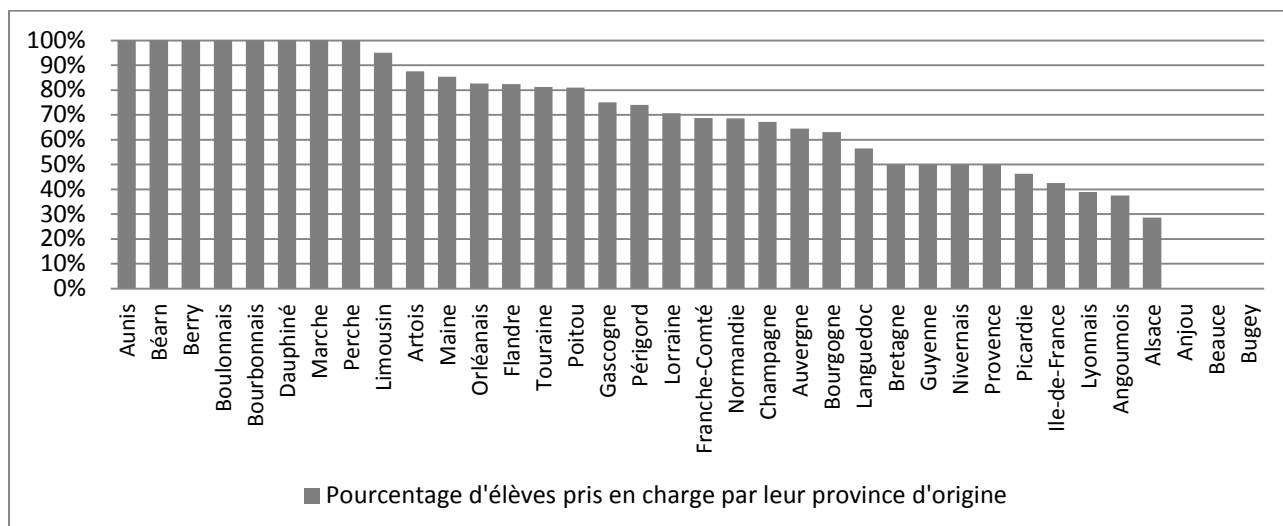
Province de financement	Nombre d'élèves
Normandie	81
Ile-de-France	51
Champagne	47
Bourgogne	41

Lorraine	41
Maine	41
Berry	28
Gascogne	27
Picardie	25
Franche-Comté	22
Bourbonnais	21
Auvergne	20
Périgord	20
Limousin	19
Orléanais	19
Poitou	17
Aunis	14
Flandre	14
Perche	14
Languedoc	13
Touraine	13
Provence	11
Bretagne	9
Dauphiné	9
Artois	7
Lyonnais	7
Nivernais	7
Marche	5
Angoumois	3
Guyenne	3
Alsace	2
Béarn	2
Boulonnais	1
Anjou	0
Beauce	0
Bugey	0
Total	654

Les provinces ayant financé le plus grand nombre d'élèves sur la période étudiée sont la Normandie (81/654 soit 12 %), l'Ile de France (51/654 soit 8 %), la Champagne (47/654 soit 7 %) puis la Bourgogne, la Lorraine et le Maine (41/654 soit 6 %). Les autres provinces ont financé, chacune, moins de 30 élèves sur la période d'étude.

La **Figure 22** présente le pourcentage d'élèves pris en charge par leur province d'origine, entre 1766 et 1796, parmi tous les élèves originaires de la-dite province :

Figure 22 : Pourcentage d'élèves financés par leur province d'origine, entrés à Alfort entre 1766 et 1796



Sur la période étudiée et pour la grande majorité des provinces, plus de 50 % des élèves étaient financés par leur province de naissance, lors de leurs études à Alfort. Le Bugey, la Beauce et l'Anjou n'ont financé les études d'aucun des élèves originaires de ces provinces, mais il faut prendre en compte leur faible nombre : seulement un élève venait du Bugey et de la Beauce et deux de l'Anjou. Ils étaient soit à leurs frais, soit militaires aux frais du roi.

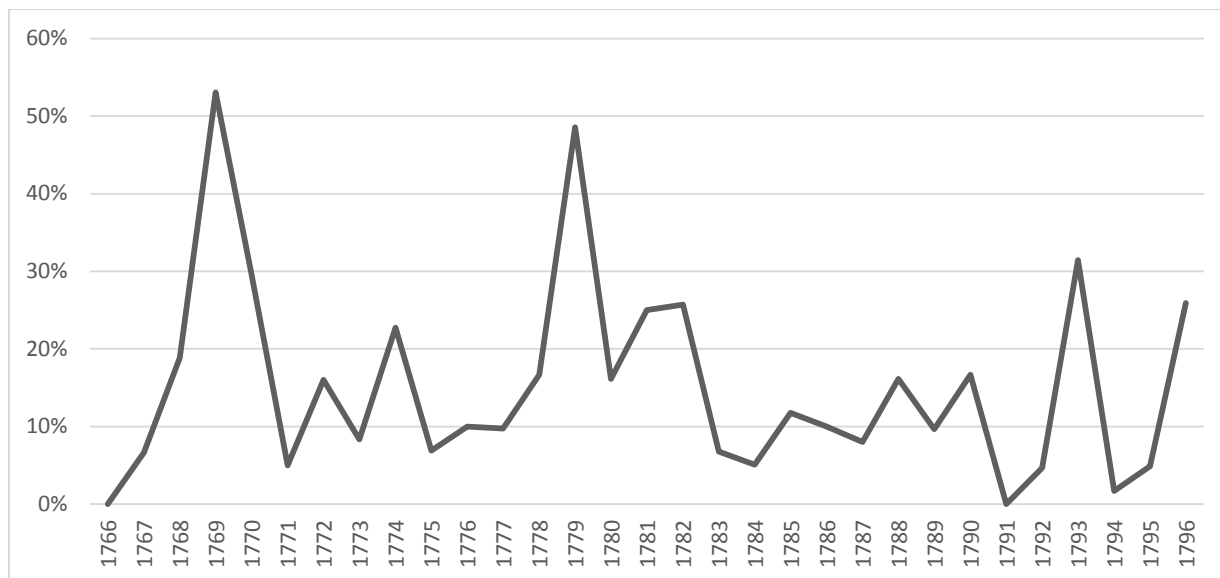
7. Statut militaire des élèves inscrits à l'École d'Alfort

Pour la période considérée, les registres mentionnaient l'information relative au statut militaire (casernier ou non casernier) pour la totalité des 1 140 recensés comme inscrits à l'École d'Alfort. En effet, l'information « Caserne » était systématiquement renseignées pour les élèves militaires, dans les Contrôles d'Alfort.

167 élèves (soit seulement 14,6 %) avaient un statut militaire noté dans les registres, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796).

La **Figure 23** montre le pourcentage d'élèves ayant un statut militaire, par année d'entrée.

Figure 23 : Pourcentage d'élèves ayant un statut militaire, par année d'entrée (1766-1796)



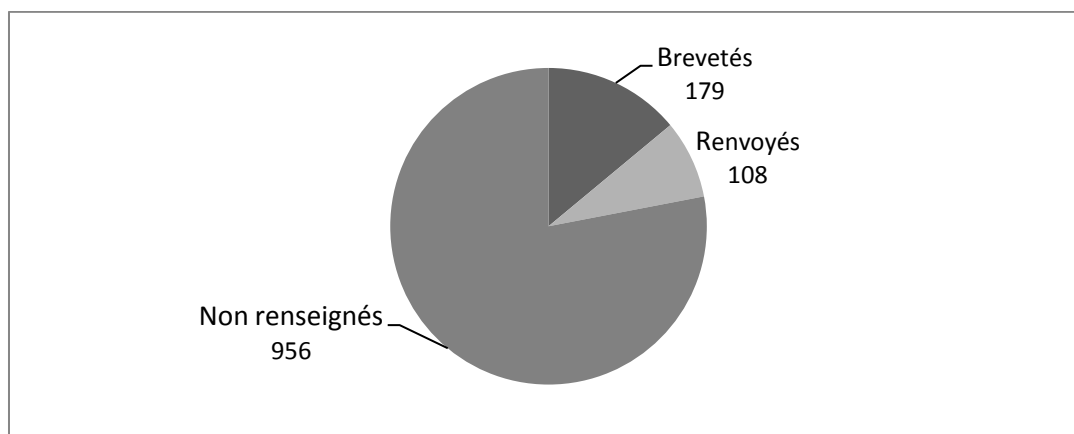
On note une grande variabilité du taux d'élèves ayant un statut militaire selon les années, avec des pourcentages oscillant entre 0 et 53 %. Cependant, ces élèves ont rarement été majoritaires sur les 31 années d'étude. Le seul pourcentage au-dessus de 50 % a été observé pour l'année 1769.

8. Élèves brevetés ou renvoyés parmi les élèves inscrits à l'École d'Alfort

Pour la période considérée, les registres mentionnaient l'information relative aux élèves brevetés ou renvoyés pour 287 parmi les 1 140 élèves recensés comme inscrits à l'École d'Alfort soit seulement 25 % des élèves.

La **Figure 24** montre le nombre d'élèves brevetés ou renvoyés, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796).

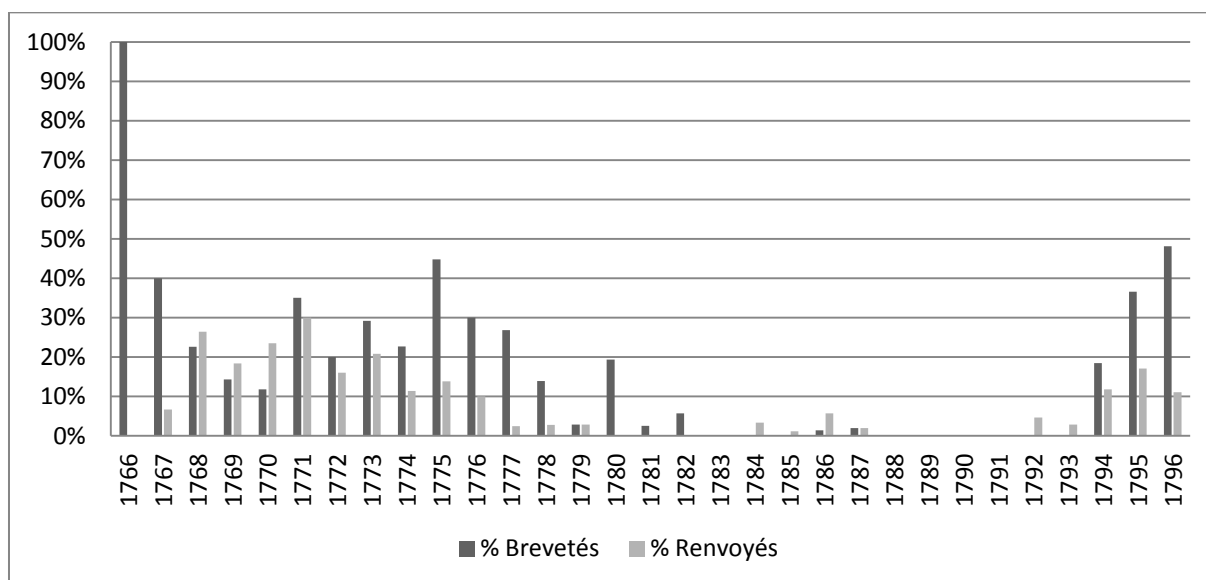
Figure 24 : Nombre d'élèves brevetés ou renvoyés, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796)



15,6 % (179/1 140) des élèves ont été notés comme brevetés sur l'ensemble de la période d'étude et 9,4 % (108/1 140) ont été notés comme renvoyés.

La **Figure 25** montre le pourcentage d'élèves brevetés et renvoyés par année d'entrée.

Figure 25 : Pourcentage d'élèves brevetés et renvoyés, par année d'entrée (1766-1796)



Les pourcentages d'élèves brevetés et renvoyés varient beaucoup selon les années d'entrée. Les années 1781-1793 montrent des pourcentages proches de zéro pour les deux paramètres. Il est raisonnable de penser que ces deux informations n'ont pas été mises à jour de manière régulière, pour l'ensemble des élèves inscrits sur les registres. Elles ne sont donc pas interprétables et les pourcentages observés dans la **Figure 25** très peu crédibles.

B. Étude analytique

1. Respect de la volonté de Bourgelat concernant l'âge d'entrée des élèves

Problématique : La parution du *Règlements pour les Ecoles royales vétérinaires en France* de Claude Bourgelat en 1777 dans lequel il expose sa volonté stricte sur les âges minimal (16 ans) et maximal (30 ans) des nouveaux élèves d'une part, et la mort de ce dernier en 1779 d'autre part, ont-elles eu un impact sur l'âge des élèves à leur entrée à Alfort ?

Le **Tableau 8** montre la fréquence des élèves dont l'âge était conforme à la volonté de Bourgelat (16-30 ans) et la fréquence des élèves dont l'âge était non conforme (hors 16-30 ans) entre 1766 et 1776 puis entre 1777 et 1796 après la parution de son *Règlements*.

Tableau 8 : Nombre d'élèves dans la catégorie 16-30 ans et hors catégorie, avant et après le *Règlements* de Bourgelat paru en 1777

	Entre 1766 et 1776 (Avant la parution du <i>Règlements</i> de Bourgelat)	Entre 1777 et 1796 (Après la parution du <i>Règlements</i>)
Nombre d'élèves entre 16 et 30 ans (inclus)	232 (84 %)	698 (86 %)
Nombres d'élèves hors 16-30 ans (exclus)	43 (16 %)	114 (14 %)
Total	275	812

Avant la parution du *Règlements* de Bourgelat, entre 1766 et 1776, 84 % des élèves se trouvaient dans la tranche d'âge entre 16 et 30 ans. Suite à la parution de cet ouvrage où Bourgelat précisait sa volonté concernant le respect de cette tranche d'âge pour l'entrée à l'Ecole, entre 1777 et 1796, ce pourcentage a très légèrement augmenté à 86 %.

Concernant l'évolution du pourcentage avant et après la parution du *Règlements* de Bourgelat (voir **Tableau 9**), la différence ne s'est cependant pas révélée significative par le test de Khi² de Pearson ($X^2 = 2,3$; valeur-p = 0,12).

Tableau 9 : Nombre d'élèves dans la catégorie 16-30 ans et hors catégorie, avant et après la mort de Claude Bourgelat en 1779

	Entre 1766 et 1778 (Avant la mort de Bourgelat)	Entre 1779 et 1796 (Après la mort de Bourgelat)
Nombre d'élèves entre 16 et 30 ans (inclus)	286 (86 %)	643 (85 %)
Nombres d'élèves hors 16-30 ans (exclus)	47 (14 %)	111 (15 %)
Total	333	754

De même, concernant l'évolution du pourcentage avant et après la mort de Bourgelat, la différence ne s'est pas révélée significative par le test de χ^2 de Pearson ($X^2 = 2,1$; valeur-p = 0,15).

Ainsi, il n'a pas été mis en évidence d'impact sur les règles de recrutement concernant l'âge des élèves à leur entrée à Alfort, après la parution du *Règlement*, ni après la mort de Claude Bourgelat.

2. Tendance de la moyenne des âges d'entrée des élèves

Problématique : la moyenne des âges d'entrée des élèves a-t-elle suivi une tendance à la diminution de 1766 à 1796 ? (voir **Figure 17**).

La tendance de cette moyenne a été analysée par un test du coefficient de corrélation de Spearman, qui a bien mis en évidence une corrélation significative négative entre la moyenne d'âge d'entrée des élèves et les années ($S = 7652$, valeur-p = 0,002 ; $\rho = -0,54$). La moyenne des âges des élèves à l'entrée à Alfort a donc bien suivi une tendance à la diminution sur la période d'étude.

3. Nombre d'élèves envoyés par les provinces et pics d'épizooties

Problématique : le nombre d'élèves envoyés par les provinces a-t-il été plus élevé pendant les années d'épizooties majeures ?

A été définie comme étant une épizootie majeure une épizootie ayant touché au moins quatre provinces ou départements la même année. Les années d'épizooties majeures considérées sont les suivantes : 1771, 1772, 1773, 1775, 1777, 1780 et 1796, soient sept années sur les trente-et-une années d'étude.

Le **Tableau 10** montre la fréquence des élèves envoyés par les provinces sur la période des épizooties majeures d'une part, et sur la période en dehors des épizooties majeures d'autre part.

Tableau 10 : Élèves aux frais des provinces sur la période des épizooties majeures et sur la période en dehors des épizooties majeures

	Période d'épizooties majeures	Hors période d'épizooties majeures
Elèves envoyés par les provinces	92 (51 %)	578 (58 %)
Autres élèves inscrits	90	422
total	182	1000

Lors des périodes d'épizooties majeures identifiées, 51 % des élèves ont été envoyés par les provinces. Hors des périodes d'épizooties majeures, ce pourcentage était du même ordre de grandeur, égal à 58 %. Le test de X^2 de Pearson appliqué sur ce tableau de contingence n'indique pas de différence significative de la fréquence des élèves envoyés par les provinces entre ces deux périodes ($X\text{-squared} = 3,00$; valeur- $p = 0,08$). Le nombre d'élèves envoyés par les provinces n'a donc pas été significativement plus élevé pendant les années d'épizooties majeures que pendant les autres années.

Ainsi, l'hypothèse selon laquelle les provinces touchées par des épizooties majeures envoyaient plus d'élèves à l'École d'Alfort pendant les années d'épizooties majeures n'est pas établie.

4. Nombre d'élèves inscrits et proximité géographique de la province d'origine

Problématique : le nombre d'élèves inscrits est-il plus élevé pour les provinces géographiquement plus proches de l'École d'Alfort que les autres? Existerait-il un biais de distance pour les provinces envoyant le plus d'élèves ?

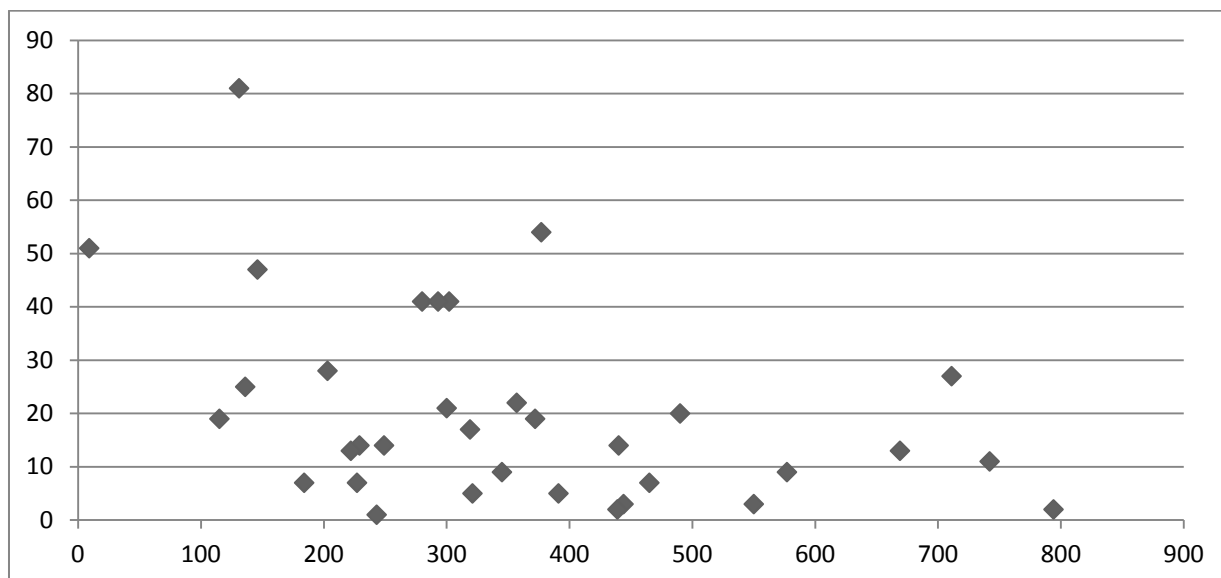
Le **Tableau 11** montre la distance entre le chef-lieu de chaque province et l'École d'Alfort et le nombre d'élèves envoyés entre 1766 et 1796 à l'École, pour chaque province d'origine.

Tableau 11 : Correspondance entre le nombre d'élèves envoyés par les provinces et la distance avec l'École d'Alfort

Province d'origine	Distance (km)	Nombre d'élèves	Chef lieu
Normandie	131	81	Rouen
Auvergne	377	54	Clermont-Ferrand
Ile-de-France	9	51	Paris
Champagne	146	47	Reims
Bourgogne	280	41	Dijon
Lorraine	302	41	Metz
Maine	293	41	Angers
Berry	203	28	Bourges
Gascogne	711	27	Bordeaux
Picardie	136	25	Amiens
Franche-Comté	357	22	Besançon
Bourbonnais	300	21	Moulins
Périgord	490	20	Sarlat
Limousin	372	19	Limoges
Orléanais	115	19	Orléans
Poitou	319	17	Poitiers
Flandre	229	14	Lille
Aunis	440	14	La Rochelle
Perche	249	14	Alençon
Languedoc	669	13	Montpellier
Touraine	222	13	Tours
Provence	742	11	Marseille
Bretagne	345	9	Rennes
Dauphiné	577	9	Grenoble
Nivernais	227	7	Nevers
Artois	184	7	Arras
Lyonnais	465	7	Lyon
Marche	321	5	Guéret
Angoumois	444	3	Saintes
Guyenne	550	3	Cahors
Alsace	439	2	Strasbourg
Béarn	794	2	Pau
Boulonnais	243	1	Boulogne-sur-Mer

La **Figure 26** montre le nombre d'élèves inscrits sur l'ensemble de la période d'étude, en fonction de la distance du chef-lieu de leur province d'origine.

Figure 26 : Nombre d'élèves inscrits, en fonction de la distance du chef-lieu de leur province d'origine, entre 1766 et 1796.



La corrélation entre ces deux paramètres a été analysée par un test du coefficient de corrélation de Spearman, qui n'a pas mis en évidence de corrélation significative entre le nombre d'élèves inscrits et la distance du chef-lieu de la province d'origine ($S = 4840$; valeur- $p = 0,09$; $\rho = -0,32$).

Ainsi, nous pouvons penser qu'il n'y avait pas plus d'élèves envoyés par les provinces proches d'Alfort que par les provinces plus éloignées de l'École.

IV. Discussion

A. Matériels et méthodes

En premier lieu, il faut noter qu'il existe actuellement peu de bibliographie portant sur les premiers élèves d'Alfort, ou même des quatre écoles vétérinaires françaises. L'œuvre de Railliet et Moulé a donc été une base majeure pour ce travail.

Ensuite, les difficultés rencontrées ont consisté, surtout au départ de cette entreprise, à déchiffrer l'écriture des registres écrits en vieux français et de façon manuscrite. Voilà pourquoi de nombreux noms d'élèves apparaissent sous plusieurs orthographes possibles.

Nous avons dressé la liste la plus exhaustive possible des élèves d'Alfort entre 1766 et 1796, à partir des cinq premiers contrôles des élèves (voir **Annexe 1**). Elle a constitué la base de données des études présentées. Cependant, certaines pages étaient illisibles, soit à cause de l'écriture en elle-même, soit à cause de l'encre qui a bavé et transpercé quelques pages. Ainsi, environ deux pages par registre n'ont pu être reproduites dans le tableau (voir **Annexe 1**) soit approximativement 3 % des élèves recensés.

De plus, il faut noter que des informations manquent pour certains élèves ; les dates d'entrée et de sortie, l'âge, la province d'origine ou bien l'accès au Brevet ne sont pas systématiquement renseignés dans les registres.

Enfin, de nombreux élèves étaient repris dans plusieurs registres qui couvraient les mêmes périodes, ainsi un travail assez fastidieux de recherche des doublons a dû être effectué. On estime les doublons à 18 % (202 élèves sur 1 140) de la totalité des élèves inscrits sur les registres.

B. Partie descriptive

1. Nombre d'élèves inscrits par année d'entrée, entre 1766 et 1796

Seulement deux élèves répondant au nom de Claude Girard et Jean Soulier, sont inscrits dans le 3ème registre (1766-1780) comme étant entrés à Alfort en 1766. Peut-être étaient-ils plus nombreux mais n'ont-ils pas été référencés à l'époque ? En effet, d'après (Railliet et Moulé, 1908), sept élèves venant de l'École de Lyon sont arrivés à l'ouverture d'Alfort, en 1766. Or, seulement deux élèves apparaissent dans les registres d'Alfort comme étant entrés en 1766. Parmi ces sept élèves référencés (voir **Tableau 1** : Liste des premiers élèves de l'École vétérinaire d'Alfort entre 1766 et 1767), seulement cinq apparaissent sur les registres d'Alfort : Beauvais Eloy, Danguin Joseph, Fragonard François, Flandrin Pierre et Soulier Jean. Perret Julien et Prévôt Antoine y sont absents. De plus, hormis Jean Soulier, les quatre autres élèves sont inscrits en 1767 dans les registres.

De même, seuls vingt-sept élèves ont été inscrits à Alfort en 1796. Or on peut supposer que les élèves inscrits à Alfort en 1796 n'apparaissent pas tous dans le 7ème registre (1785-An IV) car les entrées s'y arrêtent au mois de juin.

Ainsi, les valeurs extrêmes du nombre d'élèves entrés à Alfort, soit en 1766 et en 1796 ne sont pas ou peu exploitables car on suppose qu'en réalité, ils étaient plus nombreux que ce que l'on peut trouver dans les registres sélectionnés.

Enfin, d'après les dates d'entrées nouvelles des registres d'Alfort, il n'est pas possible de mettre en évidence d'année « scolaire » à cette période. En effet, les nouveaux élèves semblaient être inscrits tout au long de l'année. Il serait intéressant d'étudier la proportion d'élèves inscrits en fonction des mois de l'année pour tenter de mettre en évidence des dates d'année scolaire.

2. Province d'origine des élèves d'Alfort

Pour chaque élève inscrit sur les registres, l'information sur la province d'origine était plus ou moins précise : seule la ville ou le village d'origine étaient parfois mentionnés. Ensuite, à partir de 1789-1790, dans les registres étudiés, les provinces ont été remplacées par les départements. Etant donné que de 1766 à 1789-1790, l'étude était fondée sur les provinces, il nous a fallu retrouver pour chaque nouveau département la province correspondante. Or les provinces n'ont pas, la majeure partie du temps, été éclatées en départements mais les territoires ont souvent été redistribués. Ainsi des choix ont dû être réalisés pour réattribuer certains départements aux provinces de l'Ancien régime. Une recherche systématique de l'histoire du département en question a été réalisée (site Wikipédia) pour le rattacher à une ancienne province (voir **Tableau 4** : Correspondance entre les provinces et les départements d'origine cités dans les registres (recherche personnelle)).

D'après le **Tableau 5** : Nombre et pourcentage d'élèves par province d'origine, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796), les sept provinces pour lesquelles plus de 40 élèves ont été comptabilisés sont : l'Ile-de-France (120), la Normandie (118), la Champagne (70), la Bourgogne (65), la Lorraine (58), la Picardie (54) et le Maine (48). On observe que ces provinces étaient toutes de grandes régions d'élevage. Les 29 autres provinces comptabilisaient moins de 36 élèves sur cette période.

Enfin, d'après la **Figure 14** : Pourcentage d'élèves étrangers en fonction de leur pays d'origine, les pays étrangers les plus représentés à l'École d'Alfort étaient la Suisse et l'Allemagne (21 %), peut-être en raison de leur proximité géographique avec la France.

3. Âge d'entrée des élèves à Alfort

L'âge d'entrée est une des caractéristiques les mieux remplies dans les registres : il était noté pour 95,3 % des élèves inscrits, sans explication à cette observation.

L'âge minimal répertorié dans les registres d'Alfort est inférieur à un an. Il s'agit d'enfants nés à l'École vétérinaire d'Alfort. Le premier est Abdon-Casimir Bourgelat, fils de Claude Bourgelat, inscrit à l'âge de deux heures sur les registres de l'École, en 1775. Le deuxième est Claude-Julien Bredin, fils de Louis Bredin qui a été directeur de l'École d'Alfort, inscrit en 1776 à l'âge de deux heures. Ensuite, Aphrodise-Babylas Chabert, fils de Philibert Chabert, a été inscrit sur les registres en 1778 à l'âge de sept ans.

Enfin, Antoine Flandrin, fils du Directeur-adjoint, fut inscrit à l'âge de sept ans également en 1794 (voir **Annexe 1**). Plusieurs enfants, non fils de directeurs ou de professeurs illustres, entrèrent très jeunes à l'École, entre 10 et 15 ans.

L'élève le plus âgé, entré à Alfort en 1779 à l'âge de 45 ans, est un militaire allemand, nommé Jean Risse (voir **Annexe 1**) : « *Ce sujet était maréchal de son état et est établi à Sain-Avole. Il nous a été envoyé par le Ministre de la guerre pour s'instruire de la Morve seulement*⁷⁷ ».

D'après la **Figure 16** : Nombre d'élèves par âge d'entrée, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796), les catégories les plus représentées à Alfort étaient les 22-27 ans (359), 16-18 ans (316) et les 19-21 ans (309). Elles correspondent aux attentes avec une moyenne de 21 ans, qui d'ailleurs est similaire à celle de l'âge d'entrée actuel en école vétérinaire en France (autour de 20 ans).

Enfin, la **Figure 15** : Nombre d'élèves en fonction de l'âge d'entrée entre 1766 et 1796 montre une courbe qui suit une distribution normale (courbe de Gauss). Ainsi, on observe une homogénéité des âges d'entrée à Alfort, sur la période étudiée. De plus, la **Figure 17** : Moyenne des âges d'entrée des élèves, par année d'entrée (1766-1796) montre également une homogénéité de la moyenne d'âge d'entrée, dans le temps.

4. Élèves brevetés et renvoyés

Seulement 1/4 des élèves référencés dans les registres étaient notés comme brevetés ou renvoyés dans la colonne « *Commentaires* ». Ainsi, dans les cinq registres retranscrits, on peut supposer que le nombre d'élèves brevetés ou renvoyés est bien supérieur à ce qui a été trouvé par étude statistique. En effet, nous nous sommes fondés sur la présence des mots « *breveté ou brevet* » pour la première catégorie et des mots « *renvoyé ou renvoi* » pour la deuxième catégorie apparaissant dans la colonne « *Commentaires* » des registres, pour calculer le pourcentage d'élèves brevetés ou renvoyés. Or il est facile de constater que de nombreux élèves ont bien été brevetés (ou renvoyés) mais que cela n'était pas rapporté dans la dernière colonne. Par exemple, on peut supposer que l'élève Jean-Jacques Languenard (voir **Annexe 1**) entré à l'École d'Alfort en 1774 et sorti en 1780, a bien reçu son brevet mais que l'information n'est pas mentionnée. On trouve dans la colonne « *Commentaires* » correspondant à cet élève : « *il est décoré de la chaîne et de la médaille* » qui étaient les premiers prix des concours organisés à l'École pour distinguer les meilleurs élèves. Ainsi, le pourcentage d'élèves brevetés ou renvoyés est probablement sous-estimé, dans cette étude.

De plus, dans la **Figure 24** : Nombre d'élèves brevetés et renvoyés, par année d'entrée, on note que les pourcentages sont très bas entre 1779 et 1793, nuls pour certaines années. On peut supposer que l'information « *breveté ou renvoyé* » entre les années 1779 et 1793 n'a pas été mise à jour, *a posteriori*, par les personnes chargées de remplir les Contrôles d'élèves d'Alfort et qu'il y avait un nombre plus important d'élèves brevetés ou renvoyés que ce qui a été trouvé, pour cette étude.

⁷⁷ ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA, 4ème registre, Contrôle des Elèves de l'École Royale Vétérinaire du 1er mars 1762 jusqu'en 1789 pour le quartier de l'année, 1ETP 396

En conclusion et pour toutes les raisons citées plus haut, la caractéristique « *Breveté ou renvoyé* » n'est pas interprétable dans cette étude et supposément sous-estimée.

5. Durée d'études des élèves à l'École d'Alfort

La **Figure 18** : Nombre d'élèves par durée d'études, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796), suit une courbe de Gauss montrant une homogénéité de la durée d'étude des élèves à Alfort.

Soixante-et-un élèves y ont passé moins d'un an et deux élèves dix ans. Ces valeurs extrêmes sont explicables, au moins pour la première. En effet, de nombreux élèves ont été renvoyés très peu de temps après leur arrivée, pour défaut de mœurs (libertinage, vol, alcoolisme), inaptitude ou bien car ils ne sont pas revenus après une période de congé. Les deux élèves ayant passé dix années à Alfort se nomment Jean-Baptiste Barre et François Chapet. Cependant, la colonne « Commentaires » comprend l'information « Professeur » pour ces deux élèves. On peut supposer qu'ils sont donc restés plusieurs années à Alfort, à la fin de leurs études, mais en temps que professeurs et non plus étudiants. La durée d'études pour ces deux élèves est donc peu crédible et doit être considérée comme inexacte.

6. Source de financement

La **Figure 20** : Nombre d'élèves par source de financement, sur l'ensemble de la période d'étude (1766-1796), montre, comme attendu, que la majorité des élèves étaient aux frais des provinces, départements ou villes (58 %). Une partie importante était aux frais du roi (19 %, surtout des militaires). Les élèves aux frais de leur famille, souvent bourgeois ne représentaient que 16 %. Enfin, des pourcentages faibles d'élèves étaient aux frais d'un particulier (4 %) ou aux frais d'un prince ou roi étranger (3 %). On observe ainsi la volonté de Bourgelat d'écarter au maximum les élèves aisés de son école, au profit des élèves moins bourgeois.

7. Élèves militaires

15 % des élèves en moyenne avaient un statut militaire sur la période étudiée, avec une grande variabilité suivant les années, d'après la **Figure 23** : Pourcentage d'élèves ayant un statut militaire, par année d'entrée (1766-1796). On peut imputer cette importante variabilité à la qualité des données ou bien à l'analyse de facteurs extérieurs (guerres) nécessitant la formation de maréchaux-ferrants dans les armées. Cette étude pourrait faire l'objet d'une analyse ultérieure.

C. Partie analytique

1. Analyse de l'âge d'entrée des élèves

Dans le *Règlements pour les Ecoles royales vétérinaires en France*, 1777, Bourgelat insistait sur l'âge d'entrée des élèves à Alfort. En effet, il considérait qu'en dessous de seize ans, leur immaturité ne leur permettait pas d'obéir aux règles exigeantes de la vie à l'Ecole et que la durée d'étude pour qu'ils soient aptes à travailler coûterait trop d'argent aux provinces. De même, les élèves âgés de plus de trente ans n'étaient normalement pas acceptés « *vu le peu de flexibilité de leur compréhension après ce nombre d'années* »⁷⁸.

Nous nous sommes demandé s'il existait une différence significative entre la fréquence d'élèves dont l'âge était conforme à la volonté de Bourgelat (16-30 ans) et la fréquence d'élèves dont l'âge était différent (hors 16-30 ans), avant la parution de son *Règlements* en 1777 et après.

Ensuite, nous nous sommes demandé si la mort de Bourgelat en 1779 avait eu un impact sur le processus de recrutement concernant l'âge d'entrée des élèves à Alfort. En effet, on peut émettre l'hypothèse qu'à sa mort, sa volonté stricte sur les âges d'entrée ait été moins respectée et que la catégorie d'élèves « hors 16-30 ans » ait augmenté.

D'après le **Tableau 8** : Nombre d'élèves dans la catégorie 16-30 ans et hors catégorie, avant et après la parution du *Règlements* de Bourgelat en 1777, on note tout d'abord que la tranche d'âge d'entrée des élèves décrite dans le *Règlements* de Bourgelat correspond bien (à 84 %) aux préférences de recrutement qui avaient déjà lieu lors des années antérieures à la parution. Cependant, suite à la parution de l'ouvrage et avant la mort de Bourgelat, il semblerait que cette volonté ait été respectée de manière égale puisque le pourcentage évalué grâce aux archives est de 86 % entre 1777 et 1796. La différence des fréquences avant et après la parution en 1777 n'est pas statistiquement significative, ce qui laisse supposer que la parution du *Règlements* n'a pas eu d'impact sur le processus de recrutement des élèves concernant leur âge. On présume que bien avant la parution, et ce dès l'ouverture d'Alfort, Bourgelat avait déjà donné et fait appliquer ses prérogatives sur l'âge des élèves.

De même, d'après le **Tableau 9** : Nombre d'élèves dans la catégorie 16-30 ans et hors catégorie, avant et après la mort de Claude Bourgelat en 1779, on observe que les pourcentages d'élèves entrés entre 16 et 30 ans à Alfort ont peu évolué, avant et après la mort de Bourgelat (respectivement 86 et 85 %). La différence des fréquences avant et après la mort de Bourgelat en 1779 n'est pas statistiquement significative. On peut penser que la volonté initiale de Bourgelat concernant les âges de recrutement a été appliquée de manière égale, même après sa mort.

De plus, la moyenne d'âge d'entrée des élèves à l'École d'Alfort entre 1766 et 1796 a montré une tendance à la diminution par le test du coefficient de corrélation de Spearman, tout en restant dans les limites imposées par Bourgelat. On peut penser qu'après plusieurs promotions

⁷⁸ Bourgelat, 1777, p. 8

d'élèves, les dirigeants d'Alfort ont observé des qualités plus importantes chez les plus jeunes élèves, ce qui expliquerait cette tendance à la diminution des âges d'entrée entre 1766 et 1796.

2. Lien entre le nombre d'élèves envoyés par les provinces et les pics d'épizooties

Les provinces qui ont envoyé le plus d'élèves et payé leurs frais de scolarité, sur la période étudiée, étaient : l'Ile-de-France (12 %), la Normandie (8 %), la Champagne (7 %), puis la Bourgogne, la Lorraine et le Maine (6 %), toutes de grandes régions d'élevage.

Après analyse des pics d'épizooties ayant touché la France entre 1776 et 1796, sept années ont semblé avoir été particulièrement meurtrières pour le cheptel français : 1771, 1772, 1773, 1775, 1777, 1780 et 1796. La question posée était donc : le nombre d'élèves envoyés à Alfort par les provinces (toutes confondues) a-t-il été plus élevé pendant les années d'épizooties majeures ?

Après analyse statistique, le test de X^2 de Pearson appliqué au tableau de contingence (**Tableau 10** : Élèves aux frais des provinces sur la période des épizooties majeures et sur la période en dehors des épizooties majeures) n'a pas indiqué de différence significative entre la fréquence des élèves envoyés par les provinces pour les années retenues comme « pics d'épizooties » et les autres années.

Cependant, il est raisonnable de penser que les grands pics d'épizooties ayant décimé le bétail français entre 1766 et 1796 ont bien eu un impact sur l'envoi d'élèves par les provinces. D'ailleurs, on peut se demander si les brusques chutes de recrutement vers 1770-1771, 1775-1776, mais surtout 1790-1791 ne provenaient pas d'un début de saturation des débouchés dans les provinces, car elles suivaient des années de fort recrutement. Cela peut en effet indiquer que le nombre de vétérinaires praticiens a été suffisant pour la gestion des épizooties majeures dans les provinces, dans lesquelles, de façon générale et sur l'ensemble de la période, il n'a pas été jugé nécessaire d'envoyer davantage d'élèves.

Cependant, le test effectué ne permet d'appréhender cette question que de façon globale sur l'ensemble des provinces et l'ensemble de la période. Il pourrait être envisagé de détailler cette analyse par année et par région dans une étude ultérieure, afin de préciser la relation entre ces deux variables.

3. Lien entre le nombre d'élèves envoyés à Alfort et la proximité géographique de leur province avec Alfort

Comme expliqué dans la partie I, Henri Hours, dans la *Lutte contre les épizooties et l'École de Lyon au XVIIIe siècle*, pensait qu'à l'ouverture de l'École d'Alfort, les provinces plus proches géographiquement de Paris avaient délaissé Lyon pour Alfort. Dans cette étude, nous nous sommes demandé si les provinces plus proches géographiquement de l'École d'Alfort y envoyaient plus d'élèves que celles plus éloignées, entre 1766 et 1796.

L'analyse statistique appliquée au **Tableau 11** : Correspondance entre le nombre d'élèves envoyés par les provinces et la distance avec l'Ecole d'Alfort, n'a pas mis en évidence de corrélation significative entre le nombre d'élèves inscrits et la distance du chef-lieu de la province d'origine ($p=0,09$).

Ainsi, on peut imaginer qu'Alfort bénéficiait d'une reconnaissance telle que les provinces mêmes très éloignées préféraient y envoyer leurs élèves, plutôt qu'à celle de Lyon. Ce n'était pas la distance géographique qui importait mais bien la qualité de l'enseignement qui y était prodigué, les ressources de l'École et l'aura de Bourgelat ainsi que de ses illustres professeurs.

Cependant, le résultat est presque significatif ($p=0,09$). Ainsi, cette étude mériterait une attention particulière : notamment, il serait intéressant de reprendre l'analyse de la fréquence d'envoi des élèves par les provinces en fonction de la proximité géographique avec l'École d'Alfort dans le temps, en distinguant par exemple les débuts de l'ouverture d'Alfort puis les années ultérieures. Le résultat pourrait montrer l'attractivité importante de l'École à son ouverture puis un essoufflement de celle-ci dans les années ultérieures.

CONCLUSION

Il existe peu de bibliographie disponible portant sur l'origine des premiers élèves de l'École vétérinaire d'Alfort. Pourtant, la connaissance des profils et caractéristiques des élèves des écoles vétérinaires en France présente un intérêt sociologique. Par ailleurs, étudier l'évolution de ces profils et caractéristiques au fil des siècles présente également un fort intérêt historique. Nous fêtons en 2016 les 250 ans de l'ouverture de l'École vétérinaire d'Alfort, deuxième école vétérinaire à avoir ouvert ses portes dans le monde en 1766 sous la direction de Claude Bourgelat et dernière école française encore sur son site d'origine. Le premier élève inscrit sur les registres d'Alfort sans être passé par l'École vétérinaire de Lyon se nomme Jean Soulier ; il est entré le 12 octobre 1766 à Alfort à l'âge de 14 ans et est sorti le 29 juillet 1773, breveté.

Pour ces raisons, une recherche historique des premiers élèves de l'École vétérinaire d'Alfort depuis son ouverture en 1766 jusqu'en 1796, trente ans plus tard, a été réalisée dans ce travail de thèse. 1 140 élèves entrés à Alfort entre 1766 et 1796 ont pu être répertoriés grâce aux Archives départementales de Créteil. Ces élèves ont été recensés dans cinq registres, appelés les « *Contrôles de l'École vétérinaire d'Alfort* » lors de leur inscription à l'École et qui donnaient de nombreuses informations encore inédites sur ces derniers : leur nom et prénom, âge d'entrée, province d'origine, année d'entrée et de sortie à l'école vétérinaire, leur mécène, les matières terminées et des commentaires sur leurs origines, leurs mœurs, leur assiduité aux études et parfois leurs missions et avenir en tant qu'Artiste vétérinaire.

Les recherches effectuées concernant le recrutement des premiers élèves d'Alfort montrent qu'un noyau central initial a été transféré de l'École de Lyon à celle de Paris en suivant Bourgelat. Ce dernier insistait sur la catégorie sociale de ses élèves : il ne voulait aucun bourgeois ou notable qui lui semblait peu enclin au travail de la ferrure et de l'Art vétérinaire en général. Evidemment, aucune femme n'était acceptée car jugée inapte au métier. De plus, il ne concevait son école que comme un internat strict, à la discipline militaire, qu'aucun fils de bourgeois n'aurait pu supporter selon lui. Les élèves devaient avoir entre 16 et 30 ans à leur admission à Alfort et devaient y passer au moins trois années pour pouvoir obtenir leur brevet d'Artiste vétérinaire. La plupart étaient envoyés par leur province qui payait leurs études, mais certains étaient aux frais de particuliers, de l'armée ou de provinces étrangères. Au retour au pays, ils devaient combattre les épizooties et rendre des rapports très précis sur les maladies rencontrées et leur évolution dans leur région, à l'École d'Alfort.

L'étude statistique menée sur les 1 140 élèves retrouvés dans les Contrôles de l'École montre que les provinces d'origine les plus représentées étaient l'Ile-de-France, la Normandie, la Bourgogne et la Champagne. Les provinces qui envoyaient le plus d'élèves et payaient leurs frais de scolarité, sur la période étudiée, étaient également l'Ile-de-France (12%), la Normandie (8%), la Champagne (7%), puis la Bourgogne, la Lorraine et le Maine (6%), qui sont toutes de grandes régions d'élevage. Cependant, une corrélation statistique avec les grands pics d'épizooties retenus pour cette étude et l'envoi d'élèves par les provinces touchées n'a pas pu être mise en évidence. De plus, selon notre étude statistique, les provinces

plus proches géographiquement de l'École n'envoyaient pas plus d'élèves en comparaison avec les provinces plus éloignées. Ce n'était donc pas la proximité avec l'École d'Alfort qui influençait l'envoi d'élèves par les provinces comme on aurait pu le suspecter. 5 % des élèves inscrits dans les registres étaient envoyés par des Provinces étrangères, principalement l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Belgique et l'Espagne. Il faut souligner qu'une partie non négligeable (13,4 %) des élèves inscrits dans les registres avaient un statut militaire, sur la période étudiée.

Les catégories d'âges d'entrée des élèves à Alfort les plus représentées étaient les 22-27 ans puis les 16-18 ans, avec des écarts observés allant de quelques heures ou années (fils de Chabert, Flandrin, Bourgelat et Bredin) à 45 ans. L'âge moyen d'entrée par année sur les trente-et-une années étudiées était de 21 ans et il a fluctué entre 18 et 25 ans. Une tendance à la diminution de l'âge d'entrée entre 1766 et 1796 à Alfort a été mise en évidence par analyse statistique. De plus, une étude statistique a mis en évidence que la volonté stricte de Bourgelat sur les âges d'entrée (minimum 16 ans, maximum 30 ans) établie dans son *Règlement pour les École royales vétérinaires en France* semble avoir été respectée scrupuleusement jusqu'à sa mort en 1779.

La durée d'études à Alfort allait de moins d'un an pour les élèves renvoyés pour mauvaises mœurs ou ceux qui ne supportaient pas le caractère militaire de l'enseignement et la difficulté de l'Art vétérinaire, à plus de dix années passées à l'École pour deux élèves, devenus par la suite professeurs. La moyenne d'années d'études pour la période étudiée était de trois années comme le préconisait Bourgelat dans son *Règlement pour les Écoles royales vétérinaires de France*.

Concernant la prise en charge des frais de scolarité, la majorité des élèves étaient aux frais de leur province (58 %), une partie moins importante aux frais du roi (19 %, le plus souvent des militaires) et une minorité aux frais de leur famille, d'un particulier ou d'une province étrangère. On note ainsi la volonté de Bourgelat de limiter au maximum les élèves bourgeois au sein de son école.

BIBLIOGRAPHIE

1. ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA, 3^{ème} registre, *Contrôle des élèves de l'École royale vétérinaire du 1er mars 1767 jusqu'en 1780*, 1ETP 397
2. ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA, 4^{ème} registre, *Contrôle des élèves de l'École royale vétérinaire du 1er mars 1762 jusqu'en 1789 pour le quartier de l'année*, 1ETP 396
3. ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA, 5^{ème} registre, *Contrôle des élèves de l'École vétérinaire de Paris depuis 1783 jusqu'en 1790*, 1 ETP 398
4. ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA, 6^{ème} registre, *Contrôle des élèves de l'École royale vétérinaire de Paris depuis 1780 jusqu'en l'an II*, 1 ETP 399
5. ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU VAL DE MARNE : Fonds de l'ENVA, 7^{ème} registre, *Contrôle des élèves de l'École vétérinaire de Paris depuis 1785 jusqu'en l'an IV*, 1 ETP 103*
6. BOURGELAT C (1777). *Le Rèlemens pour les Écoles royales vétérinaires de France*. Paris.
7. BOURGELAT C (1797). *Eléments de l'Art vétérinaire : Précis anatomique du corps du cheval comparé avec celui du bœuf et du mouton à l'usage des élèves des Ecoles vétérinaires*, 3^{ème} édition, corrigée et argumentée. De l'Imprimerie et dans la Librairie vétérinaire de la citoyenne Huzard, Paris.
8. CHABERT P, FLANDRIN P, HUZARD J-B (1792). *L'Almanach vétérinaire, ou abrégé de l'histoire des progrès de la médecine des animaux, depuis l'établissement des écoles royales vétérinaires*. La veuve Vallat-La-Chapelle, Paris.
9. *Collection générale des décrets rendus par l'Assemblée Nationale, avec la mention des sanctions et acceptations données par le Roi, depuis le premier janvier jusque et compris le moi de mai 1790*.
10. COTTEREAU P, WEBER-GODDE J (2011). *Claude Bourgelat : un lyonnais fondateur des deux premières écoles vétérinaires au monde (1712-1779)*. Comité Bourgelat ENS de Lyon.

11. DEGUEURCE C (2013). Les mannequins du Dr Auzoux, une réussite industrielle au service de la médecine vétérinaire. [on-line], *Bull.soc.fr.hist.méd.sci.vét.*, **13**, 7-33.
[<http://www.histoire-medecine-veterinaire.fr/wp-content/uploads/2015/02/Bull-soc-fr-hist-med-sci-vet-2013-01.pdf>] (Consulté le 02/01/2016).
12. DE WAILLY P (2003). Marie François Eloy de Beauvais and veterinary education in France. *Historia Medicinæ Veterinariae*, **28**, 64-72.
13. HOURS H (1957). *La lutte contre les épizooties et l'École de Lyon au XVIIIe siècle*. Collection des Cahiers d'Histoire publiée par les universités de Clermont, Lyon, Grenoble. Presses universitaires de France, Paris.
14. HUBSCHER R (1999). *Les maîtres des bêtes : les vétérinaires dans la société française (XVIIIe-XXe siècle)*. Odile Jacob, Paris.
15. MOUSNIER M (2005). *Les animaux malades en Europe occidentale (VIe-XIXe siècle)*. Presses universitaires du Mirail.
16. NEUMANN L.-G (1896). *Biographies Vétérinaires, Avec 42 Portraits Dessinés Par L'auteur*. Asselin et Houzeau, Paris.
17. JEANJOT-EMERY P (2002). Bourgelat en dehors des Écoles vétérinaires. [on-line], *Bull.soc.fr.hist méd. sci.vét.*, **1**, 1-24.
[http://sfhmsv.free.fr/SFHMSV_files/Textes/Activites/Bulletin/Txts_Bull/B1/PJE_B1.pdf] (Consulté le 24/12/2015).
18. JEANJOT-EMERY P (2003). Les origines de la médecine des animaux domestiques et la création de l'enseignement vétérinaire. [on-line], *Bull.soc.fr.hist.méd.sci.vét.*, **14**, 1-14.
[http://sfhmsv.free.fr/SFHMSV_files/Textes/Activites/Bulletin/Txts_Bull/B2/Jeanjot_B2.pdf] (Consulté le 23/02/2015).
19. RAILLIET A, MOULE L (1908). *Histoire de l'École d'Alfort*. Asselin et Houzeau, Paris.
20. ROBIN D (1999). Bourgelat et les écoles vétérinaires : le contexte historique. [on-line], *Bull.soc.fr.hist.méd.sci.vét.*, **1**, 25-48. .
[http://sfhmsv.free.fr/SFHMSV_files/Textes/Activites/Bulletin/Txts_Bull/B1/Robin_B1.pdf] (Consulté le 10/12/2015).
21. VALLAT F (2001). Les épizooties en France de 1700 à 1850. Inventaire clinique chez les bovins et les ovins. *Histoire et sociétés rurales*, **15**, 67-104.

SITES INTERNET

(1) Les anciennes provinces de France. [en ligne]. (Mise à jour le 16/12/2015).
[www.axl.cefan.ulaval.ca] (Consulté le 24/12/2015).

(2) Liste des départements français de 1790. [en ligne]. (Mise à jour le 16/12/2015).
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_d%C3%A9partements_fran%C3%A7ais_de_1790]
(Consulté le 24/12/15).

(3) Convertisseur de dates : calendrier républicain. [en ligne]. (Mise à jour le 23/09/2015).
[http://archivesenligne.pasdecals.fr/cg62v2/outils/calendrier/calendrier_rev_greg.php]
(Consulté le 26/12/2015)

ANNEXE

Annexe 1 : Liste des élèves de l'École vétérinaire d'Alfort entre 1766 et l'an IV (1796)
(travail de retranscription personnel à partir des registres d'Alfort retrouvés aux Archives départementales du Val-de-Marne)

Nom (* = élèves professeurs)	Prénom	Province d'origine	Âge d'entrée	Entrée à Alfort	Sortie d'Alfort	Sources	Aux frais de ...	Statut militaire	Commentaires
ABLON	Hilaire	Joigny, Yonne	19	1er nivôse an III (21/12/1794)	21 prairial an V (09/06/1797)	5	District de Joigny, Yonne		Dans son département.
ADENIS	Pierre	Guéret, Creuse	16	01/07/1788	03/07/1791	4	Creuse		Il est affecté depuis plusieurs mois d'une surdité qui a résisté jusqu'à présent à tous les moyens de l'art.
ADLOF	Georges	Alsace	27	08/05/1769	04/07/1772	1	Par M. de Bouchard		Sujet fort épais, très faible pour la théorie et plutôt forgeron qu'artiste.
ADUIN	Martial	Guéret, Creuse	18	23 brumaire an III (13/11/1794)	30 vendémiaire an VII (21/10/1798)	5	District de Guéret, Creuse		
ALEXANDRE	Louis-Philibert	Mantes, Oise	16	22 frimaire an III (12/12/1794)	27 fructidor an VIII (14/09/1800)	5	District de Mantes, Oise		Très faible sujet.
ALLAIRE	Jacques	Courçon, Normandie	24	16/10/1781	01/05/1786	2	au Compte du Roi, caserne.	oui	Maréchal-expert Dragons.
ALLARD	Jacques	Haute-Vienne	27	15/07/1793	1er prairial An IV (20/05/1796)	4	Haute-Vienne		
AMIETHRE	Jean	Suisse	18	04/10/1770	08/07/1773	1	A ses frais		Médiocre sur tous les points, occupé de ses plaisirs et nullement de ses devoirs.
ANGARD	André-Joseph	Creuse	17	26/04/1786	07/07/1791	4	Creuse		Excellent sujet, très appliqué et très sage.
ANGINARD	Joseph	Cognac, Charente	18	31/05/1785	08/08/1792	4	Caserne	oui	Maréchal expert du Régiment de Berry.
ANGOT	Louis	Carentan, Calvados	19	16/08/1790	05/03/1793	4	A ses frais le 16 août 1790 puis à ceux du département le 1er février 1791.		Il a concouru avec distinction le concours d'ostéologie.
ANTILLE	Pierre	Beauce	19	18/10/1772	10/04/1774	1	Intendant de Paris		Lyon le 14 août 1769. Fol épileptique et qui s'est évadé de l'École dans laquelle il n'avait acquis aucune lumière.
AOUDIL		Provence		01/06/1784	01/01/1788	3	Ville de Tarascon		
ARDOUIN*		Provence	36	12/08/1768	30/10/1771	1	Etats de Provence et aux frais du roi		Professeur d'anatomie à l'École depuis qu'il est aux frais de Roi.
ARNAUD	Martin	École de Lyon	17	04/08/1773	10/04/1774	1	Intendant de Lyon		Entre à Lyon le 28/07/1768 puis à Alfort en 1773 par l'Intendant de Lyon. Très mauvais sujet, très

									libertin, très médiocre et qui a très bien fait de s'en aller très loin.
ARNAUD	Jean-Baptiste	Saint-Pourçain, Bourbonnais,	20	26/07/1782	04/1787	2	A ses frais		A Lyon le 24/11/1781.
ARNAUD ou ARNOULD	Didier	Lorraine	27	22/04/1781	13/01/1786	2	Caserne, au compte du Roi	oui	Maréchal-expert Dragons.
ARQUINES	Jean-Pierre	Franche-Comté	24	28/05/1774	06/07/1775	1	Intendant de Franche-Comté		Sage, honnête mais simple théoricien. Breveté en octobre 1777.
ASTORCQ	André-Joseph	Var	20	10/08/1784	29/04/1791	4	Ville d'Aups		Ce sujet est très libertin, il a été renvoyé mais il est repris sous la condition qu'il sera sage. Il est infecté du scorbut et de la vérole. Parti le 6 août 1789 et renté le 15 juillet 1790. Il s'occupe avec succès de l'étude de son art et on espère qu'il fera un bon artiste.
AUBERT		Champagne	25	22/07/1768	01/07/1772	1	Par la Ville de Vitry le François, généralité de Châlons sur Marne		A beaucoup travaillé mais esprit faux, vain et dangereux, et d'ailleurs plus charlatan qu'artiste.
AUBERT	Jacques	Anjou	24	17/05/1773	02/03/1776	1	Intendant de Tours		École de Lyon le 4 août 1769. Breveté, bon.
AUBERT de SAUTHY	Pierre	Arras		31/03/1774	11/09/1777	1	Etats d'Artois		Breveté.
AUBERY	Denis-Auguste	Seine Inférieure	23	04/07/1788	10/07/1792	4	Seine Inférieure		On regrettera qu'il ne mette pas toute son intelligence au profit de l'étude de son art. A l'armée.
AUBIN	Louis	Paris	30	18/01/1779	01/03/1782	2	A ses frais		Cet élève est assez bon maréchal mais peu intelligent pour la théorie de l'art, il est maréchal-expert dans l'artillerie.
AUBOYER	Blaise	Châtres, Seine-et-Marne	16	18/10/1785	10/07/1792	4	Caserne	oui	Travaille au cours de pratique. Ce sujet étant venu très jeune, il lui faudra encore deux ans pour être en état de remplir une place de maréchal expert. A l'armée. Dépôt à Saint-Quentin.
AUDEVILLE		Bourgogne	24	14/08/1772	04/03/1773	1	Par le Régiment de Bourgogne	oui	Inapte.
AUDIOT	Etienne	Segré, Maine-et-Loire	15	26 brumaire an III (16/11/1794)	30 vendémiaire an VII (21/10/1798)	5	District de Segré, Maine-et-Loire		Breveté par le jury d'instruction le 3ème jour complémentaire an VI.

AUGER	Louis-Claude	Picardie	15	14/09/1773	15/10/1779	1	Intendant d'Asnières		Breveté.
AUGER	Jacques	Bourgogne	19	13/01/1769	Mort le 24/08/1770	1	Etats de Bourgogne		Sa grande application avait extrêmement affaibli sa santé.
AUGIS	François	Maine	20	18/08/1768	01/08/1771	1	Intendant de Tours		Lyon le 12 juillet 1765. Assez bon sujet, breveté. Il a beaucoup à apprendre de l'expérience et de l'observation.
AURBEBES	Giraud		18	20/05/1779		1	Intendant d'Auvergne		
AURICANNE		Paris	26	01/02/1777	31/10/1780	1	par son père		Médaille et maréchal à Paris.
BAGNEUX			19	01/01/1773	01/01/1777	1	Caserne	oui	Légion Royale. Intelligent mais trop dissipé, n'a rien fait et il n'a étudié que superficiellement.
BALVRAIS	Jean-Baptiste	Puy-de-Dôme	16	15/06/1793	5 prairial An V (24/05/1797)	4	Puy-de-Dôme		Il a beaucoup d'intelligence.
BAOUR		Chamborand	23	01/08/1769	04/06/1773	1	Caserne	oui	Hussard de Chamborand, Assez bon.
BAOUR	Nicolas	Lorraine	20	20/06/1774	15/05/1779	1	Caserne	oui	5ème régiment des Chasseurs, sage et honnête.
BARANGER	Gabriel	Maine-et-Loire	15	28 messidor an II (16/07/1794)	1er germinal an II (21/03/1794)	5	Maine-et-Loire		Parti plus longtemps que son congé, il a été rayé définitivement du registre le 1er germinal an II.
BARBE	François	Paris	17	16/08/1787		3	A ses frais		Très laborieux, assez bon maréchal.
BARBIER	Jean-Joseph	Artois	14	15/05/1768	14/08/1768	1	Etats de l'Artois		Enfant, très dissipé et renvoyé de l'École.
BARIAS	Hubert	Loiret		28 pluviôse an IV (17/02/1796)	20 brumaire an VII (10/11/1798)	5	Loiret		Breveté par le jury d'instruction le 3ème jour complémentaire de l'an VI.
BARJOLIN	Jean	Angoulême, Charente	19	01/07/1792		4	Charente		
BARJON	François	Bourbonnais	21	23/07/1769	14/10/1772	1	Intendant de Moulins		Assez mauvais sujet, très peu capable et qui a perdu en pratique.
BARRE	Jean		25	10/11/1780		1	Intendant du Berry		Chaîne.
BARRE CADET	Jean-Baptiste	Berry	19	29/04/1774	01/06/1779	1	Intendant du Berry		Breveté.
BARRE*	Jean-Baptiste	Saint-Amand, Berry	25	29/05/1774	1784	2	Par l'Intendant de Bourges.		Professeur.
BARRIER	Louis-Eugène	District de Chartres	17	4 vendémiaire an II (25/09/1793)	6 floréal an VI (25/04/1798)	5	District de Chartres, Eure-et-Loir		
BARRUEL	Pierre	La Rochelle, Aunis	28	01/07/1780		2	A ses frais		
BARTHEROTTE	Bertrand	Gers	26	15/07/1792		4	Gers		Sujet sage et attaché à ses devoirs.

BASSOT	Léger	Lorraine	20	08/09/1779	15/11/1783	2	Au compte du Roi, caserne	oui	Maréchal-expert, Colonel Général Hussards passé en 1785.
BATTEMAN	Mathieu	Flandre	26	25/10/1783		3	Flandre		Ce sujet est ouvrier et n'est que cela.
BAUCHER	Jean-Charles	Normandie	25	01/06/1785		2	Généralité d'Alençon		
BAUDINBACHES	Nicolas	Suisse	23	15/08/1785		2	A ses frais		
BAUDRAIN	François	Amiens	16	26/06/1777	Mort le 12/09/1780 à l'École	1	Intendant d'Amiens		Mort à l'École à la suite d'une fièvre maligne, c'est dommage.
BAUDRY	Charles	Deux-Sèvres	23	23 floréal an III (12/05/1795)	5ème jour complémentaire an VI (21/09/1798)	5	District de Melle, Deux-Sèvres		Jugé en état d'exercer son art le 3ème jour complémentaire an VI. Son brevet a été délivré en vendémiaire an VI.
BAUDU	André	Deux-Sèvres	16	6 floréal an III (25/04/1795)	7 floréal an III (26/04/1795)	5	District de Parthenay, Deux-Sèvres		
BAUVOIT	Jean-Philibert	Lyon	20	01/09/1779		1	Caserne	oui	
BAZEC	Jacob		30	24/08/1774	29/03/1776	1	Province de Pau, Navarre		Arrivé à l'École de Lyon le 18/02/1773 puis entre à Alfort par les Etats du Béarn et la province de Pau. Assez bon théoricien, il ne ouit rien de la ferrure.
BAZIN	Etienne	Bourgogne		03/09/1786	02/05/1787	3	A ses frais		Renvoyé.
BAZIN	Pierre	Loire et Mayenne	23	10/01/1793	1er pluviôse an V (20/01/1797)	4	Loire et Mayenne		
BEAUCLAIN	Louis	Villers, Calvados	20	28/02/1786	08/08/1792	4	Caserne	oui	Il a obtenu la médaille. A l'armée.
BEAUDOUIN	Jean-Mathieu	Seine inférieure	17	26 pluviôse an III (14/02/1795)	1er ventôse an III (19/02/1797)	5	District de Neufchâtel, Seine inférieure		Rentré chez lui pour sa santé.
BEAUVAIS	Eloy	Méricourt-l'Abbé	24	01/07/1767	10/03/1770	1			Cet élève a passé à l'Ile-de-France où il est établi par ordre du gouvernement.
BEAUVAIS	Louis	Argentan	25	01/09/1774	28/06/1777	1	Par M. de Bruges, pour la province d'Alençon		Renvoyé, très mauvais sujet.
BEAUVAIS	Louis	Mayenne	20	01/04/1793	29 messidor An IV (17/17/1796)	4	Mayenne		
BEBERLEIN	Laurent	Belgique	21	23/09/1783		2	Par M. le Prince d'Anspach (bourgmestre de		

							Bruxelles).		
BECQUEMIE (parfois trouvé BECHMIE)	Jean-Joseph	Bourbonnais	17	28/02/1767	01/01/1772	1	Intendant de Moulins		Breveté, n'a que de la théorie et ignore la pratique. Très manuel de l'art c'est-à-dire la ferrure.
BEDOUIIN	Arnaud	Dauphiné	19	13/02/1783		1	Intendant du Dauphiné		
BEGEL	Nicolas	Lorraine	21	26/04/1774	15/10/1778	1	M. Du Boine, Ministre de la Marine	oui	Nommé chef de pharmacie le 10/09/1777.
BEGUE	Jean- François	Bagnères, Hautes- Pyrénées	27	12 brumaire an III (02/11/1794)	11 floréal an V (30/04/1797)	5	District de Bagnères, Hautes- Pyrénées		Bon sujet, accessit en germinal an V. Etabli chez lui.
BELAIR	Jean- Baptiste	Province d'Orléans	21	27/01/1772	15/07/1776	1	Intendant d'Orléans		Breveté.
BELLE	Jean- Baptiste	Mont-Braine, Indre- et-Loire	17	26 brumaire an III (16/11/1794)	21 brumaire an V (11/11/1796)	5	District de Mont- Braine, Indre-et- Loire		Accessit en germinal an IV.
BELLER	Jean- Baptiste		15	03/04/1793		4	Caserne	oui	
BELLER	Jacques	Loir-et-Cher	16	23 pluviôse an III (11/02/1795)	7 floréal an V (26/04/1797)	5	Loir-et-Cher		Breveté en germinal an V.
BELLOT	Antoine	Grenoble	20	25/04/1778	1781	2	Intendant de Grenoble		Breveté.
BENOIST	Jean- Philibert	Lyon	20	01/07/1779	16/02/1784	2	au compte du Roi, Caserne.	oui	Maréchal expert Royal cavalerie, Lorraine.
BENOIT	Charles	Picardie	19	23/05/1775	04/06/1775	1	Intendant de Picardie		Il a eu peur de l'art.
BENQUEY	Rémond		22	04/02/1793	18 fructidor an IV (04/09/1796)	4	Caserne	oui	
BERBIER	Joseph	Canton de Bâle	29	28/08/1773	01/08/1774	1	Prince Evêque de Bâle		Arrivé à l'École de Lyon le 27/04/1770. Bon sujet.
BERGER		Eure	17	22 messidor an III (10/07/1795)	27 fructidor an VI (13/09/1798)	5	District de Louvier, Eure		
BERGERAC	Alexis- Pierre	Dordogne	14	11/09/1792		4	Dordogne		Intelligent et studieux.
BERGERE	François	Franche-Comté	17	08/01/1769	18/06/1774	1	Province de Franche-Comté		Assez bon pour tous, breveté et engagé.
BERNARD	Laurent	Dijon, Bourgogne	26	01/08/1784		3	Dijon		Maréchal, bon sujet.
BERNARD	Jean- Baptiste	Haute-Vienne	19	27/07/1786	15/05/1793	4	Haute-Vienne		Ce sujet s'occupe de son art avec zèle et on espère qu'il fera un bon

									artiste.
BERNARD	Jean-Baptiste	Poitou	19	27/01/1787		3	Poitou		Sujet doux et sage.
BERNARD	Joseph	Corrèze	17	26 pluviôse an III (14/02/1795)	11 floréal an VII (30/04/1799)	5	Corrèze		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer son art le 9 germinal an VII.
BERNARD	Jean-François	Meuse	17	25 messidor an III (13/07/1795)	25 messidor an III (13/07/1795)	5	Meuse		Rayé des listes dès son arrivée.
BERNARD	Louis-René	Chartres, Eure-et-Loir	18	6 germinal an IV (26/03/1796)	1er nivôse an V (21/12/1796)	5	Eure-et-Loir		A été rayé le 1er nivôse an V.
BERONVILLE	Charles	Saint-Sauveur, Oise	18	10/07/1789	08/07/1791	4	A ses frais		Sujet distingué pour ses mœurs, son application et ses talents.
BERTAND		Gustine	31	01/08/1769	03/08/1772	1	Caserne	oui	Bon.
BERTHELOT	François	Sucy-Le-Bois	17	28/05/1783		3	Paris		Ce sujet a beaucoup travaillé, il a saisi exactement ses cours, quoique toujours occupé au cabinet du Roi.
BERTHELOT	René	Mayenne-et-Loire	18	9 thermidor an III (27/07/1795)	20 germinal an VI (09/04/1798)	5	District de Saunier, Mayenne-et-Loire		Breveté par le jury en germinal an VI.
BERTIER ou BERTHIER	Charles	Meudon, Hauts-de-Seine	20	01/02/1789	14/10/1792	4	A ses frais		Bon. Etabli à Meudon où il a été professeur de forges.
BERTIN	Jean-Jacques			29/04/1786		4	Au frais du roi		
BESSIERE	Jean	Alsace	15	29/08/1767	01/08/1773	1	Compte de Paar		Bon sujet.
BIDARD	Sébastien	Picardie	22	07/02/1787	03/1787	3	A ses frais		Cet élève est sorti peu de temps après son entrée.
BIELLEBOIS	Augustin	Paris	19	13 pluviôse an IV (02/02/1796)	30 germinal an X (20/04/1802)	5	A ses frais		Breveté par le jury en germinal an IX.
BIGOT	Gabriel	Bourges, Berry	20	05/05/1777	23/10/1780	2	Intendant du Berry		Excellent sujet, il a obtenu la chaîne et il est breveté.
BIGOT				01/07/1790	01/01/1791	4	A ses frais		
BILHAUTE	Jean	Bourbonnais	17	27/03/1768	17/05/1773	1	Intendant de Moulins		Malade, inapte, nonchalant et très peu en état d'être utile à sa province.
BILLANDEAU	Joseph	Marennes, Charente inférieure	21	9 ventôse an III (27/02/1795)	8 floréal an VI (27/04/1798)	5	District de Marennes, Charente inférieure		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire au concours de germinal an VI.
BILLOUX	Jean-Baptiste	Semur, Côte d'Or	17	8 nivôse an III (28/12/1794)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	District de Semur, Côte d'Or		Jugé par le jury en état d'exercer son art le 9 germinal an VII. Etabli dans son pays.
BILOUAND	René	Bourgogne	22	17/07/1775	10/04/1779	1	Etats de Bourgogne		Bon, breveté.
BISCUIT	Vital		30	21/07/1774		1	Ministre de la Marine et la province de	oui	Nommé chef de forge le 10/09/1777, établi à Paris où il fait bien.

							Bourges		
BLANCHE	Jean	Dauphiné	14	24/04/1768	24/10/1769	1	Province de Dauphiné		Sujet très jeune, très dissipé et qui pour cette raison a été renvoyé de l'École.
BLANDIN	Thomas	Marne	16	10 fructidor an III (27/08/1795)	19 nivôse an VI (08/01/1798)	5	Marne		
BLIND	Daniel	Bas-Rhin	18	25 brumaire an IV (16/11/1795)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	Bas-Rhin		Breveté le 13 germinal an VII.
BLONDEL	Charles	Rouen, Seine inférieure	16	26 pluviôse an III (14/02/1795)		5	District de Neufchâtel, Seine inférieure		Rayé du contrôle comme absent trop longtemps.
BLONDELLE	Pierre	Chapelle	22	2 prairial an III (21/05/1795)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	Département		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire le 9 germinal an VII.
BLOU	Joseph		21	07/04/1793		4	Caserne	oui	
BOCHET	Jean-Charles	Normandie	26	01/07/1785		3	Normandie		On est content de ses efforts et de sa conduite, il est très bon maréchal.
BOCOURAN	Etienne	Saint-Amand, Cher	17	7 germinal an III (27/03/1795)	7 germinal an III (27/03/1795)	5	District de Saint-Amand, Cher		Au pays pour ne plus revenir. Rayé du contrôle le 7 germinal an III.
BOCQUETTE	Jean-Pierre	Bourbourg, Picardie		15/10/1784		4	Ville de Bourbourg, Picardie		
BOISROGER		Normandie	27	23/10/1771	15/10/1772	1	Province de Normandie		Renvoyé attendu son peu d'aptitude.
BOISSE	Léonard	Limousin	22	04/02/1787		3			A peu d'intelligence et d'activité.
BOISSETTE	Antoine	Lot	21	01/04/1789	15/07/1791	4	Lot		Intelligent, sage et appliqué, il fera un artiste excellent.
BOLLINI		Italie	20	01/02/1779		1			A l'École de Lyon le 10/08/1773 puis à Alfort le 01/02/1779. Très bon sujet, sa santé ne lui a pas permis de se livrer à la ferrure.
BOREL	David George	Neufchâtel, Suisse	20	01/08/1777	08/01/1779	1	Par MM de la Ville de Neufchâtel, Suisse		3 ans à Lyon. Bon sujet.
BOUCHE	Mathurin	Tours	22	15/02/1779	24/11/1784	2	A ses frais		Dans l'artillerie en 1786 à Paris.
BOUDIN	Jean-Pierre	Auxerre, Yonne	18	29 brumaire an III (19/11/1794)	20 floréal an V (09/05/1797)	5	District d'Auxerre, Yonne		Bon sujet. Dans son département. Doit avoir un certificat de M. Chabert.
BOUE	Bernard	Gers	23	25/05/1792	8 nivôse an II (28/12/1793)	4	Gers		
BOUEDU	Bernard	Gers	23	25/05/1792		4	Gers		Bon sujet, très intelligent et

									appliqué, bon artiste.
BOUFOIN	Philibert	Bourgogne	19	01/01/1771	24/02/1774	1	Etats de Bourgogne		Arrivé à Lyon le 29/02/1770. Bon pour tout, sage et honnête, breveté en février 1781.
BOUGUET		Bretagne	40	21/08/1769	21/01/1770	1	M. Baudouin		Ce sujet âgé n'était venu que dans l'idée de travailler à la forge, il y a mal veillé.
BOULANGER	Louis-Joseph	Somme	18	19 nivôse an III (08/01/1795)	26 messidor an V (14/07/1797)	5	Somme		
BOUQUET		La Rochelle	35	06/02/1771	15/01/1772	1	Duc de Durfort		Voleur, chassé avec ignominie et canaillier.
BOURGELAT (fils)	Abdon-Casimir		2 heures	02/07/1775	mort le 12/10/1776 à Vitry	1	Par M. Bourgelat		
BOURGEOIS	Guillaume	Chartres	30	04/06/1773	21/08/1773	1	Aux frais du Roi		Ce maréchal ayant trouvé à s'établir à Chartres n'a pas continué ses études et ferre un peu mieux qu'il ne fallait.
BOURGEOIS	François	Marne	26	23/08/1793		4	Marne		Il travaille et se montre bien.
BOUROUSSE	Jean	District de Nogaro, Gers	15	2 nivôse an III (22/12/1794)	9 frimaire an V (29/11/1796)	5	District de Nogaro, Gers		Assez médiocre.
BOURTEQUOI		Paris		10/09/1785		4	Paris		
BOURTEQUOIE	Athanole	Bourgogne	17	01/07/1785		3	Paris		On est content de ses efforts, il n'est pas maréchal et est dissipé.
BOUSSARD		Nièvre	17	16 brumaire an III (06/11/1794)	3 vendémiaire an VII (24/09/1798)	5	Nièvre		Breveté par le jury durant les jours complémentaires de l'an VI.
BOUSSET	Antoine	Quercy	21	11/04/1787		3	A ses frais		Sujet sage et intelligent.
BOUSSILLON	Jean	Bordeaux	21	15/07/1773	10/10/1779	1			Breveté.
BOUTEQUOI		Desfley, Bourgogne	16	01/04/1785		2	Par M. Bertier		
BOUTIN	Pierre-Louis	Franche-Comté	22	09/06/1786		3	Franche-Comté		
BOUVRY	Louis	Sarthe	18	19/08/1792		4	Sarthe		
BOXASSE	Antoine	Castelnaudary, Languedoc	16	02/05/1780	1786	2			A Castelnaudary.
BRADÉ	François	Bourgogne	27	20/01/1767	30/07/1770	1	Etats de Bourgogne		Sage, peu d'aptitudes, praticien borné et grossier. Breveté en février 1781.
BRANEUF	Clément	Limoges		18/04/1786		4	Généralité de Limoges		
BRAOUT				08/09/1778	28/04/1779	1	Caserne	oui	Chassé.
BRARD	Nicolas	Picardie	20	29/05/1776	15/08/1780	1	Roi	oui	Caserne de Nouvelle Formation. Médaille, bon pour la théorie et la

									pratique.
BRARD*	Nicolas	Méricourt, Picardie	25	25/05/1776	01/03/1781	2	Roi		Professeur. Ce sujet a obtenu la médaille dans le cours de pratique. Il est au 1er Régiment des Chevaux Léger en qualité de Maréchal Expert.
BRAT	Pierre	Auvergne		01/03/1786		4	Auvergne		
BRAUCDK		Estérazay	24	01/08/1769	18/02/1773	1	Caserne	oui	Hussard d'Esterazy. Médiocre sujet.
BRAULE	René	Tours	19	30/07/1776	01/09/1779	1	Intendant de Tours		A Lyon le 12/05/1773. Bon breveté, excellent pour la forge.
BREDIN	Louis	Auxonne, Bourgogne	36	06/01/1767		1	Aux frais du Roi		Arrivé à l'École de Lyon le 01/03/1762 puis à Alfort le 06/01/1767 aux frais du Roi. Ce sujet le plus ancien de l'école mérite protection.
BREDIN	Claude Julien	Alfort	2 heures	25/04/1776		1	Paris		C'est un enfant, fils de Louis Bredin, directeur de l'École.
BRESIERE	Jean		20	28/08/1776		1	Intendant de Moulins		
BRETTE	Antoine	Département du Tarn, district d'Albi		01/07/1789		3			
BRETTE	Thomas	Albi, Tarn	19	01/07/1789	11/06/1793	4	Tarn		Bon sujet, il est sage et appliqué. Etabli à Albi en vertu de la lettre de son père en date du 29 mai 1793.
BREZIERS	Jean	Bourbonnais	20	27/11/1776	01/01/1782	2	Intendant de Moulins		Breveté.
BROCARD	Nicolas	Côte d'Or	16	7 ventôse an III (25/02/1795)	7 ventôse an III (25/02/1795)	5	District de Châtillon, Côte d'Or		Au pays pour ne plus revenir.
BROLT	Reimet	Monet près de Hours		30/07/1776	01/04/1780	2	Intendant de Hours		Maréchal-expert au 4ème régiment des Chasseurs à Cheval.
BROU	Victor	Mayenne	19	12 ventôse an III (02/03/1795)	28 vendémiaire an VII (19/10/1798)	5	District de Lassiry, Mayenne		Breveté par le jury d'instruction le 3ème jour complémentaire de l'an VI. Etabli en Mayenne.
BROUWERT	Jean	Hollande	21	19/03/1786	06/10/1787	3	A ses frais		Il apprend difficilement mais il est appliqué.
BRUCHE	Philippe	Colle, Champagne	26	08/01/1783		2	Par l'Intendant de Champagne,		Généralité de Chalons en Champagne.
BRUN	Jean	Saône-et-Loire	18	14/05/1792		4	Saône-et-Loire		
BRUN	Jacques	Gironde	20	29 floréal an III (19/05/1795)	22 nivôse an V (11/01/1797)	5	District de Libourne, Gironde		Parti sans avoir terminé les cours.
BRUNELLE	Pierre	Seine Inférieure	23	01/07/1789	21/02/1793	5	Seine Inférieure		Très excellent sujet. Etabli à Dieppe.
BRUNET	Jean	Poitiers	21	22/01/1776	01/04/1777	1	Province de		A Lyon le 29/09/1772. Breveté en

							Poitiers		1777.
BRUYIS	Corneille			19/03/1786		4	A ses frais		
BUIRETTE	Antoine	Artois	21	31/03/1774	10/08/1775	1			Mauvais sujet, libertin, a fini par s'engager dans les Dragons.
BUISSON	Jacques	Orne	26	04/03/1789	21/10/1792	5	Orne		Sujet très appliqué, très intelligent et très sage, il est du reste très bon maréchal. A l'Armée. Dans la Légion germanique.
BUISSON	Etienne		26	08/03/1793		4	Caserne	oui	
BUISSY ou BUSSY	Nicolas	Hargicourt, Aisne	22	01/07/1787	15/06/1789	5	A ses frais		Etabli à Hargicourt et doit une partie de pension à l'École.
BULLION	Pierre	Dauphiné	23	18/09/1775	15/08/1778	1	Intendant du Dauphiné (Etats du Dauphiné)		A Lyon le 18/06/1773, Chef des hôpitaux, breveté en 1781, médaille de ferrure.
BURET	Jean-Sébastien		22	13 thermidor an III (31/07/1795)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	Entretenu par la Commission de mouvements des armées	oui	Breveté par le jury d'instruction le 9 germinal an VII.
BURGEVIN	Louis	Caserne	17	18 nivôse an IV (08/01/1796)	30 vendémiaire an VIII (22/10/1799)	5	Caserne de l'École, surnuméraire	oui	Breveté par le jury d'instruction le 3ème jour complémentaire de l'an VII.
CABARRET	Nicolas-Joseph	District de Vervin, Aisne	20	19 brumaire an III (09/11/1794)	7 floréal an V (26/04/1797)	5	District de Vervin, Aisne		Accessit le 10 germinal an IV. Il a été réclamé par son département où il est établi.
CACHET	Pierre	Oise	15	24 nivôse an III (13/01/1795)		5	Oise		Accessit germinal an VI. Breveté par le jury en vendémiaire an VII.
CAFFE				01/06/1787		2			Très lâche, doit entrer aux militaires et y occuper une place qui pourrait être beaucoup mieux remplie.
CAFFE ou CAFFET	Jean	Somme	19	14/07/1788	10/07/1792	5	Somme		Assez bon et serait bien meilleur s'il était moins paresseux. Parti pour l'armée en qualité de maréchal expert, Hussard du Midi. 10 juillet 1792 dans le Régiment des Hussards Américains. Mort le 3 Thermidor An III dans le 20ème Régiment de Cavalerie dans la Hollande.
CALMETTE		Quercy	24	14/07/1789		3	A ses frais		Ecrit au père le 19 octobre 1790.
CALMETTE	Antoine	Lot	21	01/07/1789	03/07/1791	4	Lot		Les Ministres de la Guerre et de l'Intérieur l'ont envoyé le 16 Pluviôse An II sur la route de Toulouse pour cause de morve. Il est

									chef de forge.
CALU	Antoine	Mans	24	17/07/1774	15/08/1778	1	Intendant de Tours		A l'École de Lyon le 17/04/1774. Breveté.
CAMBAY	Pierre-Philippe	Beutigny	23	01/02/1773	01/01/1777	1	Etats de Cambrésis		Breveté.
CAMBAY	Hubert	Cambray, Nord	19	1er floréal an III (20/04/1795)	11 brumaire an VI (01/11/1797)	5	District de Cambray, Nord		Bon, breveté par le jury en fructidor an V.
CAMBRAY	Antoine	Flandres	15	05/02/1767	04/01/1774	1	Ville de Valenciennes		Breveté.
CAMIN	Jacques	Saumur, Mayenne et Loire	15	10/06/1792	01/01/1793	4	Mayenne et Loire		Renvoyé pour cause de filouterie.
CAMPION		Normandie	26	15/01/1771	23/06/1773	1	A ses frais		Sujet très faible en tous les points.
CAMPION	Jean-Jacques		20	13/08/1775	09/02/1776	1	Par son frère		Renvoyé pour cause d'imbécillité.
CAMPREDON	Arnault	Valence, Lot-et-Garonne	17	1er floréal an III (20/04/1795)	14 brumaire an VI (04/11/1797)	5	District de Valence, Lot-et-Garonne		Etabli dans son département et pourvu de son brevet obtenu par le jury en fructidor an V.
CAMPROU	Jean-Baptiste	Normandie	34	01/07/1784		2	A ses frais		
CAMUS	Claude	Fayl-Billot, Haute-Marne	22	01/08/1788	29/07/1792	4	Caserne	oui	Bon sujet pour l'étude, pour la pratique et pour les mœurs. Au dépôt sous l'inspecteur Chapet.
CAMUS	Pierre	Fayl-Billot, Haute-Marne	20	10/09/1792		4	Caserne	oui	Appliqué et intelligent.
CANTELEUX*	Laurent	Picardie	25	01/03/1769	mort le 10/09/1773 à Lyon	1	Roi		A Lyon le 06/08/1764 au frais de la province. Ce sujet qui a concouru à plusieurs prix est professeur à l'école de Lyon.
CANU	Claude-François	Nanterre, Ile-de-France	26	03/02/1779	19/09/1782	2	Au compte du roi, caserne.		Il est parti pour le Régiment de Bourgogne cavalerie en qualité de Maréchal-expert.
CANU	Michel	Manche	16	3 pluviôse an III (22/01/1795)	20 fructidor an V (06/09/1797)	5	Manche		Bon, établi dans son département. Breveté par le jury en fructidor an V.
CANU	François-Michel	Manche	19	3 pluviôse an III (22/01/1795)	6 prairial an V (25/05/1797)	5	Manche		Mort à l'infirmerie de l'École le 6 prairial an V.
CARBONNEL	Pierre	Provence	30	10/02/1784		4	Moitié par les Etats de Provence et moitié à ses frais		
CARMEL	Jean-Léon	Carentan, Normandie	26	15/08/1785		2	Généralité de Caen		
CARUEL			34	01/08/1769	03/08/1772	1	Régiment des Dragons de Lanaus	oui	Fort bon sujet.

CARUEL	Jean-Léon	Normandie	26	15/08/1785		3	Normandie		Il est maréchal et étudie avec constance et succès et on est content de ses mœurs.
CARUEL ou CARRUEL	Jean	Charenton, Val-de-Marne	18	01/08/1789	08/1794	4	Caserne	oui	Beaucoup plus occupé de sa toilette que de son art. Au 12ème régiment des Dragons.
CARVILLE	Thomas	District d'Evreux, Eure	15	14 vendémiaire an III (05/10/1794)	6 fructidor an V (23/08/1797)	5	District d'Evreux, Eure		Etabli dans son pays, breveté.
CASSET	Jean-Charles-Léon	Picardie	18	13/07/1777	01/10/1780	1	Par son père		Bon sujet, il n'a pu subsister dans sa province et s'est engagé en qualité de Maréchal-expert au Régiment Royal Normandie Cavalerie.
CASSET	Pierre-François	Picardie	19	15/08/1779	06/05/1782	2	Au compte du Roi, caserne.	oui	Maréchal Chasseur des Pyrénées.
CASTRA	Jean	Bigorre	17	10/02/1772	01/05/1779	1	M. le Compte de Goutance		
CATHIER	François	Tours, Indre-et-Loire	25	16/04/1791	10/1791	4	A ses frais		A Tours.
CAUR	Claude-François	Nanterre, Ile-de-France	26	09/02/1779		1	Caserne	oui	
CAUTE	Pierre	Poitou	15	22/08/1769	08/09/1771	1	Province du Poitou		Sujet détestable, chassé après avoir volé la forge, la pharmacie, en présence de toute l'École.
CAZAS	Joseph	Espagne	10	02/06/1776	mort en 06/1778 à Saint-Maurice	1	Espagne		Mort à Saint-Maurice en juin 1778.
CAZEAU	Joseph	Gers	18	12 brumaire an III (02/11/1794)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	Gers		Parti pourvu de son brevet.
CESAR* ou CEZARE	Nicolas	Vic-en-Lorraine, Lorraine	21	09/04/1772	01/01/1780	2	A ses frais.		Cet élève à obtenu la chaîne et la médaille au concours, Il est établi à Paris.
CHABERT	Aphrodise-Babylas	Paris	7	01/07/1785		3	Aux frais du Roi		
CHABERT	François		28	23/01/1788		3	A ses frais		
CHABERT	Mathieu	Angers, Mayenne et Loire	29	26/03/1792	9 messidor an III (27/06/1795)	4	Mayenne et Loire		
CHABERT	Aubin	Angers, Mayenne et Loire	19	01/05/1793		4	Caserne	oui	
CHAHON		Meuse	19	14 vendémiaire an III (05/10/1794)		5	Meuse		Assez bon.
CHAMBE	Joseph		21	25/02/1786	15/07/1792	4	Caserne	oui	Il a obtenu la chaîne au cours de

									pratique. A Gonesse.
CHAMBERT	Louis		16	9 ventôse an III (27/02/1795)	3 germinal an VIII (24/03/1800)	5	District de Rocheport, Charente inférieure		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire le 9 germinal an VII.
CHAMPION	Jean- Baptiste	Normandie		01/07/1784	19/09/1786	4	A ses frais		Pour aller s'établir en Normandie.
CHAMPION	Charles	Clermont, Oise	19	08/08/1788	10/08/1792	4	Caserne	oui	Travaille avec assez de succès, on est content de ses efforts. A l'armée. Au dépôt sous l'inspecteur Chapet.
CHANUT	Antoine	Montméliard	20	20/09/1767	10/09/1772	1	Roi		Cet élève, très vain, très insolent, a mieux aimé quitter l'école que de se livrer à la ferrure. Il a fini par s'engager dans le régiment des gardes du Roi.
CHANVEAU			17	31/03/1776	09/09/1780	1			Maréchal-expert à Chantilly.
CHAPET	François	Lorraine	25	18/10/1775	22/01/1785	2	Roi		Professeur.
CHAPUT	Claude	Moulins, Bourbonnais	17	11/09/1783		2	Généralité de Moulins		
CHARDET	Philippe- Adrien	Bourbonnais	15	28/03/1768	22/10/1768	1	Intendant de Moulins		Congédié attendu sa jeunesse et sa dissipation.
CHARDIN			20	15/08/1769	21/04/1774	1	Régiment Royal Etranger	oui	Intelligent, sage, honnête mais néanmoins très étourdi et ayant des idées qui le rapprochent de la folie.
CHARDIN	François		22	15/03/1776	28/02/1778	1	Roi (caserne)	oui	
CHARIOST	Antoine	Dole, Franche- Comté	17	16/08/1782	01/02/1786	2	Par le Ministre de la Guerre, caserne.	oui	Maréchal-expert, Royal cavalerie.
CHARMASSON			18	04/08/1768	29/09/1772	1	Régiment Royal de Picardie	oui	Militaire ayant une très mauvaise tête, il n'a fait aucun progrès attendu son libertinage et a été renvoyé de l'école à son corps.
CHARPENTIER	Guillaume	Alsace	25	07/07/1776	01/08/1779	1	Intendant d'Alençon		Breveté.
CHARTRAIN	Julien-Louis		33	15/03/1788		3	A ses frais		
CHASSEVANT	Joseph	Mans	22	27/06/1774	mort le 07/07/1778 à l'École	1	Intendant de Tours		A Lyon le 17/04/1774. Mort à l'École le 17/07/1778.
CHATON	Joseph	Canton de Fribourg, Suisse	22	17/02/1771	11/06/1774	1	Baron de Fribourg		Sage, honnête, très médiocre.
CHAUFFOUR	Antoine	Limoges	20	04/09/1768	01/07/1771	1	Intendant de Limoges		Sujet inapte quant à l'art vétérinaire et qui s'est persuadé sans doute que la chirurgie était plus accessible pour lui.

CHAULET	Eloy		19	03/02/1774	12/09/1776	1	M. de Maudeau de Chenilly		Renvoyé.
CHAUMONTEL	André Thomas Jean	Caen	30	04/1782	1787	1	Ministre de la Guerre	oui	Sorti en 1787 pour être envoyé en Normandie.
CHASSE		Paris		15/08/1786	03/06/1787	3	A ses frais		Maréchal, il suit ses cours. Il est mort.
CHASSEMICHE	Mathurin	Mont-Braine, Indre-et-Loire	17	26 brumaire an III (16/11/1794)	20 floréal an V (09/05/1797)	5	District de Mont-Braine, Indre-et-Loire		Bon, entré dans le 11ème régiment des Hussards comme vétérinaire. Pourvu d'un certificat d'études.
CHAUTRIER	Jean-Baptiste	Courcelles, Côtes d'Or	19	5 pluviôse an IV (25/01/1796)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	A ses frais		Juré par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire en germinal an VII.
CHAUVEAUX	Jean	Bordeaux	18	01/08/1785		2	A ses frais		
CHEF		District d'Evry	17	20 vendémiaire an III (11/10/1794)		5	District d'Evry, Seine-et-Oise		
CHEMIN				15/06/1785		2	A ses frais		
CHEMIT				04/08/1769		1	Régiment	oui	Chassé.
CHENCOIT	Jean-Baptiste		27	24/07/1775	15/06/1776	1	Etats de Bourgogne		Très mauvais sujet, renvoyé.
CHEVALIER	Nicolas	Paris	27	15/06/1773	60/04/1776	1	Intendant de La Rochelle		Soupçonné de vol, renvoyé peu de jours après qu'il a eu son congé obtenu.
CHEVALIER	Jean	Avrissy	23	19/01/1777	02/04/1777	1	M. de Crome		L'art lui a fait peur et la maladie l'a obligé à partir.
CHEVALIER	Jean	Dompierre, Lorraine	39	20/03/1783	12/10/1785	2	Etats de Bretagne		Envoyé à Quimper où est il est employé par Messire des Etats de Bretagne.
CHEVEAU		Paris	17	31/03/1776	09/09/1780	2	A ses frais		Cet élève est le neveu du Maréchal du Prince de Condé. Il est destiné à cette place, il sert en attendant en qualité de Maréchal Expert au Régiment de Condé.
CHEVEAU	Jean	Gascogne	17	01/08/1785		3	A ses frais		Il est intelligent, assez bon maréchal mais très dissipé.
CHEVILLARD	Antoine	Bourgogne	20	01/02/1785	29/05/1787	3	Bourgogne		Bon maréchal et bon sujet.
CHEVIN	Pierre	Clermont, Meuse	17	6 brumaire an III (27/10/1794)	3 brumaire an VI (24/10/1797)	5	District de Clermont, Meuse		Breveté par le jury en fructidor an V.
CHIROUX	Charles-Alexandre			01/02/1786	01/02/1788	3	Aux frais du Roi		Sorti le 1er février 1788.
CHOLER	Jean-Christophe	Brie	24	18/10/1775	02/0/1779	1	Roi (caserne, nouvelles	oui	Très bon, médaille.

							formations)		
CHOLET	Louis	Ile-de-France	24	27/10/1771	15/05/1774	1	M. Le Seure		A Lyon le 11/02/1770, Très bon sujet, breveté.
CHOLET	Nicolas	Chaumont, Haute-Marne	16	10 frimaire an III (30/11/1794)	10 frimaire an VII (30/11/1798)	5	District de Chaumont, Haute-Marne		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer le 3ème jour complémentaire de l'an VI.
CHOLET	Auguste Eloi	Dreux, Eure	13	12 ventôse an III (02/03/1795)	12 ventôse an III (02/03/1795)	5	District de Verneuil, Eure		Au pays pour congé pour ne plus revenir. Parti le même jour de son entrée.
CHOMOROT ou CHAUMOREAU ou CHAUMOROT	Léonard	Nièvre	19	20/04/1787	23/09/1792	5	Nièvre		Sujet très sage, très appliqué et intelligent. Il s'occupe avec beaucoup de succès du cours de pratique. Il travaille et on est très content de lui. Mort à cette École le 23 septembre 1792.
CHOUVEL	Jean	Corrèze	17	26 pluviôse an III (14/02/1795)	7 prairial an VII (26/05/1799)	5	Corrèze		Parti pour l'armée le 7 prairial an VII sans avoir terminé ses cours
CHOVEAU	Jean			01/08/1785		4	A ses frais		
CLAUSIER	Pierre-Louis	Paris	23	16/03/1787	10/06/1787	3	A ses frais		
CLEMENCET	Antoine	Dijon, Bourgogne	26	01/01/1783		2	Au compte de roi.		
CLEMENT	Antoine	Dijon, Bourgogne	27	01/01/1785		3	Aux frais du Roi		Sage, appliqué, bon anatomiste, il est chargé de la répartition du cours de l'extérieur.
CLESSE	Jean-Pierre	Meuse	19	16 prairial an III (04/06/1795)	1er fructidor an III (18/08/1795)	5	Meuse		Rayé du contrôle le 1er fructidor an III.
CLIGNET-LAVALLE	Pierre	Caen, Normandie	14	18/01/1784		4	Par M. Feydaux intendant de Caen		
COCHIN	Louis	Monthléry, Ile-de-France	19	19/07/1785		3	Paris		Il travaille avec zèle mais se donne au vin.
COINTRICOURT	Joseph	Lyon	20	06/06/1773	01/08/1774	1	Intendant de Lyon		A Lyon le 26/08/1771. Sujet très médiocre et très libertin.
COLIN	François		19	28 vendémiaire an IV (20/10/1795)	19 messidor an VI (07/07/1798)	5	Entretenu par la Commission de mouvements des armées	oui	Breveté par le jury d'instruction en germinal an VI.
COLLIN	Pierre	Yonne	18	24 frimaire an III (14/12/1794)	20 floréal an V (09/05/1797)	5	Yonne		Bon sujet, il a mérité un accessit le 10 germinal an IV.
COLMARD	Michel-Pierre	Lisieux, Calvados	20	18 nivôse an IV (08/01/1796)	30 germinal an IX (20/04/1801)	5	District de Lisieux, Calvados		Il a un prix au concours de germinal an V.
COMMAILLE	François	Bourbonnais	21	25/01/1769	18/05/1773	1	Intendant de Moulins		Epais, a fait très peu de progrès dans la pratique et ignore totalement l'art

									de ferrer et forger.
CONRAIRIE		Mayenne-et-Loire	15	10 germinal an IV (30/06/1796)	19 vendémiaire an V (10/10/1796)	5	Mayenne-et-Loire		Renvoyé le 19 vendémiaire an V.
CONSUL	Joseph-Ange	Sardaigne, Italie	26	05/04/1768	09/04/1769	1	Roi de Sardaigne		Insolent, passé à l'ivrognerie et n'a travaillé avec fruit qu'en ce qui regarde la ferrure.
CONTEGRIT	Pierre	Lot-et-Garonne	24	19/01/1793	8 germinal an III (28/03/1795)	4	Lot-et-Garonne		
CONTENEAU	Jacques	Cher	18	01/02/1793	9 fructidor an IV (26/08/1796)	4	Cher		
COQUEREAU	Aubin	Mayenne	17	12 ventôse an III (02/03/1795)	3ème jour complémentaire an VII (19/09/1799)	5	District de Mayenne, Mayenne		Breveté par le jury d'instruction dans les jours complémentaires de l'an VII. Etabli dans son pays.
COQUET	François	Normandie	25	01/08/1771	07/07/1774	1	Normandie		A Lyon le 01/06/1770. Très bon sujet, breveté.
CORDANT	Mathieu	Puy-de-Dôme	17	01/10/1786		4	Puy-du-Dôme		Excellent sujet, très sage, très appliqué et très intelligent. Il exerce son talent au pays depuis le 1er mai 1791.
CORDANT	Mathieu	Auvergne	17	06/10/1789		3	Lorraine		Ce sujet est sage et appliqué.
CORDEAU	Jacques	Sarthe	16	4 brumaire an III (25/10/1794)	1er brumaire an VII (22/10/1798)	5	Sarthe		
CORDIER	Jean	Saint-Mihiel, Meuse	17	17/10/1785	10/08/1792	4	Caserne	oui	Ce sujet travaille et est occupé du cours de pratique. Il a obtenu la chaîne. Maréchal expert Royal Champagne Cavalerie.
CORDIER	Louis	Caserne	21	9 ventôse an III (27/02/1795)	15 thermidor an VI (02/08/1798)	5	Caserne de l'École	oui	Breveté par le jury d'instruction en germinal an VI.
CORNET	Jean-Jacques	Liège, Belgique	25	30/09/1778		1	A ses frais puis aux frais du roi (caserne)	oui	
COSTEL ou COSTET	Michel	Paris	20	01/06/1790	11/05/1792	4	Elève externe		
COUCHARD	Gilbert	Bourbonnais	18	29/01/1786	05/1788	3	Bourbonnais		Dissipé, paresseux, libertin, inapte, renvoyé.
COUCHET	Jean	Condom, Gers	17	12 brumaire an III (02/11/1794)	11 floréal an V (30/04/1797)	5	Condom, Gers		Excellent sujet, accessit le 10 germinal an IV.

COUE	Pierre		31	28 germinal an IV (17/04/1796)	30 vendémiaire an VII (21/10/1798)	5	Caserne de l'École	oui	Breveté par le jury d'instruction le 3ème jour complémentaire de l'an VI.
COUGNOT	Pierre			05/09/1784		2	Caserne, au compte du Roi	oui	
COUITARD ou COINTARD	Louis	Vendée	26	01/02/1793	12 nivôse an III (01/01/1795)	4	Vendée		
COURBEBASSE	Jérôme	Auvergne		26/03/1786		4	Auvergne		
COURBEBESSE	Giraud	Aurillac, Auvergne	18	20/05/1779		2	Par l'Intendant d'Auvergne.		
COURT		Deux-Ponts	20	01/07/1771	08/03/1773	1	Prince des Deux- Ponts		Très mauvais sujet, très inapte et pour ces raisons, congédié de l'École.
COUSIN	Jean- Aimable	Indre	15	9 frimaire an III (29/11/1794)	18 prairial an IV (06/06/1796)	5	Indre		Mort le 18 prairial an IV.
COUTIER				30/06/1769		1			A Lyon le 29/05/1769 après être resté plusieurs mois à l'École de Paris. Etabli Maréchal à Lyon où il fait bien.
COUTURON	Laurent- Alexandre	Beauce	20	14/03/1768	mort le 10/07/1768	1	M. Simon de Metz		Mort à l'École après une très grande maladie.
COUZON	Etienne	Yonne	26	08/07/1793	29 messidor An IV (17/17/1796)	4	Yonne		
CREPIER	Jean- Baptiste		25	07/09/1773	22/07/1774	1			Le peu de séjour qu'il a fait à l'École annonce le peu qu'il a pu apprendre.
CRONN	Jean-Jacques	Alsace	16	01/07/1785		2	Généralité de Strasbourg, Alsace		
CROUTE	Hyppolite	Belleville, Beaujolais	26	08/08/1774	15/10/1774	1	École		École de Lyon le 04/04/1774. Sujet honnête, assez bon, il ne fait plus le métier.
CUENOT	Claude- Joseph	Baume-les-Dames, Franche-Comté	26	15/07/1782		2	Généralité de Besançon		
CUSILIER	Jean-Charles	Picardie	14	04/07/1773	20/08/1773	1	Intendant de Picardie		Renvoyé, très polisson et en état de ne rien apprendre.
CUSSET	Pierre- François	Picardie	19	15/08/1779		1	Caserne	oui	
DAIGREMONT	Pierre- Ambroise	Anjou	21	27/07/1772	02/07/1776	1	Marquis Damaillet		Breveté.
DAILLER			33	01/08/1769	29/08/1772	1	Régiment de Dauphin Cavalerie	oui	Epais, très brave sujet, très honnête.

DALLEE	Jean-Baptiste	Provins, Seine-et-Marne	20	2 nivôse an III (22/12/1794)	16 fructidor an IV (02/09/1796)	5	District de Provins, Seine-et-Marne		
DALLY	Louis	Lorraine	26	10/10/1783		4	Au compte du Roi, caserne	oui	
DAMALIX		Franche-Comté	25	14/01/1772	06/07/1772	1	Franche-Comté		A Lyon le 16/02/1768. breveté, sujet très bon et très sage.
DAMALIX	Pierre	Riaut, Franche-Comté	18	01/04/1778	30/03/1783	2	Intendant de Besançon		Cet élève est un très bon sujet, il est instruit et il a été employé plusieurs avec succès.
DAMIN			24	01/08/1769	30/05/1773	1	Régiment de Noailles Cavalerie	oui	Bon et très sage.
DAMOISEAU	Louis-Alexie	Chartres, Eure-et-Loir	20	22 ventôse an IV (12/03/1796)		5	Eure-et-Loir		
DAMPUIER	François	Beauvoisin	21	17/05/1773	31/07/1775	1	Intendant du Dauphiné		A Lyon le 15/05/1767. Epais, inapte, maladroit et renvoyé.
DANGAIS		Tarbes	30	01/06/1771	01/01/1772	1	Etats de Bigorre		Très mauvais sujet, très libertin, ayant débauché la fille d'un bourgeois de Paris, chassé.
DANGUIN	Joseph	Lyon	17	01/07/1767	17/07/1770	1	Aux frais de roi		Cet élève a quitté l'école de Paris pour aller professer à l'école de Lyon. Mort en 1772.
DAR	Claude		21	15/02/1793		4	Caserne	oui	
DARD	Laurent	Arnay, Côte d'Or	18	27 germinal an III (16/04/1795)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	District d'Arnay, Côte d'Or		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire au concours du 5 germinal an VII. Cet élève est maréchal mais peu intelligent.
DARMONT	Jean	Nivernais	17	07/08/1772	06/09/1776	1	Ville de Decize		Breveté.
DAVID	Pierre	Corrèze	22	19/05/1787	10/05/1792	5	Corrèze		Il a obtenu un certificat motivé par son conduite et son talent. Dans le Régiment des Hussards de la mort.
DAVID		Limousin		15/05/1787		3	Limousin		
DAVID	Joseph	Meuse	23	14 vendémiaire an III (05/10/1794)		5	Meuse		
DAYE	Hyacinthe	Auvergne	33	10/03/1786	01/06/1787	3	Lorraine		Bon maréchal et bon sujet, cet élève est un homme fait dont l'âge avancé ne lui a permis que de suivre le cours de loin mais il fera un bon praticien.
DAYE	Joseph	Brioude, Haute-Loire		26 brumaire an III (16/11/1794)	11 prairial an VI (30/05/1798)	5	District de Brioude, Haute-Loire		Accessit le 10 germinal an VI. Breveté par le jury au même concours de germinal an VI. Etabli

									dans son pays.
DAYSSON	Pierre	Bordeaux, Gironde	18	11 floréal an III (30/04/1795)	7 fructidor an VII (24/08/1799)	5	District de Bordeaux, Gironde		
DEBOISSE	Nicolas	Saint-Amand, Cher	18	7 germinal an III (27/03/1795)	1er brumaire an VII (22/10/1798)	5	District de Saint- Amand, Cher		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire le 3ème jour complémentaire an VI.
DEBRIE	Joseph- François	Lunéville, Meurthe	18	12 frimaire an III (02/12/1794)	24 floréal an VI (13/05/1798)	5	District de Lunéville, Meurthe		Accessit en germinal an VIII. Breveté par le jury d'instruction au concours de germinal an V.
DEBRUN			35	28/08/1769	21/01/1772	1	Régiment (Légion de Soubise)	oui	Sujet très médiocre.
DEBRUYN	Corneille	Hollande	23	19/03/1786	10/10/1787	3	A ses frais		
DEBU	Pierre	Artois	25	01/08/1771	01/04/1774	1	Province de l'Artois		A Lyon le 21/08/1770. Vigilant, attentif à ses devoirs, bon sujet, breveté mais sa vue semble très faible.
DECABONNE	Toussaint	Mournai, Flandres	26	01/03/1778	15/08/1782	2	Monsieur le Marquis de Bethune		Cet élève a obtenu la médaille au concours de pratique qui a eu lieu en mai 1782.
DECAYE	Pierre- Nicolas	Oise	19	19 nivôse an III (08/01/1795)	30 messidor an III (18/07/1795)	5	District de Clermont, Oise		En congé au pays, ne reviendra plus. A été rayé du contrôle le 30 messidor an III.
DECHANET	Pierre	Champagne	20	01/12/1784	1786	4	A ses frais		
DECHAUX	Joseph	Lyon	17	13/07/1768	19/01/1772	1	École de Paris		A Lyon le 02/06/1762. Bon sujet, détaché de l'École au service de la Brigade compagnie de Beauvau dans les gardes du corps. Rentré à l'École le 16/03/1778.
DECHAUX	Jean- Baptiste		27	01/03/1778		1	École		Retiré des gardes du corps pour être professeur des extérieurs.
DEDUN	Laurent	Normandie	26	16/08/1770	25/09/1770	1	A ses frais		Il est inutile de faire mention.
DEFALONNE	Toussaint	Tournay	26	01/03/1778		1	Marquis de Bethun		
DEGUILHEM	Charles	District de Lauzin, Lot-et-Garonne	16	29 vendémiaire an III (20/10/1794)	30 fructidor an V (16/09/1797)	5	District de Lauzin, Lot-et-Garonne		
DEGUIN			27	10/08/1768	01/08/1771	1	Royal Cavalerie	oui	Fort sage et très bon sujet.
DELAHAYE	Louis		19	05/05/1788		3	A ses frais		
DELAIGUE	François	Normandie	28	29/02/1782		1	Caserne	oui	
DELAIGUES	François	Lyons-la-Forêt	28	21/02/1782	07/05/1785	2	Par le Ministre de la Guerre, caserne.	oui	Dragons.
DELAUNAY	Jacques	Poitou	21	17/09/1783		3	Poitou		Bon artiste, bon sujet, faible pour la forge.

DELAUNAY	Jacques	Poitou	24	21/09/1784		2	A ses frais		
DELAUNAY	François-René	Chinon, Indre-et-Loire	22	17/08/1790	26/02/1793	4	A ses frais le 17/10/1790 puis à ceux du département de l'Indre-et-Loire le 20 janvier 1792.		A ses frais le 17/10/1790 puis à ceux du département le 20 janvier 1792.
DELAUNAY	Jacques	Charente inférieure	21	24 ventôse an III (14/03/1795)	12 messidor an VI (30/06/1798)	5	Charente Inférieure		Accessit en l'an V. Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire en germinal an VI.
DELCASSE	Jean	Montauban	22	24/09/1785	01/05/1787	3	Aux frais du Roi		Ce sujet était occupé comme le sujet Peyrat à la dissection du cabinet de M. Vick d'Azir. Il n'a rien appris de l'art vétérinaire et a été renvoyé pour défaut de conduite.
DELLIARD	Jacques	Mortain, Manche	17	10 frimaire an III (30/11/1794)	30 germinal an IX (20/04/1801)	5	District de Mortain, Manche		Breveté par le jury en germinal an VIII.
DELVEAUX	Guillaume-Joseph	Flandres	20	01/05/1787		3	A ses frais		N'a pas beaucoup d'aptitude, mais a du goût pour la maréchalerie.
DEMARY	Louis-Joseph	Namur, Belgique	21	06/08/1774	07/07/1775	1	Etats de Namur		A Lyon le 06/05/1771. Sage, assez bon et sachant un peu de tout.
DEMENGÉ	Christophe	Metz	17	19/05/1781		1	Intendant de Metz		
DEPUT	Barnabé	Nord	17	24 vendémiaire an III (15/10/1794)	6 pluviôse an III (25/01/1795)	5	Nord		
DERLY	Pierre-Michel		34	15/02/1788		3	A ses frais		
DES BARRES	Joseph-Augustin	Picardie	28	03/07/1773	05/08/1776	1	Marquis de Goussier		A Lyon le 19/07/1792. Breveté en 1776, très bon élève, excellent sujet.
DES COTES	Pierre	Brie	20	27/03/1774	14/10/1776	1	Caserne de la nouvelle ordonnance, au compte du roi	oui	Renvoyé pour être engagé comme cavalier.
DESAUTY	Pierre-Aubert	Artois		01/04/1774	19/08/1777	1	Etats d'Artois		Breveté.
DESBARET	François	La Marche	21	02/08/1777	04/08/1779	1	Intendant de Moulins		Chassé.
DESCAYRAC	Jean	District de Lauzin, Lot-et-Garonne	16	29 vendémiaire an III (20/10/1794)	2 ventôse an V (20/02/1797)	5	District de Lauzin, Lot-et-Garonne		
DESCHAMPS	François	Evreux	22	13/04/1782	1786	2	Par l'Intendant de Rouen		A Evreux.
DESCHAMPS	Pierre	Evreux, Normandie	18	16/02/1784		4	Au compte du Roi,	oui	

							caserne		
DESCHAMPS	Pierre-Antoine	Evreux, Normandie	25	10/02/1784	04/06/1788	1	Normandie		Bon, établi à Evreux.
DESCHANAY	Pierre	Champagne	21	02/03/1786	01/07/1787	1	Par son père		
DESCORPES	Martin		20	14 germinal an II (03/04/1794)		5	A ses frais		
DESCOSTE	Gervais	Brie	27	06/10/1768	17/02/1773	1	Intendant de Paris		Fort inapte, on en paraît néanmoins content dans le pays et il y a plus de succès qu'on aurait pu l'espérer.
DESJARDIN			26	01/08/1768	28/08/1772	1	Régiment du Roi	oui	Sujet médiocre et qui n'a d'autre talent que celui de ferrer passablement.
DESMANGES	Christophe	Bezange-la-Petite	17	15/05/1781	04/06/1787	2	Par l'Intendant de Metz.		A Metz.
DESPLAS	Jean-Baptiste	Paris	25	16/04/1784	01/10/1790	4	A ses frais		
DESPLAS*	Sébastien	Paris	24	01/04/1786	01/10/1790	2	A ses frais		Professeur de forges.
DESPLAS cadet	Mathieu	Paris	25	01/07/1786		3	A ses frais		
DESPLAT aîné	Jean-Baptiste	Paris	26	01/04/1784	02/01/1787	3	A ses frais		Excellent sujet, bon maréchal, placé dans le Dépôt général des Haras.
DESPREAUX	Léon-Philippe	Somme	28	18 pluviôse an III (06/02/1795)	17 ventôse an III (07/03/1795)	5	District d'Amiens, Somme		Cet élève a disparu aussitôt qu'il a été vu.
DESPRES	Alexandre-Germain	Soissons, Aisne	21	01/07/1792		4	A ses frais		
DESSAUVEMIES	Pierre	Bruxelles, Belgique	23	30/07/1774	07/1775	1	Etats du Brabant		A Lyon le 21/07/1771. Bon maréchal, sage et bon théoricien.
DESTOUCHES	Simon	Loret-en-Gâtinais	20	28/05/1781	1786	2	Par l'École sur ordre du Roi		A Villeneuve-la-Garenne.
DETOURS			22	15/01/1779		1	A ses frais		
DEVE	Nicolas	Normandie	15	08/04/1783		3	Normandie		Il s'occupe autant de la forge que de l'étude.
DIEUZEYDE		Beaumont, Haute-Garonne		13 brumaire an III (03/11/1794)	30 vendémiaire an VIII (22/10/1799)	5	Beaumont, Haute-Garonne		Accessit en germinal an IV, bon sujet.
DIOT	François	Nivernais	20	09/05/1787	12/05/1787	3	Nivernais		Il n'est resté que deux jours à l'École.
DOISEAU	Claude	Vic diocèse de Metz	21	04/04/1783		2	A ses frais		
DOISEAU	Claude	Lorraine	24	01/04/1783	01/05/1788	3	A ses frais		Bon sujet, il est en état de s'établir.
DOMINELLY	Ignace	Naples, Italie	26	01/08/1785	08/1789	3	Cours de Naples		Cet élève est envoyé par son souverain pour voyager dans le nord et en Angleterre et ensuite revenir à l'École pour s'y perfectionner.
DONJON	François	Champagne	20	04/03/1768	13/10/1768	1	M. le Comte de		Mauvais sujet renvoyé de l'Ecole.

							Brienne		
DOPFETD			27	18/08/1769	18/08/1772	1	Régiment (maréchal des Logis de la région Corse)	oui	Assez bon pour la théorie, très bon pour la ferrure, sage et honnête.
DORCHY	Jean- Baptiste	Montdidier, Somme	26	9 brumaire an III (30/10/1794)		5	A ses frais		
DORESY	François		30	20/04/1768	31/03/1772	1	Régiment	oui	Carabinier, honnête, très bon sujet mais timide, on en est content dans son corps.
DORISI	François	Angers	17	10/06/1782	08/07/1785	4	Caserne, au compte du Roi	oui	
DORMANGE	Christophe		16	15/05/1781		2	Généralité de Metz		
DOSMONT	Clément		32	01/08/1769	23/08/1773	1	Régiment de Montéclair Dragons	oui	Très inapte du côté de la main et assez au fait de la théorie pour guider les maréchaux dans la pratique.
DOUBLET	Jacques	Picardie	24	22/08/1780	23/10/1784	1	Gendarmerie	oui	Gendarmerie.
DOUBLET	François	Normandie	22	05/07/1780		4	Intendant d'Alençon		Breveté, mort.
DOUBLET	Jean- François	Muy, Picardie	20	22/04/1781	04/1787	2	Caserne, au compte du Roi	oui	Maréchal-expert Languedoc Dragons.
DOUBLET aîné	Claude	Champagne	26	26/02/1769	06/06/1770	1	A ses frais		Sujet assez bon pour la ferrure, il est détaché de l'Ecole pour le service de la Compagnie du Luxembourg dans les gardes du corps.
DOUBLET cadet	Jean- Baptiste	Champagne	23	06/03/1769	15/08/1774	1	École de Paris		Chef de forge à l'école de Lyon le 18/07/1773 où il a mal œuvré et d'où il a été renvoyé pour cette raison.
DOUCE	Aimé- Augustin		19	07/08/1778		1	Alençon		
DOUCET	René- Augustin	Nogent-le-Rotrou, Loire	19	07/02/1778		4	Intendant d'Alençon		A l'Aigle en Normandie.
DOUCET	François	Comté de la Perche	25	05/07/1780	22/09/1785	2	Généralité d'Alençon		
DOUCEUR	Jean- Baptiste	Bourgogne	22	01/02/1780		1	A ses frais		
DOUSSEAU	Jean- Baptiste	Bar-sur-Seine, Bourgogne	22	01/02/1780	05/1783	2	A ses frais		A Bar-sur-Seine.
DOUSSOT	Etienne	Bourgogne	18	10/10/1783		4	Au compte du Roi, caserne	oui	
DOUSSOT	Etienne	Bar-sur-Seine, Aube	17	19/07/1788	07/08/1792	4	Caserne	oui	Cet élève travaille beaucoup et est

									autant attaché à ses devoirs que peu. A l'armée. Au dépôt général à Compiègne.
DRANARD ou PRANARD	François	Puy-de-Dôme	22	01/10/1791	22 fructidor an II (08/09/1794)	4	Puy-de-Dôme		Il a été envoyé au mois d'août dans le département de l'Allier où le Ministre de l'Intérieur l'a chargé d'aller combattre une épizootie. Les succès ont répondu à notre attente.
DREUX	François	Moulins, Allier	16	24 brumaire An II (14/11/1793)		4	Allier		Il est jeune mais il est studieux.
DRIGON			25	01/10/1769	17/02/1773	1	Régiment du colonel général	oui	Très bon pour la théorie mais très faible pour l'art de la main.
DROUARD	François	Semur, Côte d'Or	17	11 nivôse an III (31/12/1794)	21 prairial an V (09/06/1797)	5	District de Semur, Côte d'Or		Assez bon.
DU CARDONNET			26	01/10/1769	21/05/1773	1	Régiment Royal Roussillon Cavalerie	oui	Très bon et très sage, il doit parfaitement réussir s'il travaille.
DUBIER	Pierre	Sarthe	20	22/08/1792	Mort le 1er germinal an IV (21/03/1796)	5	Sarthe		Mort à Charenton le 1er germinal an IV.
DUBOIS			26	30/08/1769	mort le 20/04/1772	1	Régiment de Bourgogne cavalerie	oui	Mort à la Charité de Charenton.
DUBOIS	Jean			08/08/1774	10/02/1775	1	Ministre de la Marine	oui	Sorti sur les ordres du Ministre de la Marine et conduit au Havre par la Maréchaussée comme soldat dans la Marine.
DUBOIS	Jean-Baptiste	Gagey, Normandie	19	22/07/1781	1786	2	Par Monseigneur de Bridge.		Gagey en Normandie.
DUBUIS			33	01/08/1769	25/04/1773	1	Régiment de Belsunce	oui	Assez bon et fort sage.
DUC	François	Marigny, Bourgogne	17	14/07/1779	30/03/1785	2	Par les Etats de Bourgogne.		
DUCANTEL	Jean-Baptiste	Picardie	19	16/04/1774	08/07/1779	1	Caserne de la nouvelle ordonnance, au compte du roi	oui	Régiment des Chasseurs, bon.
DUCHE	Jean-Baptiste	Champagne	17	27/06/1769	27/07/1773	1	Ville de Châlons		Breveté, assez bon, très sage et se formera en pratiquant.
DUCHE			22	02/01/1770	20/05/1773	1	Régiment Royal Cravatte	oui	Intelligent, adroit, l'exercice de l'art assurera ses progrès.
DUCHEMIN	Louis	Seine Inférieure	23	02/07/1786	29/09/1791	4	Seine Inférieure		Bon et excellent sujet, il est occupé

									au cours de pratique. Il a obtenu la médaille au concours de pratique.
DUCHEMIN	Louis	Normandie	23	02/01/1787		3	Normandie		Il est fort sage et appliqué.
DUCLOS	Henry-Joseph		25	17/10/1791	03/1792	4	A ses frais		
DUCRO		Département du Nord	22	01/03/1786		3	Par la Ville de Merville, Nord		
DUCRO	Etienne-Joseph	Flandre	23	06/03/1787		3	Flandre		Ivrogne, paresseux, à renvoyer.
DUFLOT	Pierre-François	Picardie	17	27/07/1776	04/08/1777	1	Caserne, au compte du roi		A payé pour son congé.
DUFOUR	Antoine		19	16/07/1768	30/03/1772	1	Régiment de Damas	oui	Très mauvais sujet, très libertin, soupçonné d'avoir eu la main légère et renvoyé avant d'avoir fini ses cours.
DUFOUR	François-Louis	Paris	27	25 germinal an IV (14/04/1796)	7 fructidor an VII (24/08/1799)	5	Caserne de l'École	oui	Parti sans avoir terminé les cours.
DUPERIER	Antoine	Nivernais	28	29/01/1770	mort le 30/01/1774	1	M. de Predot		Sujet à reporter, il avait des talents et des mœurs.
DUPEROT			19	01/04/1770	29/08/1772	1	Régiment de Flandres	oui	Très léger, très peu appliqué, grand cavaleur, renvoyé.
DUPERRAY	Louis-Henry	Tonnerre, Bourgogne	18	01/08/1789		2			
DUPETIS	Jean	Paris	19	15/05/1775	30/06/1776	1	Par son père		Très dissipé, n'a rien fait.
DUPONT	Nicolas	Haute-Marne	19	11 nivôse an III (31/12/1794)	18 germinal an IX (08/04/1801)	5	District de Bourmont, Haute-Marne		Renvoyé comme mauvais sujet le 18 germinal an IX.
DUPOUY	Guillaume	Agen, Lot-et-Garonne	18	26/10/1792	21 pluviôse An IV (10/02/1796)	4	Lot-et-Garonne		Promet, travaille.
DUPUY*	Alexis-Casimir	Breteuil, Oise		2 ventôse an III (20/02/1795)		5	District de Breteuil, Oise		Professeur à l'École d'Alfort.
DURAND	Mathieu	Cossé, Mayenne	16	23/01/1793	1er germinal an IV (21/03/1796)	4	Mayenne		
DURAND	Pierre-Augustin	Calvados	23	8 brumaire an III (29/10/1794)	2 floréal an VII (21/04/1799)	5	District du Pont-l'Evêque, Calvados		Accessit en germinal an IV, V et VII. Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer au concours de germinal an VII.
DURAND	Pierre	Charente inférieure	19	19 ventôse an III (09/03/1795)	10 vendémiaire an VII	5	District de Montlieu, Charente		Jugé d'exercer l'art vétérinaire par le jury d'instruction dans le 3ème jour

					(01/10/1798)		inférieure		complémentaire de l'an VI.
DURANTON	Guillaume	Auvergne	17	01/04/1784		2	Généralité de Clermont		Sage, la petite vérole qu'il a éprouvé l'École l'a retardé dans ses études.
DURBAS	Pierre	Gers	22	01/07/1792	18 floréal an II (07/05/1794)	4	Gers		On espère qu'il deviendra un bon artiste. Il travaille, on est content de ses efforts.
DUREAU	Jean	District de la Flèche, Sarthe	18	15 frimaire an III (03/12/1794)	15 vendémiaire an VI (06/10/1797)	5	District de la Flèche, Sarthe		
DURECU	Romain	Seine Inférieure	22	01/06/1788	10/07/1792	4	Seine Inférieure		Ce sujet est très réfléchi, très sage et très appliqué. A l'armée.
DURIA	Laurent	Gers	16	9 frimaire an III (29/11/1794)	11 floréal an V (30/04/1797)	5	Gers		Bon sujet.
DUROCHER	Jean-Marie	Morbihan		27 nivôse an IV (16/02/1796)		5	Morbihan		
DUTAUX	Henry	Valence, Lot-et-Garonne	18	12 pluviôse an III (31/01/1795)	7 floréal an V (26/04/1797)	5	District de Valence, Lot-et-Garonne		Assez bon, parti pourvu d'un certificat de M. Chabert.
DUTRONC	Thomas	Normandie	27	25/04/1769	02/01/1774	1	M. de Meulan		Très sage, très honnête, très instruit, breveté, chaîne.
DUVAL	Stanislas	Seine Inférieure	18	6 germinal an II (mars 1794)		4	A ses frais		
DUVAL	Ambroise	Eure	22	27 thermidor an III (14/08/1795)	15 germinal an VI (04/04/1798)	5	A ses frais		Accessit an V. Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer en germinal an VI.
ESCAUT	Jérôme	Clermont, Oise	24	08/03/1793		4	Caserne	oui	
ESTEVEZ	Hippolithe	Espagne		23/07/1784		2	Elève externe étranger. Par M. de Paulo, Consul général d'Espagne		
ESTRADE	Laurent	Ariège	26	5 germinal an III (25/03/1795)		5	District de Saint-Girons, Ariège		Absent pour ne plus revenir.
ETIENNE	Jacques	Calvados		21 ventôse an III (11/03/1795)	Prairial an III (05/1795)	5	Calvados		Mort en Prairial an III.
EYHENS	Jean	Auvergne	25	04/06/1782		4	A ses frais		
FAGET	Joseph	Gascogne	18	01/06/1786		3	A ses frais		Il a du zèle et de l'intelligence.
FAGET	Bertrand	Gers	18	9 frimaire an III (29/11/1794)		5	Gers		
FALICOT	Jean	Chaillant, Mayenne	18	12 ventôse an III (02/03/1795)	24 vendémiaire an VII (15/10/1798)	5	District d'Ernée, Mayenne		Breveté par le jury d'instruction le 3ème jour complémentaire de l'an VI. Etabli dans le canton de Chaillant.

FARGUE	Laurent	Normandie	22	06/04/1774		1	Caserne	oui	
FARON	Philibert	Bourgogne	17	06/04/1771	06/05/1776	1	Dijon		Breveté en février 1781.
FAURE		Lyon		06/05/1774	15/01/1775	2	Aux frais du roi		En tout, sujet très médiocre.
FAURIAT	André-Joseph	Paris	17	01/09/1780		1	Paris		
FAURIER	Louis	Dordogne	16	22/04/1793	7 nivôse An IV (28/12/1795)	4	A ses frais		Parti immédiatement après son entrée, l'art lui ayant fait peur.
FAURRE	Raymond	Libos, Lot-et-Garonne	25	20/08/1793	22 ventôse an IV (12/03/1796)	5	A ses frais puis à ceux du département		Parti pour s'établir dans son pays, a un certificat de M. Chabert.
FAVRAU	Pierre	Deux-Sèvres	18	6 floréal an III (25/04/1795)	7 floréal an III (26/04/1795)	5	District de Parthenay, Deux-Sèvres		Renvoyé.
FAYNOT	Pierre	Bourbonnais	18	22/04/1777	13/08/1781	1	Intendant du Bourbonnais		Breveté.
FAYOL	Jean	Vivaraïs	18	03/07/1778	02/10/1781	1	Caserne	oui	Envoyé en qualité de simple Dragon dans le 6ème régiment des chasseurs, libertin.
FAYOT	François	Ampouzon	20	15/11/1776	08/07/1777	1	Province de Vivaraïs (Languedoc)		Breveté, bon sujet.
FEIRSTHEIN		Allemagne	21	01/08/1769	24/07/1772	1	Hussard de Ral Nassau, par le régiment	oui	Très inapte, très mauvais sujet, renvoyé.
FERDANZY	Antoine	Hongrie	20	01/08/1775	15/08/1778	1	Cour de Brienne		Destiné pour former une école, conjointement avec Volgi et Bolisu.
FERIEN	Jean	Nivernais	24	08/09/1773	01/02/1777	1	Intendant de Moulins		Bon artiste, mais faible maréchal. Breveté.
FEUGAD	Antoine	Lot-et-Garonne	17	1er vendémiaire an III (22/09/1794)	7 floréal an V (26/04/1797)	5	Lot-et-Garonne		Bon sujet, établi dans son département.
FIL	Jean-François	Narbonne, Aude	16	01/10/1791	8 thermidor an II (26/07/1794)	4	Département de l'Aude		
FINOT	Pierre-Nicolas	Berry	21	18/01/1768	15/04/1769	1	Province du Berry		Renvoyé.
FISCHER	Christophe	Allemagne	23	15/08/1788	20/10/1792	5	Elève entretenu par le Prince de Nassau		Le 20 octobre 1792 chez le Prince de Nassau.
FLANDRIN*	Pierre	Lyon	16	01/07/1767	20/08/1774	1	Roi		De chef des hôpitaux de l'École de Paris, il est passé à Lyon en qualité de directeur de l'École.
FLANDRIN	Antoine	Alfort	7	26 vendémiaire an III (17/10/1794)		5	Aux frais de son père, Directeur-adjoint de l'École		

FLAUBERT	Jean-Baptiste	Bagneux	24	14/03/1774	13/03/1776	1	M. Daucourt, Champagne		Il a été fort longtemps malade ce qui lui a fait perdre beaucoup de temps.
FLAUBERT	Nicolas	Champagne	18	02/08/1775	30/07/1778	1	Son père		Bon, accordé le 4 Brumaire 3ème année, un certificat pour duplicata.
FLAUBERT	Antoine	Bagneux	17	14/07/1777	15/05/1781	1	Intendant de Champagne		Breveté.
FLEURY	Jean-Baptiste	Beauce	19	18/07/1771	01/07/1776	1	M. Pernet, Paris		Breveté.
FLEURY	Jean-Thomas	Fauville, Seine Inférieure	18	02/04/1793	5 thermidor an IV 23/07/1796)	4	Seine Inférieure		Il travaille et promet.
FLOUEST	Antoine	Normandie	26	29/05/1776	17/06/1776	1	Normandie		Renvoyé n'ayant point de santé.
FONTAINE	Denis-Auguste	Fomerey, Vosges	17	25/09/1790	21/03/1793	4	Surnuméraire aux Casernes	oui	
FOREILLE	Pierre		31	1er vendémiaire an IV (23/09/1795)		5	Département		
FOREST	Jean-Didier	Paris	16	03/09/1773	24/06/1778	1	Son père		Ayant de la mémoire et de l'intelligence et néanmoins médiocre.
FORGUES	Antoine	Balleroy, Normandie	18	22/04/1779	02/10/1785	2	Par le Ministre de la Guerre, caserne	oui	Parti pour le Régiment de la Reine en qualité de simple dragon.
FORIAL	André-Joseph	Paris	17	01/09/1780		4	A ses frais		Breveté.
FORIAL	Etienne	Paris	21	15/04/1788		3	A ses frais		
FORTUNEAU		Nantes, Bretagne	33	15/05/1769	04/07/1773	1	Bretagne		Très médiocre sujet. Il a été détaché au haras de M. Cronost au Bourg en Normandie.
FOSSE	Jacques	Mortagne, Orne	18	22 brumaire an III (12/11/1794)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	District de Mortagne, Orne		Breveté par le jury d'instruction le 9 germinal an VII.
FOUCHE	Jean	Maigrand	17	9 ventôse an III (27/02/1795)	1er brumaire an VII (22/10/1798)	5	District de Pons, Charente inférieure		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire le 3ème jour complémentaire an VI.
FOUGERA	Jean	Indre	15	9 brumaire an III (30/10/1794)	10 prairial an III (29/05/1795)	5	Indre		Parti en congé pour ne plus revenir. Renvoyé.
FOUGERAS	Charles	Indre	16	11 ventôse an IV (01/03/1796)	30 vendémiaire an VIII (22/10/1799)	5	Indre		Accessit en germinal an V et VII. Breveté par le jury dans les jours complémentaires de l'an VII.
FOUGERE	Nicolas	Orléans, Orléanais	19	01/03/1785		2	Généralité d'Orléans		
FOUGUEUX	Nicolas	Orléanais	16	01/05/1785		3	Orléans		Sujet détestable qu'il faut renvoyer.
FOUNIER	Pierre	district de Thionville, Moselle		25 vendémiaire an III (16/10/1794)	3 brumaire an VI	5	District de Thionville, Moselle		

					(24/10/1797)				
FOURNIER	François	Normandie		25/09/1768 puis 10/08/1772	28/07/1773	1	Normandie		École de Lyon le 14/08/1769. Breveté, il a d'abord été renvoyé de l'école de Paris comme carillonneur, puis il a passé à celle de Lyon et il est de nouveau à celle de Paris. Assez bon sujet.
FOURNIER	Henry	Dijon, Bourgogne	18	01/02/1785		2	Etats de Bourgogne		
FRAGONARD	François	Grasse, Provence	33	01/07/1767	20/08/1774	1	Roi		Ce sujet, chirurgien de sa profession, s'était uniquement attaché à la dissection et y avait eu le plus grand succès. Son humeur inquiète a fait qu'on l'a vu partir de l'École sans regret.
FRANCOIS	Pierre	Paris		27/07/1770	27/10/1772	1	A ses frais		
FRANCOIS	Alexis- Pierre	Marne	19	16/04/1789	06/09/1792	4	Marne		Au 16ème Régiment des Dragons le 6 septembre 1792.
FRANCOIS	Jean- Baptiste		18	5 brumaire an III (26/10/1794)	19 fructidor an V (05/09/1797)	5	A ses frais		Dans le 14ème régiment de cavalerie.
FRANCOIS	Quirin	District de Rambervillers, Vosges	18	22 frimaire an III (12/12/1794)	1er pluviôse an III (20/01/1795)	5	District de Rambervillers, Vosges		Renvoyé, ce sujet se comportant très mal.
FRIVEL	Jean- Baptiste	Sarrebouurg, Meurthe		1er fructidor an III (18/08/1795)		5	District de Sarrebouurg, Meurthe		Renvoyé, libertin.
FROIDESAUX	Pierre Joseph	Bâle, Suisse	23	15/04/1773	01/08/1774	1	Evêque de Bâle		A Lyon le 28/03/1769, sujet inapte, libertin, a endetté de toute part.
FROST	Jean-Louis	Lyon	20	01/08/1786		3	Paris		Cet élève est sage et intelligent, il a fini tous ses cours et attend une place.
FRUGIER	Joseph	Limousin	21	02/02/1787	06/04/1787	3	A ses frais		Cet élève n'a encore rien fait, il est au pays depuis son entrée à l'École.
GACHET	Pierre	Libourne, Gironde	22	18/02/1793	30 frimaire an IV (21/12/1795)	4	A ses frais		
GAGNEROT	Louis	Champagne		01/10/1787		3	Champagne		Il travaille avec beaucoup d'activité.
GAGNEROT	Louis	Ardenne	22	01/09/1787	08/08/1792	4	Ardenne		Sujet très intelligent, très appliqué et très sage. On ne doute pas qu'il fasse un artiste distingué. Sa tête a toute la maturité d'un homme de 50 ans.
GAGNEROT	Nicolas	Neuilly, Hauts-de- Seine	19	15/06/1789	21/03/1793	5	Caserne	oui	Ce sujet a beaucoup d'activités et d'aptitudes. Mort à Caen en l'an II.

									Dans le 18ème Régiment des Dragons.
GAILLARD	Pierre	Angers, Mayenne et Loire	17	08/10/1789		4	Mayenne et Loire		A ses frais le 8 octobre 1789 puis à ceux du département le 1er avril 1792.
GAILLOUX	Augustin	Dole, Franche-Comté	17	24/09/1782		2	Au compte du Roi, caserne	oui	
GALET	Michel	Alençon		08/02/1786		4	Généralité d'Alençon		
GALICY	Louis	Basses Alpes	15	22/09/1787		5	Basses Alpes		Sorti la 1ère fois le 15 juillet 1791, revenu le 5 juillet 1792 et sorti la 2ème fois le 30 juin 1793.
GALIEY	Louis	Basses Alpes	19	22/09/1787	19/01/1791	4	Basses Alpes		Sujet qui s'occupe de son art avec zèle et succès. Il est très sage et très honnête. A Paris chez son oncle depuis l'insurrection des garçons maréchaux. Parti dans sa ville le 30 juin 1793.
GALLARD	Pierre	Angers, Mayenne et Loire	17	08/08/1789	26/05/1793	5	A ses frais		Bon, intelligent et appliqué. Etabli à Angers.
GALLET aîné	Michel	Normandie	28	01/07/1783		3	Normandie		Il n'est pas maréchal, il travaille à le devenir.
GALLET cadet	Michel	Normandie	25	08/02/1786		3	Normandie		Il est mort.
GALUCHE	Louis	Chatry	19	29/09/1772	21/10/1772	1	A ses frais		L'ouvrage et le temps consacré au travail du sujet l'ont fait fuir.
GAMAT	Claude	Puy-de-Dôme	28	01/01/1792		4	Puy-de-Dôme		17 pluviôse an II, le ministre de la Guerre l'a chargé d'aller occuper la place d'artiste dans l'un des dépôts de Soissons.
GARNIER	Charles-François	Picardie	21	14/01/1768	27/06/1773	1	Intendant de Picardie		Sujet d'une santé débile, qui s'est opposée à des progrès. Ne sait ni ferre ni forger, il est d'ailleurs assez honnête.
GAROPHORA	Marc-Antoine	Naples, Italie		01/08/1785		2	Elève externe étranger. Par le roi de Naples		
GATINAULT	René	Segré, Maine-et-Loire	18	26 brumaire an III (16/11/1794)	26 frimaire an III (16/12/1794)	5	District de Segré, Maine-et-Loire		Renvoyé comme mauvais sujet pour cause de filouterie. Rayé des contrôles le 26 frimaire an III.
GAUDIN	Louis-Joseph	Dragon du Régiment d'Autichamps	28	28/05/1768	06/04/1770	1	Régiment	oui	Sujet ayant très bonne opinion de lui, s'étant fait détester de l'école, faible pour l'art qu'il a abandonné.

GAUDRON	Michel	Dragon de Schomberg	28	11/10/1768	06/06/1772	1	Régiment	oui	Bon, sage et honnête.
GAUDRON	Nicolas	Lorraine	18	08/10/1772	09/02/1777	1	Intendant de Metz		
GAULET	Claude	Villembay, Champagne	23	22/07/1782	1786	2	Par l'Intendant de Champagne		A Vandoeuvre.
GAULET	Claude	Champagne	24	22/02/1782	01/09/1785	2	Généralité de Châlons en Champagne		
GAULIN	Pierre-François	Indre	15	9 frimaire an III (29/11/1794)	18 thermidor an V (05/08/1797)	5	Indre		Accessit le 10 germinal an V. Parti pourvu de son brevet d'artiste vétérinaire.
GAUTIER	Jean-Baptiste	Paris	17	08/04/1779	1782	2	A ses frais		Sorti à Paris.
GAUVILLIERS	Louis	Régiment	26	18/08/1768	03/08/1772	1		oui	Assez débauché, très faible pour la ferrure et assez médiocre pour les autres parties.
GAVARD	Pierre	Lasavoye	22	17/07/1772	20/07/1776	1	Académie d'agriculture de Chambéry		Très bon, quoique faible pour la partie pratique de la ferrure.
GAY	Jean		21	23/07/1785		2	Généralité de La Rochelle		
GAY	Jean	Saintonge	21	20/07/1787		3	Saintonge		Ce sujet est maréchal, il étudie avec constance et soucis, il est sage.
GAYET	Nicolas	Fresnay, Sarthe	21	21 frimaire an IV (12/12/1795)	1er brumaire an VII (22/10/1798)	5	District de Fresnay, Sarthe		
GAYTOU	Jean	Languedoc	22	20/01/1774	15/06/1778	1	Languedoc		Breveté en 1778.
GELIN	Jean-François	Paris	16	26/07/1774	06/06/1781	1	Intendant de Paris		Etabli à Saint-Domingue par ordre du Gouvernement.
GELLE	Pierre	Deux-Sèvres	18	8 pluviôse an IV (28/01/1796)	18 brumaire an VII (08/11/1798)	5	Deux-Sèvres		Breveté.
GELY	Jean	Paris	17	08/02/1769	17/07/1773	1	Son père		Faible et fort inapte.
GELY	Jean-Bernard	Paris	22	15/02/1785		3	Paris		Il a remporté le prix du concours de Myologie, il est sage et appliqué mais peu intelligent.
GENDROT	Léonard-François	District de Pithiviers	20	4 brumaire an III (25/10/1794)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	District de Pithiviers, Loiret		
GENEST	Louis-René	Châteauneuf, Mayenne-et-Loire	16	7 frimaire an III (27/11/1794)	7 frimaire an III (27/11/1794)	5	District de Châteauneuf, Mayenne-et-Loire		Au pays pour congé pour ne plus jamais revenir. Définitivement rayé du contrôle le 7 frimaire an III.

GENET	René	Haute-Vienne	17	01/07/1788	24/02/1793	4	Haute-Vienne		Il fait ce qu'il peut mais le succès en est très faible. Sorti le 2 février 1793 chez les Hussard noirs.
GENET	Aimé	Poitou	15	01/01/1788		3	Poitou		Il arrive, il paraît fort intelligent.
GENISTY		Régiment	42	01/08/1769	11/06/1773	1	Régiment Royal Cavalerie	oui	Très épais, néanmoins assez bon pour la ferrure, il a obtenu son congé et ferrera une étable du Mont en Dauphiné.
GERARD	Dominique	Gerbeville, Lorraine	19	25/09/1782	1786	2	Par M. des Essarts et M. Le Marquis de Polignac.		A Rozières.
GERBAULT	Jean	Lot-et-Garonne	20	16 frimaire an IV (07/12/1795)	7 fructidor an VII (24/08/1799)	5	Lot-et-Garonne		Parti sans avoir terminé les cours.
GERVY	Jean	Bourbonnais	20	22/04/1768	06/03/1773	1	Intendant de Moulins		Bon sujet, breveté.
GEUGON	Jean	Bretagne	23	19/01/1768	03/07/1771	1	Bretagne		Bon presque sur tous les points mais d'un caractère rebelle et âpre qui lui a coûté beaucoup.
GEUSON ou GENSON	Joseph	Versailles	17	21/09/1767	21/04/1772	1	École militaire	oui	Bon, on en est content à l'École militaire, il aurait fait plus de progrès s'il avait voulu.
GILBERT	François-Hilaire	Châtellerauld	24	09/04/1781		1	Au compte du roi		Nommé directeur adjoint par le Ministre de l'Intérieur le 16 Floréal 4ème an républicain.
GIMET	Claude	Dragon du Régiment de Chabot	21	27/04/1769	20/02/1772	1	Régiment	oui	Assez borné.
GINE	Jean	Lorraine	19	04/01/1775	03/04/1779	1	Au compte du Roi		Excellent sujet pour tout.
GIRARD	Claude	Valenciennes	27	01/09/1766	12/05/1769	1	Hainaut		École de Lyon le 11/02/1773. Cet élève breveté est établi à Valenciennes, quoi que assez médiocre, il a eu du succès.
GIRARD		Lorraine	21	06/01/1772	03/04/1772	1	Son père		Inapte, sorti de l'école avec autant de capacité qu'il en avait en y rentrant.
GIRARD	Jean-Baptiste	Puy-de-Dôme	22	01/10/1790		4	Puy-de-Dôme		
GIRARDIN		Dragon	23	01/08/1769	29/04/1773	1	Régiment	oui	Absolument incapable de l'œuvre de la main et très faible dans la théorie, du reste libertin.
GIRARDOT	Jean-Baptiste	Baume-les-Dames, Franche-Comté	25	11/07/1783	01/01/1791	2	Généralité de Besançon		Excellent sujet, sa conduite et ses calculs ont déterminé à lui faire démontrer l'anatomie.

GIRAUD	Joseph	Provence	29	18/06/1777	01/03/1781	1	Etats de Provence		Breveté.
GIRAUD	Joseph	Ries, Provence	25	11/06/1777	01/09/1780	2			Breveté.
GIRAULT	Etienne-Félix	Yonne	22	11/05/1793	26 frimaire an III (16/12/1794)	4	Yonne		
GLANARD	Louis	Normandie	24	06/01/1776	17/06/1776	1	Intendant de Rouen		Renvoyé.
GOBERT	Jean-Julien	Haval, Mayenne	15	08/07/1792		4	Mayenne		
GOBLET	Jean-Baptiste	Paris	20	16 ventôse an III (06/03/1795)		5	Par ordre du Comité de Salut Public		Employé au dépôt de Vincennes en qualité d'aide vétérinaire. Cet élève ayant refusé de suivre les cours de l'extérieur, à été rayé de la liste des élèves.
GODIN	Michel	Mayenne	20	23/07/1792	9 messidor an III (27/06/1795)	4	Mayenne		
GODINE	François	Pressigny, Haute-Marne	19	09/01/1787		4	Caserne	oui	Très bon, très instruit et en état d'être placé. Il a obtenu la chaîne et la médaille au cours de pratique. Au 6ème régiment de cavalerie.
GODINE	François	Champagne	19	07/02/1787	04/06/1787	3	A ses frais		Très intelligent, il attend qu'on se charge de sa pension à l'École. Il est entré aux militaires.
GODINE	Jean-Baptiste	Pressigny, Haute-Marne	18	10/06/1790	10/06/1793	5	Caserne de l'École	oui	Dans le 6ème Régiment de Cavalerie.
GOHIER	Jean-Baptiste	Aisne	19	5 thermidor an III (23/07/1795)	11 prairial an VII (30/05/1799)	5	District de Soissons, Aisne		Breveté au concours de germinal an VII. Professeur à l'École vétérinaire de Lyon.
GOMA	Georges	Régiment de Royal Infanterie		06/10/1769	14/05/1770	1	Régiment	oui	Renvoyé et mort quelques jours après.
GOOSSEN	Antoine-Léonard	Flandres	21	07/08/1775	01/08/1778	1	Franche-Comté		Breveté.
GOQUETTE	Pierre-Jean	Laon, Flandre		19/08/1784		2	Etats de Bourbourg, Flandre		
GOULU	Pierre	Mayenne-et-Loire	25	28 messidor an III (16/07/1795)	28 messidor an III (16/07/1795)	5	District d'Angers, Mayenne-et-Loire		A demandé à partir le même jour de son arrivée.
GOUNIN	Antoine	Lyon	18	18/04/1780	09/1781	1	Par l'École		A l'École de Lyon le 30/07/1779. Parti de lui-même, faible sujet.
GOURLENT	Jean-François	District de Beauvais, Oise	18	20 nivôse an III (09/01/1795)	30 pluviôse an III (18/02/1795)	5	District de Beauvais, Oise		Il a été rayé des listes le 30 pluviôse an III.
GRAND	Joseph	Montignac, Dordogne		28 frimaire an III (18/12/1794)	30 fructidor an V (16/09/1797)	5	District de Montignac, Dordogne		Reçu par le jury au concours de fructidor an V.
GRARD	Joseph	Loire Inférieure	24	19/08/1792	13 germinal an III (02/04/1795)	4	Loire Inférieure		

GRATARD	Pierre	Siro, Franche-Comté	24	28/10/1777	15/09/1781	2	A ses frais		Breveté.
GRATARD	Pierre	Franche-Comté	24	03/1778	01/09/1781	1	Franche-Comté		Lyon le 28/10/1777.
GRATERY	Pierre-Michel	Villeneuve-la-Garenne	17	08/07/1778		1	Paris		Chassé comme très libertin.
GRESILLON	Charles	Poitou	19	09/05/1770	09/05/1773	1	Duchesse D'Auville		Bon, il est sorti plu tôt qu'il ne l'aurait désiré et qu'il n'aurait dû, sa profession ayant voulu absolument le retirer.
GRIGNON	Pierre	Champagne	28	09/07/1787		3	A ses frais		
GRIGNON				06/01/1791		3	A ses frais		
GRILLON	Pierre	Normandie	30	09/04/1770	09/09/1771	1	A ses frais		Assez médiocre sujet mais très grand charlatan.
GRIPIERES	Louis	Paris	18	19/08/1785	02/06/1787	3	A ses frais		Très sage et très honnête.
GRIPPIERE	François-André	Paris	14	19/02/1769	26/06/1769	1	A ses frais		Libertin et par cela, hors d'état de faire des progrès dans l'art.
GROMMY	Louis	Butorne	21	08/05/1774	11/09/1777	1	Etats d'Artois		Breveté.
GROSBOIS	Jacques-Ferdinand	Maine-et-Loire	17	12 thermidor an III (30/07/1795)	3ème jour complémentaire an VI (19/09/1798)	5	District de Segré, Maine-et-Loire		Breveté par le jury d'instruction dans les jours complémentaires de l'an VI. Accessit en germinal an VI.
GROSIEUR	Jean-Baptiste	Moulins	19	23/07/1773	17/08/1773	1	Intendant de Moulins		Sujet qui s'est montré seulement.
GROSSE	Pierre	Puttelage, Moselle	30	11/04/1787	déserte le 01/04/1791	4	Caserne	oui	Sujet peu apte à l'étude mais assez bon pour la pratique. Il est allemand, et sera bon pour un régiment.
GUEAUD	Marcelin	Artois	22	08/08/1768	10/04/1773	1	Compte de Neuville		Breveté, bon.
GUERINEAU	François	Loire et Mayenne	18	10/07/1792	10 fructidor An V (27/08/1797)	4	Loire et Mayenne		Il travaille, il lui a été délivré un certificat par duplicata le 21 floréal an V (10/05/1797).
GUILGOT	Joseph	Franche-Comté	30	26/08/1775	01/08/1778	1	Intendant de Franche-Comté		Breveté.
GUILLAUME	Pierre	Grandville	23	26/09/1779	10/11/1783	2	Par le Ministre de la guerre, caserne.	oui	Maréchal-expert des Deux Ponts, Dragons.
GUILLER	Joseph	Artois, Franche-Comté	19	01/06/1785		2	A ses frais		
GUILLEROT	André	Bourbonnais	18	12/04/1768	10/08/1770	1	Intendant de Moulins		Il a été renvoyé pour son libertinage et son inapplication.
GUILLOIR	Julien	Mans	22	05/10/1768	10/04/1773	1	Intendant de Tours		Breveté, très bon sujet.
GUINET	Jean	Lyon	27	01/04/1777		1	Intendant de Lyon		Lyon le 01/10/1774. Pour professeur à l'École de Lyon.

GUINET	Auguste	Beauvais, Picardie	19	16/10/1786		3	Paris		Très intelligent et sage.
GUIPOUY	Jean	Lot-et-Garonne	25	24/03/1793		4	Lot-et-Garonne		
GUISEMART	François	Logis Régiment Royal Allemand	25	13/08/1768	03/08/1772	1	Logis Régiment Royal Allemand	oui	Assez mauvais maréchal, il a été mauvais chirurgien, cependant très honnête.
GUSTIN	Jean-Hubert	Baude duché du Luxembourg		07/01/1774	31/05/1775	1	Etats du Luxembourg		Sorti de Lyon le 30/10/1773, bon pour tout, il aurait mérité le brevet s'il eut vécu en France.
GUYNET	Etienne	Lyon	22	01/04/1777	30/01/1780	2	Intendant de Lyon.		Etabli à Avignon, il est Maréchal-expert de la compagnie des trains du sel du Rhône.
GUYOT		Franche-Comté	26	18/08/1773	02/08/1774	1	Franche-Comté		Breveté en mai 1777.
GUYOT	Jean	Châteauroux en Berry	20	09/02/1777	08/08/1782	2	Intendant du Berry		Cet élève très intelligent et très honnête a obtenu la chaîne et la médaille au concours de pratique qui a eu lieu en mai 1782. Il a été envoyé dans plusieurs provinces pour guérir les maladies épizootiques.
HABERT		Berry	18	07/07/1768	08/05/1774	1	Intendant de Moulins		Très bon pour tout, breveté.
HABERT	Christian	Berry	20	11/06/1774		1	Intendant de Bourges		Renvoyé.
HABERT	François	Charité	17	18 vendémiaire an III (09/10/1794)	22 brumaire an V (12/11/1796)	5	District de la Charité		
HALIER	François	Plesset, Bretagne	23	12/07/1779	05/04/1781	2	Par le Ministre de la Guerre, caserne	oui	Mort à la charité de Saint-Maurice.
HARAY	Pierre	Calvados	19	18/04/1789		4	A ses frais le 18 avril 1789 puis à ceux du département le 1er août 1790.		Ce sujet est très jeune mais il est extrêmement réservé, très sage, très appliqué et très intelligent. Il a toutes les qualités pour faire avec le temps un artiste de la plus grande distinction.
HARDY	Pierre	Villers-Bocage, Calvados	15	18/04/1789	04/02/1794	4	A ses frais le 18/04/1789 puis à ceux du département du Calvados le 01/08/1790		Ce sujet est employé au traitement de la Morve sur la route de Strasbourg d'après une commission qui lui a été donnée par les Ministres de la Guerre et de l'Intérieur. Il est parti le 16 pluviôse An II (04/02/1794).
HAVERMAN	Conrad	Hanovre, Allemagne	23	16/07/1777	29/04/1778	1	M. Le Roi d'Angleterre		Rappelé au plus grand regret de ses supérieurs, comme très sage et très

									appliqué.
HEBERLIN	Laurent	Allemagne	23	23/09/1783	07/1789	3	M. le Prince d'Anspach		Cet élève n'a pas pu beaucoup d'appliquer à la théorie pour faute de mémoire, mais il est bon ferreur.
HECQUARD			23	02/06/1770	24/08/1772	1	Par le Régiment	oui	Dragon de la Rochefoulcaut. Très mauvais sujet dans tous les points, renvoyé.
HEDOUARD		Artois	20	01/08/1771	13/08/1774	1	Par les Etats d'Artois		École de Lyon le 21/08/1770. Cet élève, abandonné par les Etats a été engagé par la nouvelle formation à la caserne.
HENNEQUIN	Jean-Nicolas	Morgny, Ardennes	18	12 thermidor an III (30/07/1795)	27 germinal an VII (16/04/1799)	5	District de Rocroy, Ardennes		A été breveté par le jury d'instruction en germinal an VII.
HENON*	Jacques-Marie	Picardie	19	14/01/1768	15/01/1780	2	Intendant d'Amiens		Professeur à Lyon.
HERBULOT	Jean-Baptiste	Sevan, Champagne	17	25/08/1778	15/07/1782	2	Par l'Intendant de Metz.		Breveté, il a concouru au prix de pratique qui a eu lieu en mai 1782.
HERION	Jacques	Chatillon-sur-Indre, Indre	17	12 fructidor an III (29/08/1795)	30 germinal an X (20/04/1802)	5	District de Châtillon-sur-Indre, Indre		Breveté par le jury au concours de germinal an X.
HERONVILLE	Charles	Saint-Sauveur	18	10/07/1787	08/07/1791	5	A ses frais		Etabli à Saint-Sauveur.
HEROUARD		Beauce	19	02/07/1771	31/10/1774	1	Par son père, Paris		Assez bon.
HERVIER	Pierre Jean	Lyon	23	19/09/1782		2	Au compte du Roi, caserne	oui	
HERVOUET	Louis	Loire Inférieure	25	12/08/1792	04/02/1794	4	Loire Inférieure		Il vient de partir le 16 pluviôse An II (04/02/1794) sur la route de Belfort pour soigner la Morve par ordre des Ministres de la Guerre et de l'Intérieur.
HEVERL EIN	Laurent	Ansbach, Allemagne	21	23/09/1783		4	Par le Prince d'Anspach		
HIOST	Jacques-Alexis	Normandie	16	11/01/1783		1	Intendant d'Alençon		
HIRCH	Jean	Saxe	26	24/07/1768	01/05/1771	1	Par son Excellence le Prince de Saxe		Très épais, forgeron et mauvais sujet.
HOCQUETTE	Pierre-Jean	Flandre	20	15/08/1784		3	Flandre		Il a beaucoup de difficultés et il est un peu dissipé et peu intelligent.
HOMET		District de Mamers	17	19 vendémiaire an III (10/10/1794)	27 thermidor an V (14/08/1797)	5	District de Mamers, Sarthe		Bon, établi dans son département.
HUBAIN ou HUBIN	Antoine		23	24/06/1793	13 floréal An V (02/05/1797)	4	Caserne	oui	

HUBERT	Isaac	Neuville, Généralité de Rouen	26	17/07/1783		2	A ses frais		
HUGEV			27	15/09/1769	25/05/1772	1	Régiment de Roy Cavalerie	oui	Très bon sujet.
HUGON	Jacques	Côte d'Or	17	23 ventôse an III (13/03/1795)	30 germinal an VI (19/04/1798)	5	Côte d'Or		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire en germinal an VI.
HUGOT			26	06/07/1772	08/03/1776	1	Par le Régiment	oui	De la Légion de Flandres.
HUMBERT			34	17/03/1771		1	Par le Régiment	oui	Cavalier d'Artois. A l'École de Lyon. Il est bon médecin vétérinaire.
HUMBERT	Jean	Vesoul, Haute-Saône	18	22 germinal an IV (11/04/1796)	14 floréal an VI (03/05/1798)	5	District de Vezoul, Haute-Saône		
HUMIERES	René	Creuse	18	6 pluviôse an III (25/01/1795)	5 vendémiaire an VI (26/09/1797)	5	Creuse		Assez bon, établi dans son département. Son brevet lui a été expédié le 8 frimaire an VI.
HUSSON	Jean	Champagne		15/05/1775	07/07/1775	1	Intendant de Champagne		Mort de la poitrine et non du foie comme le disait le médecin.
HUYARD	Claude	Mayenne	24	16/06/1792	01/07/1792	4	A ses frais		
HUZARD	Jean-Baptiste	Paris	14	04/02/1769	01/09/1774	1	Par son père		Né le 17/10/1755. Renvoyé, sujet qui aurait été excellent s'il ne se fut pas adonné au vin et au libertinage.
IGNARD	Jean	Bourgogne	22	17/07/1775	01/01/1781	2			Cet élève a concouru au prix de pratique et a obtenu la médaille d'opération.
IGNARD	Claude	Bourgogne	16	14/03/1781	1786	4	Intendant de Dijon		Breveté.
IGNARD	Nicolas	Bourgogne	20	01/09/1783		3	Paris		
IGNARD	François	Fayl-Billot, Haute-Marne	23	04/02/1793	8 germinal an IV (28/03/1796)	4	Caserne	Oui	
JACQUEMARD	Edmé	Saint-Aubin, Ile-de-France	23	11/03/1783		2			
JACQUEMART	Côme	Saint-Aubin, Ile-de-France	22	11/03/1783		2	Par l'Intendant de Paris.		
JACQUES	Denis	Soissonnais	22	01/09/1779	01/03/1787	2	École		Maréchal-expert en Cévennes, 4ème Régiment Chasseurs à cheval.
JACQUIN	Pierre	Côte d'Or	16	2 frimaire an III (22/11/1794)		5	Côte d'Or		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art le 9 germinal an VII.
JACQUINOT	Jean	Saint-Germain-en-Laye, Yvelines	28	07/05/1786	24/07/1792	4	Caserne	oui	Bon artiste et bon à être placé, il est actif et intelligent. Au 1er régiment de cavalerie en qualité d'artiste. 1er régiment de Cavalerie.
JACQUINOT	Pierre	Saint-Germain-en-	23	10/05/1788	20/07/1792	4	Caserne	oui	Dépôt de Chantilly.

		Laye, Yvelines							
JAILLART	Antoine	Champagne	17	28/01/1788		3	A ses frais		
JANROY	Charles	Haute-Saône	19	27 ventôse an III (17/03/1795)	7 fructidor an VII (24/08/1799)	5	District de Jussey, Haute-Saône		
JARGEAU	René	Loiret	18	20 germinal an III (09/04/1795)	28 prairial an VII (16/06/1799)	5	District d'Orléans, Loiret		Breveté par le jury d'instruction le 9 germinal an VII.
JAVEL	Louis-Henry	Paris	21	01/07/1787	18/08/1787	3	A ses frais		
JEANIN	Nicolas	Champagne	19	28/16/1778	15/08/1782	2	Intendant de Châlons		Il a obtenu la chaîne dans le concours de Pratique qui a eu lieu en mai 1782.
JERON ou VERON	Antoine- Nicolas	Paris	19	01/07/1793		4	A ses frais		
JOANIN	Etienne	Saône-et-Loire	17	07/08/1792	6 frimaire an IV (27/11/1795)	4	Saône-et-Loire		
JOBARD ou JOBART	Etienne	Champagne	21	01/07/1784	15/05/1787	3	Champagne		Renvoyé comme sujet très débauché et très querelleur.
JOST	Jacques- Alexis	Normandie	18	11/01/1783	28/01/1785	3	Normandie		On est content de ses efforts et de sa conduite, il est au cours de pratique et il s'occupe de la ferrure. Il est parti à Nogent.
JOURNET	Pierre	Languedoc	22	09/05/1785		3	Diocèse de Carcassonne		Très bon sujet et bon maréchal.
JUBELIN	Pierre	Châlon, Marne	16	22 brumaire an III (12/11/1794)	23 germinal an IX (13/04/1801)	5	District de Châlon, Marne		Breveté par le jury d'instruction le 8 germinal an IX. Etabli dans son pays.
JUILLARD	François	Bugey	22	08/03/1784		4	A ses frais		
JULIARD	François- Joseph	Dijon, Bourgogne	23	01/03/1784		3	Dijon		Bon sujet, instruit, maréchal.
KINDELER ou KINDLER	François	Moulins, Auvergne	15	22/04/1787	05/1791	4	Auvergne		Celui-ci a autant de progrès en avant que d'autres sont restés en arrière. Il est sage, appliqué et intelligent. Il s'est occupé du cours de pratique où il travaille avec beaucoup de succès. Il a fini ses cours et a obtenu la médaille. Il est sur le point de rendre des services à la province. Etabli à Moulins.
LA CROIX	Jean- Baptiste	Champagne	29	24/02/1777	01/01/1781	1	Par l'Intendant de Champagne		Breveté, médaille de ferrure.
LA FORGE	François	Bordeaux	16	15/08/1785		3	Bordeaux		On est aussi content des efforts et de

									la conduite de ce sujet que du précédent.
LA MANIERRE	Jean-François Joseph	Picardie	18	14/01/1768	23/08/1774	1	Province de Picardie		Breveté, sage, honnête et instruit mais faible pour l'observation de la ferrure. A présent chirurgien, son intendant n'ayant rien voulu faire pour lui.
LABATUT	Antoine	Languedoc	28	05/05/1771	01/01/1775	1	Par la Marquise de Poulpry		A l'École de Lyon le 05/05/1770. Bon sujet, instruit dans la théorie, peu rusé dans la pratique et surtout dans celle de la ferrure, breveté.
LABORDE	Denis	Auch		01/01/1778	18/10/1778	1	Grand Auch		École de Lyon; breveté.
LACOEUILHE	Cicaire	Périgueux, Périgord	17	06/09/1767	01/08/1773	1	M. l'Abbé Bertin, secrétaire d'Etat		Bon sujet, il a été pris par l'École d'agriculture puis sera breveté.
LACROIX	Pierre	Champagne	26	24/02/1777	31/10/1780	2	Intendant de Champagne		Cet élève a obtenu la chaîne lors du cours de pratique.
LACROIX	Etienne	Poitou	21	01/10/1786		3	Poitou		Sujet très sage et très appliqué. A été breveté par le roi le 28 février 1789.
LACROIX	Joseph	Paris	15	10/04/1793		4	Caserne	oui	
LAFAYE	François	Périgord	21	19/08/1789		2	Généralité de Bordeaux		
LAFFOZE ou LAFFOSE	Simon	Languedoc	29	29/08/1775	30/06/1779	1	Par Monseigneur l'Evêque de Comminge		Breveté, très bon sujet.
LAFOND	Charles-Etienne	Berry	26	18/08/1769	01/04/1771	1	Par la province de Bourges		Sujet très mauvais, indisciplinable et chassé.
LAFOND	François-Joseph	Bugey		14/02/1777	19/08/1778	1	Bugey		École de Lyon le 11/09/1771. Breveté, médaille d'opérations.
LAFONTAINE	Nicolas	Darney, Vosges		19 brumaire an III (09/11/1794)	12 fructidor an V (29/08/1797)	5	Darney, Vosges		Etabli dans son pays, pourvu de son brevet.
LAGET	Balthazar	Allier	16	2 nivôse an III (22/12/1794)	19 pluviôse an IV (08/02/1796)	5	Allier		Parti pour congé sans revenir. A été rayé du contrôle le 19 pluviôse en IV.
LAGNIER	Ambroise	La Roche, Picardie	18	27/07/1779	10/11/1783	2	Par le Ministre de la Guerre, caserne.	oui	Maréchal-expert Cuirassiers.
LAGUIER	François-Alexis	Nord	16	24 vendémiaire an III (15/10/1794)	3 brumaire an V (24/10/1796)	5	Nord		Renvoyé le 3 brumaire an VI.
LAJAUNE	Joseph	Doubs		16 germinal an IV (05/04/1796)	15 germinal an VII (04/04/1799)	5	Doubs		Breveté le 9 germinal an VII.
LALLEMAM	Charles	Champagne	21	21/06/1774	10/03/1779	1			Breveté.
LAMAILLE	Henry	Saint-Laurent	28	15/03/1781	30/08/1785	2	Par le Ministre de	oui	Maréchal-expert Royal Dragons.

							la Guerre.		
LAMARRE	Richard Jean	Bayeux, Calvados	20	21 ventôse an III (11/03/1795)	20 messidor an VI (08/07/1798)	5	District de Bayeux, Calvados		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire en germinal an VI.
LAMAURY	Pierre	Rouen, Normandie	26	04/07/1778	15/01/1782	2	A ses frais		Cet élève est placé en qualité de Maréchal-expert dans le Régiment de Royal Dragon.
LAMAZE	François	Bayeux, Calvados	18	3 nivôse an IV (24/12/1795)		5	A ses frais		
LAMBERT	Simon	Régiment de Penthièvre cavalerie	35	01/08/1768	03/08/1772	1	Régiment de Penthièvre	oui	Très médiocre sujet, très bavard et très charlatan.
LAMIRAL	Pierre	Châtillon-sur-Seine, Bourgogne.	21	04/02/1781	01/01/1785	2	par les Etats de Bourgogne		A Châtillon-sur-Seine.
LAMORY	Pierre- Sébastien	Bretagne	18	07/08/1772	15/05/1777	1	Par M. de Severac		Ne sait rien de la forge et n'a pas fait les opérations.
LAMY	Pierre	Haute-Vienne	22	18/01/1789	6 germinal An II (mars 1794)	4	Haute-Vienne		Ce sujet est malade pour le moment, il a toutes les dispositions pour faire un bon artiste.
LANAU	Laurent	Alençon	22	06/05/1775	10/01/1779	1	A ses frais		Breveté.
LANEL				14/07/1772	14/04/1774	1	Par le Régiment	oui	Carabinier. Renvoyé par mauvaise conduite, mauvaise volonté et mauvaises mœurs.
LANGEVIN	Louis	Pologne	29	01/08/1769	01/09/1773	1	Régiment Royal de Pologne	oui	Excellent sujet.
LANGLOIS	Etienne	Châlon, Marne	19	28 frimaire an III (18/12/1794)	17 pluviôse an V (05/02/1797)	5	District de Châlon, Marne		Accessit le 10 germinal an IV.
LANGLOIS	Pierre- Vincent	District de Beauvais, Oise	17	20 nivôse an III (09/01/1795)	30 pluviôse an III (18/02/1795)	5	District de Beauvais, Oise		Il a été rayé des listes le 30 pluviôse an III.
LANGUEMARD	Jean-Louis	Normandie	16	01/08/1774	02/07/1780	1	Intendant de Caen		Chaîne et médaille.
LANGUENARD	Louis Romain	Bûche, Normandie	19	06/09/1782	mort en 1786	2	Par l'Intendant de Caen.		
LANNETIER	Pierre	Charente		15/06/1792		4	Charente		Il se montre bon sous tous rapports, il travaille avec zèle et succès.
LAPIN	Pierre	Bourbonnais	20	17/01/1784		3	Bourbonnais		Bon à être placé.
LAPIN	François	Angoulême, Charente	19	26/02/1788	01/08/1790	5	A ses frais		Etabli à Angoulême.
LARCHE	François	Lisieux, Calvados	28	17 vendémiaire an IV (09/10/1795)	21 prairial an V (09/06/1797)	5	Entretenu par la Commission de mouvements des armées	oui	Cet élève a obtenu un congé absolu du ministre comme étant père de famille. Il a un certificat de M. Chabert.
LARMANDE	Charles	Vivarais	24	29/07/1774	26/01/1775	1	Par la province de Normandie		École de Lyon 01/09/1770. Bon sujet, bon artiste, donné à M. de

									Briges. Est devenu mât au haras du Roy en Normandie.
LARMAUDIE	Jean	Lot-et-Garonne	18	6 pluviôse an III (25/01/1795)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	Lot-et-Garonne		Breveté par le jury le 9 germinal an VII.
LARNAILLE	Henri	Châtillon sur Seine	29	19/03/1781		1	Par le Ministre des camps de Dragons	oui	
LATANEY	Jean	District de Nogaro, Gers	26	2 nivôse an III (22/12/1794)	21 messidor an V (09/07/1797)	5	District de Nogaro, Gers		Assez bon, établi dans son département.
LAUCHERE	François	Metz	14	06/03/1768	11/05/1768	1	Ville de Metz		Extrêmement libertin et renvoyé.
LAUGUENARD	Jean-Louis	Saint-Germain, Normandie	16	11/09/1778	mort en 1783	2	Par l'Intendant de Caen		Mort en 1783.
LAUPIER ou PAUPIER	Jacques	Versailles, Seine-et-Oise	20	06/01/1791	01/02/1791	4	A ses frais		L'art lui a fait peur.
LAURENT	Jean-Baptiste	Franche-Comté	24	27/07/1772	01/02/1778	1	Province de Franche-Comté		A Lyon le 04/07/1769. Envoyé en qualité de professeur à Lyon 01/08/1774. Il est sorti pour prendre l'état de chirurgien.
LAURENT	Antoine	Montauban	18	12/03/1781	1785	2	A ses frais		A Montauban.
LAURENT	Marie		23	03/1790	06/07/1791	5	A ses frais		Médiocre.
LAUSERAT DE GAILLET ou GAILLAT	Jean-Pierre	Diocèse d'Albi, Languedoc	17	25/07/1775	01/07/1777	1	Par le Diocèse d'Albi		École de Lyon 21/05/1772. Breveté.
LAUSSEDAT	Michel	Montluçon, Allier	18	29 floréal an III (19/05/1795)	30 vendémiaire an VII (21/10/1798)	5	District de Montluçon, Allier		Breveté par le jury au concours des jours complémentaires de l'an VI.
LAUTIER	Pierre	Bretagne	26	14/05/1777	01/08/1779	1	Par la province de Rouen		Breveté, médaille de ferrure.
LAUZERAL	Jean-Joseph	Versailles, Seine-et-Oise	15	28/04/1793	18 floréal an IV (07/05/1796)	5	A ses frais		Jeune et dissipé, il a néanmoins les moyens de devenir un bon artiste. Renvoyé le 18 floréal an IV.
LAVAL	Pierre	Maine-et-Loire	20	28 messidor an II (16/07/1794)	25 vendémiaire an IV (17/10/1795)	5	Maine-et-Loire		
LAVAL	Alexandre		18	17 thermidor an III (04/08/1795)	3ème jour complémentaire an VII (19/09/1799)	5	Entretenu par la Commission de mouvements des armées	oui	Breveté par le jury d'instruction dans le 3ème jour complémentaire de l'an VII.
LAVALLEE	Pierre	Caen, Normandie	14	18/01/1784		2	Généralité de Caen		
LAVERGE		Indre-et-Loire	16	19 pluviôse (07/02/1795)	22 pluviôse an IV (11/02/1796)	5	District de Loches, Indre-et-Loire		Au pays pour congé pour ne plus revenir. Rayé du contrôle le 22 pluviôse an IV.

LAVIGNE	Guillaume	Mortain, Manche	16	10 frimaire an III (30/11/1794)	17 floréal an V (06/05/1797)	5	District de Mortain, Manche		Bon sujet. Il lui a été délivré un certificat par duplicata le 24 ventôse an VII.
LAVUY	Joseph	Dole, Franche- Comté	20	03/05/1777	15/09/1781	2	Intendant de Franche-Comté		Breveté.
LE BEL	Jacques	Picardie	29	11/06/1770	24/05/1772	1	M. Le Noyer		Renvoyé comme étant un très mauvais sujet et comme étant un ivrogne.
LE BLANC	Jacques	Auvergne	20	04/10/1769	09/03/1770	1	Mme la Duchesse d'Enville		Mauvais sujet, renvoyé parce qu'il n'a jamais pu apprendre la moindre chose.
LE BOUELLER	François	Tours	28	22/06/1768	01/04/1775	1	Province de Tours		Arrivé à l'École de Lyon le 12/07/1765 puis à l'École d'Alfort le 22/09/1768 par la province de Tours. Breveté, bon sujet et qui a déjà été utile à sa province.
LE CŒUR	Charles- François	Brie	19	15/03/1781		2	Par l'École sur ordre du Roi.		
LE COMTE	Pierre	Laval, Mayenne	17	2 nivôse an III (22/12/1794)	1er fructidor an III (18/08/1795)	5	District de Laval, Mayenne		Au pays pour congé pour ne plus revenir. Rayé du contrôle le 1er fructidor an III. Médiocre.
LE GAY	Jean- Baptiste	Picardie	18	14/09/1773	01/01/1779	1	Intendant d'Anvers		Breveté, médaille, excellent sujet.
LE GOULON	Etienne	Metz	20	13/08/1769	01/07/1776	1	Intendant de Metz		Breveté.
LE JAUNE	Pierre	Clermontois	22	10/02/1788		3	A ses frais		
LE JEUNE	Jean	La Rochelle, Aunis	28	01/08/1780	1784	4	Intendant de La Rochelle		Breveté.
LE LIEVRE	Louis	Brainvilliers, Picardie	25	14/07/1775	19/04/1780	1	M. Dagay, intendant de Brainvilliers		Bon sujet, breveté.
LE MAIRE	Nicolas	Châtel-Gerard, Bourgogne	21	12/06/1781	mort en 1784	2	A ses frais		A l'École de Paris.
LE MAREHAUD	Pierre- Toussaint	Seine Inférieure	20	01/02/1792	15/02/1792	4	Seine Inférieure		
LE PREVOST	Antoine	Seine inférieure	20	20 brumaire an III (10/11/1794)	10 germinal an VI (30/03/1798)	5	Seine Inférieure		Accessit le 10 germinal an V, breveté.
LE ROQ	Jean-Louis	Alençon, Orne	16	12 brumaire an III (02/11/1794)	27 thermidor an V (14/08/1797)	5	Alençon, Orne		Médiocre, établi dans son pays.
LE ROY		Hussard	27	24/08/1772	18/10/1775	1	Par le Régiment		Hussard de Royal Nassau. Bon.
LE ROY	Louis	Champagne	16	01/07/1773	30/07/1776	1	Par M. Le Roy, chapelain de		Sujet très dissipé et très léger qui aurait pu faire un artiste.

							Carnot		
LE TULLE	Nicolas	District de Caen	23	6 vendémiaire an III (27/09/1794)	10 germinal an IV (30/03/1796)	5	District de Caen, Calvados		
LEBLANC	Joseph	District de la Flèche, Sarthe	18	15 frimaire an III (03/12/1794)		5	District de la Flèche, Sarthe		Il a renoncé à l'art et il est parti.
LEBRUN	François	Laigne, Mayenne	20	08/09/1785	15/01/1792	4	Caserne	oui	Ce sujet est très instruit et est très en l'état d'occuper une place de maréchal expert. Il a été envoyé comme le précédent pour combattre des épizooties qu'il a traitées avec le plus grand succès. Il a la chaîne. Régiment des Dragons.
LEBRUN				01/03/1785		2	Caserne, au compte du Roi	oui	
LECERF	François	Champagne	21	10/07/1775	01/09/1776	1	A ses frais		Cet élève ne voulant suivre aucun cours, ne voulant que paraître le superficiel de l'art, a été renvoyé pour cela fait.
LECHEVALLIER	Jacques	Denneville, Manche	19	01/01/1788	15/04/1791	4	A ses frais		Très médiocre, libertin et paresseux. Engagé.
LECLERC	Jacques	Saint-Christophe, Indre-et-Loire	17	30 thermidor an III (17/08/1795)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	District de Tours, Indre-et-Loire		Accessit an V, an VI, an VII. Jugé par le jury en état d'exercer le 7 germinal an VII.
LECOEUR	Charles-François	Brie	19	19/03/1781		1	par le Roy	oui	
LECOEUR	Laurent	Brie	21	01/01/1784		2	A ses frais		
LECOEUR	Marie-Laurent	Seine-et-Marne	23	01/03/1790	06/09/1791	4	A ses frais		Médiocre.
LECOEUR				05/01/1791		3	A ses frais		
LECONTE	Simon	La Roche-sur-Yon, Vendée	16	22 frimaire an III (12/12/1794)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	District de Mautes, Oise		Jugé par le jury en état d'exercer le 9 germinal an VII. Breveté le 13 germinal an VII.
LECOQ	Jacques-François	Orne	20	09/06/1791	18/08/1791	4	Orne		L'art lui a fait peur et il est parti sans rien dire.
LECROCQ	Charles		25	01/10/1791	29/03/1792	4	A ses frais		
LECUYER	François	Lucy-Le-Bois, Bourgogne	19	01/09/1785		3	Paris		
LECUYER	Jean	Champagne	27	12/05/1786		3	Paris		N'est entré à l'École qu'en octobre 1786 aux frais de la généralité. Cet élève est un très bon et un très fort travailleur, très intelligent, très bon

									maréchal.
LEFEVRE	Thomas	Saint-Lô	25	13/09/1767	01/07/1774	1	Normandie		Breveté, sujet assez médiocre et ne sachant rien de la ferrure.
LEGENDRE	Michel	Châteauneuf, Mayenne-et-Loire	17	7 frimaire an III (27/11/1794)	7 frimaire an III (27/11/1794)	5	District de Châteauneuf, Mayenne-et-Loire		Au pays pour congé pour ne plus jamais revenir. Définitivement rayé du contrôle le 7 frimaire an III.
LEGER	Pierre	Lot-et-Garonne		7 frimaire an III (27/11/1794)	7 floréal an V (26/04/1797)	5	District de Mont-Flanquin, Lot-et-Garonne		Bon sujet, accessit le 10 germinal an V. Doit avoir un certificat d'études.
LEGOULON	Jean	Metz	23	12/04/1777		1	Par l'Intendant de Metz		Mort dans le mois de septembre 1779.
LEGRAND	Antoine-Joseph	Pas-de-Calais	19	1er fructidor an III (18/08/1795)	8 nivôse an VI (28/12/1797)	5	Pas-de-Calais		Rayé du contrôle le 8 nivôse an VI.
LEHOUX		Normandie	28	24/02/1777	02/04/1777	1	Par M. Desrome		Santé délicate, la maladie du pays lui a fait peur.
LEIGNE	Augustin	Orléans, Loiret	18	15/07/1788	20/07/1790	4	A ses frais		Revenu le 15 juillet 1793.
LEISTENER		Brandebourg, Allemagne	17	08/08/1771	29/03/1776	1	Par le prince Dauspach		Assez bon ferreur mais très faible théoricien.
LEJEUNE	Pierre-Benoît	Stenay, Meuse	22	01/02/1788	01/07/1792	4	A ses frais		Sujet sage et appliqué. A l'hôpital de la Salpêtrière en qualité d'élève en chirurgie.
LEMAIRE	Nicolas	Bourgogne	21	12/06/1781		1	Bourgogne		
LEMARCHAND	Jean	Lot-et-Garonne	20	6 pluviôse an III (25/01/1795)	30 vendémiaire an VII (21/10/1798)	5	Lot-et-Garonne		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer au concours de vendémiaire an VII.
LENBOURS	Pierre-Arnaud	Calvados	18	11 vendémiaire an III (02/10/1794)		5	District de Lisieux, Calvados		
LENEVEU		Calvados	20	16 pluviôse an III (04/02/1795)	20 messidor an VI (08/07/1798)	5	District de Bayeux, Calvados		Jugé en état d'exercer l'art vétérinaire par le jury au concours de germinal an VI. Il exerce l'art vétérinaire chez lui.
LENGUEMARD	Pierre	Meurthe		13 frimaire an III (03/12/1794)	26 messidor an V (14/07/1797)	5	Meurthe		Accessit le 10 germinal an IV. Etabli dans son département.
LENNBORM	Gustave	Stockholm, Suède	26	01/08/1767	01/01/1769	1	Aux frais du Roi		Cet élève est détaché de l'École au service des gardes du corps du Roi. Voir les contrôles de l'École de Lyon.
LENOIR		Dauphiné	26	10/08/1771	28/08/1772	1	Province du Dauphiné		Ivrogne, renvoyé.
LENOIR	Gabriel	Bangy, Cher	26	9 brumaire an III (30/10/1794)	1er brumaire an VII (22/10/1798)	5	Cher		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer en concours du 3ème jour complémentaire de l'an VI.

LEPAS	Christophe	Lyon	20	03/05/1773	31/08/1775	1	Intendant de Lyon		A Lyon le 22/05/1769. Sage mais très médiocre.
LEPINE	Nicolas-Pierre	Calvados	19	9 ventôse an III (27/02/1795)	15 germinal an VII (04/04/1799)	5	District de Falaise, Calvados		Breveté au concours du 3 germinal an VII.
LEROCHE	Antoine	Puy-de-Dôme	29	26/09/1790	11/07/1791	4	Puy-de-Dôme		Noyé le 11 juillet 1791.
LEROY du VERGER	François	Maine-et-Loire	15	2 thermidor an II (20/07/1794)	1er germinal an II (21/03/1794)	5	Maine-et-Loire		
LESERIERE	Nicol-Pierre Philippe	Normandie	14	17/09/1769	01/01/1776	1	Intendant d'Alençon		Breveté, bon.
LETAGE	François	Bordeaux		15/10/1785		4	Bordeaux		
LEVEQUE	Louis-François	Loir-et-Cher		18 frimaire an III (08/12/1794)	1er nivôse an III (21/12/1794)	5	Loir-et-Cher		
LEYMARIE	Antoine	Brive-la-Gaillarde, Sud-Ouest	17	06/07/1780	1785	4	Intendant de Limoges		Breveté.
L'HAUTELIER	Jérôme	Evêché de Saint-Brieux, Bretagne	26	17/02/1772	07/09/1774	1	Par le Compte de d'Eurin, Bretagne		Sujet assurément très médiocre.
LIERRE	Joseph	Nièvre	18	22/08/1786	10/07/1793	4	Nièvre		Intelligent mais peu appliqué.
LIMOTTE ou LACOTTE	Quentin	Comarin, Côte d'Or	26	15/09/1790	10/01/1792	4	A ses frais		
LOBETTE ou LOUBET	Jacques	Rodez, Aveyron	24	29/10/1788	05/05/1793	4	Aveyron		Il travaille avec zèle et succès et on est content de ses efforts ainsi que de sa conduite.
LOEILLET	Jean-Louis	Champagne	21	17/09/1768	01/08/1769	1	Par la Ville de Chaumont en Bassigny, Chalons		Inapte et renvoyé à son ancien métier de perruquier.
LOIR	Germain	Calvados	18	07/07/1788	08/07/1792	4			Très bon sujet, très appliqué, très intelligent. Maréchal expert du Régiment Hussard de la Liberté.
LOISEAU	Jean-René	Vendôme, Loir-et-Cher	19	2 vendémiaire an IV (24/09/1795)		5	District de Blois, Loir-et-Cher		Renvoyé.
LOMBARD (aîné)	Claude-Nicolas	Champagne	20	19/01/1769	15/05/1774	1	Par M. le Compte de Brienne, Chalons		Breveté et bon.
LOMBARD (cadet)		Champagne	14	24/0/1771	28/05/1774	1	Par M. de Mangeville, Chalons		Sujet très dissipé et très mauvais, chassé de l'École.
LONGUET				06/07/1785		2	A ses frais		
LONGUET	Pierre	Calvados	20	01/09/1785	31/08/1791	4	Calvados		Cet élève travaille au cours de pratique, il y fait des progrès, il a été employé pour traiter des épizooties.
LONGUET	Charles	Versailles, Seine-et-	14	18/06/1787	12/03/1791	5	A ses frais		Intelligent. Il s'est engagé dans un

		Oise							Régiment de Dragons dont il est actuellement le maréchal expert.
LORET	Jean		25	29 vendémiaire an III (20/10/1794)	23 messidor an V (11/07/1797)	5	Par ordre du Comité de Salut Public, il est adjuvant du dépôt de cette École	oui	Assez bon sujet.
LORET	Jean-Pierre	Meuse	18	26 pluviôse an III (14/02/1795)	12 prairial an V (31/05/1797)	5	Meuse		Accessit en germinal an IV. Entré le 12 prairial an V dans le 8ème régiment des cavaliers à cheval.
LORMIERE	Bernard	Loire Inférieure	25	15/08/1792		4	Loire Inférieure		Bon sujet, il travaille avec zèle et succès.
LORTON	Martin	Haute-Marne	17	24 frimaire an III (14/12/1794)	18 nivôse an III (07/01/1795)	5	District de Saint-Dizier, Haute-Marne		Renvoyé comme mauvais sujet et rayé du contrôle le 18 nivôse an III.
LORY	Claude	Nivernais	19	25/08/1772	01/09/1777	1	Intendant de Moulins		Breveté, établi au château dans le Morvan.
LOUCHARD	François	Bourgogne	22	28/09/1780		1	par l'Intendant de Paris		
LOUMIERE	Bernard	Loire Inférieure	24	02/08/1792		4	Loire Inférieure		
LOUVELCOMPTE	Thomas	District d'Evreux, Eure	18	14 vendémiaire an III (05/10/1794)		5	District d'Evreux, Eure		
LUCHINI	Jean-Baptiste	Milan, Italie	26	09/01/1778	15/?/1781	2	Etats de Milan		Cet élève et son camarade ont établi dans leur pays une École sous les ordres du Gouvernement de Milan.
LUCOTTE	Quentin		26	15/09/1790		3	A ses frais		Il a écrit à son père pour avoir la pension.
LUDOT	Nicolas	Outines, Champagne	22	31/10/1780	01/09/1785	2	Généralité de Châlons en Champagne		
LUDOT	Nicolas	Bourgogne	22	21/10/1781		1			
MADAULE	Pierre	Meaux, Ile-de-France	25	01/10/1784		3	Paris		Bon maréchal, il démontre à la forge, il suit ses cours et on est content de ses efforts et de sa conduite.
MAFFRE	Jean	Esperausse, Tarn	28	23/08/1793	15 fructidor An IV (01/09/1796)	4	A ses frais		
MAGNE	Sicaire	Bordeaux	21	20/07/1785		3	Bordeaux		Cet élève a travaillé de manière à apprendre la forge et la ferrure, il a fini exactement tous ses cours et les a bien faits.

MAGNIN ou MAGUIN	François	Clessey, Auvergne	17	22/04/1787	18/03/1791	4	Auvergne		Sujet très médiocre tant du côté des talents que du côté des mœurs. Il ne s'occupe que de la forge et son intelligence qui est très bornée n'est qu'au bout de ses doigts. S'est engagé le 18 mars 1791 pour le Régiment de Viennois.
MAGOLT	Jean	Vertheuil, Bordeaux	17	12/10/1777		4	A ses frais		Il a obtenu la chaîne au concours de pratique qui eu lieu en mai 1782.
MAGRANGES	Jean	Limousin	25	01/04/1785		2	Généralité de Limoges		Bon maréchal, bon sujet.
MAGUIN	François	Bourbonnais	17	22/04/1787		3	Bourbonnais		Faible ce qui tient peut-être à son mauvais physique. Renvoyé.
MALATZ		Espagne		23/07/1784		2	Elève externe étranger. Par M. de Paulo, Consul général d'Espagne		
MALETRAS	François	Seine inférieure	20	21 ventôse an III (11/03/1795)	27 prairial an VI (15/06/1798)	5	District de Montvilliers, Seine inférieure		Breveté en germinal an VI.
MALICOT	René		33	15/05/1787		3	A ses frais		Laborieux et fort, bon maréchal et très sage.
MANCELLE	Jacques-François	Normandie	24	01/03/1784		3	Normandie		Cet élève est au cours de pratique, il est très sage, très appliqué et s'occupe beaucoup de la ferrure mais y est très faible.
MANGENOT	Joseph	Caserne	23	10 floréal an III (29/04/1795)	15 prairial an VI (03/06/1798)	5	Caserne de l'École	oui	Accessit en germinal an V. Breveté par le jury en germinal an VI. 19ème régiment de cavalerie.
MANSARD	Pierre	Champagne	26	28/05/1783		3	Champagne		Cet élève suit le cours de pratique, on est content de ses efforts et de ses mœurs mais il n'est pas maréchal.
MANUEL	Jacques-François	Lisieux, Normandie	21	01/03/1784		4	A ses frais		
MARCHAND	Jean-Pierre	Cher	20	03/1789	08/08/1792	4	Cher		Il promet infiniment, il est sage et honnête.
MARCHET	Antoine	Hautefaye, Lot-et-Garonne	16	12 pluviôse an III (31/01/1795)	1er brumaire an VII (22/10/1798)	5	District de Villeneuve, Lot-et-Garonne		Accessit 10 germinal an VI. Breveté par le jury d'instruction ale 9ème jour complémentaire an VI. Etabli dans son canton.
MARGEOT	Louis	Guigamp, Nord	18	17 nivôse an III (06/01/1795)	30 vendémiaire an V	5	District de Guigamp, Nord		

					(21/10/1796)				
MARILLET	René-Robert	Langou, Poitou	20	20/09/1778		2	Par l'Intendant de La Rochelle.		
MARION	Antoine	Lyon	18	01/02/1785		2	Par M. Bertier		
MARION	Antoine	Bourbonnais	18	18/04/1786	05/1788	3	Bourbonnais		Travaille peu et est peu intelligent, renvoyé.
MARNIESSE	Louis-Georges	Coulli-en-Brie		31/03/1777	04/05/1781	2	Au compte du Roi.	oui	Entré en qualité de Maréchal-expert au 6ème Régiment des Chevaux Légers.
MARNIESSE	François-Isidore	Couilly-en-Brie	16	18/05/1779	10/06/1782	2	Par le Ministre de la Guerre, caserne.	oui	Congédié par ordre du Ministre pour cause d'infirmité.
MARQUERE	Louis		26	3 germinal an IV (23/03/1796)	9 vendémiaire an V (30/09/1796)	5	Ministre de la Guerre	oui	Mort le 9 vendémiaire de l'an V.
MARQUIS	Joseph	Besançon, Doubs	24	19 germinal an III (08/04/1795)	20 floréal an V (09/05/1797)	5	District de Besançon, Doubs		Rappelé par son département le 20 floréal an V. Il lui a été remis un brevet par duplicata le 21 floréal an VII.
MARTIN	Joseph	Allier	19	26 pluviôse an IV (15/02/1796)	4 prairial an VII (23/05/1799)	5	A ses frais		
MASSY	Louis	Montdidier, Picardie	25	09/04/1779	09/1783	2	Par l'Intendant de Picardie.		A Moissi, Ile-de-France.
MATHIEU	Jacques	Champagne	30	30/10/1782	01/05/1787	3	Champagne		Bon maréchal et bon artiste.
MATHIEU	Nicolas	Ile-de-France	14	15/04/1784		2			
MATHIEU	François	Mousson, Meurthe-et-Moselle	19	15/08/1787	29/07/1792	4	Caserne	oui	
MATHOREL	Pierre	Saint-Léonard, près de Boulogne, Picardie	22	08/01/1777	16/08/1782	2	Roi	oui	Entré en qualité de Maréchal-expert au Régiment Royal Roussillon. Il a obtenu la chaîne et médaille au cours de pratique. Très bon sujet.
MAUSARD	Pierre	Champagne	26	28/05/1783		2	Généralité de Châlons en Champagne		
MAYEUR	Joseph	Meurthe	18	16 ventôse an IV (06/03/1796)	24 vendémiaire an VIII (16/10/1799)	5	Meurthe		Breveté.
MAZONE	André	Naples, Italie	26	01/02/1788	01/05/1792	5	Elève entretenu par un prince étranger		Inspecteur général des chevaux de la Cavalerie du Royaume à Naples.
MEGELE		Mayence, Allemagne		22/09/1784		2	Elève externe étranger. Mayence		
MENGUY	Pierre-Marie	Nord	17	28 nivôse an III (17/01/1795)	30 germinal an VII	5	Nord		

					(19/04/1799)				
MENTEL	Claude-Vincent	Soisson	25	27/02/1787	03/1787	3	A ses frais		Il n'a rien fait et ne sait absolument rien.
MENTON	Antoine	Marche, Vosges		3 thermidor an III (21/07/1795)	6 vendémiaire an VII (27/09/1798)	5	District de la Marche, Vosges		Breveté.
MENUET	Nicolas-Laurent	Provins, Seine-et-Marne	18	2 nivôse an III (22/12/1794)		5	District de Provins, Seine-et-Marne		Accessit en germinal an VI.
MERCIER	Jean	Haute-Marne	17	11 nivôse an III (31/12/1794)	20 germinal an VI (09/04/1798)	5	District de Bourmont, Haute-Marne		Breveté par le jury au concours de germinal an VI. Etabli dans son département.
MESNIN	Pierre	Poitou	32	08/11/1782		3	Par l'Intendant du Poitou		Elève de l'École de Lyon, revenu à l'École de Paris pour faire son cours de pratique, breveté.
MESSIEUX	Henri	Gizi, Picardie	29	08/02/1781	1786	2	Par le Ministre de la Guerre, caserne.	oui	Chez Monsieur le Marquis de Gonthant.
MEUNIER	Théodore	Bar-le-Duc, Lorraine	16	01/01/1783	24/09/1786	2	École, par Monsieur Bertier, Intendant de Paris		A Bar-le-Duc.
MEUNIER	Victor	Senlis, Oise	20	27 pluviôse an III (15/02/1795)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	District de Senlis, Oise		Accessit en germinal an IV. Breveté par le jury d'instruction le 9 germinal an VII.
MEYER	Laurent	Saulseins, Alsace	22	13/05/1781	11/11/1785	2	Par le Ministre de la Guerre, caserne	oui	Maréchal-expert hussards.
MICHOT	Jean-Baptiste	près d'Auxerre	29	01/08/1784		2	A ses frais		Manque d'intelligence mais a du zèle.
MILEN		Cahors, Midi-Pyrénées	23	24/09/1785		2	Par le Roi		
MILLET	Maurice	Charité	17	18 vendémiaire an III (09/10/1794)	21 prairial an V (09/06/1797)	5	District de la Charité		Assez bon.
MILLOT	Pierre		20	04/09/1790		3	A ses frais		Il écrit à son père le 19 octobre pour avoir la pension.
MILLOT	Edmé	Savoisy, Côte d'Or	20	04/09/1790	10/07/1792	4	A ses frais		Sujet sage et appliqué, à l'armée dans la légion germanique.
MOLARD	Pierre-Laurent	Vert-le-Grand, Seine-et-Oise	14	29 nivôse an III (18/01/1795)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	District de Corbeil, Seine-et-Oise		Breveté par le jury le 9 germinal an VII.
MONESTIER	Jean	Cantal	20	01/06/1787	08/08/1791	5	Cantal		Sujet très appliqué et très sage, il est occupé des cours de pratique et on est content de ses efforts. Etabli à Bassignac, il a obtenu la chaîne et la médaille.

MONEYRAT	Jacques	Creuse	26	01/04/1789	09/07/1791	4	Creuse		Ce sujet travaille avec zèle.
MONTGOBERT	Jean	Berry	24	02/02/1787	06/04/1787	3	A ses frais		Sujet très médiocre.
MONTIER	Jean			12/06/1786		4	A ses frais		
MONTILLOT	Etienne	Paris	18	02/1791	24/03/1793	4	Eleve externe		
MONTREUIL	Jean	Longué, Mayenne et Loire	15	10/06/1792	24 germinal an III (13/04/1795)	4	Mayenne et Loire		
MOREAU	Charles	Poitou	26	13/05/1786	01/06/1787	3	Poitou		Ce sujet a une assez mauvaise tête, il est du reste bon artiste, il est revenu de l'École de Lyon où il a fait tous ses cours, pour se perfectionner à celle de Paris. On a été obligé de prier son intendant de le retirer.
MOREAU	Nicolas	Auxerre, Yonne	24	21/07/1792	17 pluviôse An II (02/1794)	4	Yonne		
MORELLE	François	Neuville, Ile-de-France	22	19/10/1780	1785	4	Par l'École		Breveté, en Bretagne.
MOSSERE	Charles	Paris	16	10 frimaire an III (30/11/1794)	25 prairial an IX (14/06/1801)	5	District de Chaumont, Haute-Marne		Renvoyé par ordre du Ministre de l'Intérieur.
MOUCHOUX	Pierre	Saint-Etienne, Provence	17	01/02/1785		2			
MOUFFEAU	Pierre	Lamarche-sur-Saône, Bourgogne	26	01/04/1785		2	Etats de Bourgogne		
MOUFLETTE	Jean-Paul	Picardie	17	01/08/1783		2	Généralité d'Amiens		
MOULINIER	Pierre	Ménardie, Périgueux	25	05/03/1782	mort en 1784	2	Par le Ministre de la Guerre, caserne.	oui	Mort à la Charité Saint-Maurice.
MOUSSETTE	Jean-Paul	Picardie	17	01/08/1783	30/05/1787	3	Picardie		Sujet sage, intelligent mais manque d'activité.
MOUSSY	Jean	Vienne	17	3 floréal an II (22/04/1794)		5			
MOUTONET	Denis			19/05/1785	mort en 08/1785	2	Généralité de Soissons		Mort.
MOUTONNET	François	de La Ferté sous Jouarre, Ile-de-France	19	09/09/1781	1786	2	en partie par Monseigneur de Chernilly et M. Bertied.		A Boumonville en Picardie.
MOUTONNET	Pierre	Oise	18	01/04/1786	05/1792	4	Oise		Ce sujet est très sage et très appliqué. Parti sans rien dire les 1ers jours de mai 1792.
NAULY	Marc	Canton de Berne	19	28/06/1768	08/03/1769	1	M. le Baron de Traverse		Renvoyé comme incapable d'apprendre et comme très dissipé.

NINGLAT	François	Indre	16	9 frimaire an III (29/11/1794)	30 vendémiaire an VII (21/10/1798)	5	Indre		
NOURION	Eloi	Provence	18	10/01/1788		3	Provence		
NOYER	Pierre	Languedoc	20	16/04/1775	17/07/1779	1	Par son père		Bon, breveté, chaîne et médaille.
NUYTS	Pierre	Bruxelles	19	01/08/1788	11/05/1791	5	A ses frais		Il travaille. Etabli à Bruxelles.
OEYMARD	Sébastien	Auvergne	17	01/05/1785		2	Généralité de Châlons en Champagne		
OGET	Louis- Claude	Picardie	15	14/09/1773		1	Par M. d'Agay intendant de Picardie		Voyez Auger.
OLISEAU	Pierre	Bordeaux	25	23/08/1772	14/07/1775	1	Intendant de Bordeaux		Sujet très libertin et renvoyé de l'École.
OLIVIER	Arnaud	Revel, Languedoc		08/08/1784		2	Diocèse de Lavaur, Languedoc		
OLIVIER	Pierre-Louis	Mortagne, Orne	17	18 frimaire an III (08/12/1794)	28 vendémiaire an VIII (20/10/1799)	5	District de Mortagne, Orne		Accessit en germinal an V. Breveté par le jury dans les jours complémentaires de l'an VII.
ONELLI	Joseph	Naples, Italie	20	11/09/1780	1784	2	Par le roi de Naples.		A la cour de Naples où il est mort à son arrivée.
ONFROY	Michel	Orne	17	21/08/1791	4 thermidor an II (22/07/1794)	4	Orne		Il travaille. Le 18 pluviôse le ministre de la Guerre l'a chargé d'aller combattre une épizootie dans la Haute Vienne.
ORUS		Parme, Italie	21	02/07/1770	08/03/1773	1	Par le Duc de Parme		Assez bon, mais incapable de remplir les ordres que l'on avait sur lui à Parme, il a eu d'ailleurs une santé très faible.
ORTOLY ou ORTOLI *	Louis	Corse	13	17/05/1774	01/05/1780	1	Par M. le Contrôleur Général des Finances		Breveté, il a obtenu la chaîne au concours de pratique.
OSTORCQ	André	Provence		10/08/1784		2	A ses frais		
OYMARD	Sébastien	Auvergne	18	01/05/1785		3	Lorraine		Sage et appliqué, il est maréchal.
OZARD	Jean		19	27 frimaire an III (17/12/1794)	20 floréal an V (09/05/1797)	5	District d'Avallon, Yonne		Bon sujet, il a mérité un accessit le 10 germinal an IV.
PACO	Germain	Verneuil, Eure	15	8 brumaire an III (29/10/1794)	8 brumaire an III (29/10/1794)	5	Verneuil, Eure		Sorti le même jour, l'art lui a fait peur.
PAITRE	Joseph	Romorentin, Loir- et-Cher	28	10 germinal an III (30/03/1795)	16 fructidor an VII (02/09/1799)	5	District de Romorentin, Loir- et-Cher		
PALICOT	François	Chaillant, Mayenne	18	08/07/1792		4	Mayenne		

PAMMETIER	Pierre	Charente	16	15/06/1792	19 prairial an IV (07/06/1796)	4	Charente		
PANCHEVRET	Noël-Louis	Sarthe	17	21 fructidor an III (07/09/1795)		5	Sarthe		
PAPIN	François	Angoulême	19	22/01/1788		3	A ses frais		
PAQUET	Charles	Loire Inférieure	19	15/08/1792		4	Loire Inférieure		
PASQUIER	Jean-Claude	Haute-Marne	17	24 frimaire an III (14/12/1794)	29 prairial an V (17/06/1797)	5	District de Saint-Dizier, Haute-Marne		Entré dans le 24ème régiment de cavalerie.
PAUCHET	Joseph	Ivreny, Ile-de-France	18	09/09/1785	28/08/1792	5	Caserne de l'École	oui	Dans le Régiment d'Orléans Cavalerie, il a la chaîne et la médaille.
PAUPIER	Nicolas	Versailles	16	01/08/1778	01/01/1782	2	A ses frais		Cet élève était enfant et il a beaucoup moins profité si il eut été raisonnable, du reste intelligent.
PAYEN	Louis	Rouen, Normandie	24	15/07/1777	30/01/1781	2	Intendant de Rouen		Il a obtenu la médaille et la chaîne au concours de pratique.
PEIGNE	Augustin	Orléans, Loiret	18	15/07/1788	17 pluviôse An II (février 1794)	4	A ses frais		Sorti une première fois le 20 juillet 1790. Revenu le 15/07/1793.
PEIGNE	Jean-Ambroise	Vendôme, Loir-et-Cher	17	18 frimaire an III (08/12/1794)	3 fructidor an VI (20/08/1798)	5	District de Vendôme, Loir-et-Cher		Très médiocre sujet, renvoyé.
PELE	Pierre	Indre-et-Loire	19	19 pluviôse (07/02/1795)	22 pluviôse an IV (11/02/1796)	5	District de Loches, Indre-et-Loire		
PENEHET	Joseph	Ivreny, Seine-et-Marne	18	09/09/1785	28/08/1792	4	Caserne	oui	Ce sujet est très distingué sous tous les rapports. Il a la chaîne et la médaille et il a été envoyé pour combattre des épizooties ce qu'il a fait avec le plus grand des succès. Régiment d'Orléans.
PENIN	Antoine	La Palisse, Allier	16	12 ventôse an III (02/03/1795)	22 pluviôse an IV (11/02/1796)	5	District de Cusses, Allier		Au pays pour congé pour ne plus revenir. Rayé du contrôle le 22 pluviôse an IV.
PERAMMEN ou PERAUMEN				15/07/1785		2	Au compte du Roi, caserne	oui	
PEREE	Jean-Baptiste	Haute-Marne	17	30 germinal an III (19/04/1795)	16 messidor an V (04/07/1797)	5	District de Joinville, Haute-Marne		Renvoyé le 16 messidor an V.
PERIER	François-Charles	Nicorps, Normandie	21	06/03/1782	1786	2	Par l'Intendant de Caen.		Près de Constance.

PERNIN	Claude	Bourges, Cher	17	1er pluviôse an III (20/01/1795)	1er brumaire an VII (22/10/1798)	5	District de Bourges, Cher		Jugé en état d'exercer l'art vétérinaire par le jury le 5ème jour complémentaire an VI.
PERRAY	Jacques	Bordeaux	21	15/17/1782	01/07/1786	2	Généralité de Bordeaux		A Bordeaux.
PERRIER	Charles- François	Normandie	27	06/03/1782	10/08/1785	2	Généralité de Caen		
PERRIER	Alexis	Bergerac, Dordogne	14	11/09/1792	18 frimaire an V (08/12/1796)	5	Dordogne		Jeune mais intelligent. Etabli dans son département.
PERRIER	Antoine- Gabriel	Somme	25	01/07/1792	17 pluviôse An II (02/1794)	4	A ses frais		
PERRIER	Abraham	Seine Inférieure	18	6 germinal an II (mars 1794)		4	A ses frais		
PERROT	Jacques	Bourges, Cher	20	21/02/1793	29 frimaire an IX (20/12/1800)	4	Cher		
PETILLAT	Gilbert- Simon	Saint-Pourçain, Bourbonnais	22	27/06/1779		2	Par l'Intendant de Moulins.		
PETIT	Julien	Normandie	29	04/06/1783		3	Normandie		Très bon sujet, très appliqué et fort sage.
PETIT	Antoine		21	03/06/1783	16/04/1788	4	Par le Ministre de la Guerre, caserne	oui	Reçu la médaille le 18 février 1787, dans un régiment de la Cavalerie Dauphiné Dragons.
PETIT	Julien	Boucey, Normandie	26	01/07/1783		2	Généralité d'Alençon		
PETIT	Pierre	Deux-Sèvres	17	01/10/1785	15/06/1792	5			
PETIT	Michel	Poitou	19	07/10/1789		2	Généralité de Poitiers		
PETIT	Pierre	Poitou	17	07/10/1789		2	Généralité de Poitiers		
PETIT	Jean- Baptiste			22 nivôse an IV (12/01/1796)	30 germinal an VIII (20/04/1800)	5	Caserne de l'École, surnuméraire	oui	
PEYRAT	Alain	Cahors en Quercy	24	24/09/1785	01/02/1788	3	Aux frais du Roi		Garçon chirurgien uniquement occupé de disséquer pour M. Vick d'Azir, il n'a point d'aptitude ni de volonté pour l'art vétérinaire.
PEYRON	Jean- Baptiste	Orne	16	01/09/1788	29/08/1791	4	Orne		Ce sujet est très damoiseau et plus occupé des plaisirs que de son art. Les remontrances et les punitions n'ont opéré aucun effet sur lui jusqu'à présent.

PHELIPPON	François	Saint-Pourçain, Bourbonnais, Auvergne	16	16/02/1783		2	Par l'Intendant de Moulins.		
PHILIPINE	Jean		28	8 ventôse an IV (27/02/1796)	30 vendémiaire an VIII (22/10/1799)	5	Caserne de l'École	oui	Breveté par le jury dans les jours complémentaires de l'an VII.
PICARD	Etienne	Lorraine		24/10/1783		4	Au compte du Roi, caserne	oui	
PICARD	François		17	12 germinal an IV (01/04/1796)	28 vendémiaire an IX (20/10/1800)	5	Caserne de l'École	oui	Breveté le 3ème jour complémentaire de l'an VIII.
PIEDANNA	Noël	Marchiennes, Flandre	29	01/07/1784	15/09/1787	2	Généralité de Marchiennes, Nord-Pas-de- Calais.		
PIERRE	Joseph	Auvergne		22/08/1786	10/06/1792	4	Généralité de Moulins		
PIERRE	André	Bourges, Cher	15	1er pluviôse an III (20/01/1795)	1er pluviôse an III (20/01/1795)	5	District de Bourges, Cher		A été rayé du contrôle le 1er pluviôse an III.
PIGEON	Pierre	Berry	25	01/07/1779	08/08/1784	2	Par l'Intendant de Bourges.		
PIRAULT	Claude	Loiret	17	17 thermidor an III (04/08/1795)	1er vendémiaire an V (22/09/1796)	5	District de Montargis, Loiret		Renvoyé comme paresseux le 1er vendémiaire an V.
PLANTE	Louis	Gers	21	25/05/1792		4	Gers		
PLANTIER	Jean- Baptiste	Bourbonne-les- Bains, Champagne	15	23/02/1785	07/1789	2	Paris		Il a concouru et mérité le prix de tous les cours auxquels il a travaillé. On est très content de ses efforts.
PLEIMIZEN	Frédéric	Deux Ponts, Allemagne	23	01/07/1779	01/03/1780	2	Par le Duc des Deux Ponts		Cet élève était chirurgien de son état, il a parcouru tous les cours avec rapidité et avec assez de fruit.
POITEVIN	Michel	Angers, Mayenne et Loire	23	25/06/1792	15/10/1792	4	Mayenne et Loire		Renvoyé pour cause de filouterie.
POMMERET	Charles	Normandie	16	28/01/1786		3	Normandie		Il ne fait rien, n'a point d'aptitude et il mérite d'être exclu.
PORCHE	François	Ile-de-Ré, Charente inférieure	17	9 ventôse an III (27/02/1795)	1er brumaire an VII (22/10/1798)	5	District de La Rochelle, Charente inférieure		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire le 3 vendémiaire an VII.
PORTE	François	Berry	19	23/10/1783		3	Berry		Intelligent mais paresseux et dissipé.
POTAUT	Charles	Marne	22	06/07/1792	06/1793	4	A ses frais		
POUCHAIN	Joseph	Paris	15	15/03/1784		3	A ses frais		Il a paru aux concours de tous les cours qu'il a faits et il en a mérité le

									prix. Il est sage et appliqué.
POUCHAIN	Louis-Anne			15/02/1785		2	A ses frais		
POUCHELIN	Jean	Paris	26	04/10/1791	10/01/1792	4	A ses frais		A l'armée.
POULAIN	Pierre	Picardie	17	01/04/1785		3	Picardie		dissipé, peu docile et a un penchant pour l'ivrognerie.
POULAIN	François	Bourgogne	19	30/09/1786		3	Paris		Vezelay. Sujet sage et intelligent.
POULAIN	François	Lucy-sur-Yonne, Yonne	19	01/10/1786	29/04/1791	4	A ses frais		Etabli à Lucy-sur-Yonne.
POULAIN	Claude-François	Auxerre, Yonne	18	29 brumaire an III (19/11/1794)	20 floréal an V (09/05/1797)	5	District d'Auxerre, Yonne		Bon sujet, dans son département. Doit avoir un certificat.
POULAIN	Charles	Marne	25	21 fructidor an III (07/09/1795)	12 germinal an VI (01/04/1798)	5	District d'Epernay, Marne		Breveté par le jury en germinal an VI.
POULET	Charles-Alexandre	Raray, Picardie	18	06/10/1786		3	Paris		Sage et travaille avec zèle.
POULIN	Pierre		16	01/04/1785	03/1789	2	Généralité de Soissons		
POUMELOT	Eloi	Saint-Agnan, Yonne	21	01/08/1790	29/07/1792	4	Caserne	oui	Sujet très actif et très intelligent. Au dépôt sous l'inspecteur Chapet.
POUTHENIER	Louis	Cusses, Allier	16	12 ventôse an III (02/03/1795)	22 pluviôse an IV (11/02/1796)	5	District de Cusses, Allier		Au pays pour congé pour ne plus revenir. Rayé du contrôle le 22 pluviôse an IV.
PRADIER	Louis	Limoges	24	01/04/1785		2	Généralité de Limoges		
PRADIER	Louis	Limousin	25	15/05/1787		3	Limousin		
PRANEUT	Clément	Limousin	22	18/04/1786	01/05/1787	3	Limousin		Renvoyé comme libertin, paresseux et très occupé de sa figure.
PRAT	Pierre	Auvergne	26	01/03/1786		3	Lorraine		On est très content des efforts et des mœurs de ce sujet mais il n'est pas maréchal.
PREHU	Louis-Etienne	Normandie	17	14/01/1784	05/1787	3	Normandie		Très mauvais sujet, très libertin, très menteur et très paresseux. Il a été chassé au mois de mai 1787.
PREVOST	Denis	Saint-Léger, Beauce	19	15/09/1782	1785	2	Par le Régiment de Royal Piémont Cavalerie.	oui	Maréchal-expert Royal Piémont Cavalerie.
PREVOST	Thomas	Normandie	20	01/03/1784	01/06/1788	3	Normandie		Très bon et très excellent sujet.
PREVOTEAU	Thiery	Ardenes	25	19/04/1787	06/09/1792	5	Ardenes		Dissipé, ayant cependant tous les moyens de faire un bon artiste. Le 6 septembre 1792 dans le 6ème Régiment des Dragons. Délivré un brevet par duplicata le 21 Messidor

									An V.
PREVOTEAU	Thierry	Champagne		01/08/1787		3	Champagne		Il fait de gros efforts, on espère qu'ils produiront de bons effets, il est sage d'ailleurs.
PRIEUR	Claude	Saône-et-Loire	19	10/05/1786	1793	4	Saône-et-Loire		
PRISSETTE		Seine-et-Oise	17	8 ventôse an IV (27/02/1796)	18 fructidor an VIII (05/09/1800)	5	Seine-et-Oise		
PRUDHOMME	René	Maine-et-Loire	17	3 fructidor an III (20/08/1795)	30 vendémiaire an VIII (22/10/1799)	5	District de Cholet, Maine-et-Loire		Breveté par le jury d'instruction le 3ème jour complémentaire de l'an VII.
PRULHOT	Laurent	Saint-Quentin, Aisne	19	10/07/1791	17 pluviôse An II (05/02/1794)	4	A ses frais puis à ceux du département de l'Aisne le 1er juillet 1792		Etabli à Saint-Quentin où le district l'a rappelé.
QUANTIN	Pierre	Vendôme, Loir-et-Cher	15	18 frimaire an III (08/12/1794)	30 vendémiaire an VII (21/10/1798)	5	District de Vendôme, Loir-et-Cher		Breveté par le jury d'instruction le 3ème jour complémentaire de l'an VI.
QUENOT	Claude Joseph	Bevoy	27	15/07/1782	1786	2	par l'Intendant de Besançon.		A Bevoy.
QUENTIN	Louis	Meuse	17	13 messidor an III (01/07/1795)	4 messidor an VII (22/06/1799)	5	District de Verdun, Meuse		Breveté par le jury en germinal an VI.
QUEROY	Pierre	Limoges	19	15/05/1774		1	Intendant de Limoges		Très bon, servant en Corse par ordre du Gouvernement.
QUEUDEVILLE	François	Caen, Normandie	15	16/03/1768	07/09/1771	1	Intendant de Normandie		Sorti pour cause de maladie.
QUEVRON	Matthier	Paris	25	14/07/1770	20/07/1770	1	A ses frais		Inapte, établi à Paris.
QUINDELER	François	Bourbonnais	15	22/04/1787		3	Bourbonnais		Travaille avec zèle et intelligence. On est content de ses mœurs.
RABOUILLE	Jean-Baptiste	Gronard, Aisne	21	28 frimaire an III (18/12/1794)	6 pluviôse an V (25/01/1797)	5	District de Vervins, Aisne		Etabli à Gronard.
RAGON	Pierre	Nevers	24	21/06/1774	20/10/1776	1	Intendant de Bourges		Libertin de mauvaise foi, renvoyé.
RAOUL	Noël	Charente	31	19 ventôse an II (mars 1794)		4	Elève externe		
RAPIN	Pierre	Doye, Bourbonnais	20	17/01/1784		2	Généralité de Moulins		
REALT	Gaspard	Saône-et-Loire	26	14/08/1794	18 fructidor an IV (04/09/1796)	4	Saône-et-Loire		

REGNAULT	Antoine-Patrice	Seine-et-Marne	19	6 germinal an III (26/03/1795)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	District de Melun, Seine-et-Marne		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire le 9 germinal an VII. Breveté le 16 germinal an VII.
REGNIER	Claude	Corbeil	20	26/03/1774	01/08/1779	1	Au compte du Roi, Caserne de la Nouvelle Ordonnance	oui	Chaîne et médaille, très bon ferreur.
REGNIER	Bernard	Dordogne	17	26 germinal an IV (15/04/1796)	30 vendémiaire an VIII (22/10/1799)	5	Dordogne		Breveté le 3ème jour complémentaire de l'an VII.
REGUIER	Claude	Bourgogne	24	09/09/1780	16/08/1784	2	Par le Ministre de la Guerre, caserne	oui	Maréchal-expert Royal Normandie cavalerie.
REIFT ou REIFF	Louis	Saintes, Charente Inférieure	16	9 ventôse an III (27/02/1795)	22 pluviôse an IV (11/02/1796)	5	District de Saintes, Charente inférieure		Au pays pour ne plus revenir. Rayé du contrôle le 22 pluviôse an IV.
REMI	Jacques	Orne	23	8 germinal an III (28/03/1795)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	District d'Argenton, Orne		Breveté par le jury d'instruction le 9 germinal an VII.
REMY	Pierre-Antoine	Congi, Champagne	19	28/02/1778	08/04/1781	2	Roi	oui	Mort à la Charité de Charenton.
REMY	Jean-Nicolas	Vosges	30	27 frimaire an III (17/12/1794)	11 nivôse an V (31/12/1796)	5	District de Saint-Romarc, Vosges		Bon.
REMY	Jean-Baptiste	Ardennes	18	20 ventôse an IV (10/03/1796)	30 germinal an IX (20/04/1801)	5	Ardennes		Breveté par le jury le 9 germinal an IX.
RENARD	Gilbert		28	19/09/1792	mort le 10 floréal an III (29/05/1795)	5	Caserne	oui	Mort à la Charité de Paris le 10 floréal 3ème année.
RENAT	René-Robert	Nivernais	17	11/03/1777	24/09/1782	2	Ministre de la Guerre		Très bon sujet, Maréchal-expert au Régiment de royal Piémont.
RENAT	Pierre	Aizenay, Vendée	18	02/07/1787	12/07/1792	4	Caserne	oui	Il travaille avec beaucoup de succès au cours de pratique. On est content de son zèle et de sa conduite. A l'armée.
RENAT	Pierre	Nivernais	19	01/04/1787	15/07/1787	3	A ses frais		Cet élève est le frère d'un élève maréchal expert, il attend pour rentrer à la caserne. Il est entraîné aux militaires.
RENAUD	Thomas-Guillaume	Germain-en-Laye, Seine-et-Oise	25	28 frimaire an III (18/12/1794)	28 messidor an V (16/07/1797)	5	District de Germain-en-Laye, Seine-et-Oise		

RENDU	Gaspard	Lyon	17	16/02/1775	15/10/1775	1	Par les Haras de Lyon		Sujet indigent que l'on a pu contenir, envoyé dans le régiment Dragon Royal.
REPITON	Jean	Dauphiné	26	18/05/1772	10/07/1773	1	Dauphiné		Lyon le 8 mars 1766.
RICHARD	Jean-Baptiste	Normandie	24	08/07/1774	29/09/1777	1	Intendant de Caen		A obtenu un congé d'après le consentement de son intendant pour aller au pays et en a usé pour se marier avec une veuve de Fontainebleau où il est resté sans permission et sans consentement.
RICHARD		Genève, Suisse	19	01/06/1778	18/01/1779	1	Par son père		De Lyon le 15/07/1775. N'ayant pas d'aptitude pour l'art, il a pris un autre parti.
RICHARD	Jean-Baptiste			22/03/1786		4	A ses frais		
RICHARD	Pierre-Henry	Paris	21	26 vendémiaire an IV (18/10/1795)	9 germinal an VII (29/03/1799)	5	Paris		Breveté par le jury d'instruction le 9 germinal an VII.
RIGOLAGE	Rigolage	Vendée	26	01/02/1793	10 floréal an III (29/05/1795)	4	Vendée		
RIGOT	Jacques	Mayenne	23	08/07/1792		4	Mayenne		
RIGOT		Sarthe	16	18 messidor an III (06/07/1795)		5	Sarthe		
RIMAJOU	Gilles	Gers	25	28/06/1792	20 frimaire an III (10/12/1794)	4	Gers		
RISSE	Jean	Saint-Avold, Allemagne	45	01/09/1779	01/06/1780	2	Par le Ministre de la Guerre.	oui	Ce sujet était maréchal de son état et est établi à Sain-Avole. Il nous a été envoyé par le Ministre de la guerre pour s'instruire de la Morve seulement.
RISSE	François		20	24/02/1788	20/07/1793	4	Caserne	oui	Il a fini tous les cours de théorie, il va entrer au cours de pratique dans lequel il fera surement autant de progrès que dans les précédents. A l'armée.
RIVAT	François-Joseph Emmanuel	Espagne	10	02/06/1776	1784	2	Roi d'Espagne		
RIZEN	Gabriel	Moselle	16	23 pluviôse an III (11/02/1795)	29 pluviôse an IV (18/02/1796)	5	District de Thionville, Moselle		En congé au pays pour ne plus revenir. Rayé du contrôle le 29 pluviôse an IV.
ROCHER		Bresse	18	04/02/1777	15/08/1779	1	Bresse		Très faible théoricien.

ROCHET	Laurent	Doubs	25	30 ventôse an III (20/03/1795)	22 thermidor an VI (09/08/1798)	5	District de Besançon, Doubs		Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire au concours de fructidor an VI.
ROCQ	Nicolas	Somme	20	15/04/1790	08/07/1792	4	Somme		Sujet très appliqué, très intelligent et très sage. Hussards de la Mort.
RODES				16/03/1786		4	Par le Roi	oui	
RODET	Jean- Baptiste	Dole, Franche- Comté	17	11/10/1777		2	A ses frais		
RODET	Jean	Franche-Comté		16/03/1786	01/01/1787	3	Aux frais du Roi		Bon sujet, a fait tous ses cours, il est placé dans l'Election de Moulers.
RODRIGUES	Bernard	Espagne	27	02/01/1777	02/07/1780	2	Roi d'Espagne		Excellent sujet, ayant bien fait ses cours, étant présentement Maréchal- expert de Sa Majesté le Roi d'Espagne.
ROMARY	Etienne	Vosges	17	27 frimaire an III (17/12/1794)	1er germinal an V (21/03/1797)	5	District de Saint- Romaric, Vosges		Son brevet lui a été donné le 17 thermidor an V.
ROMENOT	Pierre- Robert	Charny, Ile-de- France	19	05/08/1781	1786	2	A ses frais puis par l'Intendant de Paris		Marny-en-Brie.
RONDIL		Provence		01/06/1784		4	Par les maires et consul de la ville de Tarascon, Provence		
ROPERT	Charles	District de Vannes	21	20 vendémiaire an III (11/10/1794)	30 floréal an V (19/05/1797)	5	District de Vannes, Morbihan		Bon sujet.
ROSSIGNOL	Pierre	Auxerre, Yonne	19	29 brumaire an III (19/11/1794)	20 floréal an V (09/05/1797)	5	District d'Auxerre, Yonne		Bon sujet, dans son département. Doit avoir un certificat.
ROUBENNE	Jean	Périgueux, Dordogne	18	04/10/1792	15 prairial an V (03/06/1797)	4	Dordogne		Appliqué à ses devoirs.
ROUCHON	Pierre- Michel	Saint-Etienne, Provence	24	1/03/1784		4	Au compte du Roi	oui	
ROUCHON	Pierre	Saint-Etienne, Provence	18	01/02/1785	15/07/1785	3	Aux frais du Roi		Ce sujet ne s'est occupé que de la pharmacie et il ne sera jamais qu'un pharmacien. Il est parti pour sa province.
ROUCIER	Guillaume	Verneuil, Eure	15	8 brumaire an III (29/10/1794)	8 brumaire an III (29/10/1794)	5	Verneuil, Eure		Sorti le même jour, l'art lui a fait peur.
ROUDIER	Jean-Louis	Provence	25	15/10/1786		3	Paris		Ce sujet est très sage, très appliqué et bon maréchal.
ROULSIN	Alexandre Joseph		23	25/06/1774	03/04/1779	1	Ministre de la Marine	oui	Nommé chef le 10/09/1779, très bon pour tout.
ROUSSE	Jean	Orus, Midi- Pyrénées	28	27/09/1780	1783	2	Par M. de Belzunce.		Maréchal-expert dans le Régiment des Dragons.

ROUSSE	Martin	Moselle	22	17 messidor an III (05/07/1795)	17 pluviôse an V (05/02/1797)	5	Moselle		Accessit an IV.
ROUSSEAU	Pierre	Bourgogne	26	01/04/1785		3	Bourgogne		Bon maréchal et bon sujet.
ROUSSEAU	Louis	Marville-les-Bois, Eure-et-Loir	18	7 frimaire an III (27/11/1794)	1er germinal an V (21/03/1797)	5	District de la Montagne, Eure-et-Loir		Assez bon, parti pour chez lui d'où il n'est pas revenu.
ROUSSEAUX	Jean		28	21/08/1789	05/03/1790	4	Caserne	oui	Revenu le 23 juin 1793.
ROUSSEAUX	Jean-François	Caserne	24	23/06/1793	19 thermidor an V (06/08/1797)	5	Caserne de l'École	oui	Entré dans le 14ème régiment de cavalerie muni d'un certificat de M. Chabert.
ROUSSEL	François	Haute-Saône	19	5 germinal an III (25/03/1795)	14 germinal an VI (03/04/1798)	5	District de Jussey, Haute-Saône		Accessit 10 germinal an VI. Jugé par le jury d'instruction en état d'exercer l'art vétérinaire et pourvu de son brevet en germinal an VI.
ROUSSIN	Louis	Meuse	15	9 ventôse an III (27/02/1795)	30 vendémiaire an VIII (22/10/1799)	5	Meuse		Breveté par le jury d'instruction au concours des jours complémentaires de l'an VII.
ROUSSOT	Pierre	Côte d'Or	16	2 frimaire an III (22/11/1794)	5 germinal an III (25/03/1795)	5	Côte d'Or		Renvoyé comme mauvais sujet.
ROUVIL				01/01/1784		2	Généralité de Tarascon		
ROUX	Pierre	Aubigny, Cher	17	8 brumaire an III (29/10/1794)	3ème jour complémentaire an VI (19/09/1798)	5	District d'Aubigny, Cher		Breveté par le jury d'instruction au concours du 3ème jour complémentaire de l'an VI.
ROVILAIN	Charles	Paris	14	04/1792	06/1792	4	Eleve externe		
RUE		Bretagne	20	19/02/1789		3	A ses frais		Ecrit au père le 19 octobre 1790.
RUE	Etienne	Loire Inférieure	18	05/02/1789	16/05/1793	4	A ses frais le 5 février 1789, à ceux du département le 1er juillet 1792		Il travaille et on est content de ses efforts. Le Ministre de la Guerre et de l'Intérieur l'ont envoyé en Pluviôse de l'an II faire la route de Belfort pour cause de Morve.
RUSTAN	Valentin	Languedoc	25	01/03/1784	06/10/1787	3	Diocèse de Narbonne		Très bon sujet et très bon maréchal.
SABOURDY	Michel	Haute Vienne	21	16 ventôse an III (06/03/1795)	8 floréal an VI (27/04/1798)	5	Haute Vienne		Jugé en état d'exercer son art, établi dans son département, pourvu de son brevet.
SAGET	isidore Dominique	Seine-et-Marne	17	15 germinal an III (04/04/1795)	21 brumaire an IV (12/11/1795)	5	District de Rosoy, Seine-et-Marne		On lui a remis ses papiers le 21 brumaire an V.
SAGUIER		Paris	16	18 vendémiaire an III (09/10/1794)	06/07/1797	5	Paris		

SAJOUE	Louis	Montgaillard, Hautes-Pyrénées	19	12 brumaire an III (02/11/1794)	18 prairial an V (06/06/1797)	5	Montgaillard, Hautes-Pyrénées		Bon sujet, établi dans son pays.
SAKAROFF	Nikita	Russie	19	22/09/1774	01/01/1778	1	Par le Compte de Foltzoff		
SALMON	Guillaume-Philippe	Namur, Belgique	26	03/08/1774	31/06/1777	1	Etats de Namur		École de Lyon le 10 juin 1770. Très bon en tout, sage, très attaché à ses devoirs. Il eut été breveté s'il eut resté en France.
SALMON	Pierre	Sarthe	19	30/07/1792	26/02/1793	4	Sarthe		
SAUSON	Hyppolite	Loir-et-Cher	18	18 frimaire an III (08/12/1794)	14 messidor an V (02/07/1797)	5	Loir-et-Cher		Médiocre sujet, a son certificat, parti dans son département.
SAUVAGE		Régiment Royal du Piémont, Italie	27	15/04/1770	14/01/1775	1	Régiment	oui	Assez bon mais on ne lui a pas donné le temps de se former.
SAUVE	Jean-Pierre	Paris	17	13/08/1770	01/07/1771	1	Par M. le Duc de Choiseul		Mauvais sujet, faible dans tous les points.
SAUVEGIER	Ignace	Bruxelles	24	30/07/1774	14/08/1776	1	Etats du Brabant		A Lyon le 28/08/1773. Très médiocre, n'ayant point achevé ses cours qu'il n'avait faits qu'imparfaitement.
SAVOYE	Charles-Xavier	Champagne	17	29/07/1768	01/07/1776	1	Par la Ville de Reims		Très médiocre pour tout, il est peu intelligent. Breveté le 17 mai 1777.
SCHMIT	Jean	Autriche	31	21/10/1769	23/07/1773	1	Par la Cour de Vienne		Breveté, bon sujet dans tous les points.
SCHMIT		Hussard de Bercheny	21	01/08/1769	04/06/1772	1	Régiment	oui	Très mauvais sujet, renvoyé dans son corps.
SECRETAIN	François	Bourbonnais	18	03/07/1775	01/04/1780	2	Par l'Intendant de Moulins		Excellent sujet, il a obtenu la chaîne au concours et est breveté.
SEGANDI	Guillaume	Lot-et-Garonne	17	6 pluviôse an III (25/01/1795)	30 germinal an VI (19/04/1798)	5	Lot-et-Garonne		Accessit 10 germinal an VI. Breveté par le jury d'instruction au concours de germinal an VI.
SELLE	Gabriel	Caen, Basse-Normandie	19	01/07/1789	01/04/1791	4	A ses frais		Très médiocre sujet. Engagé.
SERRES	Bernard	Agen, Lot-et-Garonne	20	15/03/1789	05/02/1793	4	A ses frais		Bon, intelligent et appliqué. Au 8ème régiment des Hussards.
SEUVRET	Louis	District de Mamers	17	19 vendémiaire an III (10/10/1794)		5	District de Mamers		
SEVATRE	François-Simon		23	30 vendémiaire an III (21/10/1794)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	Par ordre de la Commission du transport militaire	oui	
SEVESTRE	Jean-Sébastien	Seine-et-Oise	24	13/08/1793	10/08/1796	4	Seine-et-Oise		
SHEIRKER	Arnaud	Hollande	23	05/09/1783		4	A ses frais		

SICAIRE		Périgord	21	24/17/1785		2	Généralité de Bordeaux		
SILVESTRE		Genève, Suisse	22	01/06/1778	26/10/1780	1	Par une société de Genève		École de Lyon le 5 mai 1776. Breveté.
SIMEYGOK ou SIMEYQOK	Martin	Flandres Maritimes	21	06/08/1778	15/01/1783	1	Entretenu par la Châtellenie de Bailleul		Il était peu au fait de la langue et peu intelligent.
SIMON	Thomas	Alsace	24	16/07/1767	05/07/1772	1	Par M. Hell		Breveté, assez bon pour la théorie, totalement ignorant pour la forge qu'il a crue au-dessous de lui.
SIMON		Régiment de Bourbon cavalerie	30	01/08/1769	21/08/1773	1	Régiment	oui	Sujet très épars, étant un forgeron.
SIMON	Antoine	Diocèse de Cahors, Montauban		25/03/1776	03/07/1779	1			Breveté, chaîne.
SINUCK	Martin	Bailleul, Flandre	21	17/08/1778	15/01/1782	2	Etats de Flandre.		Ce sujet a passé légèrement sur ses cours, il était peu au fait de la langue française et peu intelligent.
SOHIER	Jacques	Caen, Normandie		15/10/1785		4	Normandie		
SORBIER	Jacques	Manche	22	19/08/1789	05/1792	4	Manche		Cet élève double son cours de pratique, il a toutes les dispositions pour faire un très bon artiste. Il a fini ses cours et est dans le cas de rendre service à sa province.
SOSSIER	Jacques	Mortain, Manche	22	15/08/1785	05/1792	5			Etabli à Mortain.
SOULIER	Jean	Provins	14	12/08/1766	29/07/1773	1	Par M. Le Bailly de Champinelle		Breveté, bon, peu perfectionné dans la ferrure.
SOULIER	Jean	Champagne	23	31/05/1774	20/10/1776	1	Par la Ville de Sainte-Ménéhould		Homme marié, sage, mais qui n'a rien fait, renvoyé pour la seconde fois.
SOULIER	Jean-Baptiste	Châlon, Marne	16	22 brumaire an III (12/11/1794)	24 brumaire an III (14/11/1794)	5	District de Châlon, Marne		L'art vétérinaire lui a fait peur, il s'en est retourné deux jours après son arrivée.
SOYER	Jacques			15/08/1785		2	Généralité de Caen		
STOUVFER	Charles-Frédéric	Mulheim, Suisse	28	14/03/1781	15/03/1782	2	Par le Prince de Bâle.		Cet élève était chirurgien de son état, il était fort instruit et a très bien profité de son instruction, pour le peu de temps qu'il est resté à l'École.
SULZER		Suisse	24	03/05/1771	24/08/1771	1			Sujet qui s'en est allé par ineptie.
SYLVESTRE		Genève	22	05/05/1775	01/10/1780	2	Par la Société de Genève		Bon sujet établi à Genève.
TAFFANEL	Paul	Lot-et-Garonne	16	12 pluviôse an III (31/01/1795)	1er frimaire an IV	5	District de Villeneuve, Lot-et-		Renvoyé pour mauvaise conduite le 1er frimaire an IV.

					(22/11/1795)		Garonne		
TAILLARD		Régiment de Lorraine Cavalerie	20	01/08/1769	08/07/1773	1	Par le Régiment	oui	Médiocre et faible sujet.
TANON	Jean	Béarn	17	24/08/1774	17/01/1777	1	Par les Etats du Béarn		École de Lyon 11 février 1773. Breveté.
TAUREL	Joseph	Carabinier	25	26/04/1768	31/03/1772	1	Par le Régiment	oui	Très libertin et faible sur tous les points.
TAVERNIER	Jacques	Brune, Normandie	18	13/02/1783		1	Par l'Intendant d'Alençon		
TAVERNIER	Jean	Normandie	22	13/02/1783		3	Normandie		Très bon sujet et fort sage.
TEROUGE	Romain	Bayeux, Calvados	19	16 pluviôse an III (04/02/1795)	27 germinal an VII (16/04/1799)	5	District de Bayeux, Calvados		Accessit en germinal en IV. Jugé par le jury en état d'exercer l'art vétérinaire le 19 germinal an VII.
TESSAIDRE ou TEFFAIDRE	Jean	Auvergne	38	01/06/1785	03/01/1788	3	Compagnie des Gardes du Corps de Noailles	oui	Bon maréchal et bon sujet.
TESSIER	François	Poitou	26	22/01/1776		1			
TEXIER	Pierre	Marignac	20	20/10/1775	01/04/1777	1	Par M. l'Intendant de La Rochelle		École de Lyon le 25 septembre 1772. Breveté en février 1777.
THAN	André-François	Mortagne, Orne	16	22 brumaire an III (12/11/1794)	5 germinal an VIII (26/03/1800)	5	District de Mortagne, Orne		Breveté par le jury le 8 germinal an IX.
THAN	Alexis	Alençon, Orne	15	12 brumaire an III (02/11/1794)	24 prairial an VIII (13/06/1800)	5	Alençon, Orne		Breveté par le jury en germinal an VIII.
THEBAUT	François	Bourgogne	24	20/01/1767	01/03/1769	1	Etats de Bourgogne		Très mauvais sujet, renvoyé.
THIBOUDET	Jean	Bourgogne	21	01/05/1774	15/05/1779	1	Au compte du Roi	oui	1er régiment de Chasseurs, sage, honnête, bon sujet.
THIBOULOT	Jean-Pierre	Franche-Comté	18	26/04/1770	11/02/1775	1	Par M. le Cardinal de Choiseuil		Bon artiste, un peu libertin qui aurait fait un des meilleurs sujets s'il l'eut voulu. Breveté.
THIERIOT ou THIERROT	Jean-Baptiste	Saint-Florentin, Yonne	16	01/10/1786	26/04/1792	4	A ses frais		Intelligent, il s'occupe du cours de pratique avec mérite et succès. Il lui a été délivré un certificat par duplicata.
THIERY	Sébastien	Marville-les-Bois, Eure-et-Loir	19	7 frimaire an III (27/11/1794)	9 vendémiaire an V (30/09/1796)	5	District de la Montagne, Eure-et-Loir		Il n'a pas fini ses études.
THIROUX	Charles-Alexandre			01/02/1786		4	Par le Roi	oui	
THOMAS	François-Marie	Nièvre	18	16 brumaire an III (06/11/1794)	9 thermidor an V (27/07/1797)	5	Nièvre		Parti dans le 19ème régiment de Dragons. Il doit avoir un certificat

									d'études.
THOMASSIN	Joseph	Champagne	18	17/02/1768	18/04/1769	1	A ses frais		Renvoyé comme un sujet inapte.
THOMMINE	François	Normandie	19	01/09/1785		3	Normandie		Très mauvaise tête et très disposé à se déranger à embrasser la querelle et toutes les occasions de libertinage.
THUILLIER	Jean-Baptiste	Picardie	14	15/05/1768	19/10/1768	1	Etats de l'Artois		Renvoyé comme trop jeune et trop dissipé.
TILLEUL	François	Normandie	21	01/04/1768	04/01/1774	1	Par le Prince Monaco		Breveté, très faible pour la ferrure.
TISSERON	Jean	Champagne	20	29/07/1779		1	Par l'Intendant de Champagne		
TISSERON	Nicolas	Mezières, Champagne	20	29/07/1779	1783	2	Par l'Intendant de Champagne.		Etabli à Mezières.
TONNELIER	Joseph	Paris	15	09/09/1783	10/11/1787	3	A ses frais		Il a beaucoup de goût pour la botanique, il est chargé de faire un herbier pour l'École.
TOULOUZE ou THOULOUSE	Guillaume	Gers	24	03/06/1792	2 fructidor an II (19/08/1794)	4	Gers		
TOUSSAINT	Jean	Cavalier de Royal Picardie	24	01/01/1773	08/09/1778	1	Par le Régiment	oui	
TOUSSAINT		Provence		01/10/1786	15/05/1787	3	Provence		Ce sujet a fait ses cours à l'École de Lyon, il y a obtenu la médaille au concours de pratique, on l'a placé en Bretagne.
TOUSSAINT		Disier, Haute-Marne	19	15 ventôse an IV (05/03/1796)	9 floréal an VIII (29/04/1800)	5	District de Disier, Haute-Marne		Breveté par le jury le 9 floréal an VIII.
TRIBOUT	Claude	Metz, Lorraine	21	12/08/1768	01/05/1774	1	Par la Ville de Metz		Très bon, très instruit, breveté avec certificat très avantageux.
TRIBOUT cadet		Metz, Lorraine	20	21/09/1772	17/04/1773	1	A ses frais		Il ne s'est occupé dans l'École que de la ferrure.
TRINGLET	Pierre	Lyon	24	01/03/1783		4	Par l'École		En Guadeloupe.
TURQUET	Jean-Baptiste	Oise	19	23 nivôse an III (12/01/1795)	10 brumaire an VII (31/10/1798)	5	Aux frais de son père, élève externe		Externe.
VADUREL	Benoit	Picardie	22	26/03/1785		2	Généralité d'Amiens		
VAIRON	Pierre	Aisne	19	01/03/1787	01/03/1791	5	Aisne		Établi à Saint-Quentin par le district.
VALIN		Normandie	16	07/07/1771	09/02/1772	1	A ses frais		Très libertin, fort ivrogne, renvoyé.
VALOIR*	Jean	Posey, Nivernais	19	09/01/1778		2	Intendant de Nevers		Professeur d'anatomie, il a obtenu la chaîne et la médaille au concours qui a eu lieu en mai 1789.

VARMERT	Adrien	Bredat, Hollande	30	01/04/1774	01/02/1775	1	A ses frais		Ne sachant pas un mot de la langue française et sorti aussi instruit qu'il est arrivé.
VARNARD	Aimé	Lyon	27	28/01/1773	06/08/1774	1	Aux frais de l'École de Paris		Lyon le 1er avril 1769. Parti et renvoyé de l'École de Lyon où il avait été chargé de professeur, dans la disette où l'on était de sujets propres à cet effet. Très libertin, très ignorant.
VARNIER	Nicolas	Régiment Commissaire Général	38	01/08/1769	03/06/1773	1	Régiment Commissaire Général	oui	Assez bon sujet, sage et honnête.
VATEL aîné		Paris	16	11/07/1768	01/09/1771	1	A ses frais		Sujet très insolent, très ignorant, renvoyé.
VATEL cadet		Paris	13	11/07/1768	15/04/1769	1	A ses frais		Sujet très inapte et trop jeune.
VAUGIEN	Bathélémy	Lorraine	14	13/07/1768	28/03/1775	1	Par l'intendant de Nancy		Ivrogne, libertin, ayant fui de l'École, abandonné de son Intendant et ayant fini par s'engager.
VAUTHIERS	Gilles	District de Vir	27	9 vendémiaire an III (30/09/1794)	3 prairial an V (22/05/1797)	5	District de Vir		
VENDERMEULE	Nicolas	Près d'Amsterdam, Hollande	18	15/02/1784	03/06/1787	3	A ses frais		Cet élève n'est pas maréchal, il est intelligent c'est dommage qu'il s'adonne au vin.
VERMOND	Charles	Picardie	25	06/08/1768	20/06/1772	1	Aux frais de l'École de Paris		Médiocre sujet, renvoyé pour libertinage, aujourd'hui maréchal à Paris.
VERRIEZ	Pierre-Joseph	Flandres	30	03/02/1770	05/05/1774	1	Par le Prince de Bergue		Breveté, bon mais tête mauvaise et fort irrésolu.
VIAL	Benoit	Lyon	23	02/10/1773	19/02/1774	1	Par l'Intendant de Lyon.		Lyon le 6 août 1769. Renvoyé comme cavaleur et sujet très faible.
VIALET	Jean-Baptiste	Château-Renault, Bourgogne	23	04/02/1781	1785	2	Par les Etats de Bourgogne		A Château-Rénaut.
VIARD	Jean	Mussy l'Evêque, Moselle	17	01/01/1789	15/08/1791	5	A ses frais		Bon. Il a quitté pour suivre les cours à l'Hôtel Dieu.
VIARDOT	Nicolas		19	23 brumaire an IV (14/11/1795)	30 vendémiaire an VIII (22/10/1799)	5	Entretenu par la Commission de mouvements des armées		Breveté par le jury d'instruction en état d'exercer en concours du 3ème jour complémentaire de l'an VII.
VIEUX	Jean	Languedoc	20	06/10/1772	10/05/1773	1	Aux frais de l'École		Renvoyé, très plat sujet.
VIGELET	Pierre-François	Doubs		16 germinal an IV (05/04/1796)	11 germinal an V (31/03/1797)	5	Doubs		N'a pas terminé ses cours.
VILLOT	Joseph	Franche-Comté	28	10/08/1768	17/06/1773	1	Par M. de Seyran		Très bon sujet, breveté et capable

									d'être très utile partout.
VINCENT		Régiment de Damas Dragons	27	25/01/1770	09/06/1774	1	Régiment Damas Dragons	oui	Très bon sujet, très sage et très honnête mais faible pour la ferrure.
VINCENT*	Antoine-François	Versailles	24	27/05/1768		2	École		Professeur de peinture et sculpture. Adjoint de M. Goiffon.
VINET	Pierre	La Rochelle	21	01/02/1780	28/02/1780	1	Par M. l'Intendant de La Rochelle		N'a pas pris racine à l'École.
VINSAN	Jacques-Antoine	Vivaraïs	22	15/09/1776	08/07/1777	1	Par les Etats du Vivaraïs		École de Lyon le 13 août 1772. Breveté, bon.
VIRAMOND	Roch	Aude	24	19 floréal an III (08/05/1795)	6 thermidor an V (24/07/1797)	5	District de Narbonne, Aude		Studieux praticien, intelligent, il a remporté un prix en germinal an V. Répétiteur. Etabli dans son département. Breveté le 6 thermidor an V.
VITAUX	Joseph	Cavalier de la Reine	26	06/10/1772	17/08/1775	1	Par le Régiment de la Reine	oui	Bon.
VITEL	Louis-Antoine	Formerie, Picardie	34	01/01/1783		2	Au compte du Roi puis par Monsieur l'Intendant de Picardie.		
VITEZ	Louis-Antoine	Picardie	24	15/10/1777		1	Par le Roy, caserne	oui	
VITOT	Jean-Baptiste	Oise	22	13 nivôse an IV (03/01/1796)	16 fructidor an IX (03/09/1801)	5	District de Grandvilliers, Oise		Rayé du contrôle le 16 fructidor an IX.
VITRY	Pierre	Meuse	22	8 germinal an III (28/03/1795)	12 prairial an V (31/05/1797)	5	Meuse		Accessit en germinal an IV.
VITRY	Jean	Brunoy, Seine-et-Oise	17	12 nivôse an III (01/01/1795)	30 germinal an VII (19/04/1799)	5	District de Corbeil, Seine-et-Oise		
VITTET	Louis-Antoine	Picardie	34	01/01/1783		1	Par M. l'Intendant de Picardie		
VOINCHET	Nicolas	Haute-Marne	27	24 brumaire an IV (15/11/1795)	25 floréal an VI (14/05/1798)	5	Haute-Marne		Accessit en germinal an IV et V.
VOLJI	Jean-Baptiste	Hongrie	24	19/08/1776	19/08/1778	1	Par S.M la Reine de Hongrie		École de Lyon le 18 août 1772.
WAAST ou VAST	Simon Gabriel	Rouen, Normandie	23	22/09/1780		1	Par M. de Crome		Breveté. A Vaudreuil chez M. le Marquis de Conflans.
WANTIEZ	Pierre	Paris	23	01/04/1781	15/06/1781	1	Par son père		S'est évadé et engagé comme maréchal expert dans l'artillerie.
WAUTIER	Pierre-Nicolas	Paris	23	02/04/1781	15/06/1781	2	A ses frais		Il s'est évadé et s'est engagé pour être maréchal expert dans l'artillerie.

WEBER	Chriso-Federico	Saxe, Allemagne	27	24/07/1768	01/05/1771	1	Saxe		Sujet très médiocre.
WIERORDT ou VIERORDT	Ernst Jacob	Bâle, Suisse	24	14/03/1781	15/02/1782	2	Par le Prince de Bâle		Cet élève est chirurgien de son état et a fait les mêmes progrès que son camarade Stouffer, ils ont établi une école à Bâle sous les ordres du Prince.
WILLE	Antoine	Jugolstad, Bavière	25	04/08/1782	06/1785	2	Par les Etats de Bavière.		A Jugolstad en Bavière.
WOLSTEIN	Jean-André	Vienne, Autriche	30	21/10/1769	01/07/1771	1	Par la Cour de Vienne		Très faible pour la pratique et assez mauvais sujet.
YOST	Jacques-Alexis	Compté de la Perche	16	11/01/1783		2	Généralité d'Alençon		

*Élèves futurs professeurs de l'École de Lyon ou d'Alfort

LES PREMIERS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT (1766-1796)

NOM et Prénom : GAITAN Laura

Résumé

Nous fêtons en 2016 les 250 ans de l'ouverture de l'École vétérinaire d'Alfort. L'objet de ce travail était de mener une étude historique puis statistique des caractéristiques des premiers élèves de l'École vétérinaire d'Alfort, de son ouverture en 1766 jusqu'en 1796. Dans son *Règlement pour les Écoles royales vétérinaires de France*, Claude Bourgelat insistait sur l'origine sociale de ses élèves : il ne voulait aucun bourgeois, qu'il considérait comme incapables de se plier à la discipline militaire de son école et trop faibles pour l'Art vétérinaire. Les élèves devaient avoir entre 16 et 30 ans à leur admission à Alfort et devaient y passer au moins trois années pour pouvoir obtenir leur brevet d'Artiste vétérinaire. A leur sortie, ils étaient mandatés pour combattre les épizooties sévissant dans leur province (peste bovine, fièvre aphteuse, charbons ...). Dans un second temps, 1 140 élèves entrés à Alfort entre 1766 et 1796 ont pu être répertoriés à partir de cinq « *Contrôles de l'École vétérinaire d'Alfort* », registres manuscrits déposés aux Archives départementales de Créteil. Ils mentionnent de nombreuses informations sur les élèves et leur exploitation était encore inédite ; on y trouve leur identité, leur âge d'entrée, leur province d'origine, leurs années d'entrée et de sortie, leur mécène, les matières acquises et des commentaires sur leurs mœurs, assiduité aux études et parfois leurs missions et avenir en tant qu'Artiste vétérinaire. Cinq catégories de mécènes ont été mises en évidence : la province d'origine (58 %), le père ou la famille (16 %), le roi (armée, gendarmerie etc.) (19 %), un particulier (4 %) ou encore une province étrangère (3%). Sur la période, les provinces d'origine et de financement les plus représentées étaient l'Ile-de-France (12,3 %), la Normandie (12,1 %), la Champagne (7,2 %) et la Bourgogne (6,6 %), toutes de grandes régions d'élevage. Aucune corrélation statistique avec les grands pics d'épizooties en France retenus pour cette étude et l'envoi d'élèves par les provinces touchées n'a pu être mise en évidence. 5 % des élèves inscrits dans les registres étaient envoyés par des provinces étrangères, principalement l'Allemagne (21 %), la Suisse (21 %), l'Italie (15 %), la Belgique (12 %) et l'Espagne (8 %). 13,4 % des élèves inscrits dans les registres avaient un statut militaire. L'âge moyen d'entrée par année sur les trente-et-une années étudiées a fluctué entre 18 et 25 ans, avec des écarts observés allant de quelques heures ou mois (fils de Chabert, Bourgelat et Bredin) à 45 ans. La moyenne entre 1766 et 1796 était de 21 ans à l'admission. La durée d'études à Alfort allait de moins d'un an à plus de dix années passées à l'École, la moyenne entre 1766 et 1796 étant de trois années d'études, comme le préconisait Bourgelat.

Mots clés : ÉTUDIANT VÉTÉRINAIRE / ÉCOLE VÉTÉRINAIRE / ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE / RECRUTEMENT / HISTOIRE / MISSION / BOURGELAT / FRANCE / ALFORT

Jury :

Président : Pr.

Directeur : Pr. Degueurce

Assesseur : Dr. Perrot

THE FIRST STUDENTS OF THE ALFORT VETERINARY SCHOOL (1766-1796)

Author : GAITAN Laura

Summary

2016 is the year of the 250th anniversary of the opening of the Alfort veterinary School. The aim of this thesis was to provide the historical and statistical characteristics of the first students of the Alfort Veterinary School, from its opening in 1766 until 1796. In his *Règlements pour les Écoles royales vétérinaires de France*, Claude Bourgelat emphasized the social origin of his students: he would no bourgeois, unable to bear the military discipline in his school and too weak for the veterinary Art, according to him. The students were between 16 and 30 on admission to Alfort and had to spend at least three years to be able to get their veterinary Artist patent. Upon leaving, they were mandated to control epizootic diseases in their province (rinderpest, foot-and-charcoal ...). Secondly, 1 140 students, entered in Alfort between 1766 and 1796, have been listed from five "Controls of the Alfort veterinary School", manuscripts photographed at the Departmental Archives of Creteil. They mention much information about students, unexploited yet: their identity, age of entry, home province, entry and exit year, their patron, the finished materials and comments on their manners, attendance to school and sometimes their missions and future as a veterinarian Artist. Five categories of patrons were highlighted: the province of origin (58 %), father or family (16 %), King (army, police *etc*) (19 %), individual (4 %) or a foreign province (3 %). The statistical study showed that the provinces of origin and funding were mostly Ile-de-France (12.3 %), Normandy (12.1 %), Champagne (7.2 %) and Burgundy (6.6 %), all large breeding areas. However, no statistical correlation with major peaks of outbreaks in France selected for this study and sending students from the affected provinces could be demonstrated. 5 % of students enrolled in the records were sent by foreign provinces, mainly by Germany (21 %), Switzerland (21 %), Italy (15 %), Belgium (12 %) and Spain (8 %). 13.4 % of students registered in the records had a military status. The average age of annual entry on the thirty-one year period fluctuated between 18 and 25, with variations observed from a few hours or months (sons of Chabert, Bourgelat and Bredin) to 45 years. The average age of admission between 1766 and 1796 was 21 years. The duration of studies in Alfort was less than a year over ten years and the average between 1766 and 1796 was three years of study as Bourgelat advocated.

Keywords : VETERINARY STUDENT / VETERINARY SCHOOL / VETERINARY TEACHING / RECRUITMENT / HISTORY/ MISSION / BOURGELAT / FRANCE / ALFORT

Jury :

President : Pr.

Director : Pr. Degueurce

Assessor : Dr. Perrot